ensemble sur", et syn. de mexennen et de mexennan . v. ,1:
mexennen ‖ très peu us. dans l'Ah .

tâmezâx ⁝Ψ1+ va. f. 7; conj. 230 "târegâh"; (itâmezâx, our itemezix) ‖ protéger hab ; défendre hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

tămezaK ···Ψ1+ sf. nv. prim; Φ (pl. timezâxin ⁝Ψ1+), dax tmezâxin ~~protéger hab ; défendre hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.~~ ‖ fait de protéger ; fait de défendre ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être protégé; fait d'être défendu" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

⁝Ψ1 Ămâzix ‖ v. ⁝⁝ ahex .

N ı, Ñ ǂ

ı enn ı va. prim; conj. 11 "els"; W (innă, innâ, ěd ienn, our inné) ‖ dire ‖ enn présente les particularités suivantes dans son emploi avec les pronoms af. rég. dir. des verbes t "lui" et ten "eux" : 1° après le verbe enn, on emploie hab. le pron. af. ten "eux" à la place de t "lui", quand ce dernier ne se rapporte pas à un subs. exprimé, mais a le sens vague de "cela". (Ex. ennĭK_ken ⁄ je l'ai dit = ennĕn âK ken ⁄ ils te l'ont dit = nek a ten innĕn ⁄ moi ce qui l'ayant dit (c'est moi qui l'ai dit) . On pourrait dire ennĭK_k , ennĕn âK K, nek a tt innĕn; c'est correct, mais inélégant et inusité). 2° quand le pr. af. rég. dir. qui suit enn se rapporte à un subs. exprimé, il s'accorde en genre et en nombre avec lui . (Ex. tăfirt tâ-rex , ennĭK_ket ⁄ ce mot, je l'ai dit = ăouâl ouâ-rex , ennĕn âK K ⁄ ces paroles, ils te les ont dites = tifix tirex , nek a tenet innĕn ⁄ ces mots, moi ce qui les ayant dits (ces mots, c'est moi qui les ai dits)). 3° si le pr. af. rég. dir. qui suit enn se rapporte à un pronom signifiant "ceci" ou "cela", on se sert ad lib. de t ou de ten ; dans ce cas, t et ten sont également employés. (Ex. aouâ-rex , ennĭK_k ⁄ ceci, je l'ai dit = aouâ-rex , ennĭK_ken ⁄ m. s. q. le pr. = a-i-dex , ennĕn âK K ⁄ ceci, ils te l'ont dit = a-i-dex , ennĕn âK ken ⁄ m. s. q. le pr. = aoua-h, nek a tt innĕn ⁄ ceci, moi ce qui l'ayant dit (ceci c'est moi qui l'ai dit) = aoua-h, nek a ten innĕn ⁄ m. s. q. le pr.) ‖ enn présente la particularité suivante dans son emploi avec les pron. af. rég. ind. des verbes : quand les pr. rég. ind. du v. suivent immédiatement une des p. du verbe enn terminées par ă, â, on peut ad lib. suivre la règle générale et employer i, âK, âm, âs, ânex, &c, les finales ă, â du verbe s'élidant, ou bien employer hi, hâK, hâm, hâs, hânex, &c, les finales ă, â, du verbe ne s'élidant pas.

les 2 manières sont correctes et usitées ; la 1ère est la plus élégante. (Ex. inn i ⁄ il m'a dit = innă hi ⁄ m.s.q.le pr. = inn âk ⁄ il t'a dit = innă hâk ⁄ m.s.q.le pr. = tenn âs ⁄ elle lui a dit = tennă hâs ⁄ m.s.q.le pr. = nenn âouen ⁄ nous vous disons = nennâ hâouen ⁄ m.s.q.le pr.) ‖ enn, employé à la 2e p.ms. du conditionnel ou du futur (c.à.d. à la 2e p.ms. du futur sans la particule éd (é, hé), ayant le sens du conditionnel ; ou à la 2e p.ms. du futur avec cette particule, ayant le sens du futur), ou aux 2es p.mp. ou fp. des mêmes temps, signifiant "tu dirais ; tu diras ; vous diriez ; vous direz", a sour. le sens "on dirait". La 2e p.ms. est la plus us. dans ce s, elle s'emploie soit en se parlant à soi-même, soit en parlant à une seule p, soit en parlant à plusieurs p. avec le sens d'un mot qu'on se dit à soi-même ; la 2e p.mp. ne s'empl. hab. qu'en parlant à 2 ou plusieurs h. ou à des h. et des f. ; la 2e p. fp. ne s'emploie qu'en parlant à 2 ou plusieurs f. (Ex. ma iemôus aoua-h ? tenned aǧenna a iouâten ⁄ qu'est cela ? tu dirais de la pluie ce qui frappant (on dirait que c'est de la pluie qui tombe) = ma iemôus aou-ên ? — ět tenned ăhenkod. — Kala, tenned ouidad. — Kala, ět tenned ĕchéd ⁄ qu'est cela ? — tu dirais une gazelle (on dirait une gazelle). — non, tu dirais un mouflon (non, on dirait un mouflon). — non, tu dirais un âne (non, on dirait un âne) = ma iǧrĕouen Biska ? tenned ierîn. — Kala, ittâs ⁄ quoi ayant trouvé B ? tu dirais il est malade (qu'est-ce qui a atteint B ? on dirait qu'il est malade). — non, il dort = tămet tâ-rex, ĕref ennît ichchâd, tenned i n ouidad ⁄ cette fem, sa tête est laide, tu dirais une qui de mouflon (on dirait une tête de mouflon)) ‖ enn, au participe présent, se trouve dans la 1ère phrase de la plupart des lettres et de beaucoup d'inscriptions. (Ex. aoua, neK Biska, innân : ehôulex-ên Tittaouîn en HeKKou ⁄ ceci, [c'est] moi Biska, disant : je salue les yeux de H. (ceci, c'est moi B., qui dis : je salue les yeux de H.) = neK HeKKou, tennât : Mess-înex issân a s rix, exînex, emmoûtex ⁄ moi H, disant : Dieu sait ce que dans j'aime, je suis malade, je meurs (moi H, je dis : Dieu sait que j'aime, je suis malade d'amour, je meurs d'amour) = Koûka tennât : inǧad in iehôul-ên Biska ⁄ K. disant : mon violon salue B. (K. dit : mon violon salue B.)). v. III ; Omen ; O+I meter, tămatart ‖ v. ci-dessous le s. de ma-tennă ‖ v. II : ăouâl, sioul.

— Souenni 31:① va.f.1 ; conj. 116 "souenixi" ; ② (isouenna, iesîouenna, ĕd isouenni, our isouenna) ‖ faire dire ‖ se c.av. 2 acc. ‖ ne présente pas, dans son emploi avec les pr. af. rég. dir. des v. t et ten, ni dans son emploi avec les pr. af. rég. ind. des v., les particularités que présente le prim. enn.

— souenn 1:⊙ va. f.1; conj.117 "soueiṿ"; ω (isouenn, iesîouenn, éd isouenn, our isouenn) ‖ m.s.q.le pr. ‖ peu us.

— nemenni 3111 va. f.2bis; conj. 49 "medeggoc"; ω (inmenna, ienîmenna, éd inmenni, our inmenna) ‖ se dire l'un à l'autre (se dire en se parlant l'un à l'autre) ‖ ce qu'on se dit l'un à l'autre est rég. dir. ‖ syn. de mehioul empl. d. cas.

— nemenn 111 va. f.2bis; conj. 183 "nemeiṿ"; ω (inmenn, ienîmenn, éd inmenn, our inmenn) ‖ m.s.q.le pr. ‖ peu us.

— touenni 31:+ vn. f.3; conj. 193 "toueddi"; (ittouenna, ietîouenna, éd iettouenni, our ittouenna) ‖ être dit ‖ syn. de haouel empl. d. cas, et beaucoup moins us. que lui ‖ très peu us.

— touenn 1:+ vn. f.3; conj. 194 "toueddⁿ"; (ittouenn, ietîouenn, éd iettouenn, our ittouenn ‖ m.s.q.le pr. ‖ très peu us.

— ǧânna ·11 va. f.10 (inv.); conj. 238 "târeẓẓa"; ω (iǧânna, our iǧenni) ‖ dire hab. ‖ présente, dans son emploi avec les pr. af. rég. dir. des v. t et ten, les mêmes particularités que le prim. enn; v. enn ‖ ne présente pas, dans son emploi avec les pr. af. rég. ind. des v., les particularités que présente le prim. enn.

— sâouenna ·1:⊙ va. f.1.10; conj. 238 "târeẓẓa"; ω (isâouenna, our iseouenni) ‖ faire hab. dire ‖ se c. au 2 acc. ‖ ne présente pas, dans son emploi avec les pr. af. rég. dir. des v. t et ten, ni dans son emploi avec les pr. af. rég. ind. des v., les particularités que présente le prim. enn.

— tînnenni 3111+ va. f.2bis.12; conj. 244 "timendor"; (itinnenni, our itennenni) ‖ se dire hab. l'un à l'autre.

— tîtouenni 31:++ vn. f.3.12; conj. 244 "timendor"; (itîtouenni, our itetou=enni) ‖ être hab. dit ‖ syn. de tâhâouâl empl. d. cas. et beaucoup moins us. que lui ‖ très peu us.

— tînaout +:1+ sf.nv. prim; (pl. tînaouîn 1:1+) ‖ fait de dire ‖ signifie aussi "dire (propos, discours tenu, paroles dites)" ‖ p. ext. "dire malin (propos tenu dans l'intention de nuire)". D. ce s, s'emploie au sing. et plus encore au plur. pour exprimer tout propos tenu dans l'intention de nuire, p. ex. des paroles blessantes dites par qq'un sur un autre qu'on rapporte à celui-ci, une ch. secrète dont la divulgation nuit à qq'un qu'on divulgue, une accusation vraie ou fausse contre qq'un, une médisance ou une calomnie quelconques, &c. ‖ les expr. i n tînaout "un de dire malin", i n tînaouîn "un des dires malins" sont syn. et signifient "hom. qui a l'hab. de tenir des propos dans l'intention de nuire".

— tenna ·1+ sf.nv. prim; (pl. tennaouîn 1:1+) ‖ fait de dire ‖ signifie aussi "dire (propos, discours tenu, paroles dites)" ‖ d. les s. "fait de dire" et "dire", est syn. de tînaout ‖ peu us. dans l'Ah.

— ăsouenni 31:⊙ sm.nv.f.1; φ (pl. isouennîten 1+1:⊙), dat. ĕsouennîten ‖ fait de faire dire.

__ămmennĭ ⵣⵎⵎⵏⵏⵉ sm. nv. f. 2bis ; Φ (pl. immennîten ⵉⵎⵎⵏⵏⵉⵜⵏ), dax ĕmmennî = =ten ‖ fait de se dire l'un à l'autre.

__ătouennĭ ⵣⵜⵓⵏⵏⵉ sm. nv. f. 3 ; Φ (pl. itouennîten ⵉⵜⵓⵏⵏⵉⵜⵏ), dax ĕtouennîten ‖ fait d'être dit ‖ très peu us.

__émenni ⵉⵎⵏⵉ sm. n. d'é. prim ; Φ (pl. imenân ⵉⵎⵏⴰⵏ ; fs. témennit ⵜⵎⵏⵏⵉⵜ ; fp. timennâlîn ⵜⵉⵎⵏⵏⴰⵍⵉⵏ), dax ămenni (ĕmenni), dax menuân, dax tămennit (tĕmennit), dax tmennâlîn ‖ diseur (h. qui dit) ‖ ce que dit un émenni se met au gén. ‖ ex. BisKa émenni n tîdet ⁄ B. [est] un diseur de vérité' ~~ma-tennă ⵎⴰ ⵜⵏⵏⴰ (m. à m. "qu'a-t-elle dit ? (que dit [la pièce de vers] ?)~~ (B. est un h. qui dit la vérité') = Kenân ed Bîbi imennân en bahou ⁄ K. et B. [sont] des diseurs de mensonge (K. et B. sont des menteurs) = Dâssin témennit en salân ⁄ D. [est] une diseuse de nouvelles = KoûKa d HeKKou timennâlîn en tneḳḳâs ⁄ K. et H. [sont] des diseuses d'historiettes (K. et H. savent beaucoup de contes et d'historiettes et les racontent volontiers) ; ou : K. et H. [sont] des diseuses de paroles vaines sur le compte du prochain (K. et H. sont des faiseuses de papotages sur le compte du prochain).

__ma-tennă ⵎⴰ ⵜⵏⵏⴰ (m. à m. "qu'a-t-elle dit ? (que dit [la pièce de vers] ?)") sf. (s. sans pl.) ‖ nom d'un jeu d'esprit ‖ le jeu de ma-tennă est un assaut de récitation de pièces de vers entre 2 pers. L'assaut ne se fait qu'entre 2, si nombreux que soient les assistants. Chacun récite alter=nativement une pièce de vers toute entière, d'un auteur quelconque, jusqu'à ce que l'un des 2 reste court, n'en sachant plus par coeur ou étant incapable d'achever celle qu'il est en train de réciter ; si l'adversaire en sait encore, celui qui est resté court est vaincu ; souvent il n'y a ni vainqueur ni vaincu, les adversaires sachant tous 2 un très grand nombre de pièces de vers. C'est surtout dans les ăhâl qu'on joue au jeu de ma-tennă ‖ dans l'expr. ma-tennă, le subs. sous-entendu qui est suj. de tennă est tesâouit "pièce de vers".

≠ eñ ≠ vn. prim ; conj. 11 "els" ; (iñă, iñâ, ed ieñ, our iñé) ‖ être mûr (le suj. étant le fruit d'un végétal quelconque) ; être cuit (le suj. étant un aliment quelconque) ‖ p. ext. "être bouilli (le suj. étant une substance quelconque capable d'être bouillie) ; se bouillir (d. les ci. d.)" ‖ fig. "être cuit (avoir chaud à l'excès (par suite de soleil, d'été, de travail, de vêtements chauds, de local chaud, etc.) (le suj. étant une p.) ; être ennuyé à l'excès (être excédé) (par un travail, un voyage, une occupation, le bavardage excessif de qlq'un, un bruit continuel, des visiteurs trop fréquents, des hôtes trop fréquents ou trop nom=breux à recevoir, etc.) ; être usé (le suj. étant la peau d'une partie quelconque du corps d'une p. ou d'un an., un tissu, une peau, une natte, etc.)" ‖ tadezza ta n ăref iñen "rire celui de tête ayant été cuite (rire de tête cuite)" : expr. proverbiale signifiant "rire jaune (rire consistant à rire extérieurement d'une ch. dont on est mortifié intérieurement)". Quand on cuit une tête d'an., sa bouche s'entr'ouvre et ses dents paraissent

com. celle de qlq'un qui rit ‖ d. le s. "être mûr", diffère d'egex "avoir ses premiers fruits mûrs (le suj. étant un champ, un arbre, un végétal qlconque dont les 1ers fruits sont mûrs, mais dont les autres ne le sont pas encore)" ‖ d. le s. "être bouilli ; se bouillir", est syn. de Kedeou et beaucoup plus us. que lui ‖ d. le s. "être bouilli ; se bouillir", diffère d'ăous "bouillir (être en ébullition)"

— señ ≠⊙ va. f. 1 ; conj. 157 "sels" ; Ω (issĕñă, iessêña, éd iseñ, our isseña) ‖ mûrir (act) ; cuire (act) ‖ a r. le s. c. à c. du prim.

— nâñn ≠1 vn. f. 5 (ivc.) ; conj. 217 "lâss" ; (inâñn, our ineñn) ‖ être hab. mûr ; être hab. cuit ‖ a r. le s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "mûrir (n) (être en train de devenir mûr) ; cuire (n) (être en train de devenir cuit)".

— sâña ≠⊙ va. f. 1.10 ; conj. 238 "tarezjza" ; Ω (isâña, our iseñi) ‖ mûrir hab. (act) ; cuire hab. (act.) ‖ a r. le s. c. à c. de la f. 1.

— téneñné ≠1+ sf. nv. prim ; Φ (pl. tineñnioun 1:≠1+), dax tăneñné (tĕneñné), dax tneñnioun ‖ fait d'être mûr ; fait d'être cuit ‖ a r. le s. c. à c. du prim.

— ăseñi ≠⊙ sm. nv. f. 1 ; Φ (pl. iseñîten 1+≠⊙), dax señîten ‖ fait de mûrir (act) ; fait de cuire (act) ‖ a r. le s. c. à c. de la f. 1.

— tiñet +≠+ sf. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. tiñetin 1+≠+), dax tiñetîn ‖ morceaux d'écorce d'arbre servant de tan (morceaux d'écorce d'arbre propres à être employés com. tan) ‖ se dit de tous les morceaux d'écorce d'arbre propres à servir de tan, à qlq. espèce d'arbres qu'ils appartiennent ‖ diffère de tâfelt "tan (matière qlconque propre à tanner les cuirs et les peaux)". Toute tiñet est de la tâfelt, mais non réc. ‖ diffère d'ăoufer "morceaux d'écorce de tăhôuneK servant de tan (morceaux d'écorce de l'arbre appelé tăhôuneK propres à être employés com. tan)". Tout ăoufer est de la tiñet, mais non réc.

! ăanna :1 sf. (s. s. pl.) ‖ maman (ma mère ; mère) ‖ fam. ‖ avec pr. af. ou complément, sign. "mère" ; sans pr. af. ni complément, sign. "ma mère" ‖ ne s'empl. que pour désigner la mère par qui on a été engendré, non pour désigner les autres pers. auxquelles les Kel-Ăh. donnent le nom de "mère" ; v. ! ma "mère".

— inna :1 sf. (s. s. pl.) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— nanna :,1 sf. (s. s. pl.) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— mâma :!! (dial. Berb. séd. R. et G) sf. (s. s. pl.) ‖ m. s. q. le pr. ‖ non us. dans l'Ăh.

! ânoe :1 sm. (pl. ôuiân :,1) ‖ puits (trou creusé dans le sol pour en tirer de l'eau, ayant plus de 2 mètres de profondeur) ‖ se dit de tout puits de plus de 2 m de profondeur, coffré ou non, ayant de l'eau ou à sec. Les jours des éfeli "canal souterrain de captage et d'adduction d'eau" sont des ânoe ‖ ânou n tekêrKint "puits de poulie" signifie "puits à poulie (non destiné à l'arrosage des jardins)" ‖ p. ext. "trou (qlconque, dans

le sol, de n'importe quelles largeur, profondeur, forme, origine)". Se dit de tous les trous dans le sol, depuis les trous de fourmis et de souris jusqu'aux plus larges et aux plus profonds. v. III ⁞ tăhabbat ‖ diffère de tânout "puits [à poulie] pour l'arrosage [d'un jardin]" et de tânout en tekêrkirt, qui est syn. de tânout ‖ diffère de tăgnout "puits peu profond (d'1 m à 2 m de profondeur)" ‖ diffère de tĕgainout "trou cylindrique étroit et peu profond (en forme de petit puits)" ‖ diffère d'ăbankôr "trou à eau très peu profond (où il suffit de creuser le sol à moins d'un mètre de profondeur pour trouver de l'eau)" ‖ diffère d'ătafăla "trou à eau à large bouche et où l'eau est presque à fleur de sol (où il suffit de creuser le sol à moins de 0 m, 50 c de profondeur pour trouver de l'eau)" ‖ ânou n tekêrkirt diffère de tânout en tekêrkirt qui est syn. de tânout ‖ diffère de téxiht "trou (dans la terre, à peu près cylindrique, de diamètre égal ou inférieur à 0 m, 30 c, creusé de main d'hom.)" ‖ diffère de texâxit "trou de rocher; fente de rocher".

—tânout +1+ sf. (pl. tounîn ,1+) ‖ puits [à poulie] pour l'arrosage [d'un jardin] ‖ tout puits ânou, de qlq. profondeur qu'il soit, prend le nom de tânout du jour qu'on le surmonte d'une poulie et de l'échafaudage nécessaire pour puiser de l'eau et qu'on le destine à l'arrosage d'un jardin; le jour qu'on enlève la poulie et l'échafaudage, il redevient ânou; si, laissant la poulie et l'échafaudage, on change la destination du puits, ne le faisant plus servir à l'arrosage d'un jardin, mais ne s'en servant que pour d'autres usages, il perd le nom de tânout et devient ânou n tekêrkirt "puits à poulie (non destiné à l'arrosage des jardins)" ‖ tânout en tekêrkirt "puits [à poulie] pour l'arrosage [d'un jardin] de poulie" est syn. de tânout et signifie "puits à poulie pour l'arrosage [d'un jardin]" ‖ v. ânou.

—tăgnout +1'1'+ sf. Φ (pl. tignoûtîn 1+1'1'+), dar. tĕgnout (tăgnout), dar. tĕgnoûtîn ‖ puits peu profond (d'un mètre à 2 mètres de profondeur) ‖ se dit de tout puits d'un à 2 m de profondeur, cuvelé ou non, ayant de l'eau ou à sec ‖ v. ânou.

—tĕgainout +13'1'+ sf. Φ (pl. tigouina ·13'1'+, tigainoûtîn 1+13'1'+), dar. tigouina, dar. tĕgainoûtîn ‖ trou cylindrique étroit et peu profond (en forme de petit puits) ‖ la tĕgainout n'est pas un trou à eau; c'est un trou cylindrique en forme de petit puits fait pour un motif quelconque et ayant com. dimensions maxima 0 m, 50 c de diamètre et 1 m de profondeur, & com. dimensions minima 0 m, 05 c de diamètre et 0 m, 10 c de profondeur.

1 in 1 (hin 1⁞) pr. af. dép. des n.; 1ère p.s. ‖ de moi ‖ v. 3 i (é).

—ennou 1 pr. af. dép. des n.; 1ère p.s. (forme spéciale) ‖ de moi ‖ v. 3 i (é).

—în 1 pr. af. rég. dir. des v.; 3e p. mp. (forme irrégulière) ‖ eux ‖ v. 3 i (é).

1 n 1 (en 1) pi. prép. ‖ de ‖ n est la préposition du génitif ‖ ex. tăKoûba n BisKa ⁄ l'épée de B. = tittaouîn en Dâssin ⁄ les yeux de D. = êxef n ôudad ⁄ la tête du mouflon = ekfix âs axil n aoua gĕouex dar. êred ⁄ je lui ai donné la moitié de ce que j'ai trouvé de dans le blé

(je lui ai donné la moitié de ce que j'ai reçu de blé) = Kenân émeǧǧi n a ichchâḍen ⁄ K. [est] un faiseur de ce qui était mauvais (K. est un h. qui fait le mal) ‖ n suivant un substantif, le pr. rel. oua "celui", ou un nom de nombre cardinal, a qlq. le s. de "qui est ; qui sont". Le subs. qui précède n peut le précéder immédiatement, ou arrive entre lui et n un pron. démonstratif ou un nom de nombre cardinal. (Ex. âles ien n ămenoûkal ious-ed ⁄ un h. de chef suprême est arrivé ici (un h. qui est un chef suprême est arrivé ici) = tămeṭ tâ-reẋ en tănebbiddelt, eksâneẋ-ket ⁄ cette f. de bonne à rien, je la hais (cette f. qui est une bonne à rien, je ne l'aime pas) = ma iemoûs âles ouâ-reẋ n ănesbaṛoṛ? ⁄ qu'est cet hom. de riche ? (qui est cet h. qui est un riche ? quel est cet h. riche ?) = ouseǧned-d ḍiḍin Kerâḍet en tleḳḳéouîn ⁄ sont arrivées ici 3 fem. de pauvres (sont arrivés ici 3 f. qui sont des pauvres ; 3 f. pauvres sont arrivées ici) = nèiẋ senâtet en tnebbouiia ⁄ j'ai vu 2 de f. qui ne sont aimées de personne (j'ai vu 2 f. qui sont des f. qui ne sont aimées de personne ; j'ai vu 2 f. qui déplaisent à tout le monde) = ouseǧned-d Kerâḍet en tmejjâl ⁄ sont arrivées ici 3 de jolies f. (sont arrivés ici 3 f. qui sont de jolies f. ; 3 jolies f. sont arrivées ici) = oua n ăbâbah in ious-ed ⁄ celui de mon cousin germain est arrivé ici (celui qui est mon cousin germain est arrivé ici ; mon cousin germain est arrivé ici) = oui n Âraben eglen ⁄ ceux d'Arabes sont partis (ceux qui sont des Arabes sont partis ; les Arabes sont partis) = nèiẋ Mîmi ta n ĂdekKenou ⁄ j'ai vu M. celle d'Ă. (j'ai vu M. celle qui est Ă. ; j'ai vu M. surnommée Ă.) = Oûksem oua n Ăragous iǧ éhen ⁄ Oû. celui d'Ă. a fait tente (Oû. celui qui est Ă. s'est marié ; Oû. surnommé Ă. s'est marié) = Kenân n ălhin ! K. de mauvais esprit ! (K. qui est un diable ! diable de K. !) = iǧ âḍou n ălhin ⁄ il a fait un vent de mauvais esprit (il a fait un vent qui est un diable ; il a fait un vent très violent) = Mîmi n tămenhouk animiw ou tt-tousé ⁄ M. de folle pas encore n'est arrivée ici (M. qui est une folle n'est pas encore arrivée ici ; cette folle de M. n'est pas encore arrivée ici) = Koûka teǧâ tihôusai en tmenhâǧ, en tmenhâǧ ⁄ K. fait une beauté de folle, de folle (K. a une beauté qui est une folle, qui est une folle ; K. est d'une beauté folle ; K. est d'une beauté merveilleuse)) ‖ v. à : oua les s. d'oua-n et d'a-n.

1 în 1 (hîn 1ii) pi. ‖ là ; là-bas ‖ particule ajoutant au mot qu'elle accompagne l'idée d'éloignement, d'abstraction, de sortie, de dépossession ‖ în a qlq. ch. du s. de la prép. latine "e, ex" ; il exprime proprement l'éloignement, et p. ext. l'abstraction, la sortie, la dépossession. Il est opposé à ed (d, id, hid) qui exprime le rapprochement, la venue, l'entrée, l'adjonction, l'acquisition, avec qlq. ch. du sens de la prép. latine "ad" ‖ în ne s'emploie pas seul et il ne se joint pas à tous les mots. D'une part, il s'emploie joint aux verbes, aux pron. aff. réq. dir. ou ind. des verbes, et aux substantifs ; il ne se joint pas à d'autres mots. D'autre part, il entre dans la composition de certains pronoms et de certains

particules ~~pas aux autres. Il peut se joindre à beaucoup de verbes~~ ‖ ên (hên) peut se joindre à tous les subs.; joint à eux, il est une expr. démonstrative exprimant l'éloignement absolu dans l'espace ou le temps. Il ne peut avoir la forme ên qu'après les noms terminés par une consonne; il peut avoir la forme hên après tous les noms; après les subs, hên est beaucoup plus us. et plus élégant qu'ên, qui s'emploie rarement joint aux noms. (Ex. âles-hên ⁄ cet h. là-bas (cet h. qui est là-bas) = amis ennek hên ⁄ ton chameau là-bas (ton chameau qui est là-bas) = tămeṭ-hên ennek ⁄ ta f. là-bas (ta f. qui est là-bas) = achek-hên mekḳĕren ⁄ cet arbre là-bas ayant été grand (ce grand arbre qui est là-bas) = adrar mekḳĕren hên ⁄ cette montagne ayant été grande là-bas (cette grande montagne qui est là-bas)) ‖ ên entre dans la composition des pronoms ou-ên, aou-ên, ou-ên-dex, aou-ên-dex, qui expriment l'éloignement absolu dans l'espace et le temps; v. ces pronoms à : oua ‖ ên entre dans la composition de certaines particules; v. ces particules ci-dessous ‖ ên peut se joindre à tous les verbes dont le sens est susceptible de recevoir l'adjonction d'une idée d'éloignement, d'abstraction, de sortie, de dépossession. Quand il est joint à un pronom affixe rég. dir. ou ind. d'un verbe, c'est le sens du verbe et non celui du pronom qu'il modifie. Joint à un verbe, il se place, selon les cas, immédiatement après lui, immédiatement avant lui, ou avant lui et séparé de lui par la particule ṭ du futur. Joint à un pr. af., il se place toujours immédiatement après lui. Joint à un verbe ou à un pr. af. rég. dir. ou ind. de celui-ci, il peut qlqf. se traduire par "là ; là-bas", mais non toujours ; qlqf. il peut se traduire par un membre de phrase; qlqf. il modifie le sens du verbe sans pouvoir se traduire séparément : il ajoute au verbe ~~qu'il accompagne~~ l'idée d'éloignement, d'abstraction, de sortie, ou de dépossession ‖ voir l'emploi d'ên avec les verbes à V ed (ə, iə, hiə) ‖ illâ-hên, illi-hên : v. ‖ ell ‖ ahel-ên sel toufat, ahen-ə-ên sel enḍ ahel : v. ‖ ahel.

__hên-dex : V ; pi. adv. ‖ là ; là-bas ‖ exprime l'éloignement absolu ‖ est composé d'ên (hên) "là ; là-bas", et de dex syllabe sans signification précise exprimant la proximité ou l'éloignement modérés ‖ hên-dex ne s'emploie pas seul. Il s'emploie exclusivement joint aux substantifs. Il ne se joint ni aux pronoms, ni aux particules, ni aux verbes. Il n'entre pas dans la composition de pronoms, ni de particules ‖ hên-dex peut se joindre à tous les subs.; joint à eux, il est une expr. démonstrative exprimant l'éloignement absolu dans l'espace ou le temps. Il est syn. d'ên (hên) joint aux subs. ~~exactement com. lui.~~ et s'emploie exactement com. lui; mais il est moins us. que lui. v. ci-dessus ên (hên).

__ə-ên ‖ v. V ə (ed).

__ə-ên-dex ‖ v. V ə (ed).

__əĭ-n-ə-ên ‖ v. V əĭ.

__əĭ-n-ə-ên-dex ‖ v. V əĭ.

__əĭ-hên ‖ v. V əĭ.

__əĭ-hên-dex ‖ v. V əĭ.

__s-ên ‖ v. ⊙ s (es).

__s-ên-dex ‖ v. ⊙ s (es).

__ sĕ-n-ə-îm ‖ v. ⊙ s (es).
__ sĕ-n-ə-îm-dex ‖ v. ⊙ s (es).
__ sĕ-hîm ‖ v. ⊙ s (es).
__ sĕ-hîm-dex ‖ v. ⊙ s (es).
∓ ăña ‖ v. : iouï.
__ añet (Ta.3) ‖ v. : iouï.
I îni ‖ v. 31 eni.
I ena ‖ v. 81 enag.

III enbou :Ⅱ vn. prim; conj. 14 "endou"; (inbă, inbâ, ĕd inbou, our inbé) ‖ être moisi; se moisir ‖ peut avoir pour suj. toute substance capable de se moisir, des fruits, des légumes, du fromage, du pain, du lait, etc.

__ senbou :Ⅱ⊙ va. f.1; conj. 169 "sendou"; ω (issĕnba, iessîmba, ĕd isenbou, our issenba) ‖ moisir (act); faire se moisir.
__ noûbbou :III vn. f.5; conj. 223 "nôuddou"; (inoûbbou, our inoubbou) ‖ être hab. moisi; se moisir hab.
__ sînbou :Ⅱ⊙ va. f.1.12; conj. 244 "timendou"; (isînbou, our isenbou) ‖ moisir hab. (act); faire hab. se moisir.
__ tănebbaout +:III+ sf. nv. prim; φ (pl. tinebbaoûn 1:III+), dax tnebbaoûn ‖ fait d'être moisi; fait de se moisir.
__ ăsenbou :Ⅱ⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isenbôuten 1+Ⅱ⊙), dax senbôuten ‖ fait de moisir (act); fait de faire se moisir.

III noubet (Ta.2)+III vn. prim; conj. 97 "doubet (Ta.2)"; (iennŏubet, iennôubet, ĕd innoubet, our iennoubet) ‖ être coquin (être mauvais, méchant, sans honneur ni probité) ‖ se dit pr. des p. et p. ext. des an. ‖ s'empl. hab. sérieusement et qlqf. en plaisantant ‖ syn. de moulleṛet (Ta.2) et moins us. que lui.
__ ennôubou :III sm. nv. prim; (pl. ennôubôuten 1+III) ‖ fait d'être coquin.
__ ănibo :III (Ăd, Ăir, dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ.) sm. n. d'é. prim; φ (pl. iniba ·III; fs. tănibot +III+; fp. tiniba ·III+), dax niba, dax tniba ‖ coquin (d. les s. ci. d.) ‖ dans l'Ăd, l'Ăir, dans le dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ, signifie aussi "bâtard (enfant naturel)"; n'a pas ce s. dans l'Ăh.
__ ănoûbi 3III sm. n. d'é. prim; φ (pl. inoûba ·III; fs. tănoûbit +III+; fp. tinoûba ·III+), dax noûba, dax tnoûba ‖ masc. petit garçon; jeune garçon; adolescent. __ fém. petite fille; jeune fille; adolescente ‖ p. ext. le pl. inoûba signifie qlqf. "enfants (des 2 sexes)" ‖ dans l'Ăd. et l'Ăir, signifie aussi "bâtard (enfant naturel)"; n'a pas ce s. dans l'Ăh.

III ănâba ·III (Ăir) sm. ‖ grand bouc (bouc de très grande taille) ‖ non us. dans l'Ăh.

III ennebi 3III ✳ sm. (pl. ennebîten 1+III; fs. tennebit +III+; fp. tennebîtin 1+III+) ‖ prophète.

ⅢⅠ ennôûbet +ⅢⅠ ✳ sf. (pl. ennôûbelîn 1+ⅢⅠ) ‖ tour (rang successif ; ordre alternatif ; moment auquel une ch. se fait après une autre ; ordre dans lequel de ch. se font l'une après l'autre) ‖ syn. de témelilt ‖ v. ‖ ‖ ilal, témelilt.

ⅢⅢⅠ tăsenbâbout ‖ v. ⅢⅢ tăsenbâbout.

OVⅢⅠ inebedrioven ‖ v. OVⅢ inebedrioven.

ƷⅢⅠ enbi ƷⅢ va. prim ; conj. 32 "eġmi" ; (inbĕi, inbâi, éd inbi, our inbéi) ‖ monter [une fem.] (le suj. étant un hom.) (accomplir l'acte sexuel sur [une fem.] (le suj. étant un hom.)) ‖ verbe non grossier ni trivial mais très libre, qui ne se prononce jamais devant de p. qui on respecte et ne s'emploie que quand on parle avec une extrême liberté de langage. D. ces, enbi est syn. d'ayex ; mais ayex, tout en étant aussi cru qu'enbi, est moins libre que lui : ayex est le mot propre et cru, enbi le mot très libre et très léger, qui expriment la même ch. ‖ employé au pr., ne peut avoir pour suj. qu'un h. et pour rég. dir. qu'une f. P. ext., s'empl. qlql., mais rarement, ayant pour suj. un an. mâle, et pour rég. dir. un an. femelle ‖ dans l'Ăir, enbi signifie "goûter [un aliment ou un breuvage] (manger (ou boire) un peu d' [une ch.] pour en connaître la saveur ; discerner par le goût la saveur d' [une ch.]) (act.)" et p. ext. "manger (ou boire) une petite quantité d' [une ch.] (pour un motif quelconque) (act)". Dans ces s., il est syn. de Kerebbet (Ta. 2) (Ăd, Ăir, et qlql. mais rarement Ăh), et d'arem (Ăh). Il n'a pas ces s. dans l'Ăh.

— senbi ƷⅢ⊙ va. f. 1, conj. 153 "seġmi" ; (issĕnbei, iessînbei, éd isenbi, our issenbei) ‖ faire monter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ s'empl. sour. ayant pour suj. une f. et pour rég. dir. un h., un second rég. dir. signifiant "soi-même" étant sous-entendu, d. le s. de "faire [un h.] monter [soi-même] (se faire monter par [un h.] ; se laisser monter par [un h.])". (Ex. Mîmi tessĕnbei Kenân ⁒ M. a fait K. monter [elle-même] (M. s'est fait monter par K. ; M. s'est laissé monter par K.)).

— tovenbei ƷⅢ:+ vn. f. 3 ; conj. 190 "toveksen" ; (ittovenbei, ietitovenbei, éd iettovenbei, our ittovenbei) ‖ être monté.

— tenbei ƷⅢ+ vn. f. 3bis ; conj. 99 "bexeġ" ; (ittĕnbei, ietlînbei, éd iettenbei, our ittenbei) ‖ m. s. q. le pr.

— nenbei ƷⅢⅠ vn. f. 4 ; conj. 99 "bexeġ" ; (innĕnbei, iennînbei, éd iennenbei, our innenbei) ‖ accomplir l'acte sexuel l'un sur l'autre (le suj. étant un h, une f, ou un h. et une f.).

— nâbbei ƷⅢⅠ va. f. 5 ; conj. 222 "ġâmmei" ; (inâbbei, our inebbi) ‖ monter hab.

— sânbâi ƷⅢ⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (isânbâi, our isenbi) ‖ faire hab. monter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— titovenbi ƷⅢ:++ vn. f. 3. 12 ; conj. 245 "tehedi" ; (itĭtovenbi, our itetovenbi) ‖ être hab. monté.

— tâtenbâi ƷⅢ++ vn. f. 3bis. 7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (itâtenbâi, our

itetenbi) ‖ m.s.q. le pr.

— tînbâi 3Ⅲ+ vn. f. 3^{bis}.13 ; conj. 248 "tîgmâi" ; (itînbâi, our itenbi) ‖ m.s.q. le pr.

— tânenbâi 3Ⅲ1+ vn. f. 4.7 ; conj. 231.a "tâdenkâi" ; (itânenbâi, our itenenbi) ‖ accomplir hab. l'acte sexuel l'un sur l'autre.

— ănabai 3Ⅲ1 sm. nv. prim ; Φ (pl. inebaien 13Ⅲ1), dax. nebaien ‖ fait de monter ‖ signifie aussi "acte sexuel (accompli par un h.)".

— ăsenbi 3Ⅲ⊙ sm. nv. f.1 ; Φ (pl. isenbien 13Ⅲ⊙), dax. senbien ‖ fait de faire monter ‖ a r. les s. c. à c. de la f.1. ‖ d. le s. de "fait de faire [un h.] monter [soi-même]", signifie aussi "acte sexuel (accompli par une f.)".

— ătouenbi 3Ⅲ:+ sm. nv. f.3 ; Φ (pl. itouenbien 13Ⅲ:+), dax. ětouenbien ‖ fait d'être monté ‖ signifie aussi "acte sexuel (accompli par une f.)".

— ătenbi 3Ⅲ+ sm. nv. f. 3^{bis} ; Φ (pl. itenbien 13Ⅲ+), dax. tenbien ‖ m.s.q. le pr.

— ănenbi 3Ⅲ1 sm. nv. f.4 ; Φ (pl. inenbien 13Ⅲ1), dax. nenbien ‖ fait d'ac-=complir l'acte sexuel l'un sur l'autre ‖ signifie aussi "acte sexuel accom-=pli ensemble".

— tinbé 3Ⅲ+ sf. (pl. tinbioûn 1:Ⅲ+), dax. tinbioûn ‖ goût (saveur) [d'une ch. qlconque, liquide ou solide, qui impressionne le sens du goût d'une manière agréable, désagréable ou indifférente].

— tinḍé 3∃+ sf. (pl. tinḍioûn 1:∃+), dax. tinḍioûn ‖ m.s.q. le pr. ‖ expr. incorrecte.

— enboia 3Ⅲ pi. exclam. ‖ particule exclamative sans sens précis ‖ exprime la surprise, l'irritation, une émotion qlconque. Peut s'employer dans une émotion violente, faible, ou sans aucune émotion, pour un motif grave, futile, ou sans motif. S'emploie à peu près dans les mêmes cas qu'on emploie, en franç, l'exclam. "diable !" ‖ bien que dérivant de la racine enbi, enboia n'est hab. pas regardé com. un mot indécent.

‖Ⅲ1 enbel ‖ v. ‖∃1 ămaḍâl.

∴‖Ⅲ1 Tănbelâkou ∴‖Ⅲ+ xx sf. (s.s.pl.) ‖ np. de fem. ‖ nom légendaire ‖ une f. nommée Tănbelâkou, pressée de donner des nouvelles de guerriers partis en expédition lointaine, au moyen de la divination des igehân "points faits avec le doigt dans le sable", répondit, la divination faite : "s'ils ne meurent pas, ils reviendront". Les mots "réponse de Tănbelâkou" sont devenus proverbiaux et signifient des "vérités de la Palice".

O Ⅲ1 enber O Ⅲ va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (inbĕr, inbâr, ĕd inber, our inbir) ‖ arriver de nuit à (ou chez) (arriver entre l'ăzoûzeg "heure de la nuit close" et le moment auquel la 1ère lueur blanche du matin paraît au ciel à (ou chez)) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, une ch, un lieu ‖ se dit de toute p. ou an. qui arrivent à un lieu ou auprès d'une p, d'un an, ou d'une ch, entre l'ăzoûzeg et le moment auquel la 1ère lueur blanche du matin paraît au ciel, qlq. soient la cause

de leur venue et le moment du jour ou de la nuit auquel ils se sont mis en route ‖ p. ext. "être au pâturage la nuit (paître de nuit ; être au pâturage pendant la totalité (ou une partie) du temps compris entre l'ăzôuzeg et le moment auquel la 1ère lueur blanche du matin paraît au ciel) (le suj. étant un an. sauvage ou domestique) (n)". Le lieu ou les végétaux dans lesquels les an. sont au pâturage la nuit se mettent à l'abl. et sont accompagnés d'une préposition ‖ v. : V adoz.

__senber O𝍐⊙ va. f.1 ; conj. 150 "sekren" ; (issĕnber, iersînber, ed isenber, our issenber) ‖ faire arriver de nuit à (ou chez) ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le, s.c. à c. du prim. ‖ fig. "faire faire conversation galante de nuit à [une f.] (se livrer à une conversation galante, pendant la totalité (ou une partie) du temps compris entre l'ăzôuzeg et le moment auquel la 1ère lueur blanche du matin paraît au ciel, avec [une f.] (avec ou sans témoins, avec ou sans asri "liberté de moeurs")) (le suj. étant un hom.) (se c. av. 1 acc.)", ne peut avoir pour suj. que des h. et pour rég. dir. que des f. ; si le suj. est un seul h., le rég. dir. ne peut être qu'une seule f. ; si le suj. est plusieurs h., le rég. dir. peut être une, 2, ou plusieurs f. en nombre égal ou inférieur aux h. Ainsi employé, senber a le même s. que souĕt ăhâl i "faire faire conversation galante à", en y ajoutant la circonstance de nuit, et avec cette particularité que le suj. ne peut être qu'un h. v. ⁞ ehel "attarder", ăhâl.

__nâbber O𝍐1 va. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâbber, our inebber) ‖ arriver hab. de nuit à (ou chez) ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

__sânbâr O𝍐⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânbâr, our isenbir) ‖ faire hab. arriver de nuit à (ou chez) ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le, s.c. à c. de la f.1.

__ănabar O𝍐1 sm. nv. prim ; cp (pl. inebâren 10𝍐1), dar. nebâren ‖ fait d'arriver de nuit à (ou chez) ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

__tanbert +0𝍐+ sf. nv. prim ; cp (pl. tinebbâr 0𝍐1+), dar. tĕnbert (tănbert), dar. tnebbâr ‖ m. s. q. le pr.

__ăsenber O𝍐⊙ sm. nv. f.1 ; cp (pl. isenbîren 10𝍐⊙), dar. senbîren ‖ fait de faire arriver de nuit à (ou chez) ‖ a t. le, s.c. à c. de la f.1.

⁞0𝍐1 enbarek ‖ v. ⁞0𝍐 bowrek.

⊙𝍐1 enbes ⊙𝍐 va. prim ; conj. 26 "ekren" ; (inbĕs, inbâs, ed inbes, our inbis) ‖ lancer [une matière en poudre] (sur une p, un an, une ch.) ; lancer sur [une p, un an, une ch.] (avec une matière en poudre) ; saupoudrer [une p, un an, une ch.] (avec une matière en poudre lancée) ‖ a aussi le s. pas. "être lancé ; être l'objet d'un lancement sur soi ; être saupoudré" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, une ch. Dans le 1er s, ce sur quoi le suj. lance une matière en poudre est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "sur" ou dar "dans". Dans les 2e et 3e s, la matière en poudre avec laquelle le suj. lance sur le rég. dir. ou saupoudre le rég. dir. est à l'abl. et accompagnée

de la prép. s (es) "au moyen de" ‖ Dans le 2 premiers sens, enbes signifie que le suj. lance une matière en poudre, sans exprimer s'il atteint ou non ce sur quoi il la lance. Dans le 3e sens, enbes exprime que le suj. atteint et couvre plus ou moins avec la matière en poudre ce sur quoi il la dirige ‖ s'emploie en parlant de n'importe quelle matière en poudre, terre, sable, cendre, farine, médicament en poudre, aliment en poudre, etc, qu'on lance pour n'importe quelle cause sur n'importe quoi ; se dit, p.ex, de terre qu'on lance dans la direction de qlq'un par insulte ou par plaisanterie, de farine qu'on lance sur qlq'un par jeu, de sable que lance un chien sur une p., un an, ou une ch. en grattant la terre, d'un médicament en poudre dont on saupoudre une plaie, etc. ‖ v. : ∃1 endor ; o: ăour, ouerouer.

— senbes ⊙Ш⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seKsen" ; (issĕnbes, iessînbes, éd isenbes, our issenbes) ‖ faire lancer ; faire lancer sur ; faire saupoudrer ‖ se c. av. 2 acc.

— nenbes ⊙Ш1 va. f.4 ; conj. 99 "bereg" ; (innĕnbes, iennînbes, éd iennenbes, our innenbes) ‖ se lancer réc. l'un sur l'autre [une matière en poudre].

— nâbbes ⊙Ш1 va. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâbbes, our inebbes) ‖ lancer hab ; lancer hab. sur ; saupoudrer hab. ‖ a aussi le s. pas.

— sânbâs ⊙Ш⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânbâs, our isenbis) ‖ ~~fait de faire lancer ; fait de faire lancer sur ;~~ faire hab. lancer ; faire hab. lancer sur ; faire hab. saupoudrer ‖ se c. av. 2 acc.

— tânenbâs ⊙Ш1+ va. f. 4.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itânenbâs, our itenen=bis) ‖ se lancer hab. réc. l'un sur l'autre [une matière en poudre].

— ănabas ⊙Ш1 sm. nv. prim ; Ф (pl. inebâsen 1⊙Ш1), dar. nebâsen ‖ fait de lancer ; fait de lancer sur ; fait de saupoudrer ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être lancé ; fait d'être l'objet d'un lancement sur soi ; fait d'être saupoudré".

— ăsenbes ⊙Ш⊙ sm. nv. f.1 ; Ф (pl. isenbîsen 1⊙Ш⊙), dar. senbîsen ‖ fait de faire lancer ; fait de faire lancer sur ; fait de faire saupoudrer.

— ănenbes ⊙Ш1 sm. nv. f. 4 ; Ф (pl. inenbîsen 1⊙Ш1), dar. nenbîsen ‖ fait de se lancer réc. l'un sur l'autre [une matière en poudre].

Ψ Ш1 enbez ΨШ va. prim ; conj. 26 "eKsen" ; (inbĕz, inbâz, éd inbez, our inbiz) ‖ 1. être lâché librement dans [un lieu, un champ, un lieu habité, etc.] (le suj. étant des p. ou des an.) ; 2. être lâché librement contre [une p, un an, une ch.] (le suj. étant des p, des an, des projectiles, etc.) ; 3. se lâcher librement dans (d. le s. ci. d.) ; 4. se lâcher librement contre (d. le s. ci. d.) ‖ D. le s. 1., se dit, p.ex, de gens qui sont lâchés librement dans un champ dont la récolte est faite, avec permission d'y glaner tant qu'ils voudront ; d'an. qui sont lâchés librement dans un champ dont la récolte est faite, avec faculté d'y paître tant qu'ils voudront ; de gens & de troupeaux qui sont lâchés librement dans des terrains dont l'accès leur avait été précédemment interdit, avec autorisation de s'y installer, d'y camper, d'y paître, &c. D. le s. 2., se dit, p.ex, de guerriers qui sont lâchés contre l'ennemi ; de chiens

qui sont lâchés contre un gibier ; de projectiles, de javelots, de flèches, qui sont lancés contre un ennemi. D. le s. 3, se dit de p. ou d'an. qui, d'eux-mêmes, avec ou sans permission, ou malgré une interdiction, font irruption dans un lieu ou au milieu d'une collection de p, d'an, ou de ch : p. ex. de brigands qui font irruption dans des champs, un village, un troupeau, un amas de bagages, pour les piller ; d'une bande d'enfants ou d'un troupeau de chèvres qui, avec ou sans permission, ou malgré interdiction, se lâchent librement dans un champ ; de campements ou de troupeaux qui, avec ou sans autorisation, ou malgré interdiction, se lâchent librement dans certains terrains. D. le s. 4, se dit de p. ou d'an. qui, d'eux-mêmes, avec ou sans permission, ou malgré interdiction, font irruption contre des p, des an, ou des ch. : p. ex. de guerriers qui, avec ou sans autorisation de leurs chefs, ou malgré leur défense, font irruption contre telles ou telles tribus ou contre des p, des an, ou des ch. leur appartenant ; de chiens qui, d'eux-mêmes, avec ou sans le consentement de leurs maîtres, ou malgré ceux-ci, se lancent contre un gibier, contre un troupeau de chèvres, contre des poules ; de chacals qui se lancent contre des chèvres ‖ D. le s. 3. et 4., peut souv. se traduire par "faire irruption dans ; faire irruption contre" ‖ p. ext. "être lâché librement au public (être livré à la libre disposition du public) (le suj. étant une p, un an, une ch.) (n)". Se dit, p. ex, d'une prostituée ; d'un gibier dont la chasse est permise à tout le monde ; d'une vigne ou d'un champ dont la récolte est faite et où il est permis à tout le monde d'entrer et de glaner ; d'un champ récolté où il est permis à tous les an. d'entrer et de paître ; ~~tant qu'il vaudent~~ d'un puits appartenant à un particulier, qui est mis par son propriétaire à la libre disposition du public, chacun pouvant venir y puiser ‖ peu us.

— zenbez 𐤆𐤍𐤁𐤆 va. f. 1 ; conj. 150 "sekken" ; (izzenbez, iezzinbez, éd izenbez, our izzenbez) ‖ 1. lâcher librement dans ; 2. lâcher librement contre ; 3. faire se lâcher librement dans ; 4. faire se lâcher librement contre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le s. c. à c. du prim.

— nenbez 𐤍𐤍𐤁𐤆 vn. f. 4 ; conj. 99 "bereg" ; (innenbez, iennînbez, éd ien-nenbez, our innenbez) ‖ être lâché de part et d'autre l'un contre l'autre ; se lâcher de part et d'autre l'un contre l'autre.

— nâbbez 𐤍𐤀𐤁𐤁𐤆 va. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâbbez, our inebbez) ‖ 1. être hab. lâché librement dans ; 2. être hab. lâché librement contre ; 3. se lâcher hab. librement dans ; 4. se lâcher hab. librement contre ‖ a t. le s. c. à c. du prim.

— zânbâz 𐤆𐤍𐤁𐤆 va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (izânbâz, our izenbiz) ‖ 1. lâcher hab. librement dans ; 2. lâcher hab. librement contre ; 3. faire hab. se lâcher librement dans ; 4. faire hab. se lâcher librement contre ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le s. c. à c. de la f. 1.

— tânenbâz ⵜⵏⵏ+ m. f. 4.7; conj. 230 "târegâh"; (itânenbâz, ouv itenenbiz) ‖ être hab. lâché de part et d'autre l'un contre l'autre; se lâcher hab. de part et d'autre l'un contre l'autre.

— ănabaz ⵜⵓⵏ sm. nv. prim; Φ (pl. inebâzen ⵉⵜⵓⵏ), dar. nebâzen ‖ 1. fait d'être lâché librement dans; 2. fait d'être lâché librement contre; 3. fait de se lâcher librement dans; 4. fait de se lâcher librement contre ‖ a r. b. s. c. à c. du prim.

— ăzenbez ⵜⵏⵣ sm. nv. f. 1; Φ (pl. izenbîzen ⵉⵜⵏⵣ), dar. zenbîzen ‖ 1. fait de lâcher librement dans; 2. fait de lâcher librement contre; 3. fait de faire se lâcher librement dans; 4. fait de faire se lâcher librement contre ‖ a r. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănenbez ⵜⵏⵏ sm. nv. f. 4; Φ (pl. inenbîzen ⵉⵜⵏⵏ), dar. nenbîzen ‖ fait d'être lâché de part et d'autre l'un contre l'autre; fait de se lâcher de part et d'autre l'un contre l'autre.

— tenbaz ⵜⵏ+ sf. (s.s. pl.) ‖ chose livrée à la disposition du public (p. (an, ch.) abandonnée à la libre disposition du public) ‖ ex. Ténellillest tâ-rex, tenbaz a temûs; éré tet irĕn igrâoe tet ⁒ cette f. bonne à rien, ch. livrée à la disposition du public ce qu'elle est; quiconque l'ayant voulue la trouve (cette vaurienne est ch. livrée à la disposition du public; quiconque la désire l'obtient) = ûûdaden emoûsen tenbaz ihadân oû-rex; éré irĕn téneré nesen é ten ienx ⁒ les moufflons sont ch. livrée à la disposition du public ces nuits-ci (ces jours-ci, en ce temps-ci); quiconque ayant voulu leur fait de tuer les tuera (quiconque veut les tuer peut les tuer) = ăfaraq in ifrĕs, egĭk_k tenbaz ⁒ mon jardin a été coupé, je l'ai fait ch. livrée à la disposition du public (mon jardin a été moissonné, je l'ai livré à la disposition du public).

ⵊⵉ nouchchem ‖ v. ⵊⵒ echchem.

ⵙⵉ ennechâret +ⵙⵉ ✳ sf. (pl. ennechâretîn 1+ⵙⵉ) ‖ cible (objet quelconque servant de but pour le tir à la cible).

ⵡ enn ⵢ va. prim; conj. 11 "els"; ω (indă, indâ, ăd ienn, ouv indé) ‖ castrer (par n'importe quelle méthode) ‖ a aussi le s. pas. et pron. "être castré" et "se castrer" ‖ peut avoir pour rég. dir.: un hom., un quadrupède mâle quelconque, ou un oiseau mâle ‖ sign. aussi "combler [un puits]" ‖ d. le s. "castrer", est syn. d'elbé et d'ali employés d. les s. "castrer (par n'importe quelle méthode)"; diffère d'elbé empl. d. les s. "castrer (par extraction)" et d'ali empl. d. les s. "castrer (par coupement)" ‖ d. les s. "combler" diffère d'enbel "combler de terre"; enbel peut avoir pour rég. dir. tout ce qui est capable d'être comblé de terre, puits, fosse, excavation, trou quelconque petit ou grand, enn ne peut avoir pour rég. dir. que des puits creusés pour en tirer de l'eau; enbel s'emploie hab. pour exprimer qu'un puits est simplement comblé de terre sans être éboulé, tandis qu'enn signifie

qu'il est comblé avec ou sans éboulement de ses parois.

__isend V⊙ va. f.1; conj. 157 "sels"; ω (issĕnda, issînda, ĕd isend, our issenda) ‖ faire castrer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a r. les s.c. à c. du prim. au S. act.

__nâdd VI va. f.5; conj. 217 "lâss"; ω (inâdd, our ineddi) ‖ castrer hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a r. les s.c. à c. du prim.

__sânda V⊙ va. f.1.10; conj. 238 "târeżża"; ω (isânda, our isendi) ‖ faire hab. castrer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a r. les s.c. à c. de la f.1.

__ĕneddi 3VI sm. nv. prim; φ (pl. ineddîten 1+VI, ineddân 1VI), dar. ăneddi (ĕneddi), dar. neddîten, dar. neddân ‖ fait de castrer ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être castré" et "fait de se castrer" ‖ a r. les s.c. à c. du prim. ‖ signifie aussi "castration" ‖ le pl. ineddân est peu us.

__ăsendi 3V⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isendîten 1+V⊙), dar. sendîten ‖ fait de faire castrer ‖ a r. les s.c. à c. de la f.1.

VI ténedé 3VI+ sf. φ (pl. tinediouîn 1:VI+), dar. tănedé (tĕnedé), dar. tnediouîn ‖ fièvre ‖ syn. de tazzaḳ et moins us. que lui.

VI enda ‖ v. :V idaou.

VI tindé ‖ v. V edd.

VI a-n-dĭ ‖ v. : oua.

III VI end-ĕba ‖ v. III aba.

VVI ended VV vn. prim; conj. 26 "eksen"; (indĕd, indâd, ĕd inded, our indid) ‖ s'obstiner [dans une ch.] ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Ce dans quoi le suj. s'obstine est à l'abl. et accompagné de dar. "dans" ‖ se dit de qlq'un qui s'obstine dans un travail, une entreprise, une recherche, un amour, une haine, une vertu, un vice, la vérité, le mensonge, une manière de faire, de dire, de penser, etc.

__nâdded VVI vn. f.5; conj. 220 "kâssen"; (inâdded, our ineddid) ‖ s'obstiner hab.

__ănadad VVI sm. nv. prim; φ (pl. inedâden 1VVI), dar. nedâden ‖ fait de s'obstiner.

__sounded VV⊙ vn. f.1; conj. 162 "souksed"; (iessŏunded, iessôunded, ĕd isounded, our iessounded) ‖ être paresseux ‖ se dit pr. des p., et qlqf. p. ext. des an. et de certaines ch. qui ont une sorte de vie, com. le vent, la pluie, &c. ‖ ce pour quoi on est paresseux, ce au sujet de quoi on montre de la paresse, se met au datif ‖ ex. Kenân iessôunded i têkle ahel ouâ-rez % K. est paresseux à la marche aujourd'hui (K. est paresseux par la marche aujourd'hui) ‖ diffère de belekkket (Ta.1) "être fainéant (se refuser à tout travail et ne vouloir que le repos, bien qu'ayant la force de travailler)", qui exprime le dernier degré de la paresse, une paresse plus grande que celle qui est signifiée par sounded. Sounded exprime la paresse en général, sans distinction de degré; il se dit de la

paresse la plus grande et de la moindre, qu'elle soient passagère ou habituelle, qu'elle portent sur une seule ch. ou sur toute.

— sôundôud VV⊙ m. f.1.18 ; conj. 260 "toûksâd" ; (isôundôud, ouv isoundoud) ‖ être hab. paresseux.

— ăsoundad VV⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isoundôuden IVV⊙), dar soundôu= =den ‖ fait d'être paresseux ; paresse.

— soundad VV⊙ sm. nv. f.1 ; (pl. soundaden IVV⊙) ‖ m.s.q. le pr. ‖ plus us. que le pr.

— sindad VV⊙ sm. nv. f.1 ; (pl. sindaden IVV⊙) ‖ m.s.q. le pr. ‖ moins us. que le pr.

— émessindad VV⊙I sm. n.d'é. f.1 ; φ (pl. imessoundâd VV⊙I ; fs. témes= =sindet +V⊙I+ ; fp. timessoundâd VV⊙I+), dar ămessindad (ĕmes= =sindad), dar messoundâd, dar tămessindet (tĕmessindet), dar tmessoundâd ‖ hom. (ou an.) paresseux.

⁞VI a-n-dĭ-h ‖ v. : oua.

ƷVI endi ‖ v. ƷVI endi.

‖VI êndel ‖V sm. (pl. ăndâlen, ‖V) ‖ fer pour marquer ou cautériser (instrument servant à marquer au feu les an et à les cautériser) ‖ l'êndel est une tige de fer droite d'environ 0m,01c de diamètre et 0m,30c de long, munie d'un manche en bois, qui sert à marquer au feu les an. d'une marque de propriété, et à les cautériser. Les marques de propriété dont on marque les an. s'appellent ĕhoual ‖ p.ext. "très grosse alène (très gros poinçon à manche en bois pour percer le cuir)". Le fer de la très grosse alène appelée êndel a de 0m,003mm à 0m,005mm de diamètre. D.ces, êndel diffère de têndelt "grosse alène", dont le fer a de 0m,002mm à 0m,003mm de diamètre ; il diffère de tistent "alène fine (poinçon fin à manche en bois) ; poinçon fin (avec ou sans manche)", dont le fer a de 0m,001mm à 0m,002mm de diamètre. v. I:O roukmet (Ta.2), tăterkemt.

— têndelt HV+ sf. (pl. tăndâlîn, ‖V+) ‖ grosse alène (gros poinçon à manche en bois pour percer le cuir) ‖ le fer de la têndelt a de 0m,002mm à 0m,003mm de diamètre ‖ v. ci-dessus êndel.

IVI nouddem IVI m. prim ; conj. 95 "doukkel" ; (iennoûddem, iennoûddem, éd iennoudden, ouv iennoudden) ‖ dormir à demi (être dans un état de demi-sommeil) ‖ v. ‖‖⁞ ehlel.

— senneddem IVI⊙ va. f.1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (isneddem, iesîneddem, éd isenneddem, ouv isneddem) ‖ faire dormir à demi.

— tineddoûm IVI+ vn. f.13 ; conj. 246 "tîdekkoûl" ; (ilîneddoûm, ouv iteneddoum) dormir hab. à demi.

— sîneddoûm IVI⊙ va. f.1.13 ; conj. 246 "tîdekkoûl" ; (isîneddoûm, ouv iseneddoem) ‖ faire hab. dormir à demi.

— ănouddem IVI sm. nv. prim ; φ (pl. ineddoûmen IIVI), dar neddoûmen ‖

fait de dormir à demi ‖ Signifie aussi "demi-sommeil (état de demi-sommeil)".

— ăsenneddem ƎVIʘ sm. nv. f.1; Ϥ (pl. isennedd**ê**men ƎVIʘ), dax. Sennedd**ê**=
=men ‖ fait de faire dormir à demi.

— ănaddam ƎVI sm. n.d'é. prim; Ϥ (pl. inadd**â**men ƎVI; fs. tănaddamt ƎVI+; fp. tinadd**â**mîn ƎVI+), dax. naddâmen, dax. tnaddâmîn ‖ hom. qui dort à demi; hom. qui est souvent dans un état de demi-sommeil.

— ănaddam ƎVI (m.à m. "plante qui dort à demi") sm. Ϥ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. inadd**â**men ƎVI), dax. naddâmen ‖ nom d'une plante non per=
=sistante ("plantago ciliata Desf." (B.T.)) ‖ ainsi nommée parce que, dès que le soleil commence à monter au-dessus de l'horizon et pendant tout le temps qu'il est haut, elle baisse la tête com. qlq'un qui dort à demi; elle ne tient la tête haute que la nuit et lorsque le soleil est très bas à l'horizon.

ƎVI a-n-d-**î**n ‖ v. : oua.

:VI endou :Ⴤ vn. prim; conj. 32 "eğmi"; (indĕou, ind**â**ou, éd indou, our indéou) ‖ former son beurre (le suj. étant du lait ou un récipient quelconque contenant du lait) ‖ signifie former son beurre entièrement, & non partiellement; quand on dit ăk indĕou "le lait a formé son beurre", cela signifie que le lait a formé tout le beurre qu'il peut donner et non qu'il a formé qlq. parcelles de beurre. Se dit de tout lait qui forme son beurre, que la cause qui fait former le beurre soit voulue ou accidentelle, qu'on lui fasse former son beurre volontairement par un procédé quelconque, ou qu'il le forme accidentel=
=lement parce qu'il est secoué involontairement dans un transport ‖ les Kel-Ăh. fabriquent tous le beurre par le même procédé, l'agitation du lait dans une tanouart "outre en peau mince et sans poil" en balançant ou secouant celle-ci. La plupart des Kel-Ăd. fabriquent le beurre en agitant le lait dans un vaisseau de bois au moyen d'un instrument de bois ‖ ăk indâouen "lait formant son beurre" signifie p. ext. "lait ayant formé son beurre et dont le beurre a été extrait". D. ce s, et syn. d'ăk en tĕnouart et plus us. que lui ‖ v. II: ekef, ikfai ‖ fig. "souffler démesu=
=rément et au point d'en être agité tout entier (souffler com. un soufflet de forge)", le suj. étant une p. (ou un an.) très grasse qui marche ou court, ou qui vient de marcher ou de courir.

— sendou :Ⴤʘ va. f.1; conj. 153 "seğmi"; (issĕndeou, iessĭndeou, éd isendou, our issendeou) ‖ faire former son beurre ‖ a t. le, s. c. à c. du prim.

— nâddeou :VI vn. f.5; conj. 222 "ğâmmei"; (inâddeou, our ineddou) ‖ former hab. son beurre ‖ a t. le, s. c. à c. du prim.

— sândâou :Ⴤʘ va. f.1.7; conj. 230 "tăreğâh"; (isândâou, our isendiou) ‖ faire hab. former son beurre ‖ a t. le, s. c. à c. de la f.1.

— ănadaou :VI sm. nv. prim; Ϥ (pl. inedaouen 1:VI), dax. nedaouen ‖ fait de former son beurre ‖ a t. le, s. c. à c. du prim.

—ăsendou :V⊙ sm. nv. f.1; Φ (pl. isendiouen 1:V⊙), dar. sendiouen ‖ fait de faire former son beurre ‖ a r. b, s.c. à c. de la f.1.

—tesendout +V⊙+ sf. Φ (pl. tisendouîn 1:V⊙+), dar. tsendouîn ‖ beurre frais ‖ diffère d' ôudi "beurre fondu".

—mehendou :V⁞I sm. f.2; conj. 43 "melelli"; (imhendeou, iemîhendeou, éd imhendou, ouv imhendeou) ‖ n'avoir pas l'esprit bien d'aplomb (le suj. étant une p.); n'être pas bien d'aplomb (le suj. étant l'esprit) ‖ se dit de qlq'un qui a l'esprit un peu égaré pour n'importe quelle cause & pendant un temps qlconque : p. ex. de qlq'un qui est ainsi de naissance, ou par suite d'accident ou de maladie, ou par vieillesse, ou d'une manière tout à fait passagère parce qu'il est convalescent et très faible, ou parce qu'il vient de dormir un peu au soleil, etc.

—zemmehendou :V⁞IΨ va. f.2.1; conj. 131 "sebbedi"; (izmehendeou, iezî=mehendeou, éd izemmehendou, ouv izmehendeou) ‖ faire n'avoir pas l'esprit bien d'aplomb; faire n'être pas bien d'aplomb.

—tîmhendou :V⁞I+ vn. f.2.12; conj. 245 "tîhedi"; (itîmhendou, ouv itemhendou) ‖ n'avoir hab. pas l'esprit bien d'aplomb; n'être hab. pas bien d'aplomb.

—zîmhendou :V⁞IΨ va. f.2.1.12; conj. 245 "tîhedi"; (izîmhendou, ouv izemhendou) ‖ faire hab. n'avoir pas l'esprit bien d'aplomb; faire hab. n'être pas bien d'aplomb.

—ămhendou :V⁞I sm. nv. f.2; Φ (pl. imhendiouen 1:V⁞I), dar. ĕmhendiouen ‖ fait de n'avoir pas l'esprit bien d'aplomb; fait de n'être pas bien d'aplomb.

—ăzemmehendou :V⁞IΨ sm. nv. f.2.1; Φ (pl. izemmehendiouen 1:V⁞IΨ), dar. zemmehendiouen ‖ fait de faire n'avoir pas l'esprit bien d'aplomb; fait de faire n'être pas bien d'aplomb.

—ămehendaou :V⁞I sm. n.d'é. f.2; Φ (pl. imehendaouen 1:V⁞I; fs. tăme=hendaout +:V⁞I+; fp. timehendaouîn 1:V⁞I+), dar. mehendaouen, dar. tmehendaouîn ‖ h. qui n'a pas l'esprit bien d'aplomb (h. qui a l'esprit un peu égaré).

:VIendaou ‖ v. :V idaou.

OVIender OV vn. prim; conj. 26 "eksen"; (indĕr, indâr, éd inder, ouv indir) ‖ excéder les forces (être au dessus de forces) [pour une p, un an, une ch.] ‖ ce dont le suj. excède les forces se met au datif ‖ se dit p. ex. d'une p. ou d'un an. qui excèdent les forces de qlq'un en ce qu'il ne peut pas les élever, les nourrir, les dresser, les corriger, les rendre tels qu'il veut qu'ils soient, les obtenir, &c; d'une vertu, d'une qualité, d'une science, d'un art, d'un métier, d'une connaissance, d'un exercice, d'un travail, d'un acte qui excèdent les forces de qlq'un en ce qu'il ne peut pas les pratiquer, les acquérir, les posséder, en acquérir la pratique, les faire, &c; d'une ch, d'un acte, qui excèdent les forces d'une p. ou d'un an. en ce qu'ils ne peuvent pas les acquérir, les obtenir, les fabriquer, les faire,

d'une action qui excède les forces d'une ch. ayant une sorte de vie ou celles d'un instrument, comme déraciner tel arbre, abattre tel mur excède les forces d'un ouragan ou d'une inondation, comme briser tel rocher excède les forces d'un pic, couper tel arbre excède les forces d'une hache, &c. ‖ ex. Kenân igmĕi Dâssin ; tendĕr âs ⁄ K. a cherché D ; elle a excédé les forces à lui (K. a cherché à obtenir D. en mariage ; elle a excédé ses forces (cela lui a été impossible)) = annis ouâ-rex indĕr âk ⁄ ce chameau a excédé les forces à toi (ce chameau a excédé tes forces (par suite d'impossibilité de le monter, de le dresser, de l'atteindre (s'il s'est enfui), de l'acquérir, ou pour un autre motif) = haret ouâ-rex indĕr âs ⁄ cette ch. excède les forces à lui (cette ch. excède ses forces) ‖ s'empl. souv. à la 3e p. ms. dans le sens impersonnel. (Ex. elKemen ânex ; indĕr âsen é hânex aoudin ⁄ ils ont suivi à nous ; il a excédé les forces à eux ils nous atteindront (ils nous ont suivis ; il leur a été impossible de nous atteindre) = tididîn endânet, indĕr âs-net ĕd ăoutnet imzad houmâ Kôuka ⁄ les f. elles sont complètes, il a excédé les forces à elles elles frapperont le violon com. K. (toutes les f. il est au-dessus de leurs forces de jouer du violon com. K.)) ‖ p. ext. "être en chaleur (le suj. étant une femelle de quadrupède herbivore)" ; fig. "être insatiable de plaisirs amoureux (le suj. étant une femme)". D. le s. "être en chaleur", diffère de bouKem "être en chaleur (le suj. étant une femelle de quadrupède carnivore)". D. le s. "être insatiable de plaisirs amoureux", est syn. de bouKem ‖ D. le s. "excéder les forces", est syn. d'ennou, avec cette seule différence qu'il est n. tandisqu'ennou est actif.

— sender OV⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "setksen" ; (issĕndex, iessîndex, ĕd isender, ouv issender) ‖ faire excéder les forces ‖ a. t. le s. c. à c. du prim.

— nâdder OV1 vn. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâddex, ouv inedder) ‖ excéder hab. les forces ‖ a. t. le s. c. à c. du prim.

— sândâr OV⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isândâr, ouv isendir) ‖ faire hab. excéder les forces ‖ a. t. le s. c. à c. de la f. 1.

— tanedra ·OV1+ sf. nv. prim ; φ (pl. tinedrioûin 1:OV1+), dan. tĕnedra (tănedra), dan. tnedrioûin ‖ fait d'excéder les forces.

— ănadar OV1 sm. nv. prim ; φ (pl. inedâren 1OV1), dan. nedâren ‖ fait d'être en chaleur ‖ fig. "fait d'être insatiable de plaisirs amoureux".

— ăsender OV⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isendîren 1OV⊙), dan. Sendîren ‖ fait de faire excéder les forces ‖ a. t. le s. c. à c. de la f. 1.

— ămândar OV∃ sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imândâren 1OV∃ ; fs. tămândart +OV∃+ ; fp. timândârin 1OV∃+), dan. mândâren, dan. tmândârin ‖ hom. (ou an.) qui excède les forces de gens (en bonne ou en mauvaise part. ; parce qu'il est invincible, infatigable, incorrigible, &c.) ‖ a souv. le s. d'"h. (ou an.) incorrigible".

∃1 ennedj ∃1 va. prim ; conj. 27 "eddel" ; (innădj, innâdj, ĕd innedj, ouv innidj) ‖ tourner (act) (changer de direction (se c. av. l'acc.) ; faire changer de direction (se

c. av. 1 acc.)) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être tourné" et "se tourner (tourner (n.) ; changer de direction (n))" ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ se dit des p, an, et ch. qu'une cause quelconque tourne ou fait changer de direction de n'importe quelle manière ‖ d. le s. "tourner (act)", est syn. d'_edren_, de _Souël_, de _selleKet_ (Ta.1), de _leggen_ ‖ fig. "changer [qlq'un] (dans sa manière de penser, de parler, d'être)". D. ces, est syn. d'_edren_ ‖ v. 103 _edren_.

— _sounedˀ_ ∃1⊙ va. f.1 ; conj. 163 "_soudel_" ; ρ (_iessŏunedˀ_, _iessôunedˀ_, _éd isounedˀ_, _our iessounedˀ_) ‖ faire tourner ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— _tânnedˀ_ ∃1+ va. f.6 ; conj. 226 "_tâddel_" ; (_itânnedˀ_, _our itennedˀ_) ‖ tourner hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— _sôunôûdˀ_ ∃1⊙ va. f.1.18 ; conj. 260 "_tôuKsâdˀ_" ; (_isôunôûdˀ_, _our isounoûdˀ_) ‖ faire hab. tourner ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— _ôunôûdˀ_ ∃1 sm. nv. prim ; (pl. _ôunôûdˀen_ 131) ‖ fait de tourner ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être tourné" et "fait de se tourner" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— _ăsôûnedˀ_ ∃1⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. _isôunôûdˀen_ 1∃1⊙), dav. _sôunôûdˀen_ ‖ fait de faire tourner ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— _menennedˀ_ ∃,1∃ vn. f.2 ; conj. 42 "_leKesleKes_" ; (_imnennedˀ_, _icmînennedˀ_, _éd imnennedˀ_, _our imnennedˀ_) ‖ être tordu (être tourné par ses 2 extrémités en sens contraire ; être tourné par une de ses extrémités, l'autre restant fixe) ; se tordre (d. le s. ci-d) ‖ peut avoir pour suj. tout ce qui est capable d'être tordu, corde, fil, linge, vêtement, barre de métal, membre du corps (p. ex. le bras, le doigt, le pied, le cou, etc), trait du visage (p. ex. bouche, nez, oeil), etc. ‖ fig. "être tortueux (être sinueux) (le suj. étant une ch.)". Peut avoir pour suj. tout ce qui est capable d'être tortueux ou sinueux, p. ex. une ligne, un chemin, une vallée, &c. ‖ fig. "être tortueux (le suj. étant des pensées, des paroles, un caractère, une p. (dans ses pensées, ses paroles, son caractère))" ‖ fig. "être détourné de son sens naturel par une interprétation forcée (le suj. étant des paroles)". Peut avoir pour suj. toutes paroles dites ou écrites qui sont tordues pour qu'il en sorte ce qu'elles ne contiennent pas ‖ dans tous ses sens, est syn. d'_edren_. Diffère d'_edren_, en ce que celui-ci a d'autres sens que n'a pas _menennedˀ_ ‖ quand _menennedˀ_, empl. d. le s. "être tordu", a pour suj. le visage d'une p, ou une partie quelconque de la face d'une p. ou d'un an, nez, bouche, oeil, &c, il peut se traduire par "être de travers". D. ces, il est syn. non seulement d'_edren_, mais aussi d'_efrex_ et de _helmei_.

— _Semmenennedˀ_ ∃,1⊙ va. f.2.1 ; conj. 122 "_seddeKKel_" ; (_ismenennedˀ_, _iesîmenennedˀ_, _éd isemmenennedˀ_, _our ismenennedˀ_) ‖ tordre ‖ a t. les s. c. à c. de la f.2.

— _tîmnennîdˀ_ ∃,1∃+ vn. f.2.13 ; conj. 246 "_tîdeKKoûl_" ; (_itîmnennîdˀ_, _our_

itemnennid) ‖ être hab. tordu ; se tordre hab. ‖ a t. b, s. c. à c. de la f. 2.

— sîmnennîd ⵙ/ⵊⵊ⊙ va. f. 2. 1. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (isîmnennîd, ouv isemnennid) ‖ tordre hab. ‖ a t. b, s. c. à c. de la f. 2. 1.

— ămnennad ⵙ/ⵊⵊ sm. nv. f. 2 ; ⵚ (pl. imnennîden ⵊⵙ/ⵊⵊ), dax ĕmnen = = nîden ‖ fait d'être tordu ; fait de se tordre ‖ a t. b, s. c. à c. de la f. 2.

— ăsemmenennad ⵙ/ⵊⵊ⊙ sm. nv. f. 2. 1 ; ⵚ (pl. isemmenennîden ⵊⵙ/ⵊⵊ⊙), dax semmenennîden ‖ fait de tordre ‖ a t. b, s. c. à c. de la f. 2. 1.

— ămenennad ⵙ/ⵊⵊ sm. n. d'é. f. 2 ; ⵚ (pl. imenennâden ⵊⵙ/ⵊⵊ ; fs. tămenennat ⵜⵙ/ⵊⵊ+ ; fp. timenennâdîn ⵊⵙ/ⵊⵊ+), dax menennâden, dax tmenennâdîn ‖ hom. tortueux (dans son caractère, sa manière d'être, ses procédés, ses paroles).

— ĕned ⵙⵊ sm. ⵚ (pl. ineden ⵊⵙⵊ ; fs. tĕnet ⵜⵙⵊ+ ; fp. tinedîn ⵊⵙⵊ+), dax ăned (ĕned), dax neden, dax tănet (tĕnet), dax tnedîn ‖ artisan (ouvrier en bois ; ouvrier en métaux ; ouvrier en bois et en métaux) ‖ se dit de tout ouvrier en bois ou en métaux, à qlq. pays, race, religion qu'il appartienne ‖ p. ext. "hom. appartenant à la race des artisans du pays touareg (h. appartenant aux artisans d'une fraction touarègue, lesquels forment un groupe d'une race particulière et d'une caste spéciale adjoint à la fraction touarègue)". Toute fraction touarègue considérable, telle que les Kel-Ăh., les Kel-Ăd., les Kel-Ăir, les Ioul., a, adjointe à elle, un certain nombre de familles d'ĕned, gens de race particulière et qui forment une caste spéciale. Les ĕned se marient presque tous entr'eux ; rarement ils épousent des étrangères ou donnent leurs filles à des étrangers. Ils ne vivent pas groupés et ne sont pas sédentaires ; ils sont dispersés famille par famille et plantent leur tente tantôt ici, tantôt là. En petit nombre dans l'Ăh, en très petit nombre chez les Tăit. et dans l'Ăj., ils sont nombreux dans l'Ăd, très nombreux dans l'Ăir, et plus nombreux encore chez les Ioul. La plupart ont la peau noire ou brun très foncé, avec les traits du visage des sémites ou des berbères parfois d'un très beau type. D'après des traditions, certains d'entr'eux sont d'origine israélite, venus du Maroc à une époque reculée, par les bords de l'Océan, à la suite de tribus berbères qui conquirent jadis l'Ădrar. Tous les ĕned sont musulmans ; leur condition est libre ; ils forment une caste à part, très au dessous des Touaregs ; dans l'Ăh, dans l'Ăj., et chez les Tăit., tous sont artisans en bois ou en métaux ; dans l'Ăd. et l'Ăir, beaucoup sont artisans, et souv. artisans habiles, en bois ou en métaux, beaucoup aussi ne savent travailler ni le bois ni le métal et sont attachés en qualité de valets à la personne des riches du pays ; chez les Ioul., qlq. uns sont artisans en bois ou en métaux, la plupart ne savent travailler ni le bois ni le métal et sont valets des riches de la contrée ; certains chefs Ioul. en ont, attachés à leur personne, un très grand nombre, qui forment une valetaille fainéante et inutile. Dans les pays com. l'Ăh., où il y a des ~~gens de la classe des~~ ăzeggar (ar. "ḥaṭṭâni"),

les ẹ́nẹḍ sont leurs égaux com. rang social ; mais ils ne se mêlent pas à eux et constituent un groupe séparé ‖ le fém. tẹ́nẹṭ "artisane" signifie touj. " fem. appartenant à la race des artisans du pays touareg (d. le s. ci. d.) " ; il ne signifie ni " fem. d'un ẹ́nẹḍ ", ni " fem. sachant faire certains ouvrages spéciaux ". Certaines tẹ́nẹṭ sont habiles ouvrières en tout ce qui est travail de peau et de broderie ; elles confectionnent des sacs et des sachets de tout genre, en peau, ornés ou non, brodés ou non, des cordes, des cordons, des cordonnets en peau, des rênes de méhari en peau, des fourreaux d'épée en peau, &c. D'autres tẹ́nẹṭ ne savent faire aucun ouvrage spécial ‖ Ḳelles i ănẹḍ : v. ⊙ ‖ :: Ḳelles .

— tẹ́nẹṭ ∃I+ sf. Φ (s.s. pl.), dar tănẹṭ (tĕnẹṭ) ‖ dialecte des artisans du pays touareg (dialecte berbère spécial, propre aux artisans du pays touareg) ‖ les ẹ́nẹḍ de l'Ăh. ont un dialecte spécial, qu'ils parlent entr' eux ; c'est un dialecte berbère que les ẹ́nẹḍ sont seuls à connaître. La plupart des ẹ́nẹḍ de l'Ăd, de l'Ăir et de Toul. le parlent aussi, avec ° variantes. Ce dialecte s'appelle indistinctement tẹ́nẹṭ, qu'il désigne le dialecte des ẹ́nẹḍ de l'Ăh., de l'Ăir, de l'Ăd, ou d'un autre pays touareg.

— tănaṭ (tânaṭ) ∃I+ sf. Φ (pl. tinaḍîn I∃I+), dar tnaḍîn ‖ décision (fait de décider ; décision prise ; décision à prendre) ‖ p. ext. " avis ; manière de voir ; ordre (commandement) ; sentence ; arrêt " ‖ p. ext. " pouvoir de prendre toutes les décisions [au suj. d'une p, d'un an, d'une ch.] ; pleine autorité en ce qui concerne toutes les décisions à prendre [sur une p, un an, une ch.] ; autorité [sur une p, un an, une ch.] ; pleine autorité [sur une p, un an, une ch.] ". Le au suj. de quoi on a pouvoir de prendre toutes les décisions se met au gén. ; cela peut être une ou plusieurs pers, tout un peuple, un ou plusieurs an. ou ch. de valeur qlconque ; de tout roi ou chef suprême, on peut dire qu'il a la tănaṭ de son peuple ‖ ẹ́ṭes tănaṭ " couper une décision " signifie " trancher une décision (trancher [à qlq'un] la question au suj. d'une décision à prendre ; indiquer [à qlq'un] la décision à prendre ; rendre une décision ; donner un avis ; donner un ordre (donner un commandement) ; rendre une sentence ; rendre un arrêt) " ‖ p. ext. ouа n tănaṭ " celui de la décision (celui à qui appartiennent, par excellence, toutes les décisions) (Dieu) " ; ouа n tnaḍîn " celui des décisions (m.s.q. le pr.) (Dieu) " ; ẹ́meli n tănaṭ " le possesseur de la décision (m.s.q. le pr.) (Dieu) " ; ẹ́meli n tnaḍîn " le possesseur des décisions (m.s.q. le pr.) (Dieu) " ; mess is en tănaṭ " le maître d'elle de la décision (m.s.q. le pr.) (Dieu) " ; mess is en tnaḍîn " le maître de cela des décisions (m.s.q. le pr.) (Dieu) ". v. ‖ ∃ Ialla .

— nehẹḍ ∃⋮I va. prim ; conj. qq " bereq " ; (innĕhẹḍ, iennêhẹḍ, ẹḍ iennehẹḍ, our innehẹḍ) ‖ décider (prendre com. décision (prendre la décision de) ; rendre com. décision (rendre la décision de) ; indiquer com. décision à prendre) ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch : des p, en tant que décidant par

elles-mêmes ; des p, des an, des ch, des actes, des faits, en tant que motivant les décisions, indiquant les décisions à prendre. Peut avoir pour rég. dir. des actes quelconques, depuis les plus graves, jusqu'aux moins importants. Quand la p. à laquelle on décide qlq. ch. est exprimée, elle se met au dat, et ce au suj. de quoi le suj. prend, rend, ou indique une décision, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "sur". Quand la p. à laquelle on décide qlq. ch. n'est pas exprimée, ce au sujet de quoi le suj. prend, rend, ou indique une décision, se met ad lib. ou dat. ou à l'abl. ; quand c'est à l'abl, c'est accompagné d'une prép. qui est hab. foull "sur" ‖ p. ext. "donner com. avis (donner l'avis de) ; donner com. manière de voir ; donner com. ordre (donner com. commandement ; donner l'ordre de ; donner le commandement de) ; rendre com. sentence ; rendre com. arrêt" ‖ p. ext. "avoir le pouvoir de prendre toutes les décisions [au suj. d'une p, d'un an, d'une ch.] (n) ; avoir la pleine autorité en ce qui concerne toutes les déci- = sions à prendre [sur une p, un an, une ch.] (n) ; avoir autorité [sur une p, un an, une ch.] (n) ; avoir pleine autorité [sur une p, un an, une ch.] (n)". Ce au sujet de quoi on a pouvoir de prendre toutes les décisions se met hab. au datif ; cela peut aussi se mettre à l'abl. et être accompagné d'une prép., qui est hab. dar "dans" ou foull "sur" ; cela peut être une ou plusieurs pers., tout un peuple, un ou plusieurs an. ou ch. de valeur qlconque ; de tout roi ou chef suprême, on peut dire iennîhed i eddûnet ennît, iennîhed dar eddûnet ennît "il a la pleine autorité sur ses gens", iennîhed i ăKâl ennît, iennîhed dar ăKâl ennît "il a la pleine autorité sur son pays" ‖ nehed peut qlqf. se traduire par "gouverner (n) ; commander (n)".

— zennehed ∃i1# va. f.1 ; conj. 122 "seddeKKel" ; (izzennehed, iezînehed, éd izennehed, our iznehed) ‖ faire décider ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— mezennehed ∃i1#1 va. f.1.2 ; conj. 42 "leKesleKes" ; (imzennehed, iemî- = = zennehed, éd imzennehed, our imzennehed) ‖ décider ensemble (décider en se concertant ensemble) (prendre com. décision en se concertant ensemble ; rendre com. décision en se concertant ensemble ; indiquer com. décision en se concertant ensemble).

— tânehâd ∃i1+ va. f.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itânehâd, our itenehid) ‖ décider hab. ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

— zânehâd ∃i1# va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (izânehâd, our izenehid) ‖ faire hab. décider ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— tînzennehîd ∃i1#1+ va. f.1.2.13 ; conj. 246 "tideKKoûl" ; (itînzennehîd, our itenzennehid) ‖ décider hab. ensemble.

— ăzennehed ∃i1# sm. nv. f.1 ; cp (pl. izennehîden 13i1#), dar zennehîden ‖ fait de faire décider ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— ămzennehed ⵎⵣⵏⵏⵀⴷ sm. nv. f. 1. 2; Φ (pl. imzennehîden ⵉⵎⵣⵏⵏⵀⵉⴷⵏ), dax ĕmzennehîden ‖ fait de décider ensemble.

— ămennehed ⵎⵏⵏⵀⴷ sm. n. d'é. prim; Φ (pl. imennehéden ⵉⵎⵏⵏⵀⴷⵏ; fs. tămennehet ⵜⵎⵏⵏⵀⵜ; fp. timennehedîn ⵜⵎⵏⵏⵀⴷⵉⵏ), dax mennehéden, dax tmennehedîn ‖ hom. qui décide hab. (hom. auquel il appartient de prendre les décisions; hom. auquel on s'adresse hab. pour qu'il indique la décision à prendre) ‖ p. ext. "h. qui a pouvoir de prendre toutes les décisions [au suj. d'une p, d'un an, d'une ch.]; h. qui a pleine autorité en ce qui concerne toutes les décisions à prendre [sur une p, un an, une ch.]; h. qui a autorité [sur une p, un an, une ch.]; h. qui a pleine autorité [sur une p, un an, une ch.]". Ce au sujet de quoi un ămennehed a pouvoir de prendre toutes les décisions se met au génitif; cela peut être une ou plusieurs pers., tout un peuple, un ou plusieurs an. ou ch. de valeur qlconque; de tout roi ou chef suprême, on peut dire qu'il est l'ămennehed de son peuple ‖ ămennehed peut qlqf. se traduire par "chef". D. ces. se dit, non seulement des p, mais qlqf. aussi des an, p. ex. d'un chameau qui est au pâturage et que suivent, partout où il va, com. s'il était leur chef, les autres chameaux qui paissent avec lui ‖ p. ext. "pli pratiqué derrière la tête à l'ămâoual inférieur (pour laisser du jeu à celui-ci et empêcher la coiffure de se défaire si on le tire)". v. ⊙ⵎⵍⵍⵉ tăǧoûlmoust.

ⵎⵍ soundou ⵙⵓⵏⴷⵓ : ⵎ⊙ vn. f. 1; conj. 168 "soungdou"; (iessŏunda, iessoûnda, ĕd isoundou, our iessounda) ‖ se moquer (à cause d'un mal ou d'un malheur qui les a atteints) [d'une p, d'un an, d'une ch.] ‖ ce dont on se moque se met à l'abl. et est accompagné de la prép. dax "dans" ‖ signifie se moquer, par des paroles dites à elle-même ou à d'autres, ou par des actes de dérision qlconques, d'une p. au sujet d'un mal ou d'un malheur qui l'a atteinte; ou se moquer, par paroles ou actes, d'un an. ou d'une ch. parce qu'un mal ou un malheur les a atteints ‖ se dit, p. ex. d'une p. qui se moque de qlq'un parce que son père est mort, parce que ses chameaux ont été razziés, parce qu'il s'est cassé la jambe; qui se moque d'un troupeau de chèvres parce qu'il est atteint d'une maladie contagieuse; qui se moque d'une maison parce qu'elle a été incendiée ou s'est écroulée.

— soûndou ⵙⵓⵏⴷⵓ : ⵎ⊙ vn. ~~t; conj. 168 "soungdou"; (iessŏunda, iessoûnda, ĕd isoundou, our iessounda~~ f. 1. 17; conj. 259 "toûdou"; (isoûndou, our isoundou) ‖ se moquer hab.

— ăsoûndou ⴰⵙⵓⵏⴷⵓ : ⵎ⊙ sm. nv. f. 1; Φ (pl. isoûndoûten ⵉⵙⵓⵏⴷⵓⵜⵏ), dax soûndoûten ‖ fait de se moquer ‖ signifie aussi "moquerie faite (à cause d'un mal ou d'un malheur qui les a atteints) [d'une p, d'un an, d'une ch.]".

— tesoûndat ⵜⵙⵓⵏⴷⴰⵜ sf. nv. f. 1; Φ (pl. tisoûndâtîn ⵜⵉⵙⵓⵏⴷⴰⵜⵉⵏ), dax tsoûndâtîn ‖

m.s.q. le pr. ‖ plus us. q. le pr.

ⵉⵏⴷ ⵅ syllabe invariable ‖ ne s'emploie que dans les 2 expr. ⵏⴷ ⵀⵓⵀⵓⴷ "la nuit passée (la nuit dernière)" et ⵏⴷ ⴰⵀⴻⵍ "le jour d'hier (hier pendant le jour (par opposition à "la nuit dernière"))" ‖ v. ⵅ ⵀⵓⵀⵓⴷ ; ‖ ⵀⵓⵀⵓⴷ ; ‖ ⴰⵀⴻⵍ.

ⵉⵏⴷⵉ ‖ v. ⵅⵎⵏⴱⵉ.

ⵎⵉⵏⴷⴱ ⵎⵅ vn. prim ; conj. 26 "ⴻⴽⵙⴻⵏ" ; (ⵉⵏⴷⵔⴱ, ⵉⵏⴷⴰⴱ, ⵉⴷ ⵉⵏⴷⴻⴱ, ⵓⵔ ⵉⵏⴷⵉⴱ) ‖ plonger en nageant (le suj. étant un poisson, une p, un an.) ‖ ne signifie pas "nager (en se tenant soit à la surface, soit au dessous de la surface de l'eau, à une profondeur quelconque)" ; il semble qu'il n'y ait pas en tam. de verbe ayant ce sens ‖ diffère d'ⵙⵙⴻⵏ ⴰⵎⴰⵏ "savoir l'eau" empl. d. le s. "savoir nager".

— ⵙⵏⴷⴱ ⵎⵅⵔ va. f.1 ; conj. 150 "ⵙⴻⴽⵙⴻⵏ" ; (ⵉⵙⵙⵏⴷⴱ, ⵉⵙⵙⵉⵏⴷⴱ, ⵉⴷ ⵉⵙⵏⴷⴱ, ⵓⵔ ⵉⵙⵙⵏⴷⴱ) ‖ faire plonger en nageant.

— ⵏⴰⴷⴷⴱ ⵎⵅⵉ vn. f.5 ; conj. 220 "ⴽⴰⵙⵙⴻⵏ" ; (ⵉⵏⴰⴷⴷⴱ, ⵓⵔ ⵉⵏⴻⴷⴷⴱ) ‖ plonger hab. en nageant.

— ⵙⴰⵏⴷⴰⴱ ⵎⵅⵓ va. f.1.7 ; conj. 230 "ⵜⴰⵔⴻⵖⴰⵀ" ; (ⵉⵙⴰⵏⴷⴰⴱ, ⵓⵔ ⵉⵙⵏⴷⵉⴱ) ‖ faire hab. plonger en nageant.

— ⴰⵏⴰⴷⴰⴱ ⵎⵅⵉ sm. nv. prim ; ⵚ (pl. ⵉⵏⴻⴷⴰⴱⵏ ⵏⵎⵅⵉ), ⴷⴰⵔ ⵏⴻⴷⴰⴱⵏ ‖ fait de plonger en nageant.

— ⴰⵙⵏⴷⴱ ⵎⵅⵓ sm. nv. f.1 ; ⵚ (pl. ⵉⵙⵏⴷⵉⴱⵏ ⵏⵎⵅⵓ), ⴷⴰⵔ ⵙⵏⴷⵉⴱⵏ ‖ fait de faire plonger en nageant.

ⵅⵅⵉ ⵏⴷⴻⴷ ⵅⵅⵅ sm. ⵚ (pl. ⵉⵏⴷⴻⴷⵏ ⵏⵅⵅ), ⴷⴰⵔ ⴻⵏⴷⴻⴷⵏ ‖ tempe.

ⵓⵏⵅⵉ ⵜⴰⵏⴻⵜⴼⵉⵔⵜ ⵓⵏⵅⵅⵉ+ sf. ⵚ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. ⵜⵉⵏⴻⵜⴼⴰⵔ ⵓⵏⵅⵅⵉ+), ⴷⴰⵔ ⵜⵏⴻⵜⴼⴰⵔ ‖ nom d'une plante persistante.

ⵓⵏⵅⵉ ⵏⴻⵜⴼⴻⵙ ‖ v. ⵓⵏⵅⵅ ⴻⵜⴼⴻⵙ.

ⵅⵉ ⴰⵏⴷⵓⵔⴽⴽⴻⵏ ‖ v. ⵎⵓⵅⵔⵉ.

ⵏⵉ ⵏⴷⴻⵍ ‖ v. ⵏⵅⵉ ⴰⵎⴰⴷⴰⵍ.

ⵅⵉ ⵏⴷⵓⵔ ⵅ va. prim ; conj. 32 "ⴻⵖⵎⵉ" ; (ⵉⵏⴷⵓⵔ, ⵉⵏⴷⴰⵓⵔ, ⵉⴷ ⵉⵏⴷⵓⵔ, ⵓⵔ ⵉⵏⴷⵓⵔ) ‖ jeter [un corps solide ou une matière en poudre] ‖ a aussi le s. pas. "être jeté" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour r/g. dir. n'importe quel corps solide ou n'importe quelle matière en poudre ‖ se dit de tout corps solide ou en poudre qu'on jette n'importe où, sur n'importe quoi ou sur n'importe qui, pour n'importe quel motif, à n'importe quelle distance ; se dit p. ex. d'une p. qui jette une couverture sur les branches d'un arbre pour y former velum & donner de l'ombre, qui jette un vêtement sur les épaules de qlq'un, sur un meuble, sur un tapis, sur le sol, dans une caisse, dans un sac, qui jette un outil à qlq'un qui est à qlq. distance & en a besoin, qui jette une balle à un enfant par jeu, qui jette une pierre à un chien pour qu'il la rapporte, qui jette de la viande, du pain, à un chien pour qu'il les mange, qui jette

n'importe où des substances gâtées, des aliments gâtés, de ordures, des cendres, qui jette dans un endroit du sable, de la terre, des pierres qu'il a pris dans un autre, qui jette un seau dans un puits pour en tirer de l'eau, qui jette l'hameçon dans un étang pour pêcher à la ligne, &c. ‖ p. ext. "lancer [une pierre, un javelot, une arme de jet pouvant se lancer avec la main] (contre une p, un an, une ch.)". Ne peut avoir pour rég. dir. que ce qui se lance directement avec la main, sans l'aide d'un instrument. Ne se dit pas des balles, des flèches, des autres projectiles qui se lancent au moyen d'un instrument ‖ fig. "lancer [des guerriers, des cavaliers, des chevaux, des mélharistes, des mélharis] (contre l'ennemi)" ‖ p. ext. "jeter à bas (jeter à terre) [son cavalier, son char= =gement, etc] (le suj. étant un an. de selle ou de bât)" ‖ p. ext. "jeter en la poussant avec violence [une p. (un an, une ch.)] (dans un lieu; sur qlq. ch.); jeter en la transportant avec violence [une p. (un an, une ch.)] (dans un lieu)". Se dit, au pr, de qlq'un qui jette une p. sur un lit, sur un tapis, dans une prison, dans un trou, dans un précipice; d'une crue, d'une inonda= =tion, qui jettent des troncs d'arbres, des branches, des herbages, du limon, dans un lieu, sur un sol, sur des roches; du vent qui jette de la poussière, du sable, des cailloux, des branches, des débris de végétaux dans un lieu, dans des eaux, dans un objet qlconque, sur une p, un an, ou une ch; etc. Se dit, au fig, d'événements, de causes qlconques, qui jettent des p, des an, des ch. dans un lieu en les forçant à y aller, ou en les forçant, alors qu'ils y étaient déjà à y prolonger leur séjour: p. ex. du manque de pâturages dans l'Ăh. qui jette les gens et les trou= =peaux de l'Ăh. dans l'Ăir, les force à aller de l'Ăh. dans l'Ăir; du manque de chameaux de louage qui jette des commerçants transsahariens et leurs marchandises dans l'Ăh., les forçant d'y séjourner plusieurs semaines alors qu'ils comptaient le traverser sans arrêt; de la maladie, du manque de moyens de transport, de l'insécurité des communications, qui jettent qlq. dans le lieu où il est, en le forçant d'y prolonger son séjour; &c. ‖ fig. "transporter rapidement [des p, des an, des lettres, des paroles, des ch.] (dans un lieu plus ou moins éloigné)". Le suj. peut être n'importe quel moyen de transport rapide, p, an, ou ch, p. ex. un messager rapide, un bon cheval, un bon méhari, une voiture, le chemin de fer, le télégraphe, un bateau à vapeur, &c. ‖ p. ext. "rendre [du pus, du sang] (le suj. étant une blessure, un abcès); rendre [du sang, des aliments, des matières fécales, des matières qlconques] (par la bouche, l'anus, les organes urinaires) (le suj. étant une p, un an.)" ‖ p. ext. "jeter [un cri]" ‖ p. ext. "jeter (dire rapidement) [un mot, qlq. mots, qlq. paroles]" ‖ p. ext. "avorter de (le suj. étant la femelle d'un quadrupède)" ‖ p. ext. "pondre [un oeuf]" ‖ ‖ p. ext. "jeter [une ch.] (parce qu'on ne veut plus d'elle); mettre au rebut [une p, un an, une ch.] (parce qu'on ne veut plus d'eux); rejeter (se

débarasser de ; se défaire de) [une p, un an, une ch. qu'on possède] (parce qu'on ne veut plus d'eux) ; délaisser [une p, un an, une ch.] (en ne s'en occupant pas ou en s'en occupant peu, en le traitant avec indifférence, oubli, négligence) ; abandonner [une p, un an, une ch.] (sans plus s'occuper d'eux en rien)" ‖ p. ext. "dilapider [sa fortune] ; gaspiller son bien] ; négliger [sa propre personne] (en n'ayant aucun soin de soi ; en se laissant aller en certaines ch. ou en toutes ch.) ; négliger [une p, un an, une ch.] (en n'ayant d'eux aucun soin)" ‖ d. les s. "lancer [une pierre, un javelot, une arme de jet pouvant se lancer avec la main]" et "lancer [des guerriers, des cavaliers, des chevaux, des méharistes, des méharis]", "rejeter ; délaisser ; abandonner", est syn. d'egex ; en diffère dans les autres s. ‖ d. les s. "jeter à bas [son cavalier, son chargement, &c.] (le suj. étant un an. de selle ou de bât)", est syn. de gellet (Ta.1) ; en diffère dans les autres sens ‖ d. les s. "lancer [des guerriers, des cavaliers, des chevaux, des méharistes, des méharis]" est syn. d'ei ; en diffère dans les autres sens. Endou diffère d'ei dans le sens "abandonner", en ce qu'il renferme une idée de dédain que ne contient pas ei ‖ d. les s. "rendre [du sang, des aliments, des matières glaireuses] (par la bouche)", est syn. d'oukkou ‖ d. les s. "avorter de (le suj. étant la femelle d'un quadrupède)", diffère d'echchel "avorter de (le suj. étant une femme)" ‖ diffère d'egex "lancer [un corps solide] ; lancer contre [une p, un an, une ch.] (avec un corps solide) ; frapper [une p, un an, une ch.] (avec un corps solide lancé)", bien que dans certains cas on puisse employer indistinctement endou ou egex ‖ diffère d'enbes "lancer [une matière en poudre] (sur une p, un an, une ch.) ; lancer sur [une p, un an, une ch.] (avec une matière en poudre) ; saupoudrer [une p, un an, une ch.] (avec une matière en poudre lancée)" ‖ diffère d'enfes "lancer [un liquide] (sur une p, un an, une ch.) ; lancer sur [une p, un an, une ch.] (avec un liquide) ; mouiller [une p, un an, une ch.] (avec un liquide lancé)" ‖ diffère d'ouerouer "répandre en saupoudrant [une matière en poudre] (sur qlq. ch.)".

__ sendou : ∃ ⊙ va. f.1 ; conj. 153 "segmi" ; (issĕndou, iessĭndou, ĕd isendou, our issendou) ‖ faire jeter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le s. c. à c. du prim. au s. act.

__ nemendou : ∃ ∃1 vn. f. 2 bis ; conj. 43 "melelli" ; (inmendou, ienînmendou, ĕd inmendou, our inmendou) ‖ se délaisser réc. l'un l'autre ; s'abandonner réc. l'un l'autre.

__ nemendaou : ∃ ∃1 vn. f. 2 bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmendaou, ienînmendaou, ĕd inmendaou, our inmendaou) ‖ m. s. q. le pr.

__ tendou : ∃ + vn. f. 3 bis ; conj. 99 "bereg" ; (ittĕndou, iettĭndou, ĕd iettendou, our ittendou) ‖ être jeté ‖ a t. le s. c. à c. du prim.

__ nâddou : ∃1 va. f. 3 ; conj. 222 "gâmmai" ; (inâddou, our ineddou) ‖ jeter hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. le s. c. à c. du prim.

__ sândâou : ∃ ⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isândâou, our isendou) ‖ faire hab. jeter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le s. c. à c. de la f. 1.

__ tînmendou : ∃ ∃1 + vn. f. 2 bis. 12 ; conj. 245 "tihededi" ; (ittînmendou, our

itennendaou) ‖ se délaisser hab. réc. l'un l'autre ; s'abandonner hab. réc. l'un l'autre.

— tînnendâaou : ∃∃1+ m. f. 2 6ú. 13 ; conj. 246 " tîdeKKoûl " ; (itînnendâaou, our itennendaaou) ‖ m. s. q. le pr.

— tâtendâaou : ∃++ m. f. 3 6ú. 7 ; conj. 230 " târegâh " ; (itâtendâaou, our itetendiou) ‖ être hab. jeté ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3 6ú.

— tîndâaou : ∃+ m. f. 3 6ú. 13 ; conj. 247 " tîksân " ; (itîndâaou, our itendiou) ‖ m. s. q. le pr.

— ănadaou : ∃1 sm. nv. prim ; Φ (pl. inedaouen 1:∃1), dax nedaouen ‖ fait de jeter ‖ a aussi le s. pas. " fait d'être jeté " ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsendou : ∃⊙ sm. nv. f. 1 ; Φ (pl. isendiouen 1:∃⊙), dax sendiouen ‖ fait de faire jeter ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănnendou : ∃∃1 sm. nv. f. 2 6ú ; Φ (pl. innendiouen 1:∃∃1), dax ĕnnendi = = ouen ‖ fait de se délaisser réc. l'un l'autre ; fait de s'abandonner réc. l'un l'autre.

— ănnendaou : ∃∃1 sm. nv. f. 2 6ú ; Φ (pl. innendaouen 1:∃∃1), dax ĕnnenda = = ouen ‖ m. s. q. le pr.

— ătendou : ∃+ sm. nv. f. 3 6ú ; Φ (pl. itendiouen 1:∃+), dax tendiouen ‖ fait d'être jeté ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ênîdou : ∃1 sm. n. d'é. prim ; Φ (pl. înîdouen 1:∃1 ; fs. Ténîdout +∃1+ ; fp. tînîdouîn 1:∃1+), dax ănîdou (ĕnîdou), dax nîdouen, dax tănîdout (tĕnîdout), dax tnîdouîn ‖ hom. (ou an.) rejeté (parce qu'on l'a pris en dégoût et qu'on ne veut plus de lui) ‖ se dit soit d'un h. ou d'un an. qui ont été rejetés et chassés par celui qui les possédait, parce que celui-ci les a pris en dégoût, soit d'un h. ou d'un an. qui sont rejetés et repoussés par tout le monde, parce que tout le monde les a pris en aversion. Se dit, p. ex, d'une f. rejetée et chassée par son mari, d'un h. rejeté et abandonné par sa f, d'un enfant rejeté et chassé ou abandonné par ses parents, d'un domestique, d'un employé, d'un ouvrier, d'un esclave rejetés & chassés par leurs maîtres ou leurs patrons, d'un an. domestique rejeté et chassé par son propriétaire, de n'importe quelle p. et de n'importe quel an. que tout le monde a pris en aversion et dont personne ne veut à aucun titre.

— mehendou : ∃⁝∃ vn. f. 2 ; conj. 43 " melelli " ; (imhendeou, iemâhendeou, éd imhendou, our imhendeou) ‖ être dispersé (le suj. étant des p, des an, des arbres, des plantes, des ch. qlconques) ; se disperser (d. les s. ci-d.) ‖ s'emploie pour exprimer n'importe quelle dispersion, loin ou près, avec grands ou petits intervalles ‖ v. 3:0 erouï, meherouï.

— ẓemmehendou : ∃⁝∃# va. f. 2.1 ; conj. 131 " sebbedi " ; (izmehendeou, iezîmehendeou, éd izemmehendou, our izmehendeou) ‖ disperser.

— tîmhendou : ∃⁝∃+ vn. f. 2.12 ; conj. 245 " tîhededi " ; (itîmhendou, our itemhendou) ‖ être hab. dispersé ; se disperser hab.

— ẓîmhendou : ∃⁝∃# va. f. 2.1.12 ; conj. 245 " tîhededi " ; (izîmhendou, our

iẓemhenḍoṛe) ‖ disperser hab.

— ămhenḍoṛe :ⵄⵉⵎ sm. nv. f. 2 ; Φ (pl. imhenḍioṛen 1:ⵄⵉⵎ), dax ĕmhen = =ḍioṛen ‖ fait d'être disperé ; fait de se disperser.

— ăẓemmehenḍoṛe :ⵄⵉⵎ# sm. nv. f. 2.1 ; Φ (pl. iẓemmehenḍioṛen 1:ⵄⵉⵎ#), dax ẓemmehenḍioṛen ‖ fait de disperser.

— ăẓemmehenḍaoṛ :ⵄⵉⵎ# sm. n.d'é. f. 2.1 ; Φ (pl. iẓemmehenḍaoṛen 1:ⵄⵉⵎ# ; fs. tăẓemmehenḍaoṛt +:ⵄⵉⵎ#+ ; fp. tiẓemmehenḍaoṛîn 1:ⵄⵉⵎ#+), dax ẓemmehenḍaoṛen, dax tẓemmehenḍaoṛîn ‖ hom. (ou an.) qui disperse ‖ ce que disperse un ăẓemmehenḍaoṛ se met au gén. ‖ s'empl. qlqf. sans complément d. le s. d' "hom. qui a du désordre (h. qui disperse ses effets à droite et à gauche et les laisse traîner en désordre) ; hom. qui laisse s'égarer toute ch. (h. qui, par négligence et désordre, laisse s'égarer et se perdre tout ce qu'il a et tout ce qu'on lui confie) ; hom. qui laisse s'égarer des an. qu'il garde au pâturage (h. qui, par négli= =gence, laisse hab. une partie des an. qu'il garde au pâturage se dis= =perser et s'égarer) ; an. qui disperse les troupeaux (an. carnassier qui s'attaque aux troupeaux et qui a l'hab. de se jeter sur eux et de les dis= =perser, com. le lion, le chacal, etc.)" ‖ syn. d' ăsemmeḳ̣etouaï employé d. ce s.

— neḍouneḍoṛe :ⵁⵉⵁ va. prim ; conj. 45 "ǧemiǧemi" ; (inḍouneḍoṛ, ienîḍouneḍoṛ, ěḍ inḍouneḍoṛ, our inḍouneḍoṛ) ‖ jeter çà et là [de corps solides ou une matière en poudre] ‖ se dit d'objets quelconques qu'on jette çà et là en désordre et sans soin.

— tînḍouneḍoṛe :ⵁⵉⵄ+ va. f. 12 ; conj. 245 "tîheḍeḍi" ; (tînḍouneḍoṛ, our itendouneḍoṛ) ‖ jeter hab. çà et là.

— ănḍouneḍoṛe :ⵁⵉⵄ sm. nv. prim ; Φ (pl. inḍouneḍioṛen 1:ⵁⵉⵄ), dax ĕnḍou= =neḍioṛen ‖ fait de jeter çà et là.

— ănedaouneḍaoṛ :ⵁⵉ:ⵁⵉ sm. n.d'é. prim ; Φ (pl. inedaouneḍaoṛen 1:ⵁⵉ:ⵁⵉ ; fs. tăne= =ḍaouneḍaoṛt +:ⵁⵉ:ⵁⵉ+ ; fp. tinedaouneḍaoṛîn 1:ⵁⵉ:ⵁⵉ+), dax nedaouneḍaoṛen, dax tnedaouneḍaoṛîn ‖ hom. qui jette les ch. çà et là en désordre et sans soin.

oⵁⵉenḍeṛ oⵄ m. prim ; conj. 26 "eksen" ; (inḍĕṛ, inḍâṛ, ěḍ inḍeṛ, our inḍiṛ) ‖ sauter vivement de sa place (le suj. étant une p, un an, une ch.) ‖ se dit, p. ex, d'une p. qui saute vivement de terre sur sa monture, ou de sa mon= =ture à terre ; d'une p. ou d'un an. qui sautent vivement du sol sur qlq. ch., ou de qlq. sur le sol ; d'une pierre, d'une balle, d'un objet quelconque posé à terre, qui, par suite d'un effort fait sur eux, sautent vivement de leur place pour tomber à une distance quelconque ; De la tête, de la main, du bras, d'un membre quelconque d'une p. ou d'un an, qui sautent vivement de leur place parce qu'ils ont été tranchés d'un seul coup ; d'une branche d'arbre ou d'autre ch. qui sautent vivement de leur place parce qu'ils ont été tranchés d'un seul coup ; d'un bâton, d'une arme,

d'un outil, qui sautent vivement de la main de qlq'un, s'en échappant malgré la volonté de celui qui les tient ; d'un fragment d'objet en métal, en porcelaine, en verre, en terre cuite, ou en autre substance cassante, qui saute vivement de l'objet dont il fait partie, s'en détachant par une cassure brusque ; ke. ‖ p. ext. "tomber vivement de sa place (le suj. étant une p, un an, une ch.)". Se dit, p. ex, d'une p. qui tombe vivement du haut de sa monture ; d'une p. ou d'un an. qui tombent vivement du haut d'un arbre ; d'un objet un peu lourd com. une outre pleine, un sac plein, un panier plein, suspendu à une branche d'arbre ou au bât d'un chameau qui tombent vivement par terre ‖ p. ext. "être atteint et tomber vivement (le suj. étant une p. ou un an. atteints d'un projectile ou d'un coup d'arme blanche)". Se dit d'une p. ou d'un an. qui, atteints, tombent vivement morts ou blessés d'une blessure qlconque, grave ou légère ‖ p. ext. "effleurer sans produire d'effet (toucher légè= =rement sans pénétrer ni produire d'effet ; sauter vivement de sa place après avoir touché, sans produire aucun effet)", le suj. étant une arme blanche, une arme de jet, un projectile, un outil ‖ fig. "être en colère ; se mettre en colère" ‖ d. le s. "être en colère ; se mettre en colère", cat syn. d'iblas ‖ d. le s. "effleurer sans produire d'effet", diffère d'aki "passer sans la toucher à côté de [une ch. visée] (le suj. étant une arme blanche, un projec= =tile, un outil, qui passant à côté de ce qu'on veut frapper sans le toucher en aucune manière) (act)".

— sendɐr o∃⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "seksen" ; (issẽndɐr, iessîndɐr, ẽd isendɐr, our issendɐr) ‖ faire sauter vivement de sa place (le suj. étant une p, un an, une ch.) ‖ a t. le s. c. à c. du prim. ‖ fig. "manquer son coup (ne pas atteindre son but ; ne pas obtenir l'effet voulu ; ne pas réussir) (n)". Ne peut avoir pour suj. qu'une p. Se dit de quiconque, voulant frapper une p, un an, une ch, d'une arme blanche, d'un bâton, d'un projectile, d'un outil, manque son coup, soit en les effleurant sans produire d'effet, soit en passant plus ou moins loin d'eux sans les toucher ; se dit aussi de quiconque, entreprenant un travail, une affaire, une ch. qlconque, ne réussit pas, p. ex. de qlq'un qui cultivant un champ n'obtient qu'une récolte très faible ou nulle, qui allant à la chasse ne tue rien ou presque rien, qui faisant du commerce n'obtient que très peu ou point de profit, qui allant qlq. part pour y vendre des moutons ne trouve pas d'acheteur ou les vend à très bas prix, qui allant en un lieu acheter des graines n'en trouve pas, qui demandant une f. en mariage ne l'obtient pas, qui demandant un don ou un prêt à qlq'un se les voit refuser, ke ‖ d. le s. "manquer son coup", diffère d'igaou "ne rien gagner (ne faire aucun gain, ne faire aucun profit, ne rien obtenir) (le suj. étant une p, un an, ou une ch.)", bien que, dans certains cas, on puisse employer indifféremment sendɐr ou igaou ‖ d. le s. "manquer son coup", diffère de siki "faire [une arme blanche, un projectile, un outil] passer sans la toucher à côté de [une ch. visée]", bien que dans qlq. cas on puisse employer indifféremment sendɐr et siki.

__nâḍḍer o∃1 vn. f.5; conj. 220 "Kâssen"; (inâḍḍex, our ineḍḍex) ‖ sauter hab. vivement de sa place ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

__sânḍâr o∃⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târeǧâh"; (isânḍâx, our isenḍix) ‖ faire hab. sauter vivement de sa place ‖ a t. le, s.c. à c. de la f.1.

__ănaḍar o∃1 sm. nv. prim; φ (pl. ineḍâren 10∃1), dax neḍâren ‖ fait de sauter vivement de sa place ‖ a t. le, s.c. à c. du prim. ‖ p. ext. "colère".

__tanḍert +o∃+ sf. nv. prim; φ (pl. tinḍerîn 10∃+, tineḍḍâx o∃1+), dax tĕnḍert (tănḍert), dax tĕnḍerîn, dax tneḍḍâr ‖ fait d'être en colère; fait de se mettre en colère ‖ signifie aussi "colère".

__ăsenḍer o∃⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isenḍîren 10∃⊙), dax senḍîren ‖ fait de faire sauter vivement de sa place ‖ a t. le, s.c. à c. de la f.1.

__tăsenḍert +o∃⊙+ sf. φ (pl. tisenḍâr o∃⊙+), dax tsenḍâx ‖ poignet (partie du bras qui joint la main à l'avant-bras).

__meheṇḍex o∃⁞∃ vn. f.2; conj. 42 "leKesleKes"; (imheṇḍex, ieməheṇḍex, éd imheṇḍex, our imheṇḍex) ‖ être réc. en colère l'un contre l'autre; se mettre réc. en colère l'un contre l'autre ‖ syn. de nebles.

__meheṇḍar o∃⁞∃ vn. f.2; conj. 42 "leKesleKes"; (imheṇḍax, ieməheṇḍax, éd imheṇḍax, our imheṇḍax) ‖ m.s.q. le pr.

__tîmheṇḍîr o∃⁞∃+ vn. f.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmheṇḍîx, our item=heṇḍix) ‖ être hab. réc. en colère l'un contre l'autre; se mettre hab. réc. en colère l'un contre l'autre.

__tîmheṇḍâr o∃⁞∃+ vn. f.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmheṇḍâx, our itemheṇḍax) ‖ m.s.q. le pr.

__ămheṇḍex o∃⁞∃ sm. nv. f.2; φ (pl. imheṇḍîren 10∃⁞∃), dax ĕmheṇḍîren ‖ fait d'être réc. en colère l'un contre l'autre; fait de se mettre réc. en colère l'un contre l'autre.

__ămheṇḍax o∃⁞∃ sm. nv. f.2; φ (pl. imheṇḍâren 10∃⁞∃), dax ĕmheṇḍâren ‖ m.s.q. le pr.

__neḍerneḍex o∃1o∃1 vn. prim; conj. 42 "leKesleKes"; (inḍerneḍex, ieməḍerneḍex, éd inḍerneḍex, our inḍerneḍex) ‖ piler [sur une monture] (avoir les fesses qui font un petit saut en l'air [sur une monture, à chaque foulée de celle-ci]) ‖ se dit d'une p. qui pile sur une monture quelconque à une allure vive.

__tînḍerneḍîr o∃1o∃+ vn. f.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînḍerneḍîx, our itenḍerneḍix) ‖ piler hab.

__ănḍerneḍex o∃1o∃ sm. nv. prim; φ (pl. inḍerneḍîren 10∃1o∃), dax ĕnḍerneḍîren ‖ fait de piler.

__ănaḍerneḍar o∃1o∃1 sm. n. d'é. prim; φ (pl. ineḍerneḍâren 10∃1o∃1; fs. tănaḍerneḍart +o∃1o∃1+; fp. tineḍerneḍârîn 10∃1o∃1+), dax neḍerne=ḍâren, dax tneḍerneḍârîn ‖ hom. qui a l'hab. de piler.

o∃1 anḍerren ‖ v. 3o∃1 neḍri.

o∃1 i-n-ĕḍex ‖ v. o∃ aḍex.

□o∃1 tenḍerbat +□o∃+ sf. (pl. tenḍerbâtîn 1+□o∃+) ‖ piège en bois et en

cordes (servant à prendre les antilopes, les gazelles et les mouflons) ‖ diffère d'elkeniet "piège métallique à ressort".

ICI anef ICI va. prim; conj. 66 "agex"; p(iounef, iounâf, éd ianef, our iounif) ‖ se pendre à la queue d'[un an. qui court] (pour l'obliger à s'arrêter ou par jeu) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ‖ se dit, p. ex, de qlq'un qui se pend à la queue d'un chameau, d'une vache, d'un âne qui courent, pour les obliger à s'arrêter, ou pour s'amuser à se faire traîner par eux ‖ fig. "se pendre aux vêtements de [qlq'un] (qui veut s'en aller, pour le retenir)"; p. ext. "faire des instances auprès de [qlq'un] (qui veut s'en aller, pour le retenir); chercher à retenir [qlq'un] (qui veut s'en aller)". Peu us. dans ces s, à cause des équivoques auxquelles peut donner lieu le sens qui suit ‖ fig. "se pendre aux vêtements de [qlq'un] (pour obtenir de lui les dernières faveurs amoureuses)"; p. ext. "faire des instances très pressantes auprès de [qlq'un] (pour obtenir de lui les dernières faveurs amoureuses)". Peut avoir pour suj. un h. ou une f.

— sinef ICI⊙ va. f.1; conj. 172 "siger"; p(iessounef, iessoûnef, éd isinef, our iessounef) ‖ faire se pendre à la queue de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ at. les s. c. à c. du prim.

— tânef ICI+ va. f. 6; conj. 228 "tâger"; (itânef, our itinef) ‖ se pendre hab. à la queue de ‖ at. les s. c. à c. du prim.

— sânâf ICI⊙ va. f.1.7; conj. 233 "sâgâr"; (isânâf, our isinif) ‖ faire hab. se pendre à la queue de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ at. les s. c. à c. de la f.1.

— ănnaf ICI sm. nv. prim; (pl. ănnâfen 1ICI) ‖ fait de se pendre à la queue de ‖ at. les s. c. à c. du prim.

— ăsênef ICI⊙ sm. nv. f.1; ♀ (pl. isînîfen 1ICI⊙), dar. sînîfen ‖ fait de faire se pendre à la queue de ‖ at. les s. c. à c. de la f.1.

— anefo :ICI sm. ♀ (pl. inefôten 1+ICI), dar. ĕnefo (ănefo), dar. nefô=ten ‖ traînée d'air humide provenant d'une pluie tombée au loin ‖ v. ⁝‖ éléhé.

ICI enfou :ICI ✳ va. prim; conj. 14 "endou"; ω (infă, infâ, éd infou, our infé) ‖ être utile à; être utile pour ‖ ~~sign. aussi "être avantageux à (être un bien à"~~ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. ‖ signifie aussi "être avantageux à (être un bien à); être avantageux pour (être un bien pour)".

— senfou :ICI⊙ va. f.1; conj. 169 "sendou"; ω (issĕnfa, iessînfa, éd isenfou, our issenfa) ‖ rendre utile à; rendre utile pour ‖ se c. av. 2 acc. ‖ at. les s. c. à c. du prim.

— nienfou :ICI⩾1 vn. f. 4; conj. 208 "nienfou"; (inĭenfa, ienînfa, éd inienfou, our inienfa) ‖ être réc. utile l'un à l'autre.

— nôûffou :ICI va. f. 5; conj. 223 "môûdou"; (inôûffou, our inouffou) ‖ être hab. utile à; être hab. utile pour ‖ at. les s. c. à c. du prim.

— sînfou :ICI⊙ va. f.1.12; conj. 244 "timendou"; (isînfou, our isenfou) ‖

rendre hab. utile à ; rendre hab. utile pour ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a r. b, s. c. à c. de la f. 1.

__ẗînienfou :ƆƆ131+ vn. f. 4.12 ; conj. 244 "tînendou" ; (ẗînienfou, our itenienfou) ‖ être hab. réc. utile l'un à l'autre.

__tenfa :ƆƆ1+ sf. nv. prim ; (pl. tenfaoûn 1:ƆƆ1+) ‖ fait d'être utile à ; fait d'être utile pour ‖ a r. b, s. c. à c. du prim. ‖ signifie aussi "utilité ; avantage" et "ce qui est utile ; ce qui est avantageux".

__tenfou :ƆƆ1+ sf. nv. prim. (pl. tenfoûtîn 1+ƆƆ1+) ‖ m. s. q. le pr. ‖ moins us. que le pr.

__ănenfou :ƆƆ1⊙ sm. nv. f. 1 ; cp (pl. isenfoûten 1+ƆƆ1⊙), dax. senfoûten ‖ fait de rendre utile à ; fait de rendre utile pour ‖ a r. b, s. c. à c. de la f. 1.

__ănienfou :ƆƆ131 sm. nv. f. 4 ; cp (pl. inienfoûten 1+ƆƆ131), dax. ĕnienfoûten ‖ fait d'être réc. utile l'un à l'autre.

__tenafout +ƆƆ1+ sf. cp (pl. tinafoûtîn 1+ƆƆ1+), dax. tnafoûtîn ‖ bienfait (chose utile faite [à qlq'un] ; bien fait [à qlq'un]) ; service (bon office ; ch. utile faite [à qlq'un]) ; don utile (ch. utile donnée [par qlq'un] ; ch. utile obtenue [par qlq'un]) ; trouvaille utile (ch. utile trouvée [par qlq'un]).

ƆƆ1 soumfou ‖ v. ⊙ƆƆ1 oumfas.

ƆƆ1 inoûf ‖ v. ƆƆ:1 etkf.

VƆƆ1 ẗnefeḍ VƆƆ1 sm. cp (pl. inefḍân 1VƆƆ1), dax. ănefeḍ (ĕnefeḍ), dax. nefḍân ‖ briquet (pièce d'acier avec laquelle on frappe un silex pour en faire jaillir des étincelles) ‖ p. ext. "chien (de fusil ou de pistolet) ; culasse mobile (de fusil) ; batterie (de fusil à pierre, à capsule, se chargeant par la culasse, ou de pistolet de système quelconque)".

ƎƆƆ1 enfeḍ ƎƆƆ1 vn. prim ; conj. 26 "etksen" ; (infeḍ, infâḍ, ed infeḍ, our infiḍ) ‖ être envenimé (le suj. étant une blessure, une plaie, un abcès) ; s'envenimer (d. le s. ci. d.) ‖ se dit d'une blessure, d'une plaie, d'un abcès, qui s'envenime à n'importe quel degré et pour n'importe quelle cause ‖ syn. de touṇger ‖ v. ‖+1 entel.

__senfeḍ ƎƆƆ1⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕnfeḍ, iessînfeḍ, ed isenfeḍ, our issenfeḍ) ‖ envenimer.

__nâffeḍ ƎƆƆ1 vn. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâffeḍ, our ineffeḍ) ‖ être hab. envenimé ; s'envenimer hab.

__sânfâḍ ƎƆƆ1⊙ va. f. 1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânfâḍ, our isenfiḍ) ‖ envenimer hab.

__ănafaḍ ƎƆƆ1 sm. nv. prim ; (pl. inefâḍen 1ƎƆƆ1), dax. nefâḍen ‖ fait d'être envenimé ; fait de s'envenimer.

__ăsenfeḍ ƎƆƆ1⊙ sm. nv. f. 1 ; cp (pl. isenfîḍen 1ƎƆƆ1⊙), dax. senfîḍen ‖ fait d'envenimer.

__isenfâḍ ƎƆƆ1⊙ sm. cp (pl. s. s.), dax. senfâḍ ‖ collection d'aliments et de breuvages variés (dont on fait absorber un peu à qlq'un qui vient d'être

atteint d'une blessure, d'une plaie, d'un abcès, com. préservatif contre l'envenimement) ‖ les Kel-Ăh. croient que l'envenimement des blessures, des plaies, des abcès, est dû la plupart du temps à un changement de nourriture, à l'absorbsion par le malade d'un aliment ou d'un breu=vage nouveaux dont il n'a pas usé depuis le début de son mal. En conséquence, dès que le mal se produit, ils réunissent un peu de toute, les espèces d'aliments et de breuvages qu'ils peuvent se procurer, et ils font consommer un peu de chaque ch. par le malade, afin que son corps soit habitué d'avance à toute sorte de nourriture. Cette collection d'aliments & de breuvages divers s'appelle isenfâḍ.

ⵙⵏⴼⴰⴹ ennefeḍ ⵙⵏⴼⴰⴹ ✳ sm. (pl. ennefeḍen · ⵏⵏⴼⴰⴹⵏ) ‖ canon (pièce d'artillerie) ‖ syn. d'. elmeḍfeɣ.

— ennefâḍ ⵙⵏⴼⴰⴹ sm. (pl. ennefâḍen ⵏⵏⴼⴰⴹⵏ) ‖ m.s.q. le pr.

ⵜⵏⵜⵉⵍ ănefif ⵜⵏⵜⵉⵍ sm. Φ (pl. infâf ⵉⵏⵜⵉⵍ), dar ĕnfâf ‖ ligaments articulaires qui maintiennent l'articulation de l'épaule et l'articulation de la hanche ‖ se dit des p. et des an.

ⵜⵏⵜⵉⵍ ănefif ⵜⵏⵜⵉⵍ (dial. Berb. Touat) sm. Φ (pl. inefîfen ⵉⵏⵜⵉⵍ), dar nefîfen pierre plate (ou planchette) percée d'un trou servant de porte à un réservoir d'eau ‖ dans les réservoirs d'eau qui servent à l'arrosage des jardins, on place, face au canal par lequel l'eau du réservoir s'écoule, une porte formée d'une pierre plate (ou d'une planchette) percée d'un trou ; cette porte est fixée verticalement dans la paroi du réservoir ; quand on veut laisser le réservoir s'emplir, on bouche avec un tampon de chiffons le trou de la porte ; quand on veut laisser le réservoir se vider, on ôte le tampon et on laisse ouvert le trou de la porte ‖ signifie aussi "pierre (ou brique) percée d'un trou dans lequel passe l'extrémité du soufflet de forge (servant à maintenir fixe l'extrémité du soufflet de forge)". D.ces, sert à désigner une pierre (ou une brique) de la grosseur approximative de 2 poings, percée d'un trou suffisant pour laisser passage à l'extrémité du tuyau du soufflet de forge ; la pierre (ou la brique) se pose par terre entre les charbons allumés & le soufflet, et on fait passer par son trou l'extrémité du tuyau du soufflet, qu'elle maintient fixe à la place où on veut qu'elle soit.

ⵏⵏⴼⴻⵖ enfeɣ ⵏⵏⴼⴻⵖ vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (infeɣ, infâɣ, éḍ infeɣ, our infiɣ) ‖ se lever vivement (le suj. étant une p. assise, agenouillée ; ou couchée, ou un an. assis, accroupi, ou étendu).

— senfeɣ ⵙⵏⴼⴻⵖ ⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕnfeɣ, iessînfeɣ, éḍ isenfeɣ, our issenfeɣ) ‖ faire se lever vivement ‖ p. ext. "saigner au boulet [un chameau, un cheval, un boeuf] (act)". La saignée au boulet se fait surtout aux chameaux, pour les guérir de raideurs d'épaule.

— nâffeɣ ⵏⵏⴼⴼⴻⵖ vn. f.5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâffeɣ, our ineffeɣ) ‖ se lever vivement hab.

— sânfâɣ ⵙⵏⴼⴰⵖ ⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târeɣâh" ; (isânfâɣ, our isenfiɣ) ‖ faire

hab. se lever vivement ‖ a t. bs s.c.ā c.de la f.1.

—ăna∫aǧ ⵉⵏⵙⴰⴳ sm. nv. prim; Φ (pl. ine∫âǧen ⵉⵏⵙⴰⵗⵏ), dax ne∫âǧen ‖ fait de se lever vivement,

—ăsen∫eǧ ⵙⵏⵙⴰⴳ sm. nv. f.1; Φ (pl. isen∫âǧen ⵉⵙⵏⵙⴰⵗⵏ), dax sen∫âǧen ‖ fait de faire se lever vivement ‖ a t. bs s.c.ā c. de la f.1.

⁝ⵏ∫eh ⁝ⵏⵙ va prim; conj. 26 "ekksen"; (in∫ĕh, in∫âh, éd in∫eh, our in∫ih) ‖ commencer à former des épis (le suj. étant de la toulloult) (n); commencer à former [des épis] (le suj. étant de la toulloult) (act.) ‖ ne peut avoir pour suj. que la plante appelée toulloult, ou un terrain, un lieu, une région produisant cette plante.

—zen∫eh ⁝ⵣⵏⵙ ⵜ va. f.1; conj. 150 "sekksen"; (izzĕn∫eh, iezzîn∫eh, éd izen∫eh, our izzen∫eh) ‖ faire commencer à former des épis (se c. av. 1 acc.); faire commencer à former [des épis] (se c. av. 2 acc.)

—nâ∫∫eh ⁝ⵏⵙ va. f.3; conj. 220 "kâssen"; (inâ∫∫eh, our ine∫∫eh) ‖ commencer hab. à former des épis (n); commencer hab. à former [des épis] (act).

—zânfâh ⁝ⵣⵏⴼ ⵜ va. f.1.7; conj. 230 "târeǧâh"; (izânfâh, our izen∫ih) ‖ faire hab. commencer à former des épis (se c. av. 1 acc); faire hab. commencer à former [des épis] (se c. av. 2 acc.).

—ăna∫ah ⁝ⵏⵙ sm. nv. prim; Φ (pl. ine∫âhen ⁝ⵏⵙ), dax ne∫âhen ‖ fait de commencer à former des épis; fait de commencer à former [des épis].

—ăzen∫eh ⁝ⵣⵏⵙ ⵜ sm. nv. f.1; Φ (pl. izen∫îhen ⁝ⵣⵏⵙ ⵜ), dax zen∫îhen ‖ fait de faire commencer à former des épis; fait de faire commencer à former [des épis].

—ĕnêfah ⁝ⵏⴼ sm. Φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. inêfahen ⁝ⵏⴼ), dax nêfahen ‖ épi de toulloult qui commence à se former et n'est pas encore mûr ‖ v. ‖⁝ ehlel, ĕhêlal.

⁝ⵜ∫eK ⁝ⵜⵏⵙ+ ✳ sf. Φ (pl. tine∫eKîn ⁝ⵜⵏⵙ+), dax tăne∫eK (tĕne∫eK), dax tne∫eKîn ‖ provisions de bouche constituant la nourriture nécessaire à la vie, en séjour (provision de vivres (telle que grains, dattes sèches, etc.) constituant l'approvisionnement destiné à faire vivre pendant un certain temps, en séjour) ‖ la téne∫eK peut être très faible ou très considérable selon qu'elle est celle d'une seule p. ou d'une nombreuse famille, celle d'un pauvre ou d'un riche ayant un nombreux personnel et de lourdes charges, selon qu'elle est constituée pour peu de jours ou pour plusieurs années; elle a toujours cela de spécial qu'elle est destinée à être consommée en séjour; on prend sur sa téne∫eK pour se constituer des provisions de voyage; mais la partie de téne∫eK employée com. provisions de route perd le nom de téne∫eK et prend celui d'ezzad "provisions de route" du moment auquel elle est destinée à servir de provisions de voyage. La téne∫eK peut être en un lieu quelconque, dans la tente, dans la maison, cachée ou serrée à une distance petite ou grande, sous terre, dans une caverne, dans un magasin, &c; on peut l'avoir en partie chez

soi, en partie à une distance plus ou moins grande.

··· ‖I nefeḳḳi ‖v. : ‖I nefeḳḳi.

‖I enfel ‖I1 va. prim; conj. 26 "eksen"; (infĕl, infâl, éd infel, our infil) ‖ pousser (enfoncer) [la main, le pied, le doigt, dans un récipient, dans les vêtements de qlq'un, dans une partie du corps d'une p. ou d'un an.; le fer d'un outil (composé d'une pièce d'acier enfoncé dans un manche en bois, com. une alène, une lime, une hache de l'Ath., &c.) dans son manche] ‖ a aussi le s. pas. "être poussé" ‖ signifie aussi "pousser [le feu] (de manière à le faire prendre ou à le rendre plus intense)". Peut signifier soit "faire prendre [le feu] (qui n'est pas allumé, en l'allumant et en faisant ce qu'il faut pour qu'il prenne bien)", soit "faire prendre [le feu] (qui est allumé, mais qui n'a pas de flamme, en faisant ce qu'il faut pour qu'il prenne bien et qu'il jette des flammes)", soit "pousser [le feu] (qui brûle en jetant des flammes, en faisant ce qu'il faut pour qu'il augmente d'intensité)". v. ∴ oukou ‖ p. ext. "pousser un coup (enfoncer un coup) [à une p, un an, une ch. (avec le poing, le pied, le coude, le genou, la tête, un bâton)] (donner un coup (de poing, de pied, de coude, de genou, de tête, de bâton) [à une p, un an, une ch.]) (n)"; d. ces. n'a pas de passif. Ce à quoi le suj. donne un coup se met au datif. Ce avec quoi le suj. donne un coup se met à l'abl. et est accompagné de s (es) "au moyen de", cela ne peut être que le poing, le pied, le coude, le genou, la tête, ou un objet dont on se sert com. de bâton, non en manière d'arme mais en manière de bâton. La partie du corps d'une p. ou d'un an. dans laquelle le suj. donne un coup est à l'abl. et accompagnée de daṣ "dans". (Ex. amis in infĕl i s ăṣef ennît daṣ tit ⁄ mon chameau m'a enfoncé un coup avec sa tête dans l'oeil (mon chameau m'a donné un coup de tête dans l'oeil)) ‖ d. le s. "pousser un coup (enfoncer un coup)", est syn. d'enbel.

— senfel ‖I1⊙ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issĕnfel, iessînfel, éd isenfel, our issenfel) ‖ faire pousser ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le s. c. à c. du prim. aux s. act. et n.

— nâffel ‖I1 va. f.5; conj. 220 "kâssen"; (inâffel, our ineffel) ‖ pousser hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. le s. c. à c. du prim.

— sânfâl ‖I1⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (sânfâl, our isenfil) ‖ faire hab. pousser ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le s. c. à c. de la f.1.

— ănafal ‖I1 sm. nv. prim; φ (pl. inefâlen, ‖I1), daṣ nefâlen ‖ fait de pousser ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être poussé" ‖ a t. le s. c. à c. du prim.

— ăsenfel ‖I1⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isenfîlen, ‖I1⊙), daṣ senfîlen ‖ fait de faire pousser ‖ a t. le s. c. à c. de la f.1.

— tenefflilt ‖I1+ sf. φ (pl. tinefflâl ‖I1+), daṣ tnefflâl ‖ coup (de poing, de pied, de coude, de genou, de tête, de bâton, d'objet employé en manière de bâton) ‖ syn. de tenebbilt.

— ténefilt ‖ɪc1+ sf.Φ (pl. Tinefilîn, ‖ɪc1+), dar. tănefilt (tënefilt), dar. tnefilîn ‖ fait de prendre un lavement (fait de s'injecter un liquide dans un gros intestin) ; fait de donner un lavement ‖ p. ext. "lavement" ‖ syn. d' ăsebbegou.

— anfel ‖ɪc1 sm. Φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. infelen, ‖ɪc1), dar. ënfel (ănfel), dar. ënfelen ‖ nom d'une plante non persistante ("newrada procumbens L." (B.T.))

‖ɪc1 tănâflit ‖ v. 3‖ɪc1 nouffli.

‖ɪc1 tănefâlit ‖ v. ‖‖ɪc1 nefeloulou ;

3‖ɪc1 nouffli 3‖ɪc1 va., prim ; conj. 96 "bounbi" ; (iennoûflei, iennoûflei, éd iennouffli, our iennouflei) ‖ 1. être à l'aise pour [une ch, un acte] (être en état de faire facilement, sans gêne ni fatigue [une ch, un acte] ; être à l'aise, com. temps, pour (avoir très largement le temps nécessaire pour) [une ch, un acte]) (act) ; 2. avoir en abondance [de p, de, an, de ch.] (act) ; 3. être riche en [p, an, ch.] (act) ; 4. être heureux en [p, an, ch.] (act) ; 5. être à l'aise [pour une ch, un acte] (d. le s. ci. d.) (n) ; 6. être dans l'abondance [en fait de p, d'an, de ch.] (n) ; 7. être riche [en p, an, ch.] (n) ; 8. être heureux [en p, an, ch.] (n) ‖ ne peut avoir pour suj. que des p. ou des an. Aus. act, peut avoir pour rég. dir. toute ch. ou tout acte pour lesquels une p. ou un an. peuvent être à l'aise, et toutes p, an, ou ch. qu'une p. ou un an. peuvent avoir en abondance, ou en lesquels ils peuvent être riches ou heureux. Aus. n., peut avoir pour rég. ind. les mêmes ch, actes, p, an, ch. ; ils sont à l'abl. et accompagnés d'une prép. qui est hab. dar. "dans" et qlql. fouill "pour" ‖ p. ext. "être à l'aise en toutes choses (être dans l'abondance de tous les biens, en sécurité, en tranquillité et au large) (n) ; être heureux (jouir de la possession de biens et de l'absence de maux qui constituent le bonheur) (n)" ‖ syn. de nekelouc.

— sennefli 3‖ɪc1⊙ va. f.1 ; conj. 131 "sebbedi" ; (isneflei, iesîneflei, éd isennefli, our isneflei) ‖ 1. faire être à l'aise pour (se c. av. 2 acc.) ; 2. faire avoir en abondance (se c. av. 2 acc.) ; 3. rendre riche en (se c. av. 2 acc.) ; 4. rendre heureux en (se c. av. 2 acc.) ; 5. faire être à l'aise (se c. av. 1 acc.) ; 6. faire être dans l'abondance (se c. av. 1 acc.) ; 7. rendre riche (se c. av. 1 acc.) ; 8. rendre heureux (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— tâneflâi 3‖ɪc1+ va. f.7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (itâneflâi, our itenefli) ‖ 1. être hab. à l'aise pour (act) ; 2. avoir hab. en abondance (act) ; 3. être hab. riche en (act.) ; 4. être hab. heureux en (act.) ; 5. être hab. à l'aise (n) ; 6. être hab. dans l'abondance (n) ; 7. être hab. riche (n) ; 8. être hab. heureux (n) ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sâneflâi 3‖ɪc1⊙ va. f.1.7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (isâneflâi, our isenefli) ‖ 1. faire hab. être à l'aise pour (se c. av. 2 acc.) ; 2. faire hab. avoir en abondance (se c. av. 2 acc.) ; 3. rendre hab. riche en (se c. av. 2 acc.) ; 4. rendre hab. heureux en (se c. av. 2 acc.) ; 5. faire hab. être à l'aise (se c. av. 1 acc.) ;

6. faire hab. être dans l'abondance (se c. av. l'acc.) ; 7. rendre hab. riche (se c. av. l'acc.) ; 8. rendre hab. heureux (se c. av. l'acc.) ‖ a t. le, s. c. à c. de la f. l.

— ănouflí 3‖ɪc1 sm. nv. prim ; Φ (pl. ineflíen 13‖ɪc1), dan. neflíen ‖ 1. fait d'être à l'aise pour ; 2. fait d'avoir en abondance ; 3. fait d'être riche en ; 4. fait d'être heureux en ; 5. fait d'être à l'aise ; 6. fait d'être dans l'abon = = dance ; 7. fait d'être riche ; 8. fait d'être heureux ‖ a t. le, s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "bonheur".

— tănouflait +3‖ɪc1+ sf. nv. prim ; Φ (pl. tineflaîn 13‖ɪc1+), dan. tneflaîn ‖ fait d'être à l'aise en toutes choses (d. le s. du prim.) ; fait d'être heureux (d. le s. du prim.) ‖ p. ext. "bonheur" ‖ syn. d'ănouflí empl. dans ces s.

— tănâflit +‖ɪc1+ sf. nv. prim ; Φ (pl. tinoûflai 3‖ɪc1+), dan. tnoûflai ‖ m. s. q. le pr.

— ăsennefli 3‖ɪc1⊙ sm. nv. f. l ; Φ (pl. isennefliien 13‖ɪc1⊙), dan. sennefliien ‖ 1. fait de faire être à l'aise pour ; 2. fait de faire avoir en abondance ; 3. fait de rendre riche en ; 4. fait de rendre heureux en ; 5. fait de faire être à l'aise ; 6. fait de faire être dans l'abondance ; 7. fait de rendre riche ; 8. fait de rendre heureux ‖ a t. le, s. c. à c. de la f. l.

— ăsennefiai 3‖ɪc1⊙ sm. n. d'é. f. l ; Φ (pl. isennefiaien 13‖ɪc1⊙ ; fs. tăsennefiait +3‖ɪc1⊙+ ; fp. tisennefiaîn 13‖ɪc1⊙+), dan. sennefiaien, dan. tsennefiaîn ‖ 1. hom. qui met à l'aise (pour ce qu'on a à faire : en donnant des moyens de le faire facilement, sans gêne ni fatigue ; ou en donnant très largement le temps nécessaire) ; 2. hom. qui met dans l'abondance (en donnant très largement tout ce qui est désirable) ; 3. hom. qui rend riche ; 4. hom. qui rend heureux ‖ ce que met à l'aise, dans l'abondance, ce que rend riche, heureux, un ăsennefiai se met au gén. ‖ 1'empl. afsf. sans complément d. le s. d' "h. qui rend les gens heureux (h. qui rend heureux ceux qui l'entourent et ceux qui l'approchent ; h. qui rend les gens heureux autour de soi)" ‖ le ms. ăsennefiai signifie aussi "celui qui, par excellence, donne l'abondance, la richesse, le bonheur, l'aise dans la plénitude des biens (Dieu)". v. ‖3 Ialla.

— Tănâflit +‖ɪc1+ (m. à m. "bonheur") xˣx sf. s. ‖ np. de l'étoile δ de la constellation du Navire (Duv.).

3‖ɪc1 tinefoûlai ‖ v. ‖‖ɪc1 nefeloulou.

‖‖ɪc1 nefeloulou ; ‖‖ɪc1 vn. prim ; conj. 55 "nefeloulou" ; (infelala, ienîfelala, ed infeloulou, our infelala) ‖ être visible (aux yeux) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. ‖ empl. d. son s. propre, ne se dit que de ce qui est visible aux yeux, ne se dit pas de ce qui se manifeste à d'autres sens ou à l'esprit. Se dit de tout ce qui est visible aux yeux du corps à un degré quelconque, peu ou beaucoup ‖ p. ext. "paraître (être vu, cesser d'être caché)", le suj. étant une p, un an, une ch. qui, après avoir été cachés, cessent de l'être ‖ p. ext. "être visible (aux yeux de l'esprit) ; se manifester (aux yeux de l'esprit) (cesser d'être caché à la con = = naissance) ; paraître (aux yeux de l'esprit) (cesser d'être caché à la connais =

=sance)", le suj. étant une p, un an, une ch, qui, après avoir été cachés à la connaissance, viennent à être connus, p. ex. le nom d'un voleur, la vérité d'un dire, la fausseté d'une nouvelle, le caractère d'une p, un événement, &c. ‖ p. ext. "être visible clairement (aux yeux de l'esprit) (pa= =raître clairement (aux yeux de l'esprit), être évident)", le suj. étant un fait, une vérité ‖ p. ext. "être prouvé" ‖ p. ext. "se manifester clairement (faire connaître clairement par des faits ce qu'on est; montrer clairement par des faits ce qu'on est)", le suj. étant des p. ou des an. qui, par ce qu'on voit d'eux, par des faits, des actes, par les épreuves auxquelles ils sont soumis, montrent clairement ce qu'ils sont ‖ p. ext. "se faire remarquer [entre d'autres]", le suj. étant une p, un an, ou une ch. qui se font remarquer en bien, en mal, ou par une particularité quelconque. Quand rien n'indique par quoi le suj. se fait remarquer, nefelouloue signifie hab. "se faire remar= =quer (en bien)" ‖ p. ext. "être visible clairement (pour les yeux); être clair (pour l'intelligence) (être facile à comprendre, être facile à discerner pour l'intelligence)", le suj. étant une p, un an, une ch. que la vue distingue clairement et facilement, ou que l'intelligence comprend, discerne, clairement et facilement. Se dit p. ex. de caractères d'écriture qui par leur taille et leur forme sont faciles à lire, d'une montagne éloignée dont tous les détails, par un temps clair, se voient distinctement, de paroles, de discours, d'écrits, dont le sens est clair pour l'intelligence, de faits, d'actes, de caractères, de nouvelles dont l'esprit discerne clairement la vérité, la fausseté, la portée, les qualités &c. ‖ p. ext. "être visible aux yeux et regarder çà et là (se tenir dans une position ou dans un lieu dans lesquels on est visible aux yeux et dans lesquels on peut voir, et regarder çà et là; se tenir de manière à pouvoir être vu et voir, et regarder çà et là)" (Ex. eslĭx i ăhît; eġmĕḍeṛ ehen, enfelalaṛ; our nâiṛ haret; ekkĭṛ iġġi ien, ouġġĭṛ, enfelalaṛ; năiṛ innâs '/. j'ai entendu un bruit; je suis sorti de la tente, je me suis tenu de manière à pouvoir être vu & voir, et j'ai regardé çà et là; je n'ai pas vu chose (je n'ai rien vu); je suis allé à un lieu élevé, j'ai été sur le dessus (je me suis tenu sur son sommet), je me suis tenu de manière à pouvoir être vu et voir, et j'ai regardé çà et là; j'ai vu des chameaux) | d. les s. ~~être visible (aux yeux)", et l'opposé de~~ "être visible clairement", "se manifester clairement", "se faire remarquer", est syn. d'oumar. Diffère d'ouman empl. d. les s. "paraître (être apparent; se manifester)", bien que, dans certains cas, on puisse employer indistinc= =tement n'importe lequel des 2 verbes ‖ d. les s. "être prouvé" et "être évident", est syn. de beïïen ‖ d. les s. "être visible (aux yeux)", diffère d'oufran et de noufrou "se distinguer (se discerner clairement, se percevoir clairement) (le suj. étant n'importe quoi pouvant être distingué par les sens ou par l'intelligence)", qui peuvent avoir pour suj. non seulement ce qui est visible aux yeux du corps, mais aussi ce qui est distingué par les autres sens et par l'intelligence, & qui

signifient non pas être visible à un degré quelconque, mais se distinguer clairement. D. le s. "se faire remarquer [entre d'autres]", diffère d'oufran et de noufrou "se distinguer (se faire remarquer ; se signaler) [entre d'autres] (le suj. étant une p, un an, une ch. qui se font remarquer en bien ou en mal)" ; ces 2 verbes signifient se distinguer d'une manière plus remarquable que celle qui est exprimée par nefeloulou. D. les s. "être visible clairement (aux yeux de l'esprit) (paraître clairement (aux yeux de l'esprit) ; être évident)" et "être visible clairement (pour les yeux) ; être clair (pour l'intelligence) (être facile à comprendre, facile à discerner pour l'intelligence)", diffère d'oufran et de noufrou "se distinguer (se discerner clairement, se percevoir clairement) (le suj. étant n'importe quoi pouvant être distingué par les sens ou par l'intelligence)" ; ~~bien que, dans certains cas, on puisse employer n'importe lequel de 2 verbes ces 2 verbe peuvent avoir pour suj. non seulement bien que, dans certains cas, on puisse employer n'impor~~ ces 2 verbes ont le même s. que nefeloulou quand ils ont pour suj. ce qui est distingué par les yeux du corps ou par l'esprit, mais ils diffèrent de lui en ce qu'ils peuvent aussi avoir pour suj. ce qui est distingué par les sens différents de la vue ‖ nefeloulou est l'opposé de benoubek "être entièrement caché aux yeux ; être entièrement caché à la connaissance".

— Sennefeloulou : ‖ ‖ ⫿ ⊙ va. f. 1 ; conj. 143 "sefloutou" ; (isnefelala, iesînefelala, éd -isennefeloulou, our isnefelala) ‖ rendre visible ‖ a r. les s. c. à c. du prim.

— Tînfelôûlou : ‖ ‖ ⫿ 1+ vn. f. 14 bis ; conj. 250 "tîrgîgi" ; (itînfelôûlou, our itenfeloulou) ‖ être hab. visible ‖ a r. les s. c. à c. du prim.

— sînfelôûlou : ‖ ‖ ⫿ ⊙ va. f. 1. 14 bis ; conj. 250 "tîrgîgi" ; (isînfelôûlou, our isenfe- =loulou) ‖ rendre hab. visible ‖ a r. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănfelôûlou : ‖ ‖ ⫿ sm. nv. prim ; φ (pl. infelôûlôûten 1+ ‖ ‖ ⫿), dax ĕnfe- =lôûlôûten ‖ fait d'être visible ‖ a r. les s. c. à c. du prim.

— ăsennefelôûlou : ‖ ‖ ⫿ ⊙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isennefeloûlôûten 1+ ‖ ‖ ⫿ ⊙), dax sennefelôûlôûten ‖ fait de rendre visible ‖ a r. les s. c. à c. de la f. 1.

— tănefâlit + ‖ ⫿ 1+ sf. φ (pl. tinefoûlai 3 ‖ ⫿ 1+), dax tnefoûlai ‖ paroles (ou écrit, acte, objet) magiques ayant pour but de faire retrouver un an. (ou un objet) égarés.

⊙ ‖ ⫿ 1 ĕnefflilles ‖ v. ⊙ ‖ ⫿ felles.

| ⫿ 1 Nôûfana · | ⫿ 1 xx sm. (s. s. pl.) ‖ np. d'hom. ‖ nom lég. ‖ v. ⊙ : ⫿ + Tănârĕs.

O ⫿ 1 enfer O ⫿ 1 va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (infĕr, infâr, éd infer, our infir) ‖ déverser (en projetant) [dans un récipient à large ouverture, sur qlq. ch. de large, ou à terre] ; déverser (en projetant) [d'un récipient qlconque] ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être déversé (v. les s. ci. d.)" et "se déverser (v. les s. ci. d.)" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. Peut avoir pour rég. dir. un liquide qlconque, une matière demi-liquide com. le miel ou le beurre fondu, ou un solide en poudre ou en très petits fragments com. du blé, du riz, de la farine, des dattes

concassées, du sable, &c. Ce dans quoi le suj. déverse le rég. dir. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dax "dans" ‖ si le suj. est un récipient, il peut être un récipient quelconque, à bouche étroite ou large, une bouteille, une outre, un sac, &c. Ce dans quoi le suj. déverse ne peut être une bouteille, ni une outre, ni rien qui ait une bouche étroite ; ce peut être un récipient quelconque à large bouche, vase, casserole, plat, sac, &c. à large ouverture, ou bien une couverture, un tapis, une table, le sol, l'eau d'un réservoir, d'un ruisseau, d'un cours d'eau, &c. Ce d'où le suj. déverse peut être n'importe quel récipient ou n'importe quoi servant de récipient ‖ au s. pron, signifie p. ext. "se déverser (se jeter) [dans une vallée, un ravin, un cours d'eau, une mer]", le suj. étant une vallée, un ravin, un thalweg avec ou sans eau, un cours d'eau. Ce dans quoi se jette le suj. est à l'abl. et accompagné de dax "dans"; le lieu auquel le suj. s'y jette est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. ṛour "auprès de". (Ex. S'ersouf infer dax T'ămaiṛaset ṛour ĕṛrem ⁄⁄ S. s'est déversé dans T. auprès du village (la vallée de S. se jette dans celle de T. au village [de Tămaiṛaset])) ‖ fig. "déverser de côté et d'autre [une p, une nouvelle, un secret] (divulguer de côté et d'autre [une p. (en racontant ses actes, ses affaires, ses secrets), une nouvelle, un secret])(act)" ‖ au s. pron, signifie p. ext. "s'ébrouer (souffler fortement avec les naseaux, d'une manière particulière, les lèvres restant presque fermées)", le suj. étant un cheval, un âne, un chameau, un boeuf, &c. ‖ au s. pron, signifie p. ext. "souffler [vers une direction]", le suj. étant le vent ‖ d. le s. "déverser (en projetant) (d. le 2 s. ci. d.)" diffère d'effi "verser [dans qlq. ch.] ; déverser [de qlq. ch.]", qui peut se dire de ce qu'on verse dans des récipients quelconques, à bouche étroite ou large ; cependant, dans certains cas, on peut se servir indifféremment de l'un ou de l'autre verbe, p. ex. quand il s'agit de déverser un liquide ou une substance en poudre ou en petits fragments dans un récipient à large bouche, sur qlq. ch. de large, ou à terre ‖ d. le s. "se déverser (se jeter) [dans une vallée, un ravin, un cours d'eau, une mer]", et syn. d'ettel ‖ d. le s. "déverser de côté et d'autre [une p, une nouvelle, un secret]", et syn. d'effi, de seǧǧeoui et de setrem.

— senfex ⵙⵏⴼⵇ va. f. 1 ; conj. 150 "seKsen" ; (issĕnfex, iessînfex, ĕd isenfex, our issenfex) ‖ faire déverser (d. le 2 s. ci. d.) ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le s. c. à c. du prim. au s. act. ‖ p. ext. "faire se déverser (faire se jeter) [dans une vallée, un ravin, un cours d'eau, une mer] (d. le s. ci. d.)" ‖ p. ext. "faire s'ébrouer (d. le s. ci. d.)".

— nenfex ⵏⵏⴼⵇ vn. f. 4 ; conj. 99 "bereǧ" ; (innĕnfex, iennînfex, ĕd iennenfex, our innenfex) ‖ se déverser l'un dans l'autre (se jeter l'un dans l'autre) (le suj. étant des vallées, des ravins, des thalweg avec ou sans eau, de cours d'eau) ‖ le suj. peut être soit la vallée qui se jette dans une autre, soit la

vallée dans laquelle une autre se jette, soit toutes les 2 : ainsi, les 3 phrases Sêrsouf innĕnfer et Tămanṛaset "S. s'est déversé l'un dans l'autre avec T.", Tămanṛaset tennĕnfer ed Sêrsouf "T. s'est déversée l'une dans l'autre avec S.", Sêrsouf et Tămanṛaset ennĕnferen "S. et T. se sont déversés l'un dans l'autre" sont syn. et signifient "la vallée de S. et celle de T. se jettent l'une dans l'autre" ‖ syn. de nemiṛag empl. d. ce s.

— nâffer OIII va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâffer, our ineffer) ‖ déverser hab. (d. les 2 s. ci. d.) ‖ a aussi le s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânfâr OIIIO va. f. 1. 7; conj. 230 "târeǧâh"; (isânfâr, our isenfix) ‖ faire hab. déverser (d. les 2 s. ci. d.) ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tânenfâr OII/1+ vn. f. 4. 7; conj. 230 "târeǧâh"; (itânenfâr, our itenenfix) ‖ se déverser hab. l'un dans l'autre.

— ănafar OII1 sm. nv. prim; Φ (pl. inefâren 10II1), dar. nefâren ‖ fait de déverser (d. les 2 s. ci. d.) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être déversé" et "fait de se déverser" ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "ébrouement" ‖ v. ci-dessous ĕferenfer.

— ănsenfer OII1O sm. nv. f. 1; Φ (pl. isenfîren 10II1O), dar. senfîren ‖ fait de faire déverser (d. les 2 s. ci. d.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănenfer OII/1 sm. nv. f. 4; Φ (pl. inenfîren 10II/1), dar. nenfîren ‖ fait de se déverser l'un dans l'autre ‖ p. ext. "lieu de déversement l'un dans l'autre (de 2 vallées, ravins, thalwegs, cours d'eau)". Se dit du lieu de déversement l'un dans l'autre d'une vallée avec une autre dans laquelle elle se jette, ou d'une vallée avec une autre qui s'y jette, ou de 2 vallées. D. ce s. est syn. d'ănmiṛag. Diffère d'ĕnêfar, d'ésaoui, d'ôuhôuf et d'ôutôul employés d. le s. "débouché (d'une vallée dans une autre plus grande ou dans la mer)". v. II⁝ chef, ôuhôuf.

— ĕnêfar OII1 sm. Φ (pl. inêfâren 10II1), dar. nêfâren ‖ point de déversement (d'une vallée dans une autre plus grande ou dans la mer) (débouché (d'une vallée dans une autre plus grande ou dans la mer)) ‖ signifie embouchure d'une vallée (d'un ravin, d'un thalweg, d'un cours d'eau) dans une autre plus grande, dans un lac, ou dans la mer ‖ syn. d'ésaoui, d'ôuhôuf, et d'ôutôul empl. d. ce s. ‖ v. II⁝ chef, ôuhôuf.

— tăsenfert +OII1O+ sf. Φ (pl. tisenfâr OII1O+), dar. tsenfâr ‖ tuyau; tube ‖ se dit de tous les tuyaux et tubes, qlq. soient leur dimension et leur matière, qu'ils soient souples ou rigides, en métal, bois, roseau, porcelaine, caoutchouc, &c; les canons des pièces d'artillerie, des fusils et des pistolets, les tuyaux des conduites d'eau, les tuyaux des flûtes, &c. sont des tăsenfert ‖ p. ext. "cartouche (de fusil; de pistolet); gargousse (de pièce d'artillerie)".

— ennefix OII1 sm. (pl. ennefîren 10II1) ‖ tuyau de pipe.

— ĕfsenfex OII10II sm. (col. s. n. d'u. et sans pl.) ‖ forts soufflements produits

avec le nez (par le chameau) ‖ ĕ̈ferenfer ne s'empl. qu'en parlant du chameau; il désigne certains soufflements particuliers à cet an. ‖ signifie aussi "vent soufflant tantôt dans une direction tantôt dans une autre" ‖ d. le s. "forts soufflements produits avec le nez", diffère de tădûnet "crise de soufflements (fait de souffler à tout moment, pendant un certain temps, avec les naseaux, com. pour en faire sortir qlq. ch. qui gêne et qui refuse de sortir) (en parlant d'un quadrupède qlconque)", diffère d'ănalar "ébrouement (d. le s. du prim. enfer)".

— enferenfer OIIOII sm. (col. s. n. d'u. et sans pl.) ‖ m. s. q. le pr.

OII nourou ‖ v. IOII efren.

OIIOII enferenfer ‖ v. OII enfer.

⊙II enfes ⊙II va. prim; conj. 26 "eksen"; (infĕs, infâs, éd infes, our infis) ‖ lancer [un liquide] (sur une p, un an, une ch.); lancer sur [une p, un an, une ch.] (avec un liquide); mouiller [une p, un an, une ch.] (avec un liquide lancé) ‖ a aussi le s. pas. "être lancé; être l'objet d'un lancement sur soi; être mouillé" ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, une ch. Dans le 1er s, ce sur quoi le suj. lance un liquide est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "sur" ou dar "dans". Dans les 2e et 3e s, le liquide avec lequel le suj. lance sur le rég. dir. ou mouille le rég. dir. est à l'abl. et accompagné de la prép. s (cs) "au moyen de" ‖ dans les 2 premiers sens, enfes signifie que le suj. lance un liquide, sans exprimer s'il atteint ou non ce sur quoi il le lance. Dans le 3e sens, enfes exprime que le suj. atteint et mouille plus ou moins avec le liquide ce sur quoi il le dirige ‖ s'emploie en parlant de n'importe quel liquide, eau, lait, teinture, huile, médicament ou parfum liquide, &c, qu'on lance pour n'importe quelle cause sur n'importe quoi; se dit, p. ex, d'eau qu'on lance dans la direction de qlq'un par jeu, d'eau dont on asperge le sol, un mur, un objet qlconque, d'un médicament liquide dont on asperge une blessure, d'un parfum dont on asperge n'importe quoi, &c. ‖ v. :EI endou.

— senfes ⊙II⊙ va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕnfes, icssînfes, éd isenfes, our issenfes) ‖ faire lancer; faire lancer sur; faire mouiller ‖ se c. av. 2 acc.

— nenfes ⊙I,I va. f. 4; conj. 99 "bereg"; (innĕnfes, iennînfes, éd iennenfes, our innenfes) ‖ se lancer réc. l'un sur l'autre [un liquide].

— nâffes ⊙II va. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (inâffes, our ineffes) ‖ lancer hab; lancer hab. sur; mouiller hab ‖ a aussi le s. pas.

— sânfâs ⊙II⊙ va. f. 1.7; conj. 230 "târegâh"; (isânfâs, our isenfis) ‖ faire hab. lancer; faire hab. lancer sur; faire hab. mouiller ‖ se c. av. 2 acc.

— tânenfâs ⊙I,I+ va. f. 4.7; conj. 230 "târegâh"; (itânenfâs, our itenenfis) ‖ se lancer hab. réc. l'un sur l'autre [un liquide].

— ănafas ⊙ɪ⁞ sm. nv. prim; φ (pl. inefâsen 1⊙ɪ⁞), dar. nefâsen ‖ fait de lancer ; fait de lancer sur; fait de mouiller ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être lancé ; fait d'être l'objet d'un lancement sur soi; fait d'être mouillé".

— ăsenfes ⊙ɪ⁞⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isenfîsen 1⊙ɪ⁞⊙), dar. senfîsen ‖ fait de faire lancer ; fait de faire lancer sur ; fait de faire mouiller.

— ănenfes ⊙ɪ⁚ sm. nv. f. 4; φ (pl. inenfîsen 1⊙ɪ⁚), dar. nenfîsen ‖ fait de se lancer réc. l'un sur l'autre [un liquide].

— nefesnefes ⊙ɪ⁞⊙ɪ⁞ va. prim; conj. 42 "leKeslekes"; (infesnefes, ienîfesnefes, éd infesnefes, our infesnefes) ‖ lancer çà et là [un liquide] (sur une p, un an, une ch.); mouiller çà et là [une p, un an, une ch.] (avec un liquide lancé) ‖ a aussi le s. pas. "être lancé çà et là ; être mouillé çà et là" ‖ ~~nefesnefes exprime toujours que le suj. atteint & mouille plus ou moins avec le liquide ce sur quoi il le dirige~~ peut avoir pour suj. une p, un an, une ch. ‖ exprime toujours que le suj. atteint et mouille plus ou moins avec le liquide ce sur quoi il le dirige ‖ s'emploie en parlant de n'importe quel liquide dont, pour n'importe quelle cause, on asperge çà et là, incomplètement, n'importe quoi.

— îînfesnefîs ⊙ɪ⁞⊙ɪ⁞+ va. f. 13; conj. 246 "îîdeKKôul"; (iîînfesnefîs, our itenfesnefis) ‖ lancer hab. çà et là ; mouiller hab. çà et là ‖ a aussi le s. pas.

— ănfesnefes ⊙ɪ⁞⊙ɪ⁞ sm. nv. prim; φ (pl. infesnefîsen 1⊙ɪ⁞⊙ɪ⁞), dar. ĕnfesnefîsen ‖ fait de lancer çà et là; fait de mouiller çà et là ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être lancé çà et là ; fait d'être mouillé çà et là".

⊙ɪ⁞ ounfas ⊙ɪ⁞ ✳ sm. (pl. ounfasen 1⊙ɪ⁞) ‖ respiration ‖ v. le sens d'ounfas employé avec les verbes mehekKket (Ta.1), eher, tâllek, enKer, sereg, târrem, ā : ·⁞ mehekKket (Ta.1); o ⁞ eher ; ·⁞‖ alek, ellek ; o·⁞ enKer ; ı'o ourrag, Sereg ; ɪo+ etrem ‖ v. le sens d'éneli n ounfas ā ‖ ≥ Ialla.

— Sounfes ⊙ɪ⁞⊙ m. f.1; conj. 162 "soukseg"; (iessŏunfes, iessôunfes, éd isounfes, our iessounfes) ‖ respirer ‖ p. ext. "soupirer" ‖ p. ext. "respirer d'une manière précipitée (avoir la respiration précipitée)". Se dit d'une p. ou d'un an. qui ont la respiration précipitée par suite de marche, de course, d'effort, de travail manuel, d'exercice violent, etc. ‖ d. le s. "soupirer", est syn. de Sereg ounfas ‖ d. le s. "respirer d'une manière précipitée", est syn. d'enKer ayant pour suj. ounfas et accompagné d'un régime. (Ex. inKĕr d es ounfas ⁒ s'est levée dans lui la respiration (il respire d'une manière précipitée)) ‖ v. ·⁞ mehekKket (Ta.1); ·⁞⁞ houKket (Ta.2).

— sôunfôus ⊙ɪ⁞⊙ va. f.1.18; conj. 260 "toukseâd"; (isôunfôus, our isounfous) ‖ respirer hab. ‖ a r. le s. c.à.c. de la f.1.

— ăsounfes ⊙ɪ⁞⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. isounfôusen 1⊙ɪ⁞⊙), dar. sounfôusen

‖fait de respirer ‖a t. les s.c. à c. de la f.l. ‖p. ext. "soupir ; respiration précipitée".

__soumfou : ⵔⵉⵙ va.f.l ; conj.168 "sougdou" ; (iessŏumfa, iessômfa, éd isoumfou, our iessoumfa) ‖se reposer (prendre du repos) ‖empl. au pr., peut avoir pour suj. des p. ou des an. qui se reposent après un travail, une fatigue, un acte qlconque ‖empl. au fig., peut avoir pour suj. des ch., par ex. une arme qui se repose pendant la paix, un vêtement chaud qui se repose pendant l'été, un objet qlconque qui se repose pendant qu'on ne s'en sert pas.

__sômfou : ⵔⵉⵙ vn.f.l.17 ; conj.259 "tôudou" ; (isômfou, our isoumfou) ‖se reposer hab.

__tesômfat +ⵔⵉⵙ+ sf.nv.f.l ; Φ (pl. tisômfâtîn +ⵔⵉⵙ+), dar: tsômfâtîn ‖fait de se reposer ‖signifie aussi "repos".

ⵙⵉⵍ tănfoust ‖v. ⵙⵔ ăfous.

#ⵔⵍ enfeg ‖v. #ⵔ fezg.

'ⵍⵍ eingou : V vn.prim ; conj. 1 "eingou" ; (ieingŏu, ieingôu, éd ieingou, our ieingou) ‖rugir (le suj. étant un lion ou un chameau entier) ‖empl. en parlant du chameau, exprime le rugissement particulier au chameau entier quand il est en rut ou en colère ‖s'empl. au fig., le suj. étant le tonnerre, le vent, un torrent, des eaux impétueuses, etc. ‖v. ⵊⵔⵎ henderemmet (Ta.2).

__nôugou : 'ⵍⵍ vn.f.5 ; conj.223 "môudou" ; (inôugou, our inougou) ‖rugir hab.

__tănagout +'ⵍⵍ+ sf.nv.prim ; Φ (pl. tinegôutîn 1+'ⵍⵍ+), dar: tnegôutîn ‖fait de rugir ‖signifie aussi "rugissement".

'ⵍⵍ ounnag 'ⵍⵍ vn.prim ; conj. 71 "outsad" ; (iennŏug, iennôug, éd iounnag, our iennoug) ‖paraître sous l'apparence d'une forme indistincte (paraître sous l'apparence d'une forme vague, si indécise qu'il est impossible de préciser ce qu'elle est) ‖ne peut avoir pour suj. que ce qui paraît, de jour ou de nuit, près ou loin, pour une cause qlconque, éloignement, brouillard, obscurité, faiblesse de vue, sous l'apparence d'une forme indistincte, si vague et si indécise qu'il est impossible de savoir avec précision ce que c'est ‖fig. "paraître (se faire voir) [dans un lieu ; chez qlq'un]", le suj. étant une p. (un an., une ch.) qui paraît, est vue pendant un temps très court, assez court, ou assez long, dans un lieu ou chez qlq'un. D. ce s., est syn. d'ouman empl. de la même manière.

__tounnâg 'ⵍⵍ+ vn.f.18 ; conj.260 "toutsâd" ; (itounnâg, our itounnag) ‖paraître hab. sous l'apparence d'une forme indistincte ‖a t. les s.c. à c. du prim.

__tounnaK 'ⵍ+ sf.nv.prim ; (pl. tounnâgîn 'ⵍⵍ+) ‖fait de paraître sous l'apparence d'une forme indistincte ‖a t. les s.c. à c. du prim.

__tougna 'ⵍⵔ+ sf. (pl. tougnaouîn 1'ⵍⵔ+) ‖forme indistincte (forme vague, si indécise qu'il est impossible de préciser ce qu'elle est) ‖ex. hânneier tougna iet, our essinex a temôus. — tougna t-în-dex ti n ămâgour. — Kala, ti n ĕblal. — Kala, ti n ĕchek. — Kala, aou-în-dex tougna n ăou Âdem ?, je vois une forme indistincte, je ne sais pas ce qu'elle est (je ne sais pas ce que c'est). — cette forme indistincte une qui de chameau (cette forme indistincte est une forme indistincte de chameau ; cette forme indistincte est un chameau). — non, une qui de pierre (non, c'est une forme indistincte de pierre ; non, c'est une pierre). — non, une qui d'arbre (non, c'est une forme indistincte d'arbre ; non, c'est un arbre). — non, cela une forme indistincte de personne (non, c'est une forme indistincte de p. ; non, c'est une p.).

ⵖⵍ enag ⵖⵍ sm. Φ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. inaggen ! ⵖⵍ), dar: naggen ‖nom d'un arbrisseau ("leptadenia pyrotechnica Del.", "leptadenia spartum Wight", "henophyton deserti Coss. et D.R." (chardeau)) (ar. "aṣabaï") ‖l'enag produit un fruit comestible appelé tèrèreggent.

__ena ·l sm. Φ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. inaggen ⵏⵖⵍ), dar: naggen ‖m.s.q. le pr.

'ⵍⵍ denneg 'ⵍⵜ pr.prép. ɣr ‖au dessus de ‖p. ext. "en amont de" ‖denneg-ed "au dessus de et près de". v. V ed (d, id, hid).

—— ennəg ⵉⵏⵏⴰⵖ (Äix) pi. prép. ⵏ ‖ m.s.q.le pr. ‖ non us. dans l'Äh.

—— əmeinəg ⵎⵉⵏⵉⵖ sm. ⵛⵜ (s.3.pl.), dax ămeinəg (ĕmeinəg) ‖ amont (côté d'où descend un cours d'eau) ‖ əmeinəg présente cette particularité que son régime peut se mettre au gén. ou au dat., le sens étant différent selon celui des cas qui est employé ; (ex. nĕiĕk ḳ əmeinəg en fexgân ⁄ je l'ai vu amont de jardins. (je l'ai vu dans l'amont des jardins, c.à.d. dans la partie amont des jardins) = nĕiĕk ḳet əmeinəg i fexgân ⁄ je l'ai vue amont aux jardins (je l'ai vue en amont pour les jardins (par rapport aux jardins), c.à.d. je l'ai vue en amont des jardins, hors des jardins et en amont d'eux)). — Quand le rég. d'əmeinəg est un pr. af., s'il doit être au gén., on emploie le pr. af. dépendant des noms ; s'il doit être au datif, on empl. le pr. af. rég. ind. des verbes ; (ex. ăfaraḳ, iKK əmeinəg ennĕt ⁄ le jardin, il est allé amont de lui (le jardin, il est allé dans son amont, c.à.d. dans sa partie amont) = iKK əmeinəg âK ⁄ il est allé amont à toi (il est allé en amont pour toi (par rapport à toi), c.à.d. il est allé en amont de toi, en amont du lieu où tu es) = ăfaraḳ, iKK əmeinəg âs ⁄ le jardin, il est allé amont à lui (le jardin, il est allé en amont pour lui (par rapport à lui), c.à.d. le jardin, il est allé en amont de lui, hors de lui et en amont de lui)) ‖ p.ext. "Sud-Est" ‖ v. 104 etrem, ătaram.

~~prière). — non, une qui d'arbre (non, c'est une forme indistincte d'arbre, non, c'est un arbre). — non, cela une forme indistincte de personne (non, c'est une forme indistincte de p. ; non, c'est une p.)~~

~~enag ⵖ1 sm. ⵛⵜ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. inaggen ⵏ1ⵖ1), dax naggen ‖ nom d'un arbrisseau ("leptadenia pyrotechnica Dcl.", "leptadenia spartum Wight", "henophyton deserti Coss. et D.R." (chadeau)) (var. "arabai") ‖ l'enag produit un fruit comestible appelé téxereggent, ma. ⵏ sm. ⵛⵜ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. inaggen ⵏ1ⵖ1), dax naggen ‖ m.s.q.le pr.~~

~~nnəg ‖ v. ⵏⵏⵏⵅ ennəg.~~

ⵏⵏⵖ1 ennegab ⵏⵏⵖ1 ✳ sm. (pl. ennegâben ⵏⵏⵏⵖ1) ‖ pan de vêtement en = = tournant la tête [d'un h.] (de manière à laisser le visage complètement découvert, et à passer une fois sous le menton et 2 fois sur le dessus de la tête) ‖ tout pan de vêtement dont un h. s'en = = toure la tête de la manière susdite est un en = = negab. Les h. seuls portent l'ennegab ; ils peuvent le porter à tout âge, sans autre coiffure, ou pardessus une autre coiffure ‖ ăout ennegab "frapper un ennegab" et əǧ ennegab "faire un ennegab" sont 2 expr. syn. qui signifient "mettre un ennegab (s'entourer la tête d'un pan de vête = = ment de la manière requise pour qu'il forme un ennegab) ; porter un ennegab (avoir la tête entourée d'un pan de vêtement de la manière requise pour qu'il forme un ennegab)" ‖ les petits garçons très-jeunes, de moins de 10 ans, vont hab. tête nue ; ceux qui sont un peu plus âgés, sans avoir encore atteint la puberté, c.à.d. qui ont entre 10 et 14 ans, tantôt vont tête nue, tantôt portent l'ennegab. Il suit de là que les expressions ăgg ennegab "fils d'ennegab", ăbaraḍ n ăgg ennegab "garçon de fils d'ennegab (garçon qui est un fils d'ennegab)", et d'autres expr. analogues, signifient "jeune garçon non pubère mais approchant de la puberté (jeune

garçon entre 10 et 14 ans)". Lorsqu'on dit "au temps que je portais l'ennegab" ou une phrase analogue, cela signifie "au temps que j'avais entre 10 et 14 ans".

ⵄⵏⵉⵖⴻⴷ ⵄⵏⵉⵖ ✳ va. prim; conj. 26 "ekksen"; (iniged, inigad, éd iniged, our inigid) ‖ mettre com. voile de front et de bouche (d'h. pubère) (à soi-même ou à un autre) (act); porter com. voile de front et de bouche (le suj. étant un h. pubère) (act); mettre un voile de front et de bouche (d'h. pubère) (à soi-même ou à un autre) (n); porter un voile de front et de bouche (le suj. étant un h. pubère) (n) ‖ ne s'emploie qu'en parlant des h. pubères, qui, dans l'Ah, doivent tjrs. porter le voile de front et de bouche si ce n'est dans la compagnie de p. avec lesquelles ils sont extrêmement familiers & ne se gênent pas plus que s'ils étaient seuls. Signifie mettre ou porter le voile de front et de bouche, non n'importe comment, mais de la manière précise et fixe décrite au mot tăǧôulmoust; v. ⵜⴰⴳⵓⵍⵎⵓⵙⵜ tăǧôulmoust. Dans le 1er et le 2e s, peut avoir pour rég. dir. toute étoffe qui sert de voile de front et de bouche; les étoffes employées pour cet usage sont tjrs. très minces, hab. de couleur indigo, qlqf. blanches, et très rarement noires. Les garçons non pubères ne portent pas le voile de front et de bouche, si ce n'est par jeu, pour se déguiser en hommes; les fem. ne le portent jamais ‖ dans le 1er et le 3e s, si rien n'indique qu'eniged signifie mettre un voile de front et de bouche à un autre, il signifie tjrs. "mettre com. voile de front et de bouche (à soi-même) (act); mettre un voile de front et de bouche (à soi-même) (n)" ‖ ex. eniged ɣ mets un voile de front et de bouche = echchach oua kai ekfiɣ, eniget-t ɣ la mousseline que je t'ai donnée, mets-la com. voile de front et de bouche = eniged i Biska tăǧôulmoust ennît, our issin tămeniɣout ɣ mets com. voile de front et de bouche à B. son morceau d'étoffe indigo tissée au Soudan servant à s'entourer la tête & à se voiler le front et la bouche, il ne sait pas le fait de mettre un voile de front et de bouche (mets à B. sa tăǧôul=moust, il ne sait pas mettre un voile de front et de bouche) ‖ p. ext. "mettre com. ékerhei (à soi-même ou à une autre) (act); porter com. ékerhei (le suj. étant une f. pubère) (act); mettre un ékerhei (à soi-même ou à un autre) (n); porter un ékerhei (le suj. étant une f. pubère) (n)". Ne s'emploie qu'en parlant des f. pubères, qui, dans l'Ah., doivent tjrs. porter l'ékerhei à moins d'être en compagnie de p. avec lesquelles elles sont extrêmement familières et ne se gênent pas plus que si elles étaient seules. Les filles non pubères ne portent pas l'ékerhei. Dans le 1er et le 3e sens, si rien n'indique qu'eniged signifie mettre un ékerhei à une autre, il signifie tjrs. "mettre com. ékerhei (à soi-même) (act.); mettre un ékerhei (à soi-même) (n)" ‖ comme c'est au moment de la puberté que le jeune h. revêt pour la 1ère fois le voile de front et de bouche et que la jeune fille

revêt pour la 1ère fois l'éKerhei, eṅǧeḍ signifie p. ext. "atteindre la puberté (arriver à l'âge de puberté) (le suj. étant un h. ou une f.) " ‖ accompagné d'une négation, signifie plaſ. au fig. "ne pas posséder de voile de front et de bouche ; ne pas posséder d'éKerhei ", "ne pas posséder de voile de front et de bouche convenable ; ne pas posséder d'ékerhei convenable ", le suj. étant un h. ou une f. qui, par pauvreté ou accident, n'ont pas de voile de front et de bouche ou d'éKerhei pour se coiffer, ou n'en ont pas de convenable . D. ce s, est syn. de seKKerrou ‖ d. le s. "atteindre la puberté (le suj. étant un h. ou une f.) ", est syn. d'aoueḍ . D. le s. "atteindre la puberté (le suj. étant une f.)", est syn. des expr. "mettre l'éKerhei", "mettre l'ăseKref ", "porter l'éniêsi ", employées dans ce sens ‖ v. :O: seKKerrou ; ∴O: éKerhei ; O: ăour, souĕr .

— seṅǧeḍ ∃'V⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "seKsen " ; (isseṅǧeḍ , icssîṅǧeḍ , éd iseṅǧeḍ , our isseṅǧeḍ) ‖ faire mettre com. voile de front et de bouche (se c. av. 2 acc.) ; faire porter com. voile de front et de bouche (se c. av. 2 acc.) ; faire mettre un voile de front et de bouche (se c. av. 1 acc.) ; faire porter un voile de front et de bouche (se c. av. 1 acc.) ‖ a r. b, s. c. à c. du prim.

— toueṅǧeḍ ∃'V:+ vn. f. 3 ; conj. 190 "toueKsen " ; (ittoueṅǧeḍ , iétoueṅǧeḍ , éd iettoueṅǧeḍ , our ittoueṅǧeḍ) ‖ être mis com. voile de front et de bouche ; être porté com. voile de front et de bouche ‖ p. ext. "être mis com. éKerhei ; être porté com. éKerhei " .

— toueṅǧaḍ ∃'V:+ vn. f. 3 ; conj. 190 "toueKsen " ; (ittoueṅǧaḍ , iétoueṅǧaḍ , éd iettoueṅǧaḍ , our ittoueṅǧaḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— teṅǧeḍ ∃'V+ vn. f. 3 bis ; conj. 99 "bereǧ " ; (ittĕṅǧeḍ , iétîṅǧeḍ , éd ietteṅǧeḍ , our ittenǧeḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— nâǧǧeḍ ∃'I'I va. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen " ; (inâǧǧeḍ , our ineǧǧeḍ) ‖ mettre hab. com. voile de front et de bouche (act) ; porter hab. com. voile de front et de bouche (act) ; mettre hab. un voile de front et de bouche (n.) ; porter hab. un voile de front et de bouche (n) ‖ a r. b, s. c. à c. du prim.

— sâṅǧâḍ ∃'V⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeǧâh " ; (isâṅǧâḍ , our iseṅǧiḍ) ‖ faire hab. mettre com. voile de front et de bouche (se c. av. 2 acc.) ; faire hab. porter com. voile de front et de bouche (se c. av. 2 acc.) ; faire hab. mettre un voile de front et de bouche (se c. av. 1 acc.) ; faire hab. porter un voile de front et de bouche (se c. av. 1 acc.) ‖ a r. b, s. c. à c. de la f. 1.

— tîtoueṅǧîḍ ∃'V:++ vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul " ; (itîtoueṅǧîḍ , our itetoueṅǧiḍ) ‖ être hab. mis com. voile de front et de bouche ; être hab. porté com. voile de front et de bouche ‖ a r. b, s. c. à c. de la f. 3.

— tîtoueṅǧâḍ ∃'V:++ vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul " ; (itîtoueṅǧâḍ , our itetoueṅǧaḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— tâteṅǧâḍ ∃'V++ vn. f. 3 bis. 7 ; conj. 230 "târeǧâh " ; (itâteṅǧâḍ , our iteteṅǧiḍ) ‖ m. s. q. le pr.

— tiṅġâḍ ⵜⵉⵏⴳⴰⴷ vn. f. 3bis. 13; conj. 247 "tiksân"; (tiṅġâḍ, our iteṅġiḍ) ‖ m.s.q. le pr.

— ănaġaḍ ⴰⵏⴰⴳⴰⴷ sm. nv. prim; ℘ (pl. ineġâḍen ⵉⵏⴻⴳⴰⴷⴻⵏ), dar. neġâḍen ‖ fait de mettre com. voile de front et de bouche; fait de porter com. voile de front et de bouche; fait de mettre un voile de front et de bouche; fait de porter un voile de front et de bouche ‖ a t. le s.c. à c. du prim. ‖ p. ext. "manière de mettre le voile de front et de bouche (que portent les h. pubères) (façon d'arranger sur la tête le voile de front et de bouche (que portent les h. pubères))" ‖ p. ext. "manière de mettre le voile de front et de bouche (que portent les h. pubères) et tout ce dont on le surmonte com. turbans et or=nements" ‖ p. ext. "étoffe qui sert actuellement de voile de front et de bouche (d'h. pubère) (étoffe qui est actuellement sur la tête, l'entourant et voilant le front et la bouche de la manière précise et fixe particulière aux h. pubères)". Une étoffe qui sert de voile de front et de bouche n'est un ănaġaḍ que pendant qu'elle est sur la tête; avant d'y être mise et après en avoir été ôtée, elle n'est pas un ănaġaḍ ‖ p. ext. "étoffe qui sert actuellement de voile de front et de bouche (d'h. pubère) et tout ce dont elle est surmontée actuellement en fait de turbans et d'ornements". Une étoffe servant de voile de front et de bouche et ce dont elle est surmontée ne sont un ănaġaḍ que pendant qu'ils sont sur la tête; avant d'y être mis et après en avoir été ôtés, ils ne sont pas un ănaġaḍ.

— tăneṅġout ⵜⴰⵏⵉⵏⴳⵓⵜ sf. nv. prim; ℘ (pl. timeṅġâḍ ⵜⵉⵎⵉⵏⴳⴰⴷ), dar. tmeṅġâḍ ‖ m.s.q. le pr. ‖ plus us. que le pr.

— ăseṅġeḍ ⴰⵙⵉⵏⴳⴻⴷ sm. nv. f. 1; ℘ (pl. iseṅġîḍen ⵉⵙⵉⵏⴳⵉⴷⴻⵏ), dar. seṅġîḍen ‖ fait de faire mettre com. voile de front et de bouche; fait de faire porter com. voile de front et de bouche; fait de faire mettre un voile de front et de bouche; fait de faire porter un voile de front et de bouche ‖ a t. le s.c. à c. de la f. 1.

— ătoueṅġeḍ ⴰⵜⵓⵉⵏⴳⴻⴷ sm. nv. f. 3; ℘ (pl. itoueṅġîḍen ⵉⵜⵓⵉⵏⴳⵉⴷⴻⵏ), dar. ětoueṅġîḍen ‖ fait d'être mis com. voile de front et de bouche; fait d'être porté com. voile de front et de bouche ‖ a t. le s.c. à c. de la f. 3.

— ătoueṅġaḍ ⴰⵜⵓⵉⵏⴳⴰⴷ sm. nv. f. 3; ℘ (pl. itoueṅġâḍen ⵉⵜⵓⵉⵏⴳⴰⴷⴻⵏ), dar. ětoueṅġâḍen ‖ m.s.q. le pr.

— ăteṅġeḍ ⴰⵜⵉⵏⴳⴻⴷ sm. nv. f. 3bis; ℘ (pl. iteṅġîḍen ⵉⵜⵉⵏⴳⵉⴷⴻⵏ), dar. teṅġîḍen ‖ m.s.q. le pr.

— ăseṅġeḍ ⴰⵙⵉⵏⴳⴻⴷ sm. ℘ (pl. iseṅġâḍ ⵉⵙⵉⵏⴳⴰⴷ), dar. seṅġâḍ ‖ voile de front et de bouche (d'h. pubère) (étoffe propre à servir de voile de front et de bouche (d'h. pubère); étoffe servant de voile de front et de bouche (d'h. pubère)) ‖ tout morceau d'étoffe qui sert actuellement de voile de front et de bouche à un h, ou qui, sans être employé actuellement à cet usage, est propre à y être employé, est un ăseṅġeḍ ‖ le pl. iseṅġâḍ s'empl.

qlqf. com. Syn. du sing. ‖ p. ext. le pl. iseṇĝâḍ signifie qlqf. "voile de front et de bouche (d'h. pubère) et tout ce dont on le surmonte com. turbans et ornements (étoffes & ornements propres à servir de voile de front et de bouche (d'h. pubère), de turbans, et à être mis sur la tête comme ornements de coiffure ; étoffes et ornements servant actuellement de voile de front et de bouche (d'h. pubère), de turbans et d'ornements de coiffure)" ‖ le voile de front et de bouche et le pantalon sont les vêtements distinctifs de l'hom. ; il serait deshonorant pour un h. de ne pas porter de voile de front et de bouche, com. il serait deshonorant pour lui de ne pas porter de pantalon. Par suite, "ôter son voile de front et de bouche ; jeter son voile de front et de bouche ; ôter son pantalon ; jeter son pantalon ; Ke." sont des expressions qui signifient au fig. "être deshonoré ; se deshonorer" ; "faire ôter son voile de front et de bouche ; faire ôter son pantalon ; etc." signifient au fig. "deshonorer". v. ⵎ+O·! Kertebɑ.

— elmeṇĝôuḍi ⵍⵎⵏⴳⵓⴷⵉ ‖ (dial. Berb. séd. Ṛ. et Ġ) sm. (pl. elmeṇĝôuḍîten ⵍⵎⵏⴳⵓⴷⵉⵜⵏ ; fs. telmeṇĝôuḍit ⵜⵍⵎⵏⴳⵓⴷⵉⵜ+ ; fp. telmeṇĝôuḍîtin ⵜⵍⵎⵏⴳⵓⴷⵉⵜⵉⵏ+) ‖ masc. jeune h. qui vient d'être revêtu pour la 1ère fois du voile de front et de bouche (que portent les h. pubères). — fém. jeune fille qui vient d'être revêtue pour la 1ère fois de l'ékerhei (que portent les f. pubères) ‖ non us. dans l'Ah.

ⵉⵖⵏ eṇĝef ⵉⵖⵏⴼ vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (iṇĝef, iṇĝâf, éd iṇĝef, our iṇĝif) ‖ être pelé (être dépouillé de l'épaisseur tout entière de sa pelure, de son écorce, de son épiderme, de sa croûte) ; se peler (v. le s. ci. d.) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une ch. ‖ se dit d'une partie du corps d'une p. ou d'un an, d'un tronc d'arbre, d'une branche, d'une tige de végétal, d'un noyau, d'un pépin, d'un fruit, d'un légume, d'un oeuf, d'une peau, d'une blessure ou d'une plaie recouverte d'une croûte, de pain, de toute ch. dont la partie superficielle est susceptible d'être pelée volontairement, par usure, ou par accident (com. la reliure d'un livre, ou un objet recouvert de peau ou de papier), &c. ‖ signifie être dépouillé de l'épaisseur tout entière de sa pelure, de son écorce, de sa croûte, qlq. grande que puisse être cette épaisseur ‖ v. ⵉ⵵ⵏ ferenken.

— seṇĝef ⵙⵏⵖⴼ va. f. 1 ; conj. 150 "seksen" ; (isseṇĝef, iessîṇĝef, éd iseṇĝef, our issenĝef) ‖ peler.

— nâĝĝef ⵏⴰⵖⵖⴼ vn. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâĝĝef, our ineĝĝef) ‖ être hab. pelé ; se peler hab.

— sâṇĝâf ⵙⴰⵏⵖⴰⴼ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeĝâh" ; (isâṇĝâf, our iseṇĝif) ‖ peler hab.

— ănaĝaf ⴰⵏⴰⵖⴰⴼ sm. nv. prim ; Φ (pl. ineĝâfen ⵉⵏⴰⵖⴰⴼⵏ), dar negâfen ‖ fait d'être pelé ; fait de se peler.

— âseṇĝef ⴰⵙⵏⵖⴼ sm. nv. f. 1 ; Φ (pl. iseṇĝîfen ⵉⵙⵏⵖⵉⴼⵏ), dar seṇĝîfen ‖

fait de peler (act).

— tăseṅǧefa ⵜⴰⵙⴻⵏⵖⴻⴼⴰ sf. Φ (pl. tiseṅǧefaoûn 1 : ⵜⵉⵙⴻⵏⵖⴻⴼⴰⵡⵏ), dar. tseṅǧefaoûn ‖ pelure (dans toute son épaisseur); écorce (dans toute son épaisseur); épiderme; croûte (dans toute son épaisseur) ‖ s'empl. com. le prim; se dit des mêmes ch. que lui ‖ les fruits et les légumes qui ont un noyau ou des pépins ont, outre leur propre tăseṅǧefa, qui est leur écorce ou leur pelure extéri=ecure, la tăseṅǧefa de leur noyau ou la tăseṅǧefa de leurs pépins, qui sont les écorces de ceux-ci ‖ v. ⵜⵉⵔⴻⵏⴽⴻⵏ, tăfrenkena; ⵜⴰⴽⵍⴻⴱⴱⵓ ‖ d. le s. "croûte [de pain]", est syn. d'ăxroum et plus us. que lui ‖ d. le s. "croûte [d'une blessure; d'une plaie]", est syn. de texormit et plus us. que lui ‖ diff. de tâsna "surface".

— ăchenchef ⵜⴻⵊⵊⵉⵖ (dial. Bord. séd. R. et G.) sm. ‖ syn. d'ăseṅǧef ‖ non us. dans l'Ăh.

ⵜⵉⵖⵓⵍ engafoulé ⵉⵖⵓⵍ sm. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. engafoulêten 1 + ⵜⵉⵖⵓⵍ) ‖ maïs.

ⵅⵓⵍ Eṅgoug ⵅⵓⵍ ˣx sm. (s. s. pl.) ‖ np. d'hom. ‖ nom lég.

— Tăzzait n Eṅgoug ⵅⵓⵍ + ⵉⵣⵣⴰⵢ (m. à m. "datlier d' Eṅgoug") ˣx sf. s. ‖ np. de la constellation du Scorpion ‖ Tăzzait n Eṅgoug est le nom tăm. de la constel=lation du Scorpion; glgl., mais rarement, on donne à cette constellation le nom de Tĕzĕxdent (m. à m. "petit scorpion"), qui n'est pas son nom tăm. mais la traduction en tăm. de son nom arabe.

ⵉⵏⵖⵉ eṅǧi ⵉⵏⵖ vn. prim; conj. 32 "eǧmi"; (iṅǧĕi, iṅǧâi, éd iṅǧi, our iṅǧéi) ‖ ruisseler [d'un liquide (le suj. étant une p, un an, une ch.); sur une surface (le suj. étant un liquide)] ‖ se dit d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui ont à leur surface n'importe quel liquide qui coule en ruisselant, ou d'un liquide quelconque qui coule en ruisselant sur n'importe quelle surface. Se dit, p. ex, d'une p. ou d'un an. qui ruissellent de sang, de larmes, ou de sueur; d'un sol, d'un lieu, d'un pays qui ruissellent d'eau de pluie; d'un récipient poreux contenant de l'eau, de l'huile, du beurre, qui ruisselle d'eau, d'huile, de beurre; d'un ruisseau, d'un canal d'irrigation, du fond d'une vallée qui ruis=sellent d'eau coulant dans leur lit; d'un objet quelconque qui ruisselle d'un liquide répandu sur sa surface. Se dit de sang, de larmes, de sueur, qui ruissellent sur une p. ou un an; d'eau de pluie qui ruisselle sur un sol, dans un lieu, dans un pays; d'eau, d'huile, de beurre qui ruissellent sur un réci=pient poreux; d'eau qui ruisselle dans le lit d'un ruisseau, d'un canal d'ir=rigation, d'une vallée; d'un liquide quelconque qui ruisselle en n'importe quelle quantité et en formant une masse de n'importe quel volume à la surface de n'importe quoi ‖ p. ext. "ruisseler d'eau courante provenant de pluies récentes (avoir de l'eau courante provenant de pluies récentes coulant à sa surface)", le suj. étant un sol, le lit d'une vallée, un pays, &c. Le volume d'eau coulant à la surface du sujet peut être de n'importe quelle importance, former de minces filets d'eau serpentant à sa surface, ou une masse d'eau de plusieurs mètre de hauteur roulant

dans le lit d'une rivière temporaire. Très us. dans ce sens.

— seṅġi ⵙⵖⵔ⊙ va. f.1; conj.153 "segmi"; (issĕṅġei, iessîṅġei, éd iseṅġi, our isseṅġei) ‖ faire ruisseler ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

— nâġġei ⵏⵖⵖⵉ vn. f.5; conj. 222 "ġâmmei"; (inâġġei, our ineġġi) ‖ ruisseler hab. ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

— sâṅġâi ⵙⵖⵔ⊙ va. f.1.7; conj. 231 "tâdenKâi"; (isâṅġâi, our iseṅġi) ‖ faire hab. ruisseler ‖ a t. le, s.c. à c. de la f.1.

— ănaġai ⵏⵖⵖⵉ sm. nv. prim; φ (pl. ineġaien ⵉⵏⵖⵖⵉ), dax negaien ‖ fait de ruisseler ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

— ăseṅġi ⵙⵖⵔ⊙ sm. nv. f.1; φ (pl. iseṅġien ⵉⵙⵖⵔ⊙), dax seṅġien ‖ fait de faire ruisseler ‖ a t. le, s.c. à c. de la f.1.

— aṅġi ⵙⵖⵔ sm. φ (pl. iṅġiaouen ⵉⵏⵖⵔ), dax ĕṅġi (ăṅġi), dax ĕṅġiaouen ‖ eau courante provenant de pluies récentes ‖ se dit des eaux courants passagères qui accompagnent et suivent pendant qlq. jours les pluies; se dit d'elles qlq. soit le lieu où elles coulent, qu'elles ruissellent sur le sol sans aucun lit, ou qu'elles coulent dans un lit petit ou grand en masse qlconque. v. ⵄⵍⵉ eġer, tĕġert ‖ v. à ⵍⵍⵉ aġenna le s. qu'a qlql. aṅġi sujet du v. elKem "suivre" ou d'un verbe analogue.

— tăseṅġit ⵜⵙⵖⵔ⊙+ sf. φ (pl. tiseṅġai ⵜⵉⵙⵖⵔ⊙+), dax tseṅġai ‖ lit (de vallée, de torrent, de ravin, de cours d'eau qlconque, avec ou sans eau) ‖ syn. de tăxezzit et moins us. que lui.

ⵍⵍⵉ iṅġal ‖ ⵙⵖⵔ vn. prim; conj. 77 "iṅgal"; π (eṅġĕl, eṅġâl, éd iṅġal, our eṅġel) ‖ être gris souris (être de couleur gris souris, claire ou foncée) ‖ peut avoir pour suj. la robe des an, des tissus, des ch. qlconques ‖ v. ⵃⵓⵔⵃⵓⵔ heourheour.

— temmeṅġelt ⵜⵎⵙⵖⵔ+ sf. nv. prim; (pl. temmeṅġelîn, ⵜⵎⵙⵖⵔ+) ‖ fait d'être gris souris ‖ signifie aussi "gris souris (couleur gris souris)".

— émeṅġel ⵍⵎⵙⵖⵔ sm. n.d'é. prim; φ (pl. imeṅġelen, ⵉⵎⵙⵖⵔ; fs. témeṅġelt ⵜⵎⵙⵖⵔ+; fp. timeṅġelîn, ⵜⵉⵎⵙⵖⵔ+), dax ămeṅġel (ĕmeṅġel), dax meṅġelen, dax tămeṅġelt (tĕmeṅġelt), dax tmeṅġelîn ‖ chameau gris souris.

— enneġel ⵍⵏⵖⵍ sm. (pl. enneġelen, ⵉⵏⵖⵍ) ‖ pus (substance produite par la suppuration).

— téseṅġelt ⵜⵙⵖⵔ⊙+ sf. φ (n.d'u. et col.) (pl. de dir. ou p.n. tiseṅġelîn, ⵜⵉⵙⵖⵔ⊙+), dax tăseṅġelt (tĕseṅġelt), dax tseṅġelîn ‖ nom d'une espèce de roseaux.

— éseṅġel ⵍⵙⵖⵔ⊙ sm. φ (n.d'u. et col.) (pl. de dir. ou p.n. iseṅġelen, ⵉⵙⵖⵔ⊙), dax ăseṅġel (ĕseṅġel), dax seṅġelen ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us. dans l'Ăh; us. dans l'Ăj.

‖8‖ sennemeṅġel ⵍⵙⵖⵔ⊙ⵎ ✳ (Fezzan) va. f.2bis.1; conj. 122 "seddeKKel"; (isnemeṅġel, iesînemeṅġel, éd isennemeṅġel, our isnemeṅġel) ‖ faire être porté l'un par l'autre [une p, un an.] (avec une ch. dont on frappe, ou un coup) (frapper [une p, un an.] (d'une arme, d'un bâton, d'un projectile, etc, ou d'un coup)) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Ne peut avoir pour rég. dir. qu'une p. ou un an. A toujours pour rég. ind. une ch. qlconque dont on frappe,

arme, bâton, projectile, pierre, ke, ou un coup, coup d'épée, coup de bâton, coup de pied ou de poing, soufflet, ke ; ce rég. ind. est à l'abl. et accompagné de d "avec" ‖ ex. dimarder̥ é Kai sennemeñgelex̥ et tăKôcba ⅞ mainte=nant je te ferai être porté l'un par l'autre avec [mon] épée (maintenant je vais te frapper avec mon épée) ‖ très peu us.

—ăsennemeñgel ‖ ⅄ƎIO sm. nv. f. 2ème. 1 ; Cp (pl. tsennemeñgêlen, ‖ⅆƎIO), dax̥ sennemeñgêlen ‖ fait de faire être porté l'un par l'autre (d. le s. ci. d.).

‖ⅆItâñgalt ‖ⅆ+ sf. (pl. tâñgâlîn, ‖ⅆ+) ‖ paroles qui ont un sens caché (paroles qui, sous leur sens apparent, ont un autre sens qui est caché ; paroles qui, outre leur sens apparent et manifeste, en ont un autre énigmatique et caché) ‖ les paroles à double sens, les paroles qui outre leur sens littéral ont un sens caché, les apologues, les fables, les paraboles qui renferment un enseignement moral, ke. sont des tâñgalt. Toute tăneḳḳist "historiette (conte)" qui renferme un enseignement moral est une tâñgalt en même temps qu'une tăneḳḳist. Si X., recevant, dans la matinée, la visite de Z., lui dit, au courant de la conversation : "je travaille toute la matinée sans relâche ; je ne me repose que l'après-midi", Z. lui répond : "est-ce une tâñgalt que tu me fais pour que je m'en aille ?" Si X., parlant à Z. d'Y., lui dit : "mets-lui un collier rouge", il fait une tâñgalt qui signifie "fais-lui couper la tête". Si X, parlant à Z. d'Y., lui dit : "j'ai acheté une bonne corde", il fait une tâñgalt qui signifie "fais-le garroter". Si X, serviteur d'Y. qui fait de grandes aumônes et beaucoup de cadeaux à des étrangers, dit à Z. : "le palmier, ceux qui sont à son pied n'ont pas d'ombre, ceux qui sont loin de son pied en ont", il fait à Z. une tâñgalt qui signifie : "mon maître donne beaucoup aux étrangers ; ceux qui le touchent de près, comme moi, il ne leur donne rien" ‖ diffère d'âdebdeb "paroles tendancieuses (paroles manifestant une tendance secrète, paroles ayant pour mobile une intention secrète)" ‖ diffère d'anhi "proverbe" ‖ diffère de tăneḳḳist "historiette (conte)" ‖ diffère de tounzart "énigme".

O‖'I ăñgelous O‖'V (latin : "angelus") sm. (pl. ăñgelousen IO‖'V) ‖ ange ‖ fig. s'empl. qlql. com. terme de flatterie ou de tendresse, en parlant aux fem. ; dans ce cas, s'empl. au fém. et a pour fém. tăñgeloust +O‖'V+ (pl. tăñge=lousîn IO‖'V+).

Ǝ'I eñgôum Ǝ'V pi. adv. ‖ auparavant (précédemment, antérieurement) ‖ eñgôum a le même sens que Kela d "antérieurement" ; mais il en diffère par son emploi : eñgôum s'emploie en beaucoup de cas où on ne peut employer Kela d ; on peut toujours se servir d'eñgôum à la place de Kela d, mais non inversement ‖ eñgôum d "auparavant dans" signifie "auparavant alors que". Voir les particularités que présente cette expression à V d (ed) "avec ; dans" ‖ eñgôum en "auparavant de", suivi du nom d'une heure ou d'un moment quelconque du jour ou de la nuit, signifie "auparavant ce ...

(d'aujourd'hui) (ce ... écoulé (d'aujourd'hui))" et indique 1° que l'heure ou le moment mentionnés appartiennent au jour ou à la nuit présents ; 2° qu'ils sont écoulés. (Ex. eṅǧûm en toufat ⁄ auparavant du matin (ce matin écoulé (d'aujourd'hui)) = eṅǧûm en tâKKest ⁄ auparavant de l'"âṣer" (cet "âṣer" écoulé (d'aujourd'hui))). v. : V adou, tădeggat. Eṅǧûm en ne peut être suivi d'aucun autre mot que d'un mot signifiant un moment du jour présent ou de la nuit présente ‖ eṅǧûm-deṛ en employé com. syn. d'eṅǧûm en est une expr. incorrecte.

— eṅǧâm (ṅǧâm) I'V pi. ‖ d'auparavant, en ce jour-ci (ou en cette nuit-ci) (d'auparavant, aujourd'hui) ‖ indique que la p, l'an, la ch. auxquels il se rapporte sont ceux dont il a été question précédemment, en ce même jour, ou en cette même nuit ‖ ne s'emploie jamais seul ; ne s'emploie qu'accompagnant, immédiatement ou non, un subs., un pr. personnel suj., le pron. relatif ouа "celui qui ; celui que ; qui ; que ; lequel ; celui", ou le pr. indéfini a "ce qui ; ce que", qu'il détermine et auxquels il ajoute le s. "d'auparavant, aujourd'hui" ‖ ex. tăniet eṅǧâm et-tousĕt teglă, miṛ Kala ! ⁄ la fem. d'auparavant, en ce jour-ci, étant arrivée ici, est-elle partie, ou non ? (la fem. d'aujourd'hui d'avant cette heure-ci, qui est arrivée ici, est-elle partie, ou non ?) = ma temôused ? — nek eṅǧâm ⁄ qu'es-tu ? (qui es-tu ?). — moi d'auparavant, en ce jour-ci (moi d'aujourd'hui, d'avant cette heure-ci (c.à.d. moi que tu as déjà vu aujourd'hui ; ou : moi duquel il a déjà été question avec toi aujourd'hui ; &c.)) = amis ouа ṅǧâm iemmoût ⁄ le chameau celui d'auparavant, en ce jour-ci, est mort (le chameau d'aujourd'hui, d'avant cette heure-ci, est mort (c.à.d. le chameau que tu as vu aujourd'hui est mort ; ou : le chameau dont il a été question avec toi aujourd'hui est mort ; etc.)) = a ṅǧâm hi tenniĕ, etlouek_K ⁄ ce que d'auparavant, en ce jour-ci, tu m'as dit, je l'ai oublié (la chose d'aujourd'hui, d'avant cette heure-ci, que tu m'as dite, je l'ai oubliée (ce que tu m'as dit aujourd'hui, précédemment, je l'ai oublié)) = mi ten innĕn ? — ouа ṅǧâm iglĕn, a ten innĕn ⁄ qui les ayant dits ? (qui l'a dit ?). — celui d'auparavant, en ce jour-ci, qui étant parti, ce qui les ayant dits (c'est celui d'aujourd'hui, d'avant cette heure-ci, qui est parti, qui l'a dit) ‖ eṅǧâm-deṛ (ṅǧâm-deṛ) employé com. syn. d'eṅǧâm est une expr. incorrecte.

— eṅǧûm-deṛ ‖ v. ci-dessus eṅǧûm.

— eṅǧâm-deṛ ‖ v. ci-dessus eṅǧâm.

8181 negneg 8181 m. prim ; conj. qq "bereg" ; (innĕgneg, iennĕgneg, ĕd iennegneg, our innegneg) ‖ avoir un mouvement de vibration (imprimé par une p. ou une ch.) ‖ peut avoir pour suj. le bras, une arme, un bâton, un arbre, un poteau, une hutte, &c ‖ se dit, p. ex., du bras, d'une arme, d'un bâton, qui ont un mouvement de vibration imprimé par une p, d'un arbre, d'un poteau ou d'une lance plantés en terre, d'une hutte, qui ont un mouvement de vibration imprimé par le vent, &c.

— sennegneg ⵙⵏⵏⴻⴳⵏⴻⴳ va. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (isnegneg, iesînegneg, éd isennegneg, our isnegneg) ‖ faire avoir un mouvement de vibration (imprimer un mouvement de vibration à).

— tânegnâg ⵜⴰⵏⴻⴳⵏⴰⴳ m.f.7; conj. 230 "târegâh"; (itânegnâg, our itenegnig) ‖ avoir hab. un mouvement de vibration.

— sânegnâg ⵙⴰⵏⴻⴳⵏⴰⴳ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isânegnâg, our isenegnig) ‖ faire hab. avoir un mouvement de vibration.

— ănegneg ⴰⵏⴻⴳ sm. nr. prim; Φ (pl. inegnîgen ⵉⵏⴻⴳⵏⵉⴳⴻⵏ), dar negnîgen ‖ fait d'avoir un mouvement de vibration.

— ăsennegneg ⴰⵙⵏⵏⴻⴳⵏⴻⴳ sm. nr. f.1; Φ (pl. isennegnîgen ⵉⵙⵏⵏⴻⴳⵏⵉⴳⴻⵏ), dar sennegnîgen ‖ fait de faire avoir un mouvement de vibration.

— negnegé ⵏⴻⴳⵏⴻⴳⴻ sm. (pl. negnegêten ⵏⴻⴳⵏⴻⴳⴻⵜⵏ) ‖ perle de cuivre d'une espèce particulière ‖ le negnegé est une perle en cuivre, que fabriquent les artisans de l'Ăh, et dont les f. se font des colliers. Il est cubique com. forme générale, mais à facettes, chacun des 8 angles du cube étant remplacé par une facette triangulaire; en son milieu, il est percé d'un trou qui permet de l'enfiler dans un cordon. Il a de $0^m,01^c$ à $0^m,007^{mm}$ de côté.

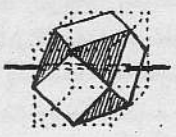

O'l'l eniger ⵓⵍⵍ ⵏⵉⴳⴻⵔ va. prim; conj. 26 "eKsen"; (inigĕr, inigâr, éd inigex, our inigir) ‖ être abrité derrière [une p, un an, une ch.] (le suj. étant une p, un an, ou une ch. en station ou en marche); s'abriter derrière (d. le s. ci.d.) ‖ ce à cause de quoi on s'abrite se met hab. au datif ‖ se dit de p, d'an, ou de ch. qui sont abrités ou s'abritent derrière n'importe quoi, pour n'importe quelle cause, étant caché ou non, se cachant ou non. Se dit, p.ex, d'une p. ou d'un an. qui s'abritent derrière n'importe quoi pour ne pas être vus, ne pas être frappés, être protégés du soleil, du vent, de la pluie; de gens, de troupeaux, de bagages, qui sont abrités derrière un rocher, un escarpement, un bouquet d'arbres; d'une tente, d'une maison, d'un campement, d'un village, qui sont abrités derrière une montagne, une chaine de collines; d'une p. ou d'un an. en marche qui s'abritent derrière une p. ou un an. qui marchent à côté d'eux; de p. ou d'an. en marche qui s'abritent derrière une chaîne de montagne qu'ils côtoient; &c. ‖ ex. enigĕrex BisKa i Kenân, our rix éd ini ûdem in ⁄ je me suis abritée derrière B. à K. (pour K, à cause de K.), je n'ai pas voulu il verra mon visage (je me suis abritée derrière B. à cause de K, je n'ai pas voulu qu'il voie mon visage) = ĕidi inigĕx achek i tăfouk ⁄ le chien s'est abrité derrière un arbre au soleil (pour le soleil, à cause du soleil) = ihanân enigĕren adrar i âdou ⁄ les tentes ont été abritées derrière la montagne au vent (pour le vent, à cause du vent) ‖ fig. "être sous la protection de; se mettre sous la protection de". Peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch; ne peut avoir pour rég. dir. que des p. ou des collections de p. Se dit d'une protection matérielle ou morale, sous laquelle le suj. est ou se met pour n'importe quelle cause. Se dit,

p.ex, d'une p. qui se met sous la protection d'une autre pour obtenir qlq. ch. de qlq'un ; d'une p. qui se met sous la protection d'une autre pour être défendue par elle contre un agresseur ; d'une p. qui se met sous la protection de Dieu pour obtenir ce qu'elle désire et être gardée du mal ; d'un peuple qui se met sous la protection d'un autre peuple ; d'une armée qui est sous la protection de ses avant-postes qui la gardent contre les surprises ; d'avant-postes qui sont sous la protection d'une armée, pouvant se replier sur elle en cas de besoin ; d'une famille, de troupeaux, de maisons, de champs qui sont sous la protection de qlq'un, celui-ci les ayant pris sous sa protection pour une cause quelconque; etc. ‖ v. : III beKet (Ta.1).

— seŋger O'V⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (isseŋger, iessiŋger, éd iseŋger, our isseŋger) ‖ abriter derrière ; faire s'abriter derrière ‖ te c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— meŋger O'V1 vn. f.2 ; conj. gg "bereg" ; (immeŋger, iemmiŋger, éd iem=meŋger ; our immeŋger) ‖ être abrité l'un derrière l'autre (être placé l'un derrière l'autre, être recouvert l'un par l'autre) (le suj. étant les 2 anneaux qui servent à sangler une selle de cheval ou de chameau, dont l'un est attaché à la selle (3) et l'autre à la sangle (4)) ‖ dans son sens pr, ne s'emploie qu'au pl, ayant pour suj. les 2 tăouînest "anneau" attachés l'un à la selle, l'autre à la sangle. Signifie que, par suite d'excès de longueur de la sangle, les 2 anneaux, au lieu d'être, quand on sangle la monture, à environ 0m,06c à 0m,12c l'un de l'autre, comme ils le doivent (2), se rejoignent et se recouvrent plus ou moins l'un l'autre (1) ‖ p. ext. "avoir les 2 anneaux de la selle et de la sangle placés l'un derrière l'autre (recouverts l'un par l'autre) (le suj. étant une selle de cheval ou de chameau)" ‖ AA" est l'extrémité de gauche de l'ăsexlou de devant ; BB" est l'extrémité de gauche de l'ăsexlou de derrière ; CC" est l'extrémité de gauche de l'ăhaif "sangle" ; DD' est l'ăsergou ; l'anneau carré M est la tăouînest "anneau" à laquelle sont cousues les extrémités de gauche des 2 ăsexlou ; l'anneau rond N est la tăouînest "anneau" à laquelle est cousue l'extrémité de gauche de l'ăhaif "sangle".

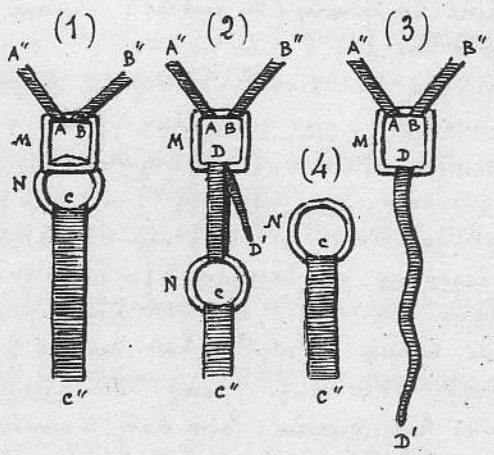

— neneŋger O'V∃1 vn. f.2bis ; conj. 42 "leKesleKes" ; (inneŋger, ienineŋger, éd inneŋger, our inneŋger) ‖ s'abriter l'un derrière l'autre (le suj.

étant des p. ou des an.),

__nemeŋgar O'V∃1 vn.f.2bis; conj. 42 "leKesleKes"; (inmeŋgar, ienîmeŋ=gar, éd inmeŋgar, our inmeŋgar) ‖ m.s.q. le pr.

__sesseŋger O'V⊙⊙ va.f.1.1; conj. 122 "seddeKKel"; (isseŋger, iesîseŋger, éd iesseŋger, our isseŋger) ‖ s'approcher progressivement d' [une p, un an, une ch.] en s'abritant (s'approcher progressivement d' [une p, un an, une ch.] en se dissimulant de manière à ne pas être vu, ou en feignant d'aller d'un autre côté, ou en marchant très doucement de manière à ne pas laisser deviner le but vers lequel on marche) (le suj. étant une p. ou un an.) (se c.av.1 acc.).

__meseŋger O'V⊙∃ va.f.1.2; conj. 42 "leKesleKes"; (inseŋger, ienîseŋger, éd inseŋger, our inseŋger) ‖ s'abriter réc. l'un de l'autre derrière [des p, des an, des ch.] (le suj. étant des p. arrêtés ou en marche) (se c.av.1 acc.) ‖ ceux qui s'abritent réc. l'un de l'autre peuvent être tous sujets; ils peuvent aussi être l'un sujet, l'autre à l'abl. et accompagné de ð "avec" ‖ ex. BisKa ð Kenân eKnesen, enseŋgeren iblâlen, aK ien issëlfex ðar ien // B. et K. se sont disputés, ils se sont abrités réc. l'un de l'autre derrière des pierres (des rochers), chacun a fait détonner dans un (chacun d'eux a tiré sur l'autre).

__meseŋgar O'V⊙∃ va.f.1.2; conj. 42 "leKesleKes"; (inseŋgar, ienîseŋgar, éd inseŋgar, our inseŋgar) ‖ m.s.q. le pr.

__neseŋger O'V⊙1 va.f.1.4; conj. 42 "leKesleKes"; (inseŋger, ienîseŋger, éd inseŋger, our inseŋger) ‖ m.s.q. le pr.

__neseŋgar O'V⊙1 va.f.1.4; conj. 42 "leKesleKes"; (inseŋgar, ienîseŋgar, éd inseŋgar, our inseŋgar) ‖ m.s.q. le pr.

__nâǧǧer O'V1 va.f.5; conj. 220 "Kâssen"; (inâǧǧer, our ineǧǧer) ‖ être hab. abrité derrière; s'abriter hab. derrière ‖ a t. b, s.c. à c. du prim.

__sâŋgâr O'V⊙ va.f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâŋgâr, our iseŋgir) ‖ abriter hab. derrière; faire hab. s'abriter derrière ‖ se c.av.2 acc. ‖ a t. b, s.c.à c. de la f.1.

__tâmeŋgâr O'V∃+ vn.f.2.7; conj. 230 "târegâh"; (itâmeŋgâr, our itemeŋ=geir) ‖ être hab. abrité l'un derrière l'autre (d. le s.ci.d) ‖ a t. b, s.c.à c. de la f.2.

__îinmeŋgîr O'V∃1+ vn.f.2bis.13; conj. 246 "îdeKKôul"; (iîinmeŋgîr, our itenmeŋgir) ‖ s'abriter hab. l'un derrière l'autre,

__îinmeŋgâr O'V∃1+ vn.f.2bis.13; conj. 246 "îdeKKôul"; (iîinmeŋgâr, our itenmeŋgar) ‖ m.s.q. le pr.

__sâseŋgâr O'V⊙⊙ va.f.1.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâseŋgâr, our iseseŋgir) ‖ s'approcher hab. progressivement d' [une p, un an, une ch.] en s'abritant.

__îinseŋgîr O'V⊙∃+ va.f.1.2.13; conj. 246 "îdeKKôul"; (iîinseŋgîr, our itenseŋgir) ‖ s'abriter hab. réc. l'un de l'autre derrière.

— tînseṇĝâr O'V⊙I+ va.f.1.2.13; conj.246 "tîdeKKôul"; (itînseṇĝâr, our itenseṇĝar) ‖ m.s.q.le pr.

— tînseṇĝîr O'V⊙I+ va.f.1.4.13; conj.246 "tîdeKKôul"; (itînseṇĝîr, our itenseṇĝir) ‖ m.s.q.le pr.

— tînseṇĝâr O'V⊙I+ va.f.1.4.13; conj.246 "tîdeKKôul"; (itînseṇĝâr, our itenseṇĝar) ‖ m.s.q.le pr.

— ănaĝar O'I'I sm.nv.prim; φ (pl.ineĝâren 10'I'I), dar. neĝâren ‖ fait d'être abrité derrière; fait de s'abriter derrière ‖ a t.le, s.c.à c.du prim.

— ăseṇĝer O'V⊙ sm.nv.f.1; φ (pl.iseṇĝîren 10'V⊙), dar. seṇĝîren ‖ fait d'abriter derrière; fait de faire s'abriter derrière ‖ a t.le, s.c.à c.de la f.1.

— ămeṇĝer O'V·I sm.nv.f.2; φ (pl.imeṇĝîren 10'V I), dar. meṇĝîren ‖ fait d'être abrité l'un derrière l'autre (d.le s.d.d.) ‖ a t.le, s.c.à c.de la f.2.

— ănmeṇĝer O'V I1 sm.nv.f.2bis; φ (pl.inmeṇĝîren 10'V I1), dar. ĕn=meṇĝîren ‖ fait de s'abriter réc. l'un derrière l'autre,

— ănmeṇĝar O'V I1 sm.nv.f.2bis; φ (pl.inmeṇĝâren 10'V I1), dar. ĕn=meṇĝâren ‖ m.s.q.le pr.

— ăsesseṇĝer O'V⊙⊙ sm.nv.f.1.1; φ (pl.isesseṇĝîren 10'V⊙⊙), dar. ses=seṇĝîren ‖ fait de s'approcher progressivement d'[une p, un an, une ch.] en s'abritant.

— ănseṇĝer O'V⊙I sm.nv.f.1.2; φ (pl.inseṇĝîren 10'V⊙I), dar. ĕnseṇĝîren ‖ fait de s'abriter réc. l'un de l'autre derrière.

— ănseṇĝar O'V⊙I sm.nv.f.1.2; φ (pl.inseṇĝâren 10'V⊙I), dar. ĕn=seṇĝâren ‖ m.s.q.le pr.

— ănseṇĝer O'V⊙1 sm.nv.f.1.4; φ (pl.inseṇĝîren 10'V⊙1), dar. ĕnseṇĝîren ‖ m.s.q.le pr.

— ănseṇĝar O'V⊙1 sm.nv.f.1.4; φ (pl.inseṇĝâren 10'V⊙1), dar. ĕnseṇĝâren ‖ m.s.q.le pr.

— ăneĝĝir O'I'I sm. φ (pl.ineĝĝîren 10'I'I), dar. neĝĝîren ‖ région comprise entre le pied des pentes et le sommet, et abritée derrière le plateaux supéri=eurs et les hautes cîmes [d'un mas=sif montagneux considérable] ‖ dans tout massif montagneux considérable, et dans les massifs considérables et étendus seuls, la région intermédiaire entre le pied des pentes et leur sommet s'appelle ăneĝĝir; l'ăneĝĝir commence, vers le bas, là où les pentes du massif meurent dans les plaines; il finit,

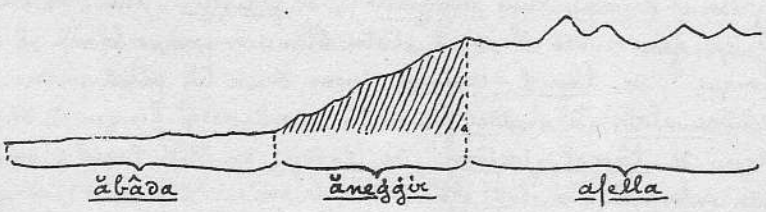

vers le haut, là où commencent les hauts plateaux et les hautes crêtes qui forment la partie supérieure, le couronnement du massif. Le pied des pentes, proprement dit, et toute la région qui s'étend au pied des pentes (région basse, plus ou moins mouvementée, qui commence au pied des pentes proprement dit, et va jusqu'à une certaine distance de lui en descendant) s'appellent ăbâda "pied des pentes". La région supérieure, comprenant les plateaux supérieurs et les hautes crêtes, s'appelle afella "haut". L'ăneǧǧir d'un massif de montagnes est la région comprise entre son ăbâda et son afella.

—ăseṅǧir O'V⊙ sm. Φ (pl. iseṅǧîren 10'V⊙), dax seṅǧîren ‖ collection sanguine produisant une enflure dans le palais (près des gencives des dents incisives supérieures) (chez le cheval, l'âne, le chameau) ‖ le remède consiste à faire couler le sang, en perçant l'endroit où s'est formée la collection avec un couteau ou un instrument analogue ‖ ex. amis in, iǧrĕou t ăseṅǧir; ekkĕyex âs t s elmousi / mon chameau, l'a trouvé une collection sanguine dans le palais; je la lui ai ôtée avec un couteau (mon chameau a été atteint d'une collection sanguine dans le palais; je la lui ai fait disparaître avec un couteau).

—ăteṅǧar O'V+ (Âj.) sm. Φ (pl. iteṅǧâren 10'V+), dax teṅǧâren ‖ carré de terre cultivée d'environ 2m de côté disposé pour recevoir un arrosage régulier au moyen d'un canal ‖ syn. d'ăǧemmoun ‖ us. dans l'Âj.; non us. dans l'Ah.

—ăṅǧour O'V sm. (pl. ăṅǧôuren 10'V) ‖ nez (de personne) ‖ p. ext. "bec (angle saillant) [de montagne, falaise, colline, dune, relief de terrain quelconque]" ‖ d. la s. "bec (angle saillant)", et syn. de tăfensout et de tiṅhâr. v. ⊙II tăfensout ‖ diffère d'ăfoumfan "museau; mufle; nez (d'animal)" ‖ diffère d'ăKouskoum "bec (d'oiseau)".

ɜJO8I ăṅǧermei ɜJO8' sm. (pl. ăṅǧermeien 13JO8') ‖ nom d'un passereau de couleur café au lait ‖ syn. de tégeḍit en sioc ‖ diffère de cherărâ "nom d'un passereau à tête grise et à corps jaunâtre", d'ăbekrôurou "nom d'un passereau gris, à huppe", de chebîbi "nom d'un petit oiseau à tête grise et à corps brun rougeâtre", de seniseni "nom d'un très petit oiseau à dos gris cendre clair, à ventre blanc ou presque blanc, à queue assez longue", de tâouel-ireiden "nom d'un très petit oiseau, à dos gris cendre clair, à ventre jaune, à queue assez longue", de seknes-ineden syn. de tâouel-ireiden, de tégeḍit en sik "nom d'un petit oiseau (de couleur café au lait claire, dont le cri est "sik, sik", et qui ressemble un peu au pluvier)", d'ătieti "nom d'un petit oiseau de couleur café au lait claire (ressemblant à la tégeḍit en sik, mais un peu plus grand qu'elle)", de tégeḍit n âman "petit oiseau d'eau", expression qui sert à désigner tous les oiseaux d'eau plus petits que la bécasse, de ténik n âman "oiseau d'eau de taille moyenne", expression qui sert à désigner tous les

oiseaux d'eau de taille égale ou supérieure à la bécasse, de tehenberettout "caille", de tédebirt "ganga ; tourterelle", de téKadeout "ganga", d'ăKeKKemaẓ "pigeon (sauvage ou domestique)", de tătourtourt "pigeon (sauvage ou domestique) ; tourterelle" (mot us. dans le dial. Berb. séd. R. et G., mais non us. dans l'Ah.), de môula-môula "nom d'une espèce de motteux (ar. "bou bechchîr")", petit oiseau à corps noir, queue noire et blanche et dessus de la tête blanc, de ġebes "nom d'une espèce de motteux", petit oiseau à corps noir, queue noire et blanche, tête toute noire.

⊙'I'I eṇġes ⊙'V va. prim ; conj. 26 "eKsen" ; (iṇġĕs, iṇġâs, éd iṇġes, our iṇġis) ‖ frapper de la tête (donner un coup de tête à ; donner des coups de tête à) ; frapper de la corne (donner un coup de corne à ; donner des coups de corne à) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une ch.

— seṇġes ⊙'V⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seKsen" ; (usĕṇġes, iessîṇġes, éd iseṇġes, our isseṇġes) ‖ faire frapper de la tête ; faire frapper de la corne ‖ se c. av. 2 acc.

— meṇġes ⊙'V I vn. f.2 ; conj. 99 "bereġ" ; (immĕṇġes, iemmîṇġes, éd iemmeṇġes, our immeṇġes) ‖ se frapper réc. l'un l'autre de la tête ; se frapper réc. l'un l'autre de la corne.

— nemeṇġes ⊙'V I1 vn. f.2bis ; conj. 42 "leKesleKes" ; (inneṇġes, ienîmeṇ=ġes, éd inneṇġes, our inneṇġes) ‖ m.s.q. le pr.

— nemeṇġas ⊙'V I1 vn. f.2bis ; conj. 42 "leKesleKes" ; (inneṇġas, ienîmeṇ=ġas, éd inneṇġas, our inneṇġas) ‖ m.s.q. le pr.

— teṇġes ⊙'V+ vn. f.3bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittĕṇġes, iettîṇġes, éd ietteṇġes, our itteṇġes) ‖ être frappé de la tête ; être frappé de la corne.

— nâġġes ⊙'I'I va. f.5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâġġes, our ineġġes) ‖ frapper hab. de la tête ; frapper hab. de la corne.

— sâiṇġâs ⊙'V⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isâiṇġâs, our iseṇġis) ‖ faire hab. frapper de la tête ; faire hab. frapper de la corne ‖ se c. av. 2 acc.

— tâmeṇġâs ⊙'V I+ vn. f.2.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâmeṇġâs, our iteṇeṇġis) ‖ se frapper hab. réc. l'un l'autre de la tête ; se frapper hab. réc. l'un l'autre de la corne.

— tînmeṇġîs ⊙'V I1+ vn. f.2bis.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itînmeṇġîs, our itenmeṇġis) ‖ m.s.q. le pr.

— tînmeṇġâs ⊙'V I1+ vn. f.2bis.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itînmeṇġâs, our itenmeṇġas) ‖ m.s.q. le pr.

— tâteṇġâs ⊙'V++ vn. f.3bis.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâteṇġâs, our iteteṇġis) ‖ être hab. frappé de la tête ; être hab. frappé de la corne.

— tîṇġâs ⊙'V+ vn. f.3bis.13 ; conj. 247 "tîKsân" ; (itîṇġâs, our iteṇġis) ‖ m.s.q. le pr.

—ănagas ⊙'Ï'I sm. nv. prim ; Φ (pl. ineġâsen ⊙'Ï'I), dax. neġâsen ‖ fait de frapper de la tête ; fait de frapper de la corne ‖ p. ext. "coup de tête ; coup de corne".

—ăseiġes ⊙'V⊙ sm. nv. f.1 ; Φ (pl. iseiġîsen ⊙'V⊙), dax. seiġîsen ‖ fait de faire frapper de la tête ; fait de faire frapper de la corne.

—ămeiġes ⊙'VI sm. nv. f.2 ; Φ (pl. imeiġîsen ⊙'VI), dax. meiġîsen ‖ fait de se frapper réc. l'un l'autre de la tête ; fait de se frapper réc. l'un l'autre de la corne.

—ănmeiġes ⊙'VII sm. nv. f.2bis ; Φ (pl. inmeiġîsen ⊙'VII), dax. ĕnmeiġîsen ‖ m. s. q. le pr.

—ănmeiġas ⊙'VII sm. nv. f.2bis ; Φ (pl. inmeiġâsen ⊙'VII), dax. ĕnmeiġâsen ‖ m. s. q. le pr.

—ăteiġes ⊙'V+ sm. nv. f.3bis ; Φ (pl. iteiġîsen ⊙'V+), dax. teiġîsen ‖ fait d'être frappé de la tête ; fait d'être frappé de la corne.

—ănâiġas ⊙'VI sm. n. d'é. prim ; Φ (pl. inâiġâsen ⊙'VI ; fs. tămâiġast +⊙'VI+ ; fp. timâiġâsîn ⊙'VI+), dax. mâiġâsen, dax. tmâiġâsîn ‖ an. qui frappe de la corne (an. qui a l'hab. de donner des coups de corne).

⁝≠ eñh ⁝≠ va. prim ; conj. 11 "els" ; W (iñhă, iñhâ, ed ieñh, ouc iñhé) ‖ être vendu pour [tel ou tel prix] ; être acheté pour [tel ou tel prix] ; se vendre pour (d. le s. ci. d.) ; s'acheter pour (d. le s. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. La p. à qui le suj. est vendu se met au datif. La p. pour laquelle le suj. est vendu, et la p, l'an, ou la ch. pour lesquels le suj. est acheté se mettent au datif. La p. de laquelle le suj. est acheté est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. ẋour "de chez" ‖ signifie aussi "être vendu [pour tel ou tel prix] (n) ; être acheté [pour tel ou tel prix] (n) ; se vendre (d. le s. ci. d.) (n) ; s'acheter (d. le s. ci. d.) (n)". Le prix se met à l'abl. et est accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "au moyen de". eñh est plus souv. employé au s. n. qu'au s. act. ‖ eñh accompagné d'ed (ĕ, iĕ, hiĕ) particule signifiant le rapprochement signifie "être acheté pour (act) ; être acheté (n)" ; eñh accompagné d'îu (hîu) "là ; là-bas" signifie "être vendu pour (act) ; être vendu (n)". Sur l'emploi des verbes eñh et zeñh avec les particules ed et îu, v. V ed (ĕ, iĕ, hiĕ) ‖ qlql. des p. mal embouchées répondent à qlq'un qui leur demande : "pour combien a été acheté ceci ?" les mots : iñhă ti K "il a été acheté pour ton père (le prix qui a été donné pour lui, c'est ton père)", ou iñhă ma K "il a été acheté pour ta mère (le prix qui a été donné pour lui, c'est ta mère)", ou iñhă ti s en ti K "il a été acheté pour le père de lui de ton père (le prix qui a été donné pour lui, c'est ton grand'père paternel)", ou une autre phrase analogue. Le tout des réponses de la dernière grossièreté, qui équivalent à des injures ‖

fig. "être vendu pour [tel ou tel bienfait] [à qlq'un] (appartenir com. esclave à cause de [tel ou tel bienfait] [à qlq'un], vouer une profonde reconnaissance à cause de [tel ou tel bienfait] [à qlq'un]) (act); être vendu [pour tel ou tel bienfait] [à qlq'un] (d. le s. ci. d.) (n)". Le suj. ne peut être qu'une p. Le rég. dir. peut être n'importe quel bienfait, service, bon office. Celui auquel on est comme vendu, par la reconnaissance qu'on éprouve pour lui, se met au datif; ce peut être une p. qlconque, mais non Dieu, à qui tout appartient. Quand eŭh est employé au s. neutre, le bienfait est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour" ‖ fig. "être vendu pour [telle ou telle ch. bien faite] [à qlq'un] (appartenir com. esclave à cause de [telle ou telle ch. bien faite] [à qlq'un], faire compliment à cause de [telle ou telle ch. bien faite] [à qlq'un]) (act); être vendu [pour telle ou telle ch. bien faite] [à qlq'un] (d. le s. ci. d.) (n); être vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.] [à une p, un an, une ch, un acte] (appartenir com. esclave [à cause d'une ou de plusieurs bonnes qualités; à cause de la bonne exécution de qlq. ch.] (à une p, un an, une ch, un acte], faire compliment [à cause d'une ou de plusieurs bonnes qualités; à cause de la bonne exécution de qlq. ch.] [à une p, un an, une ch, un acte]) (n)". Le suj. ne peut être qu'une p. D. le 1er s, le rég. dir. peut être n'importe quelle chose, n'importe quel acte bien fait. D. le 2e s, ce dont on fait compliment est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour"; ce peut être n'importe quelle ch, n'importe quel acte bien fait. D. le 3e s, ce dont on fait compliment est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour"; ce peut être n'importe quelle bonne qualité d'une p, d'un an, d'une ch, ou la bonne exécution de n'importe quel acte. Ce à quoi on fait compliment se met au datif; dans les 2 premiers s, ce ne peut être qu'une p; dans le 3e s, ce peut être une p, un an, une ch, ou un acte. Se dit, p. ex, d'une expédition guerrière bien conduite, d'une victoire remportée, d'une caravane bien conduite, d'un puits bien creusé, d'une lettre bien écrite, de paroles bien dites, d'une pièce de vers bien composée, d'un air de violon bien joué, d'une couture bien faite, d'un aliment bien apprêté, dont qlqun fait compliment à leurs auteurs, &c. ‖ p. ext. "pardonner [qlq. ch. à qlq'un] (act)". Le suj. peut être Dieu ou une p. Le rég. dir. peut être n'importe quel acte répréhensible du plus grave au plus léger, un meurtre, un vol, un mensonge, une insulte, une impolitesse involontaire, un léger retard, &c. Celui auquel le suj. pardonne est au dat; ce peut être une p. qlconque ‖ p. ext. "tenir quitte de (exempter de; dispenser de; libérer de) [une dette, une punition, un engagement pris, une obligation, &c.] (act)". Ne peut avoir pour suj. qu'une p à la p. que le suj. tient quitte se met au datif ‖ p. ext. "tenir entièrement quitte [une p, un an, une ch.] (ne reprocher absolument rien [à une p, un an, une ch.], n'avoir rien à reprocher [à une p, un an, une ch.]) (n)". &c

peut avoir pour suj. qu'une p. La p, l'an, la ch. que le suj. tient entièrement quitte, auxquels il n'a rien à reprocher, se mettent au datif. S'emploie pour exprimer que qlq'un n'a aucun reproche à faire à une p, un an, ou une ch, qu'il est par= =faitement satisfait d'eux, se loue d'eux en tout, les tient quittes de tout envers lui com. ayant accompli à souhait tout ce qu'il pouvait désirer d'eux ‖ eñh i "pardonne-moi [mes torts envers toi, si sciemment ou sans le savoir, j'en ai eus]", eñh i-d "m.s.q.le pr.", eñhîṛ âk "je te par= =donne [les torts que, sciemment ou sans le savoir, tu as pu avoir envers moi]; je te tiens entièrement quitte (je n'ai rien à te reprocher; je n'ai qu'à me louer de toi en tout)": formules d'adieu, lorsque qlq'un part pour longtemps. Ces 3 formules sont syn. des formules sourf i, sourf i-d, essôurefeṛ âk et moins us. qu'elles ‖ d. les 3 s. "pardonner", "tenir quitte de", "tenir entièrement quitte", est syn. de soureſ et moins us que lui ‖ v. ci-dessous le s.d' iñh âk, iñh âk âk.

—ẓiñh ⵣⵉⵏⵅ va. f.1; conj. 15 g "ẓiñh"; ω (izẓiñha, iezẓiñha, éd iziñh, our izẓiñha) ‖ vendre pour; faire être vendu pour; acheter pour; faire être acheté pour; faire se vendre pour; faire s'acheter pour ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a r. les s. c. à c. du prim. ‖ sur l'empl. de ẓiñh avec les particules ed et îm, v. V ed (ẏ, iẏ, hid) ‖ très peu us. d. les s. "faire être vendu pour [telle ou telle ch. bien faite]; faire être vendu [pour telle ou telle ch. bien faite]; faire être vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.]" et "faire pardonner".

—ẓiñhi ⵣⵉⵏⵅⵉ va. f.1; conj. 160 "ẓiñhi (√ⵣⵉⵏⵅ)"; ω (izẓiñha, iezẓiñha, éd iziñhi, our izẓiñha) ‖ m.s.q.le pr. ‖ très peu us.

—neneñhi ⵏⵉⵏⵉⵅⵉ va. f.2 bis; conj. 49 "nedeggou"; ω (inneñha, ienîneñha, éd inneñhi, our inneñha) ‖ être vendu réc. l'un à l'autre pour [tels ou tels bienfaits réciproques] (d. le s. ci. d.) (act); être vendu réc. l'un à l'autre pour [telles ou telles ch. bien faites de part et d'autre] (d. le s. ci. d.) (act.); se pardonner réc. l'un à l'autre [des torts réciproques] (act) ‖ signifie aussi "être vendu réc. l'un à l'autre [pour tels ou tels bienfaits réciproques] (n); être vendu réc. l'un à l'autre [pour telles ou telle ch. bien faites de part et d'autre] (n)". Les bienfaits réciproques et les ch. bien faites de part et d'autre sont à l'abl. et accompa= =gnés d'une prép. qui est hab. foull "pour" ‖ p. ext. "se tenir quitte réc. l'un l'autre de (d. le s. ci. d.) (act.)" ‖ p. ext. "se tenir entièrement quitte réc. l'un l'autre (d. le s. ci. d) (n)".

—neneñh ⵏⵉⵏⵉⵅ va. f.2 bis; conj. 183 "neneiṛ"; ω (inneñh, ienîneñh, éd inneñh, our inneñh) ‖ m.s.q.le pr. ‖ très peu us.

—mezeñhi ⵎⵉⵣⵉⵏⵅⵉ va. f.1.2; conj. 49 "medeggou"; ω (inzeñha, ienîzeñha, éd inzeñhi, our inzeñha) ‖ rendre ensemble [une p, un an, une ch. pos= =sédés en commun] [à qlq'un]; acheter ensemble (acheter en commun, en se cotisant) [une p, un an, une ch.] [de qlq'un]; acheter et rendre ensemble [une p,

un an, une ch.] (faire a (faire ensemble, l'un vendant et l'autre achetant, au sujet de [une p, un an, une ch. que l'un veut vendre et que l'autre veut acheter]).

— mezeñh ⵉⵣⴻⵏⵃ ra. f.1.2; conj. 183 "nemeix"; W (imzeñh, icmîzeñh, éd imzeñh, our imzeñh) ‖ m.s.q. le pr. ‖ très peu us.

— nâzz- ⵏⴰⵣⵣ va. f.5; conj. 217 "lâss"; W (inâzz, our inezz) ‖ être hab. vendu pour; être hab. acheté pour; se vendre hab. pour; s'acheter hab. pour ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "être à vendre pour [tel ou tel prix] (act); être à vendre (n)" ‖ très peu us. d. les s. "être hab. vendu pour [telle ou telle ch. bien faite]; être hab. vendu [pour telle ou telle ch. bien faite]; être hab. vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.]" et "pardonner hab".

— zâñha ⵣⴰⵏⵃⴰ va. f.1.10; conj. 238 "tâzezzja"; W (izâñha, our izeñhi) ‖ vendre hab. pour; faire hab. être vendu pour; acheter hab. pour; faire hab. être acheté pour; faire hab. se vendre pour; faire hab. s'acheter pour ‖ se c. av. 2 acc ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1. ‖ très peu us. d. les s. "faire hab. être vendu pour [telle ou telle ch. bien faite]; faire hab. être vendu [pour telle ou telle ch. bien faite]; faire hab. être vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.]" et "faire hab. pardonner".

— tînmeñhi ⵜⵉⵏⵎⴻⵏⵃⵉ + va. f. 2ème. 12; conj. 244 "tînendor"; (itînmeñhi, our itenmeñhi) ‖ être hab. vendu réc. l'un à l'autre pour (d. les 2 s. ci. d) (act); se pardonner hab. réc. l'un à l'autre (act) ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2ème.

— tînzeñhi ⵜⵉⵏⵣⴻⵏⵃⵉ + va. f.1.2.12; conj. 244 "tînendor"; (itînzeñhi, our itenzeñhi) ‖ vendre hab. ensemble; acheter hab. ensemble; acheter et vendre hab. ensemble.

— inezzân ⵉⵏⴻⵣⵣⴰⵏ sm. nv. prim; Φ (pl. s.s.), dar nezzân ‖ fait d'être vendu pour; fait d'être acheté pour; fait de se vendre pour; fait de s'acheter pour ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté ceux qui correspondent à "être vendu pour [telle ou telle ch. bien faite]; être vendu [pour telle ou telle ch. bien faite]; être vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.]", "pardonner", "tenir quitte de", "tenir entièrement quitte" ‖ p. ext. "fait de vendre pour; fait de faire être vendu pour; fait d'acheter pour; fait de faire être acheté pour; fait de faire se vendre pour; fait de faire s'acheter pour". Dans ces s, ext syn. d'ăzeñhi ‖ p. ext. "vente; achat; fait d'être à vendre".

— téneḥé ⵜⴻⵏⴻⵃⴻ + sf. nv. prim; Φ (pl. tinehiouîn ⵜⵉⵏⴻⵃⵉⵓⵉⵏ +), dar tăneḥé (tĕneḥé), dar tnehiouîn ‖ fait d'être vendu pour [telle ou telle ch. bien faite] (d. les s. ci. d.); fait d'être vendu [pour telle ou telle ch. bien faite] (d. les s. ci. d.); fait d'être vendu [pour une ou plusieurs bonnes qualités; pour la bonne exécution de qlq. ch.] (d. les s. ci. d.) ‖ p. ext. "fait de pardonner" ‖ p. ext. "fait de tenir quitte de (d. les s. ci. d.)" ‖ p. ext. "fait de tenir entièrement quitte (d. les s. ci. d.)" ‖

p. ext. "compliment (au suj. d'une ch. bien faite ; au suj. d'une bonne qualité); pardon (d'un acte répréhensible)".

— ăzeñhi ⵣⵉⵏⵖⵉ sm. nv. f. 1; φ (pl. izeñhîten ⵉⵜⵉⵏⵖⵉⵜⵏ), dar. zeñhîten ‖ fait de vendre pour ; fait de faire être vendu pour ; fait d'acheter pour ; fait de faire être acheté pour ; fait de faire se vendre pour ; fait de faire s'acheter pour ‖ syn. d'inezzân empl. d. ce s.

— ămmeñhi ⵣⵉⵎⵎⵉ sm. nv. f. 2bis; φ (pl. immeñhîten ⵉⵜⵉⵎⵎⵉⵜⵏ), dar. ĕmmeñhî=ten ‖ fait d'être vendu réc. l'un à l'autre pour (d. les 2 s. ci-d.) ; fait de se pardonner réc. l'un à l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 2bis.

— ămzeñhi ⵣⵉⵎⵣⵉ sm. nv. f. 1-2 ; φ (pl. imzeñhîten ⵉⵜⵉⵎⵣⵉⵜⵏ), dar. ĕmzeñhî=ten ‖ fait de vendre ensemble ; fait d'acheter ensemble ; fait d'acheter et de vendre ensemble.

— émezeñhi ⵣⵉⵎⵣⵉ sm. n. d'é. f. 1; φ (pl. imezeñhân ⵉⵎⵣⵉⵏ ; fs. témezeñ=hit ⵜⵉⵎⵣⵉⵜ ; fp. timezeñhâtîn ⵜⵉⵎⵣⵉⵜⵉⵏ), dar. ămezeñhi (ĕmezeñhi), dar. mezeñhân, dar. tămezeñhit (tĕmezeñhit), dar. tmezeñhâtîn ‖ vendeur (h. qui vend) ; acheteur (h. qui achète) ‖ ce que vend ou achète un émezeñhi se met gén. ‖ se dit de quiconque vend ou achète n'importe quoi, accidentellement, habituellement, ou par métier ‖ p. ext. "marchand ; commerçant". D. ce s, et syn. d'ămesseteg, d'ămâstag, d'ădâllal et d'ămesdellal, et beaucoup plus us. qu'eux.

— émeñhi ⵣⵉⵎⵉ sm. φ (pl. imeñhân ⵉⵎⵉⵏ ; fs. témeñhit ⵜⵉⵎⵉⵜ ; fp. timeñhâtîn ⵜⵉⵎⵉⵜⵉⵏ), dar. ămeñhi (ĕmeñhi), dar. meñhân, dar. tămeñhit (tĕmeñhit), dar. tmeñhâtîn ‖ avant-coureur (portant la bonne nouvelle du prochain retour [d'une troupe revenant d'expédition guerrière ou d'une caravane]) (hom. faisant partie d'une expédition guerrière ou d'une caravane, qui, lorsqu'on approche de la patrie, part en avant-coureur, devançant ses compagnons, pour annoncer la bonne nouvelle de leur prochain retour) ‖ v. à ⊙ⵉ eKKes le s. d'eKKes émeñhi et d'eKKes imeñhân.

— iñh âK ⵉⵏⵅ ⴰⴽ (m. à m. "qu'il te pardonne ! [non ! s.e.]") pi. exclam. ‖ qu'il te pardonne ! [non ! s.e.] (que Dieu te pardonne ! non, qu'il ne te pardonne pas !) ‖ ne s'empl. que précédant une imprécation contre une p, un an, une ch, ou un serment fait sous forme d'imprécation contre soi-même si ce qu'on affirme est faux. Peut précéder des imprécations contre soi-même, 1re p. s, contre soi et d'autres, 1re p. pl, contre des p., des an. ou des ch. aux 2es ou 3es p. ms, fs, mp, ou fp. ‖ ex. iñh âK ! ikf îK met Mess-înex témsé ! ⁄ que Dieu te pardonne ! non ! que Dieu vous donne le feu ! (que Dieu vous pardonne ! non ! qu'il vous donne l'enfer !) = iñh âK ! iwi i Mess-înex Kou hâK enniɣ bahou ! ⁄ que Dieu te pardonne ! Non ! que Dieu me tue si je t'ai dit un mensonge ! (que Dieu me pardonne ! Non ! qu'il me tue si je t'ai menti !).

— iñh âK âK ⁘⁘⁝⁝≠ (m.à m. "qu'il te pardonne, toi ! [non ! s.e.]") pr. exclam. ‖ qu'il te pardonne, toi ! [non ! s.e.] (que Dieu te pardonne, toi ! non, qu'il ne te pardonne pas !) ‖ s'emploie comme iñh âK ‖ le pron. personnel suj. isolé Kai "toi" est sous-entendu entre le 1er âK, pr. pers. af. rég. ind., et le 2e âK, suffixe invariable. v. ⁘ âK suffixe invariable.

— enz ⅄ı (Aïr, Ioul, Berb. séd. R. et Ġ.) ‖ syn. d' eñh ‖ non us. dans l'Ah.

⁝ı enɛh ⁝ı m. prim; conj. 30 "ebeɛ̈ ⅄p(inɛ̈h, inâh, ɛ̈d ineh, our inih) ‖ être incliné en avant (le suj. étant une p., un an.); être incliné vers le bas (avec une direction telle qu'elle forme avec le sol horizontal un angle dièdre aigu) (le suj. étant une ch.); s'incliner en avant (d. le s. ci. d.); s'incliner vers le bas (d. le s. ci. d.) ‖ le suj. étant une p. ou un an, signifie être incliné en avant dans n'importe quelle mesure, peu ou beaucoup, partiellement ou entièrement; se dit, p. ex, de qlq'un qui s'incline en avant de la tête seulement, ou du buste, ou de la moitié du corps, étant debout, assis, accroupi, ou couché. Le suj. étant une ch, se dit d'une ch. rigide et droite qui, au lieu d'être verticale, forme avec le sol horizontal un angle dièdre aigu, p. ex. d'une lance, d'un bâton, d'un poteau plantés en terre, d'une bougie portée par un chandelier, d'une armoire, d'une caisse posée sur le sol, d'un mur, d'un palmier droit, d'un peuplier droit, d'une tige droite se dressant sur le sol, qui, au lieu d'être verticaux, sont inclinés dans une mesure qlconque vers le bas; se dit aussi d'une ch. rigide qui n'est pas droite et qui, verticale dans sa partie inférieure, ne l'est pas dans sa partie supérieure, mais a sa partie supérieure inclinée vers le bas de telle sorte que sa direction forme avec celle du sol horizontal un angle dièdre aigu, p. ex. d'une paroi rocheuse verticale dans sa partie inférieure & inclinée vers le bas dans sa partie supérieure, d'un mur vertical dans sa partie basse et incliné vers le bas dans sa partie haute, d'un palmier, d'un peuplier, d'une tige verticaux dans leur partie proche du sol, et incliné vers le bas dans leur portion supé=rieure; se dit aussi d'une paroi d'objet qlconque, si petit ou si grand qu'il soit, posé n'importe où, qui, au lieu d'être verticale, forme avec la direction du sol horizontal un angle dièdre aigu ‖ α Ω étant le sol horizontal, de AB, CD, KL, tiges, ou parois de solides ABLK, CDJI, on peut dire inâh "il est incliné vers le bas"; on ne peut pas le dire de EF, qui est perpendi=culaire à α Ω; si GH est tige, on peut dire de lui inâh, on ne peut pas le dire de lui s'il est paroi du

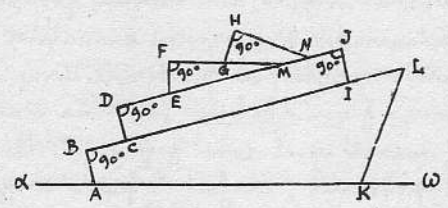

solide GHNM ; si IJ est tige, on peut dire de lui inâh, on ne peut le dire de lui s'il est paroi du solide CDJI. En résumé, de toute tige plantée en terre ou dans un objet, et qui n'est pas verticale, on peut dire inâh ; de toute paroi de solide, dressée sur le sol ou sur n'importe quoi, et qui forme avec le sol horizontal ou sa direction un angle dièdre inférieur à 90°, on peut dire inâh ‖ v. 10 : etkrem, Kerembi.

—zeneh ⁝1Ψ va. f.1 ; conj. 113 "sebeḍ" ; p(izneh, iezîneh, éd izeneh, our izneh) ‖ incliner en avant ; incliner vers le bas ; faire s'incliner en avant ; faire s'incliner vers le bas.

—zineh ⁝1Ψ va. f.1 ; conj. 112 "zineh" ; p(izĕneh, iezêneh, éd izineh, our izeneh) ‖ m.s. q. le pr. ‖ très peu us.

—ennâh ⁝1 vn. f.5 ; conj. 218 "ebbâḍ" ; (innâh, our inneh) ‖ être hab. incliné en avant ; être hab. incliné vers le bas ; s'incliner hab. en avant ; s'incliner hab. vers le bas.

—zânâh ⁝1Ψ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (izânâh, our izeneh) ‖ incliner hab. en avant ; incliner hab. vers le bas ; faire hab. s'incliner en avant ; faire hab. s'incliner vers le bas.

—énêh ⁝1 sm. nv. prim ; cp (pl. inêhen 1⁝1), dar. ănêh (ĕnêh), dar. nêhen ‖ fait d'être incliné en avant ; fait d'être incliné vers le bas ; fait de s'incliner en avant ; fait de s'incliner vers le bas.

—azneh ⁝1Ψ sm. nv. f.1 ; cp (pl. iznêhen 1⁝1Ψ), dar. ĕzneh (ăzneh), dar. ĕznêhen ‖ fait d'incliner en avant ; fait d'incliner vers le bas ; fait de faire s'incliner en avant ; fait de faire s'incliner vers le bas.

—tăzneht +⁝1Ψ+ sf. cp (pl. tiznehîn 1⁝1Ψ+), dar. tĕznehîn ‖ très légère inclinaison en avant de la tête (naturelle et de naissance, ou devenue naturelle et indélébile par une longue habitude) (chez une p. ou un an) ; très légère inclination vers le bas de la partie supérieure (indélébile) (dans un corps solide vertical ou une de ses parois).

⁝1énehi ⁝1 sm. cp (pl. inehân 1⁝1), dar. ănehi (ĕnehi), dar. nehân ‖ nom d'une certaine partie de la tige de certains jeunes pousses de tahlé, située sous le sol, au dessous de l'ăkerdeouas ‖ v. ‖ ⁝ tahlé.

⁝1anhi ⁝1 sm. cp (pl. inhiouen 1⁝1), dar. ĕnhi (ănht), dar. ĕnhiouen ‖ proverbe ‖ v. ‖ 81 tângalt.

⁝1ănehou ⁝1 sm. cp (pl. inha ⁝1), dar. ĕnha ‖ excédent de partageants qui n'a sa part avec aucun groupe (dans un partage où la totalité à partager est divisée, non en autant de parts que de pers., mais en un certain nombre de parts collectives appartenant chacune à un groupe de pers.) ‖ un ănehou peut être composé d'une ou de plusieurs p. de n'importe quel sexe ‖ p. ex, si 3 chameaux étant à partager entre 11 personnes, on fait 3 parts composées chacune d'un chameau et appartenant chacune à un groupe de 3 personnes, il y a un ănehou

composé de 2 pers, lesquelles n'ont leur part avec aucun groupe. Si 15 chèvres étant à partager entre 11 pers., on fait 5 parts, chacune composée de 3 chèvres et appartenant à un groupe de 2 pers, il existe un ănehou composé d'une pers, laquelle n'a sa part avec aucun groupe ‖ dans les partages où il se produit un ănehou, la p. ou les p. qui compo=sent l'ănehou, reçoivent, après le partage, de chacun des autres partageants, une certaine somme calculée de manière que chacune des p. composant l'ănehou perçoive autant que chacun des autres partageants.

— ennehet +⅓1 sl. (pl. ennehetin 1+⅓1) ‖ part de butin spéciale appartenant au noble auquel une fraction étrangère paie redevance, dans une razzia exé=cutée contre cette fraction par des membres de sa propre confédération ‖ avant l'occupation française, un assez grand nombre de tribus étrangères aux Kel-Ăh. et aux Tăitoḳ, lesquels formaient ensemble une confédération indivisible, payaient annuellement à l'ămenôukal de l'Ăh. une redevance fixe appelée tiousé ; d'autres payaient une tiousé au chef des Tăitoḳ, d'autres payaient des tiousé à d'autres nobles de l'Ăh. ou des Tăit. ; par le fait qu'une tribu payait cette tiousé, elle faisait partie de l'ettebel de celui auquel elle la payait ; tels étaient, p. ex, les Berâbich, les Kounta, la plupart des Ifôḳas de l'Ăd, les Tajâkant, etc, qui payaient redevance à l'ămenôukal de l'Ăh., les Addas, les Atouaj, les Tajâkant, etc, qui payaient redevance au chef des Tăitoḳ, certains Arabes du Sahara soudanais et certains Kel-Ăd., qui payaient redevance à Amdeḳ, noble de l'Ăh, certains Kel-Ăd, qui payaient redevance à Môusa, noble de l'Ăh, &c, pour que ceux-ci les garantissent contre toute dépradation de la part des Kel-Ăh. et des Tăitoḳ. Il arrivait cependant que les Kel-Ăh. fissent des razzias contre elles, soit avec le consentement de celui auquel elles payaient redevance, soit, la plupart du temps, contre sa volonté. Dans les 2 cas, celui auquel elles payaient redevance avait droit à une part considérable du butin résultant de l'expédition ; cette part était égale au tiers environ du butin total ; il la percevait sur tous les membres de l'expédition sans exception, nobles de l'Ăh., nobles des Tăit., plébéiens de son ettebel, plébéiens d'un ettebel étran=ger ; cette part s'appelle ennehet ‖ l'ennehet n'existe que dans les razzias éxécutés contre une fraction payant redevance à un noble de la confédéra=tion. Dans les razzias exécutées contre des fractions ne payant redevance à aucun noble de la confédération, il n'y a pas d'ennehet ; chaque chef d'ettebel ne perçoit que l'ăbellaj que lui doivent les plébéiens de son ettebel particulier. L'ăbellaj est la "moitié de butin (dûe par l'ămeḳid qui a razzié au noble duquel il est vassal, ou par l'hom. qui a emprunté un méhari pour aller razzier au propriétaire du méhari)". Dans les razzias où il y a ennehet, celle-ci ne dispense pas de l'ăbellaj, qui, après le

prélèvement de l'ennehet, est perçu par tous les ayant-droit, y compris celui qui a perçu l'ennehet, com. s'il n'avait pas été prélevé d'ennehet ‖ p. ex, si les Kel-Ăh. mis aux Tăit. font une razzia contre les Kel-Ăj., lesquels ne paient de redevance à aucun noble de l'Ăh. ni des Tăit., il n'y a pas d'ennehet ; les nobles ne donnent rien de leur part de butin à personne (excepté ceux qui auraient emprunté un méhari pour aller razzier, et qui par suite doivent l'ăbellağ "moitié du butin" au propriétaire du méhari, de qlq. condition qu'il soit, noble, plébéien, ou esclave) ; les plébéiens doivent l'ăbellağ chacun au noble duquel il est ămerid particulier, c.à.d. au chef de l'ettebel particulier dont il fait partie. Il y a 3 ettebel chez les Kel-Ăh., celui du chef des Kel-Ṛela (qui est en même temps ămenoûkal de l'Ăh.), celui du chef des Inemba, et celui du chef des Tégéhé-mellet ; il y a un ettebel chez les Tăit., celui du chef des Tăit. Chaque plébéien ayant pris part à la razzia donne l'ăbellağ à celui des 4 chefs d'ettebel duquel il dépend ; en outre, s'il a fait l'expédition sur un chameau d'emprunt, il doit un 2ᵉ ăbellağ au propriétaire du chameau ‖ si soit des Kel-Ăh, soit des Tăit., soit des Kel-Ăh. et des Tăit. réunis font une razzia contre n'importe quelle fraction payant rede=vance à un noble des Kel-Ăh. ou des Tăit., tous les membres de l'expé=dition, nobles et plébéiens, Kel-Ăh. et Tăit., doivent l'ennehet au noble qui perçoit la redevance de la fraction razziée ; de plus, l'ăbellağ est dû dans les conditions ordinaires, com. s'il n'avait pas été perçu d'ennehet ‖ si la fraction razziée ne réclame pas ou a recours aux armes, elle ne reçoit aucun dédommagement ; si elle réclame auprès de celui à qui elle payait redevance, celui-ci conclut un arrangement avec elle ; qlqf. il lui donne tout ou partie de l'ennehet ; qlqf. il lui fait rendre, en outre, une portion du reste du butin ; jamais elle ne recouvre la totalité de ce qui lui a été pris ‖ autrefois, ce qui vient d'être dit était le droit ; en pratique, la perception de l'ennehet dépendait beaucoup de la puissance respective de l'ayant droit à l'ennehet et des auteurs de la razzia ; qlqf. l'ayant droit à l'ennehet ne percevait rien ou presque rien.

ⵏⵀⴻⴷ nehed ‖ v. ⵏⵏⴻⴷ enned.

ⵜⴰⵏⵀⴻⵖ ăñhef ⵜⵉⵏⵀⴰⵡⵉⵏ sm. Φ (pl. iñhifen ⵉⵏⵀⵉⵡⵏ, iñhâf ⵉⵏⵀⴰⵡ), dax ĕñhifen, dax ĕñhâf ‖ bâton gros et long (bâton d'environ 0ᵐ,03ᶜ à 0ᵐ,05ᶜ de diamètre et 1ᵐ,50ᶜ à 1ᵐ,80ᶜ de long) ‖ v. ⵓⵎ aber, tăbowit.

ⵜⵏⵀⴻⵖ enheğ ⵜⵏⵀⵉ vn. prim ; conj. 26 "etsen" ; (inhĕğ, inhâğ, ad inheğ, our inhiğ) ‖ être sans bon sens (être naïf à l'exc. ; être imbécile (être extrêmement faible d'esprit) ; être idiot ; être com. fou (être complètement déraisonnable)) ‖ se dit au pr. d'une p. qui est dénuée de bon sens à un degré qlconque, sans être atteinte d'aliénation mentale ‖ se dit p. ext. d'un propos, d'un discours, d'un

écrit, d'une décision, d'un avis, d'un projet, d'un acte dépourvus de bon sens dans une mesure qlconque ‖ fig. "être com. fou (être com. enragé ; avoir le diable au corps)". Se dit d'une p. ou d'un an. qui sont très ardents et com. enragés pour n'importe quel motif ‖ fig. "être com. fou (être com. enragé, être passionné à un degré déraisonnable) [pour une p, un an, une ch.]". Se dit d'une p. ou d'un an. qui sont passionnés à l'excès pour n'importe quoi. Le pour quoi le suj. est passionné à l'excès est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. -foull "pour". (Ex. enhâǧen midden endân foull Dâssin ⁄ sont com. fous les hom. ils sont complets pour D. (tous les h. sont fous de D.) = Koûka tenhâǧ foull ăK ⁄ K. est com. folle pour le lait (K. est folle de lait)) ‖ fig. "être d'une gaîté folle ; être d'un orgueil fou" ‖ d. le s. "être comme fou (être complétement déraisonnable)", "être com. fou (être com. enragé ; avoir le diable au corps)", "être com. fou (être com. enragé, être passionné à un degré déraisonnable) [pour une p, un an, une ch.]", cet syn. d'ch "être dans" ayant pour suj. ălhin "mauvais esprit" ou ălhînen "mauvais esprits" et pour rég. dir. une p. ou un an. ‖ v. 1 ‖ ălhin.

— zenheǧ ⵣⵏⵀⴳ va. f.1 ; conj. 150 "setsen" ; (izzĕnheǧ, iezzînheǧ, ĕd izenheǧ, our izzenheǧ) ‖ rendre sans bon sens ‖ a r. le s. c. à c. du prim. ‖ zenheǧ, ayant pour rég. dir. imân "âme" accompagné d'un pr. af. dépendant de nous, signifie sour. "faire semblant d'être sans bon sens". (Ex. ermĕsen i heniga ; ezzĕnheǧeŗ âsen imân in ⁄ m'ont pris les ennemis ; j'ai rendu sans bon sens à eux mon âme (les ennemis m'ont pris ; j'ai fait semblant avec eux d'être idiot)).

— nâhheǧ ⵏⵀⵀⴳ vn. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâhheǧ, our inehheǧ) ‖ être hab. sans bon sens ‖ a r. le s. c. à c. du prim. ‖ peu us.

— zânhâǧ ⵣⵏⵀⵄ va. f. 1.7 ; conj. 230 "târeǧâh" ; (izânhâǧ, our izenhiǧ) ‖ rendre hab. sans bon sens ‖ a r. le s. c. à c. de la f. 1.

— ounheǧ ⵓⵏⵀⴳ sm. nv. prim ; (pl. ounheǧen ⵓⵏⵀⵉⵏ) ‖ fait d'être sans bon sens ‖ a r. le s. c. à c. du prim.

— ănahaǧ ⵄⵏⵀⵄ (dial. Boal. sé'd. R. et Ġ.) sm. nv. prim ; ♀ (pl. inehâǧen ⵉⵏⵀⵄⵏ), dar nehâǧen ‖ m. s. q. le pr. ‖ non us. dans l'Ăh.

— ăzenheǧ ⵄⵣⵏⵀⴳ sm. nv. f. 1 ; ♀ (pl. izenhîǧen ⵉⵣⵏⵀⵉⵏ), dar zenhîǧen ‖ fait de rendre sans bon sens ‖ a r. le s. c. à c. de la f. 1.

— ămenhouǧ ⵄⵎⵏⵀⵓⵊ sm. n. d'é. prim ; ♀ (pl. imenhâǧ ⵉⵎⵏⵀⵊ ; fs. tămenhouK ⵜⵎⵏⵀⵓⴽ ; fp. timenhâǧ ⵜⵎⵏⵀⵊ), dar menhâǧ, dar tmenhâǧ ‖ hom. sans bon sens (d. le s. ci. d.) ‖ a r. le s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "chose sans bon sens". Se dit d'un propos, d'un discours, d'un écrit, d'une décision, d'un avis, d'un projet, d'un acte qlconque dépourvus de bon sens dans une mesure qlconque ‖ fig. "fou (h. qui est com. fou ; h. qui est com. enragé ; h. qui a le diable au corps)". S'empl. d. ce s. com. ~~apostrophe, en parlant aux p.~~ épithète ou apostrophe,

en traitant qlq'un de "fou", pour une cause quelconque même très futile. Selon les circonstances, l'expression est injurieuse ou ne l'est nullement. D.ce s. ămenhoug équivaut à i n ălhin, à ăgg ălhin et à ălhin employés de la même manière, et est moins us. qu'eux. v. 1⁞‖ ălhin ‖ ămenhoug suivi de la prép. n du génitif et d'un nom de p, d'an, ou de ch, s'emploie com. exclam. d. le s. de "fou de ...! fous de ...! folle de ...! folles de ...!". Il s'accorde en genre et en nombre avec le mot au génitif qui le suit. Il s'emploie ainsi pour exprimer l'étonnement, l'admiration, le mécontentement, et souvent par plaisanterie ou habitude, sans sens précis. Il équivaut à ălhin "mauvais esprit" employé de la même manière, et est moins us. que lui. v. 1⁞‖ ălhin ‖ un nom de p, d'an, ou de ch, suivi de la prép. n du génitif et d'ămenhoug, signifie "... de fou (c.à.d. ... qui est un fou)". Ămenhoug s'accorde en genre et en nombre avec le mot qui précède n. Quand le mot qui précède n ămenhoug est un np. de pers., l'expression signifie hab. un mécontentement fort ou léger, souvent très léger, contre cette p. Quand le mot qui précède n ămenhoug est un nom commun de p, d'an, ou de ch., l'expression signifie soit l'étonnement, l'admiration, ou le mécontentement qu'inspirent la p, l'an, ou la ch, soit, en parlant de certaines ch. qui ont une sorte d'action, de mouvement, com. la pluie, le vent, la chaleur, une marche, une course, &c, leur intensité, leur violence. Employé ainsi, ămenhoug équivaut à ălhin "mauvais esprit" employé de la même manière, et est moins us. que lui. v. 1⁞‖ ălhin ‖ d. le s. "imbécile", est syn. d'eddeqouich et beauc. plus us. que lui ‖ d. le s. "idiot", est syn. d'elzeggoum et beauc. plus us. que lui.

— menhoûgen 1'1⁞1∃ smf. (s. et pl.) ‖ homme (ou femme) sans bon sens (d. le s. ci.d.); hommes (ou femmes) sans bon sens (d. le s. ci.d.) ‖ syn. d'ămenhoug empl. dans son s. pr.; en diffère en ce qu'il est masc. et fém, sing. et pl. ‖ très peu us.

1'⁞1 nehegği ‖ v. 1'⁞ eheg.

ʒ⁞≠ iñhi ʒ⁞≠ va. prim; conj. 33 "iñhi"; (iñhĕi, iñhâi, ed iñhi, our iñhéi) ‖ aller de grand matin à (arriver entre le moment auquel la 1ère lueur blanche du matin paraît au ciel et le lever du soleil à) (act); aller de grand matin chez (d. le s. ci.d.) (act); aller de grand matin (se mettre en route entre le moment auquel la 1ère lueur blanche du matin paraît au ciel et le lever du soleil) (n) ‖ v. ⁞V adou.

— ziñhi ʒ⁞≠Ψ va. f. 1; conj. 154 "ziñhi ($\sqrt{ʒ⁞≠}$)"; (izziñhei, iezziñhei, ed iziñhi, our izziñhei) ‖ faire aller de grand matin à (se c. av. 2 acc.); faire aller de grand matin chez (se c. av. 2 acc.); faire aller de grand matin (se c. av. 1 acc.).

— nâhhei ʒ⁞1 va. f. 5; conj. 222 "ĝâmmei"; (inâhhei, our inehhi) ‖ aller hab. de grand matin à (act); aller hab. de grand matin chez (act); aller hab. de grand matin (n).

—zânhâi ⵣⵏⵀⴰⵉ va. f.1.ⵢ; conj. 231 "tâdenkai"; (izânhâi, our izeñhi) ‖faire hab. aller de grand matin à (se c. av. 2 acc.); faire hab. aller de grand matin chez (se c. av. 2 acc.); faire hab. aller de grand matin (se c. av. 1 acc.).

—tañhit ⵜⴰⵏⵀⵉⵜ sf. nv. prim; ⵚ (pl. tiñhiîn ⵜⵉⵏⵀⵉⵉⵏ), dar. teñhit (tañhit), dar. teñhiîn ‖ fait d'aller de grand matin à; fait d'aller de grand matin chez; fait d'aller de grand matin ‖ p. ext. "heure de l'allée de grand matin (heure à la=quelle on arrive ou part hab. lorqu'on arrive ou part de grand matin; période de temps comprise entre le moment auquel la 1ère lueur blanche du matin paraît au ciel et le lever du soleil)". v. ⵉⵔ adou, tâdeggat.

—tañhit ⵜⴰⵏⵀⵉⵜ sf. nv. prim; ⵚ (pl. tiñhiîn ⵜⵉⵏⵀⵉⵉⵏ), dar. teñhiîn ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

—âziñhi ⵣⵉⵏⵀⵉ sm. nv. f.1; ⵚⵉ (pl. iziñhien ⵉⵣⵉⵏⵀⵉⴰⵏ), dar. ziñhien ‖ fait de faire aller de grand matin à; fait de faire aller de grand matin chez; fait de faire aller de grand matin.

ⵣⵉ enhi ‖ v. ⵣⵉ eni.

ⵉⵏⵀ âK ‖ v. ⵉⵏ eñh.

ⵉⵏⵀ âK âK ‖ v. ⵉⵏ eñh.

ⵉⵏⵀⴰⵍ ‖ ⵉ vn. prim; conj. 78 "isdad"; (nehîl, nehîl, ed inhal, our nehil) ‖ être facile ‖ peut avoir pour suj. tout acte, toute ch. faciles dans un ordre quelconque, moral, intellectuel, physique, ou matériel; p. ex. la pratique d'une vertu, un travail intellectuel, un travail manuel, le séjour dans un lieu, la traversée d'une région, un voyage, la marche dans un terrain, la fabrication d'une ch, son mécanis=me, sa fermeture, son ouverture, &c. ‖ le suj. étant un lieu, un terrain, un chemin, &c., signifie hab. "être facile à la marche" ‖ fig. "être facile (de caractère) (le suj. étant une p. ou un an.); être facile (dans les rapports) (le suj. étant une p); être facile (de moeurs) (le suj. étant une femme)". Se dit des p. faciles dans les rapports qu'on a avec elles, soit en toutes ch., parceque leur caractère est tel qu'on n'a jamais de difficultés avec elles, soit en certaines ch, com. les transactions, les questions d'intérêt, les ventes et les achats, les travaux qu'on fait pour eux ou sous leur direction, &c; se dit des p. faciles à satis=faire, faciles à gouverner, &c; se dit des f. faibles de moeurs. Se dit des an. domestiques doux à l'h. et maniables dont il est facile de faire ce qu'on veut, dont l'usage ne présente pas de difficulté, p. ex. d'un cheval ou d'un cha=meau de selle facile à monter ‖ est l'opposé d'abṛet (Ta.3.) "être difficile".

—zenhel ‖ ⵉⵏⵀⵍ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (izzenhel, iezzînhel, ed izenhel, our izzenhel) ‖ rendre facile ‖ a r. les s.c. à c. du prim.

—îînhâl ‖ ⵉⵏⵀⴰⵍ+ vn. f.18; conj. 260 "tâuksâd"; (îînhâl, our itinhal) ‖ être hab. facile ‖ a r. les s.c. à c. du prim.

—zânhâl ‖ ⵉⵏⵀⵍ va. f.1.ⵢ; conj. 230 "târegâh"; (izânhâl, our izenhil) ‖ rendre hab. facile ‖ a r. les s.c. à c. de la f.1.

—tenhelé ⵜⵏⵀⵍⵉ sf. nv. prim; (pl. tenheliouîn ⵜⵏⵀⵍⵉⵓⵉⵏ) ‖ fait d'être facile;

facilité ‖ a t. les s.c. à c. de prim.

__ăzenhel ‖⁝ı♆ sm. nv. f. ı; ♀ (pl. izenhîlen, ‖⁝ı♆), dax zenhîlen ‖ fait de rendre facile ‖ a t. les s.c. à c. de la f. ı.

‖⁝ı anhêl ‖⁝ı sm. ♀ (pl. inhâl ‖⁝ı; fs. tanhêlt ⁞⁞⁝ı+; fp. tinhâl ‖⁝ı+), dax ĕnhêl (ănhêl), dax ĕnhâl, dax tĕnhêlt (tănhêlt), dax tĕnhâl ‖ autruche ‖ quand on parle d'autruches sans préciser leur sexe, on se sert hab. du masc, qlqf. du fém. ‖ il n'existe plus d'autruches dans l'Ăh; il y en avait encore beaucoup en 1880.

‖⁝ı nehel ‖ v. ‖⁝ ehel "se diriger".

__nêhâl ‖ v. ‖⁝ ehel "se diriger".

__ănehôl ‖ v. ‖⁝ ehel "se diriger".

⁝‖⁝ı zennehlem ‖ v. ⁝‖⁝ ouhlam.

⁝⁝≠ iñhoe ⁝⁝≠ vn. prim; conj. 33 "iñhi"; (iñhĕoe, iñhâoe, ed iñhoe, oue iñhĕou) ‖ s'en aller en descendant et en glissant (le suj. étant une ch. enfoncée dans un manche, un fourreau, un logement étroit, et qui en sort en descendant et en glissant et s'en va; ou bien de l'eau, qui s'en va en descendant et en glissant dans le lit d'un cours d'eau ou d'un canal en pente; ou bien des poissons, des grenouilles, des morceaux de bois, des débris, des objets qlconques, qui s'en vont en descendant et en glissant, emportés par le courant d'un cours d'eau ou d'un canal en pente) ‖ se dit, p. ex, d'un fer de hache, de houe, de pioche, d'un fer de javelot, d'une plume en acier, qui, d'eux-mêmes, sans effort qui en soit la cause, se détachent de leur manche, de leur tige, de leur porte-plume, en glissant et en descendant, et s'en vont; d'une épée, d'un poignard, de n'importe quel objet enfoncé dans un fourreau ou un étui étroit, qui, étant tournés vers le bas de manière à pouvoir sortir de leur fourreau ou de leur étui par leur propre poids, en sortent d'eux-même en glissant et en descendant, sans effort qui en soit la cause, et s'en vont; ke. le manche, le fourreau, l'étui, etc, hors desquels le suj. s'en va en descendant et en glissant, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dax "de dans". Les lits de cours d'eau, les canaux, dans lesquels des eaux s'en vont en descendant et en glissant, sont à l'abl. et accompagnés d'une prép. qui est hab. dax "dans". Les eaux dans lesquelles des poissons ou des ch. qlconques s'en vont en descendant et en glissant, emportés par le courant, sont à l'abl. et accompagnées d'une prép. qui est hab. dax "dans". Le vers quoi s'en va ce qui part en descendant et en glissant est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "vers" ‖ p. ext. "s'en aller en glissant (partir en glissant)", le suj. étant une ch. enfoncée dans un manche, un fourreau, un logement étroit, qui en sort en glissant vers n'importe quelle direction et s'en va. Se dit, p. ex, du fer d'une hache, d'une houe, d'une pioche, qui, par suite d'un effort qu'on fait en se servant de l'outil, sort du manche, sans qu'on le veuille, et s'en va dans n'importe quelle direction, en l'air, horizontalement, ou vers le bas; se dit aussi d'un fer de hache, de

houe, de pioche, d'un fer de javelot, d'une plume en acier, d'un clou enfoncé qlq. part, de la lame d'une épée, qui, par suite d'un effort petit ou grand, fait dans le but de les détacher de leur manche, de leur tige, de leur porte-plume, de leur logement, de leur poignée, les quittent en glissant et s'en vont. Le dont le suj. s'en va en glissant est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "de dans" ‖ fig. "s'en aller en descendant et en glissant (s'en aller en descendant) [dans un lit à sec ou un fond de ravin ou de vallée ; d'un lieu plus élevé en altitude que celui où on va ; vers un lieu moins élevé en altitude que celui où on est]", le suj. étant une p, un an, une vallée, un ravin, un thalweg, des eaux courantes. Le lit à sec ou le fond de vallée dans lequel le suj. s'en va en descendant est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "dans". Le lieu plus élevé duquel le suj. s'en va en descendant est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "de dans". Le lieu moins élevé vers lequel le suj. s'en va en descendant est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "vers". Se dit de p, d'an, de vallées, d'eaux, qui s'en vont en descendant à des distances quelconques, vers les lieux les plus proches ou les plus lointains ‖ p. ext. "aller vers l'Ouest", le suj. étant une p, un an, une vallée, un ravin, un thalweg, des eaux courantes. Ce sens vient de ce que le massif montagneux de l'Ăh., point culminant du Sahara central, est entouré, au N., à l'E. et au S. de régions moins élevées que lui, mais hautes et montagneuses, tandis qu'à son W. le terrain descend rapidement et constamment pendant plusieurs centaines de kilomètres ; en outre, presque toutes les vallées qui prennent leur source dans le massif central de l'Ăh. portent leurs eaux vers l'W. ou vers le S.W. ‖ fig. "s'en aller en glissant (disparaître dans le lointain)", le suj. étant une p. ou un an. qui s'en vont et disparaissent dans le lointain. Ce dans quoi le suj. s'en va en se perdant dans le lointain, p. ex. la plaine, le désert, la vallée où il marche, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "dans" ‖ fig. "s'en aller en glissant (s'en aller au loin)", le suj. étant une p. ou un an. qui s'en vont pour franchir une longue distance, de 200 kilomètres au minimum. Ce dans quoi le suj. chemine pour s'en aller au loin, p. ex. la plaine, le désert, la région où il marche, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dar "dans". Ce vers quoi le suj. s'en va, p. ex. la p, le lieu, la ch. éloignés vers lesquels il va, est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "vers" ‖ d. les s. "s'en aller en descendant et en glissant (s'en aller en descendant)" et "aller vers l'Ouest", est syn. d'ebrem ‖ d. les s. "aller vers l'Ouest", et syn. d'outrax ‖ d. le s. "s'en aller en glissant (s'en aller au loin)", est syn. de Kelliet (Ta. 1) et moins us. que lui ‖ v. 00+ outrax.

— zïñhoe : ⵣⵉⵏⵀⵓⵄ va. f. 1 ; conj. 154 "zïñhi (√ⵣⵉⵏⵀ)" ; (izzïñheoe, iezzïñheoe, éd iziñhoe, ouv izziñheoe) ‖ faire s'en aller en descendant et en glissant ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nâhheou ⵏⴰⵀⵀⵉⵓ m. f.5 ; conj. 222 "ǧâmmei" ; (inâhheou, our inehhou) ‖ s'en aller hab. en descendant et en glissant ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— zâñhâou ⵣⴰⵏⵀⴰⵓ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (izâñhâou, our izeñhiou) ‖ faire hab. s'en aller en descendant et en glissant ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— ănahaou ⴰⵏⴰⵀⴰⵓ sm. nv. prim ; ⵛⵍ (pl. inehaouen ⵉⵏⵀⴰⵓⵏ), dax nehaouen ‖ fait de s'en aller en descendant et en glissant ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăziñhou ⴰⵣⵉⵏⵀⵓ sm. nv. f.1 ; ⵛⵍ (pl. iziñhiouen ⵉⵣⵉⵏⵀⵉⵓⵏ), dax ziñhiouen ‖ fait de faire s'en aller en descendant et en glissant ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

ⵜⵏⵀⵉⵔⵜ tĕñhert ⵜⵏⵀⵉⵔⵜ sf. (pl. tiñhâr ⵏⵀⴰⵔ), dax tiñhâr ‖ narine ‖ se dit des narines de p. et de an. ‖ âdou n tiñhâr "odeur des narines" signifie p. ext. "odorat subtil". (Ex. ăhenkod il âdou n tiñhâr ⁄ la gazelle a l'odorat subtil) ‖ en poésie et dans les conversations entre jeunes gens il est souvent question des narines : le baiser que se donnent entre eux jeunes hom. et jeunes fem., à moins qu'ils ne soient dans un tête à tête extrêmement intime, n'est pas le baiser consistant en une application de la bouche sur ce qu'on baise, mais un baiser particulier consistant en une application des narines contre les narines de qlq'un en aspirant longuement avec le nez, sans que les lèvres fassent aucun mouvement ni jouent aucun rôle. v. ‖ ⵉ amel, moullet (Ta.2) ‖ p. ext. le pl. tiñhâr signifie "bec (angle saillant) [de montagne, falaise, colline, dune, relief de terrain quelconque]" ‖ p. ext. le pl. tiñhâr signifie "lanière de peau qui sort de la semelle entre le gros orteil et l'orteil voisin (dans une sandale)". Se dit de toutes les lanières de peau qui sortent de la semelle entre le gros orteil et l'orteil voisin, qlq. longueur qu'elles aient et qlq. soit le genre de sandales auquel elles appartiennent. v. à ⵔ:ⵓ erked, émerked la forme de la lanière tiñhâr dans la sandale appelée émerked. Dans la sandale appelée tenba et dans les sandales analogues, la lanière tiñhâr, $\alpha\alpha'\alpha''\alpha'''$, entre dans la semelle en α, y est cousue entre α et α', en sort en α', entre en α'' entre l'assel $\beta\beta'$ et l'assel $\gamma\gamma'$, sort d'eux en α''' en les traversant l'un et l'autre, et est cousue à ces 2 assel entre α'' et α''' ; les extrémités de la lanière tiñhâr sont α et α'''. Les 2 assel $\beta\beta'$ et $\gamma\gamma'$ sont composés d'une unique bande de peau, large et souple, qui sort de la semelle en γ, s'enroule une fois autour de la lanière tiñhâr en $\gamma'\beta'$, et rentre dans la semelle en β ; cette bande est cousue à la lanière tiñhâr entre α'' et α''' ; son extrémité γ est enfoncée entre les 2 épaisseurs de cuir qui composent la semelle et y est cousue ; il en est de même de son extrémité β. — la figure représente une sandale tenba ‖ d. les. "narine", diffère d'ăăiǧour "nez (de personne)" et d'ăfounfan "museau ; mufle ; nez

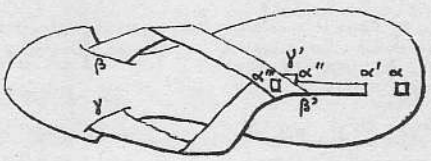

(d'animal)" ‖ d.le s. "bec (angle saillant)", est syn. de tăfensout et d'ăinjoue, v. 01II tăfensout.

—ăñhâren 10⁝+ sm. (pl.s.s.) ‖ grosse narines ‖ ne s'emploie pas pour exprimer que qlq'un a de grosses narines ; s'emploie exclusivement com. épithète ou apostrophe de dérision, mépris, ou injure, appliquée à des p. par colère, mécontentement ou plaisanterie. S'emploie en parlant d'une ou de plusieurs p, à une ou à plusieurs p., de n'importe quel sexe. ‖ s'empl. exactement com. élenjeoue, v. 'l',‖ lenjet (Ta.1), élenjeou.

—ăñhex 0⁝+ sm. (pl. ăñhexen 10⁝+) ‖ sang s'écoulant par les narines (dans un saignement de nez).

—tañhart +0⁝++ sf. Φ (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. tiñherîn 10⁝++), dax tĕñhart (tăñhart), dax tiñherîn ‖ nom d'une plante non persistante ‖ la tañhart est une plante d'un parfum agréable et très pénétrant, qui ressemble à la lavande.

—eñhex 0⁝+ vn. prim ; conj. 26 "ekxen" ; (iñhĕx, iñhâr, éd iñhex, our iñhix) ‖ être installé aux narines (être installé tout près et comme aux portes) [d'un lieu qui est tantôt ouvert tantôt fermé (de manière à pouvoir y entrer sans délai le moment venu)] ; s'installer aux narines (d.le s. ci.d.) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Ce aux narines de quoi le suj. est installé se met au datif ; cela peut être un lieu quelconque ‖ se dit d'une p. ou d'un an. installés, com. aux portes d'un lieu pendant un temps quelconque, si court ou si long qu'il soit. Se dit, p.ex, d'une p. qui s'installe, pour qlq. instants, pour qlq. jours, pour qlq. mois, seule, ou avec sa famille, sa tente, sa hutte, tout près et com. à la porte de son jardin, pour pouvoir le surveiller ; d'une p. qui est installée tout près et com. à la porte de la tente ou de la maison de qlq'un, attendant pour y entrer qu'on l'appelle du dedans ; d'un âne qui est installé tout près et com. à la porte d'un champ, pour y entrer & y manger dès que la p. qui garde le champ s'éloignera ; d'un campement qui est installé tout près et com. à la porte d'une vallée où le pâturage est interdit, pour pouvoir y entrer sans délai dès que le pâturage y sera autorisé ‖ ex. Kenân iñhĕr i ăhen en Dâssin ahel indâ % K. a été installé aux narines de la tente de D. le jour il est entier (K. a été installé toute la journée tout près de la tente de D. et com. à sa porte).

—nâhher 0⁝1 vn. f.5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâhher, our inehher) ‖ être hab. installé aux narines ; s'installer hab. aux narines.

—ănahar 0⁝1 sm. nv. prim ; Φ (pl. inehâren 10⁝1), dax nehâren ‖ fait d'être installé aux narines ; fait de s'installer aux narines.

—fouñhex 0⁝+II vn. prim ; conj. 95 "doukkel" ; (iefloŭñhex, iefloûñhex, éd iefloûñhex, our iefloûñhex) ‖ avoir la narine coupée (par l'arrachement de l'anneau de nez) (le suj. étant un chameau ou un boeuf) ; se couper la narine (d. le s. ci. d.).

—zefleñhex 0⁝+IIΨ va. f.1 ; conj. 122 "seddekkel" ; (izfeñhex, iezîfeñhex,

éd izelleñher, our izleñher) ‖ couper la narine à [un chameau, un boeuf] (d. le s. ci. d.); faire [un chameau, un boeuf] se couper la narine (d. le s. ci. d.).

__tîleñhoûr o⵿+ⵊ+ vn. f. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itîleñhoûr, our iteleñhour) ‖ avoir hab. la narine coupée; se couper hab. la narine.

__zîleñhoûr o⵿+ⵊⵖ va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (izîleñhoûr, our izeleñhour) ‖ couper hab. la narine à; faire hab. se couper la narine.

__ăfouñher o⵿+ⵊ sm. nv. prim; Φ (pl. ifleñhoûren 10⵿+ⵊ), dar feñhoûren ‖ fait d'avoir la narine coupée; fait de se couper la narine.

__ăzelleñher o⵿+ⵊⵖ sm. nv. f. 1; Φ (pl. izelleñhîren 10⵿+ⵊⵖ), dar zelleñhîren ‖ fait de couper la narine à; fait de faire se couper la narine.

__feñher o⵿+ⵊ vn. prim; conj. 99 "bereq"; (ifleñher, ielfleñher, éd ielleñher, our ifleñher) ‖ syn. de fouñher ‖ moins us. que fouñher.

__tâleñhâr o⵿+ⵊ+ vn. f. 7; conj. 230 "târeqâh"; (itâleñhâr, our iteleñhir) ‖ syn. de tîleñhoûr.

__zâleñhâr o⵿+ⵊⵖ va. f. 1. 7; conj. 230 "târeqâh"; (izâleñhâr, our izeleñhir) ‖ syn. de zîleñhoûr.

__ăleñher o⵿+ⵊ sm. nv. prim; Φ (pl. ifleñhîren 10⵿+ⵊ), dar feñhîren ‖ syn. d' ăfouñher.

__houñher o⵿+⵿ va. prim; conj. 95 "douKKel"; (iehhouñher, iehhoûñher, éd iehhouñher, our iehhouñher) ‖ éprouver du dégoût pour [une p, un an, une ch, un breuvage, un aliment] à cause de sa mauvaise odeur (act); inspirer du dégoût par sa mauvaise odeur (le suj. étant une p, un an, une ch, un breuvage, un aliment) (n) ‖ v. 1⵿+⵿: ouheñher.

__zehheñher o⵿+⵿ⵖ va. f. 1; conj. 122 "seddeKKel"; (izheñher, ierzîheñher, éd izehheñher, our izheñher) ‖ faire éprouver du dégoût pour [une p, un an, une ch, un breuvage, un aliment] à cause de sa mauvaise odeur (se c. av. 2 acc.); faire inspirer du dégoût par sa mauvaise odeur (se c. av. 1 acc.).

__tîheñhoûr o⵿+⵿+ va. f. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (itîheñhoûr, our iteheñhour) ‖ éprouver hab. du dégoût pour [une p, un an, une ch, un breuvage, un aliment] à cause de sa mauvaise odeur (act); inspirer hab. du dégoût par sa mauvaise odeur (n).

__zîheñhoûr o⵿+⵿ⵖ va. f. 1. 13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (izîheñhoûr, our izeheñhour) ‖ faire hab. éprouver du dégoût pour [une p, un an, une ch, un breuvage, un aliment] à cause de sa mauvaise odeur (se c. av. 2 acc.); faire hab. éprouver du dégoût par sa mauvaise odeur (se c. av. 1 acc.).

__ăhouñher o⵿+⵿ sm. nv. prim; Φ (pl. iheñhoûren 10⵿+⵿), dar heñhoûren ‖ fait d'éprouver du dégoût pour (d. le s. ci. d.) à cause de sa mauvaise odeur; fait d'inspirer du dégoût par sa mauvaise odeur.

__ăzehheñher o⵿+⵿ⵖ sm. nv. f. 1; Φ (pl. izehheñhîren 10⵿+⵿ⵖ), dar zehheñhîren ‖ fait de faire éprouver du dégoût pour (d. le s. ci. d.) à cause de sa mauvaise odeur; fait de faire inspirer du dégoût par sa mauvaise odeur.

__émehhéñher o⵿+⵿ⵔ sm. n. d'é. prim; Φ (pl. imehhouñhâr o⵿+⵿ⵔ; fs.

f. témehhéñhert +O⁝+⁝I+ ; (p. timehhouñhâr O⁝+⁝I+), dar. ămehhéñher (ĕmehhéñher), dar. mehhouñhâr, dar. tămehhéñhert (tĕmehhéñhert), dar. tmehhouñhâr ‖ hom. (ou an.) dégoûté en ce qui concerne les odeurs (h. (ou an.) à qui une mauvaise odeur extrêmement faible, ou imaginaire, fait éprouver du dégoût pour les p, les an, les eh, les breuvages, les aliments).

IIVO⁝I tinehardefîn ‖ v. IIVO⁝ tinehardefîn.

3IO⁝I tănharmait +3IO⁝I+ sf.cp (pl. tinharmâin 13IO⁝I+), dar. tĕnharmâin ‖ partie supérieure du dos (du cou à la plus basse des côtes) (chez l'hom. et chez les quadrupèdes, le chameau excepté) ‖ v. ⊙Ⅲ'I' egbes, iseġbâs.

⁝⁝I naher ‖ v. ⁝⁝ aher.

3I eni 3I va. prim ; conj. 3I "eni" ; (inĕi, inâi, ĕd ini, our inéi) ‖ voir.

— menei 3II vn. f.2 ; conj. 99 "bereġ" ; (immĕnei, iemmînei, ĕd iemmenei, our immenei) ‖ se voir réc. l'un l'autre ‖ très rarement employé dans son sens propre ‖ p. ext. "se rencontrer ensemble (en se parlant ou sans se parler)", le suj. étant des p. Si les p. qui se rencontrent ensemble ne sont pas toutes sujet, celles avec lesquelles le suj. se rencontre sont à l'abl. et accompagnées de la prép. d (ed) "avec" ‖ p. ext. "avoir une entrevue ensemble (d'une longueur quelconque)", le suj. étant des p. Peut se dire de n'importe quelle entrevue, qu'elle dure qlq. instants ou plusieurs jours, qu'on y échange qlq. mots ou qu'on y ait de longs et fréquents entretiens ‖ p. ext. "accomplir ensemble l'acte sexuel", le suj. étant des p. ou des an. Le suj. peut être une p. ou un an. de n'importe quel sexe, ou 2 p. ou 2 an. de sexes différents ; dans le 1er cas, la p. ou l'an. avec lesquels le suj. accomplit l'acte sexuel sont à l'abl. et accompagnés de d (ed) "avec" ‖ d. les s. "se rencontrer ensemble", est syn. de mehiiet (Ta.2) quand celui-ci a pour suj. une p. et que ce avec quoi se rencontre son suj. est aussi une p. ‖ d. le s. "avoir une entrevue ensemble", est syn. de mesoued.

— touenei 3I:+ vn. f.3 ; conj. 190 "toueKsen" ; (ittouenei, ietîouenei, ĕd iettou= =enei, our ittouenei) ‖ être vu.

— touenai 3I:+ vn. f.3 ; conj. 190 "toueKsen" ; (ittouenai, ietîouenai, ĕd iettouenai, our ittouenai) ‖ m. s. q. le pr.

— semmeni 3IIO va. f.2.1 ; conj. 131 "sebbeḍi" ; (ismenei, iesîmenei, ĕd isem= =meni, our ismenei) ‖ faire se voir réc. l'un l'autre ‖ a r. les s. c. à c. de la f.2.

— hânnei 3I⁝ va. f.5 (irr.) ; conj. 222 "ġânnei" ; (ihânnei, our ihenni) ‖ voir hab.

— tâmenâi 3II+ vn. f.2.7 ; conj. 231 "tâdenKâi" ; (itâmenâi, our itemeni) ‖ se voir hab. réc. l'un l'autre ‖ a r. les s. c. à c. de la f.2.

— tâouenâi 3I:+ vn. f.3.7 ; conj. 231 "tâdenKâi" ; (itâouenâi, our iteoueni) ‖ être hab. vu.

— tîtoueni 3I:++ vn. f.3.12 ; conj. 245 "tîheḍeḍi" ; (itîtoueni, our itetoueni) ‖ m. s. q. le pr.

— tîtouenâi 3I:++ vn. f.3.13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîtouenâi, our itetouenai)

‖ m.s. q. le pr.

— sâmenâi ⵣⵏⵔ ra. f. 2.1.7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (isâmenâi, our isemeni) ‖ faire hab. se voir réc. l'un l'autre ‖ at. b. s.c. à c. de la f. 2.1.

— ăhanai ⵣⵏ sm. nv. prim ; Φ (pl. ihenaien ⵏⵏ), dax henaien ‖ fait de voir ‖ signifie aussi "vue (fait de voir) ; vue (sens de la vue ; faculté de voir) ; vue (étendue de ce qu'on peut voir du lieu où on est)" ‖ p. ext. "regard ; regards ; manière de regarder" ‖ p. ext. "aspect ; bon aspect". (Ex. amis ouâ-rex, ăhanai emmît ichchâd ; ouâ-h il ăhanai ; ouâ-h our il ăhanai ⁄ ce chameau-ci, son aspect est mauvais ; celui-là a de l'aspect ; celui-là n'a pas d'aspect (ce chameau-ci a mauvais aspect ; celui-là a bon aspect ; celui-là n'a pas bon aspect)) ‖ d. les s. "vue ; vue ; vue", "regard ; regards ; manière de regarder", "aspect ; bon aspect", et syn. d' ăsaouad ‖ giv ăhanai d ăsessemeḳḳi : v. ⵏⵣ semeḳḳet (Ia.1.).

— amni ⵣⵏ sm. nv. f. 2 ; Φ (pl. imnien ⵏⵏⵏ), dax ĕmni (ămni), dax ĕmnien ‖ fait de se voir réc. l'un l'autre ‖ at. b. s.c. à c. de la f. 2. ‖ p. ext. "entrevue" ‖ d. les s. "entrevue", et syn. d' ămesoued.

— ătoueni ⵣⵏ+ sm. nv. f. 3 ; Φ (pl. itouenien ⵏⵏ+), dax ĕtouenien ‖ fait d'être vu.

— ătouenai ⵣⵏ+ sm. nv. f. 3 ; Φ (pl. itouenaien ⵏⵏ+), dax ĕtouenaien ‖ m.s. q. le pr.

— ăsemmeni ⵣⵏⵔ sm. nv. f. 2.1 ; Φ (pl. isemmenien ⵏⵏⵔ), dax semmenien ‖ fait de faire se voir réc. l'un l'autre ‖ at. b. s.c. à c. de la f. 2.1.

— ămanai ⵣⵏ sm. n. d'é. prim ; (s.s. pl.) ‖ celui qui voit tout ‖ ne se dit que de Dieu ‖ v. ‖ⵣ Ialla.

— îni ⵣ sm. (pl. înîten ⵏⵏ) ‖ couleur (impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les corps) ‖ se dit de toute couleur naturelle ou artificielle, de la teinte de tout ce qui a une coloration, de la couleur de la terre, du ciel, des liquides, des arbres, des fleurs, des pierres, des métaux, du teint des p, de la couleur des cheveux, de la couleur des an, des étoffes, des ch. teintes artificiellement, &c.

— sellemmi ⵣⵏⵔ vn. f. 1 ; conj. 131 "sebbedi" ; (isfennei, iesîfennei, éd iselfemmi, our isfennei) ‖ regarder en l'air d'une manière orgueilleuse et prétentieuse ‖ signifie aussi "faire regarder en l'air d'une manière orgueilleuse et prétentieuse (act)" ‖ v. ⵣ#ⵏ ǧeǧǧei.

— sâfennâi ⵣⵏⵔ vn. f. 1.7 ; conj. 231 "tâdenkâi" ; (isâfennâi, our isefemmi) ‖ regarder hab. en l'air d'une manière orgueilleuse et prétentieuse ‖ at. b. s.c. à c. de la f. 1.

— ăsellemmi ⵣⵏⵔ sm. nv. f. 1 ; Φ (pl. iselfemmien ⵏⵏⵔ), dax sellemmien ‖ fait de regarder en l'air d'une manière orgueilleuse et prétentieuse ‖ at. b. s.c. à c. de la f. 1.

— ăsellemmai ⵣⵏⵔ sm. n. d'é. f. 1 ; Φ (pl. iselfemmaien ⵏⵏⵔ ; fs. tăsel-femmait +ⵏⵏⵔ+ ; fp. tiselfemmaîn ⵏⵏⵔ+), dax sellemmaien, dax

tieffennaîn ‖ hom. qui regarde en l'air d'une manière orgueilleuse et prétentieuse.

— henicheneï 31⁝1⁝ vn. prim; conj. 45 "ǧemiǧemi"; (ikneicheneï, ichîneicheneï, éd ikniheneï, our ikneicheneï) ‖ aller en tous sens en cherchant à voir ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. ‖ se dit d'une p. ou d'un an. qui vont en tous sens en cherchant à voir, dans une maison, une tente, un village, une contrée, un lieu qlconque petit ou grand, pour n'importe quel motif bon ou mauvais, p. ex. pour chercher une p, un an, ou une ch, pour chercher de nouvelle, &c. ‖ s'emploie soit en bonne soit en mauvaise part, selon que le motif qui fait agir le suj. est bon ou mauvais ‖ quand on va en tous sens pour chercher une p, un an, ou une ch, ce qu'on cherche se met hab. au datif. (Ex. ikneicheneiẓ i ĕmis in otKKoẓ haḍân, daẓ ăKâl inḍâ, ou tt égréoueiẓ ⁒ je suis allé en tous sens en cherchant à voir à mon chameau (pour mon chameau) 4 nuits, dans le pays il est entier, je ne l'ai pas trouvé (durant 4 jours, j'ai circulé en tous sens dans tout le pays en regardant, pour trouver mon chameau, je ne l'ai pas trouvé)) ‖ syn. de Kenikeni ‖ diffère de seniseni; v. ci-dessous seniseni.

— izehheniheni 31⁝1⁝Ψ va. f.1; conj. 132 "seddeẓiḍeẓi"; (izheneiheneï, ieẓî = = heneiheneï, éd izehheniheni, our izheneiheneï) ‖ faire aller en tous sens en cherchant à voir.

— tîhniheni 31⁝1⁝+ vn. f.12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (itîhniheni, our itehniheni) ‖ aller hab. en tous sens en cherchant à voir.

— zîhniheni 31⁝1⁝Ψ va. f.1.12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (izîhniheni, our izehni = = heni) ‖ faire hab. aller en tous sens en cherchant à voir.

— ăhniheni 31⁝1⁝ sm. nv. prim; Φ (pl. ihniheneien 131⁝1⁝), daẓ ĕhniheneien ‖ fait d'aller en tous sens en cherchant à voir.

— ăzehheniheni 31⁝1⁝Ψ sm. nv. f.1; Φ (pl. izehheniheneien 131⁝1⁝Ψ), daẓ zeh = = heniheneien ‖ fait de faire aller en tous sens en cherchant à voir.

— ăheneaihenai 31⁝31⁝ sm. n. d'é. prim; Φ (pl. iheneaihenaien 131⁝31⁝; fs. tăheneaihe = = nait +31⁝31⁝+; fp. tiheneaihenaîn 131⁝31⁝+), daẓ heneaihenaien, daẓ the = = neaihenaîn ‖ hom. qui va en tous sens, en cherchant à voir, chez les gens (h. qui va sans cesse chez les uns & les autres, en cherchant à voir ce qu'ils ont ou ce qu'ils font) ‖ s'emploie toujours en mauvaise part ‖ se dit souv. des p. qui vont sans cesse chez les uns et chez les autres en cherchant à voir ce qu'ils ont pour savoir ce qu'ils peuvent se faire donner par eux ‖ p. ext. "an. qui va sans cesse chez les uns et chez les autres, pour se faire donner qlq. ch.". Se dit d'an. domestiques très familiers ‖ diffère d'ăsenaisenai "hom. qui circule en tous sens, chez les gens (h. qui circule en tous sens dans un lieu habité, allant sans cesse chez les uns et les autres, dans un motif blâmable)", bien que, dans certains cas, le sens des 2 mots se rapproche beaucoup.

— KenikeKeni 31⁝1⁝ vn. prim; conj. 45 "ǧemiǧemi"; (ikneiKeneï, ieKîneiKeneï, éd ikniKeni, our ikneiKeneï) ‖ syn. de henicheneï.

— seKKeniKeni 31:1:1:⊙ va. f.1; conj. 132 "seddexidexi"; (isKeneiKenei, iesîKe=
=neiKenei, éd iseKKeniKeni, our isKeneiKenei) ‖ syn. de zehheniheni.

— tîKniKeni 31:1:1:+ vn. f.12; conj. 245 "tîhededi"; (itîKniKeni, our
iteKniKeni) ‖ syn. de tîhniheni.

— sîKniKeni 31:1:1:⊙ va. f.1.12; conj. 245 "tîhededi"; (isîKniKeni, our
iseKniKeni) ‖ syn. de zîhniheni.

— ăKniKeni 31:1:1: sm. nv. prim; Φ (pl. iKniKenien 131:1:1:), dar ĕKini=
=Kenien ‖ syn. d'ăhniheni.

— ăseKKeniKeni 31:1:1:⊙ sm. nv. f.1; Φ (pl. iseKKeniKenien 131:1:1:⊙), dar
seKKeniKenien ‖ syn. d'ăzehheniheni.

— ăKenaiKenai 31:131: sm. n.d'é. prim; Φ (pl. iKenaiKenaien 131:131:;
fs. tăKenaiKenait +31:131:+; fp. tiKenaiKenaîn 131:131:+), dar Kenai=
=Kenaien, dar tKenaiKenaîn ‖ syn. d'ăhenaihenai.

— seniseni 3101⊙ vn. prim; conj. 45 "ĝenigeni"; (isneiseneï, iesîneiseneï,
éd isniseni, our isneiseneï) ‖ circuler en tous sens (aller et venir en
tous sens) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. ‖ quand le suj. est une
p, s'emploie touj. en mauvaise part. Se dit d'une p. qui circule en tous
sens dans un lieu habité, allant chez les uns & chez les autres, dans un
motif blâmable, p. ex. pour se faire donner par les uns et par les autres,
pour savoir ce qu'ont ou ce que font les uns ou les autres, pour voler,
pour médire, &c. ‖ quand le suj. est un an, s'emploie tantôt en bonne
tantot en mauvaise part. Se dit de n'importe quel an. qui circule en tous
sens dans un lieu restreint, p. ex. d'une souris qui circule en tous sens
dans une chambre, d'un petit oiseau familier qui circule en tous sens à
l'intérieur d'une tente, d'un chien qui circule en tous sens dans un
village, un champ, un jardin, pour un motif quelconque ‖ v. ci-dessus
heniheni.

— tîsniseni 3101⊙+ vn. f.12; conj. 245 "tîhededi"; (itîsniseni, our itesniseni)
‖ circuler hab. en tous sens.

— ăsniseni 3101⊙ sm. nv. prim; Φ (pl. isniseniem 13101⊙), dar ĕsnise=
=nien ‖ fait de circuler en tous sens.

— ăsenaisenai 31031⊙ sm. n.d'é. prim; Φ (pl. isenaisenaien 131031⊙; fs.
tăsenaisenait +31031⊙+; fp. tisenaisenaîn 131031⊙+), dar senaisenaien,
dar tsenaisenaîn ‖ hom. qui circule en tous sens, chez les gens (h. qui
circule en tous sens dans un lieu habité, allant sans cesse chez les
uns et les autres, dans un motif blâmable) ‖ s'emploie touj. en mauvaise
part ‖ p. ext. "an. qui circule en tous sens" ‖ en parlant soit de p, soit
de an, s'empl. com. le prim. ‖ v. ci-dessus ăhenaihenai.

— seniseni 3101⊙ smf. (s. et pl.) ‖ nom d'un très petit oiseau à dos
gris cendre clair, à ventre blanc ou presque blanc, à queue assez
longue ‖ v. 31081 ăngerneï.

— enhi 3:1 (Ăd) va. prim. ‖ syn. d'eni "voir" ‖ non us. dans l'Ăh.

31 eni 31 (ĂD) va. prim; conj. 31 "eni"; (ineï, inâi, éd ini, our inéi) ‖ monter [un an.] (act); être chef suprême (n); être chef puissant (n) ‖ d. le s. "monter", est syn. d'açex ‖ d. les s. "être chef suprême; être chef puissant", est syn. de menouKel ‖ non us. dans l'Ăh.

— tănaia 131+ (ĂD) sf. nv. prim; Φ (pl. tinaiouîn 1:31+), daṣ tnaiouîn ‖ fait de monter; fait d'être chef suprême; fait d'être chef puissant ‖ non us. dans l'Ăh.

— asni 310 sm. Φ (pl. isnai 310), daṣ ĕsni (ăsni), daṣ ĕsnai ‖ monture (an. sur lequel on monte) ‖ se dit de tout an. qui sert de monture habituellement ou occasionnellement, de qlq. espèce et de qlq. sexe qu'il soit, cheval, chameau, âne, bœuf, &c. ‖ syn. de tămâṣourt ‖ assez us. dans l'Ăh.

— tasnit +10+ sf. Φ (pl. tisnai 310+), daṣ tĕsnit (tăsnit), daṣ tĕsnai ‖ m.s.q. le pr. ‖ très peu us. dans l'Ăh.

— imnai 311 sm. Φ (pl. s.s.), daṣ ĕmnai ‖ douce tranquillité exempte de désagrément et de fatigue (qu'on trouve dans l'usage d'une p, d'un an, d'une ch, ou que procurent une p, un an, une ch. à ceux qui usent d'eux) ‖ p. ext. "agrément dans les rapports sexuels", en parlant d'un h. ou d'une f. ‖ très us. dans l'Ăh.

31 ănéa 131 sm. Φ (pl. inéâten 1+31), daṣ néâten ‖ rythme poétique; air de chant ‖ v. ⁝⁝ ahex, ăsâhaṣ.

31 nai-aḍân 1∃31 sm. (s. sans pl.) ‖ l'autre année (l'an passé) ‖ ex. nai-aḍân eKKix Tăouat ⁒ l'autre année je suis allé au Touat (l'an passé je suis allé au T.) = nai-aḍân iŏuf ăouétai ouâ-reṣ daṣ êred ⁒ l'autre année a été meilleure que cette année-ci dans le blé (l'an passé a été meilleur que cette année-ci en ce qui concerne le blé) = Kenân iemmŏut nai-aḍân ⁒ K. est mort l'autre l'année (l'an passé).

— têné 31+ sf. (s. sans pl.) ‖ demi-année ‖ ex. ăbaraḍ ouâ-reṣ iKrĕh ăouétai et têné, aou-în meṛaouet tlil d ettâmet ⁒ cet enfant-ci a acquis un an et une demi-année, cela [est] dix mois et 8 (cet enfant a un an et demi, c.à.d. 18 mois) = Kenân il ăouétai et têné a s iemmŏut ⁒ K. a un an et une demi-année ce que dans il est mort (K. a un an et demi qu'il est mort; il y a un an et demi que K. est mort) = lix ăouétai et têné our eKKix Aix ⁒ j'ai un an et une demi-année je ne suis pas allé dans l'Aix (il y a un an et demi que je ne suis allé dans l'Aix) ‖ dans les 10 expressions suivantes, et dans ces expressions seules, têné signifie "année": têné târex "cette année-ci (dans laquelle nous sommes)", têné ouâ-reṣ "m.s.q. le pr.", têné ta-n-dĕ "cette année de là (cette année d'alors, cette année d'autrefois, cette année éloignée dans le passé)", têné ta-n-dĕ-h "m.s.q. le pr.", têné-n-dĕ "m.s.q. le pr.", têné-n-dĕ-h "m.s.q. le pr", têné ta-n-d-în "cette année de là-bas (cette année d'alors, cette année d'autrefois, cette année éloignée dans le passé)", têné ta-n-d-în-deṣ "m.s.q. le pr.", têné-n-d-în "m.s.q. le pr.",

tênê-n-ə-îm-dex "m.s.q.le pr.". Dans ces 10 expressions tênê et syn. d'ăouêtai ‖ dans l'expression tênê ouâ-rex, tênê reste féminin bien que ouâ-rex soit masculin ; cette expression, aussi usitée que tênê tâ-rex, est une irrégularité mais non une incorrection. (Ex. tênê ouâ-rex toûf nai-adân dax êred ⅞, cette année-ci est meilleure que l'autre année dans le blé (cette année-ci est meilleure que l'an passé en ce qui concerne le blé)).

∃31 nai-adân ‖ v. 31 nai-adân.

131 ănaina ‖ v. 3131 neinei.

3131 neinei 3131 vn. prim; conj. 100 "neinei"; (innëinei, iennînei, ëd iennei = =nei, our inneinei) ‖ résonner en rendant un son de cloche ‖ peut avoir pour sujet toute cloche ou clochette ayant un battant, si grande ou si petite qu'elle soit, tout objet de métal ou de cristal qui rend un son, fort ou faible, résonnant et vibrant longuement com. un son de cloche, p. ex. un timbre, un gong, une coupe de cristal, etc. ‖ diffère de benini "rendre un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant (qui frappent les unes contre les autres)" ‖ diffère de berexrex "produire un bruit de grelot", le suj. étant un grelot, une p, un an, mech. chargés de grelots ou d'objets sonores s'entrechoquant, ou des objets sonores quelconques qui s'entrechoquent ‖ diffère de ferekferek et de ferekrek, qui sont syn. et signifient "produire un petit bruit de craquement (en remuant)", le suj. étant une p, un an, ou une ch. ‖ diffère d'ekkek "craquer (produire un bruit de craquement) (le suj. étant du bois, du verre, un tissu, une corde, &c, qui sont sur le point de se fendre ou de se casser ou qui se fendent ou se cassent)" ‖ diffère de belexlex et de felexlex, qui sont syn. et signifient "faire entendre un son faible et cristallin en coulant (le suj. étant un ruisseau ou un cours d'eau quelconque)" ‖ diffère de xerebbet (Ta.2) "cliqueter (produire des bruits secs répétés en se choquant)" et de xerebrereb "m.s.q.le pr.".

— senneini 31310 va. f.1; conj. 131 "sebbeï"; (isneinei, iesîneinei, ëd isenneini, our isneinei) ‖ faire résonner en rendant un son de cloche.

— tâneinâi 3131+ vn. f.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (itâneinâi, our iteneini) ‖ résonner hab. en rendant un son de cloche.

— sâneinâi 31310 va. f.1.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (isâneinâi, our iseneini) ‖ faire hab. résonner en rendant un son de cloche.

— ăneeini 3131 sm. nv. prim; Φ (pl. ineinien 13131), dax neinien ‖ fait de résonner en rendant un son de cloche.

— ăsenneini 31310 sm. nv. f.1; Φ (pl. isenneinien 131310), dax senneinien ‖ fait de faire résonner en rendant un son de cloche.

— ănaina 131 sm. Φ (pl. inainân 131), dax nainân ‖ cloche (de n'importe quelle dimension, ayant un battant) ‖ se dit de toute cloche ou clochette ayant un battant, si grosse ou si petite qu'elle soit ‖ diffère d'ăbôuni "très petite clochette métallique sans battant", de tébeneineit

"petit ornement en forme de sphère métallique creuse (muni d'un oeillet permettant de le suspendre)", de tăbeṛeṛoṭ "grelot", de techâtchat "languette métallique très-mince en forme de petite pendeloque (servant d'ornement)".

— beṇiṇi 3/1Ⅲ vn. prim; conj. 45 "ġeṇiġeṇi"; (ibneineï, iebîneineï, ed ibniṇi, our ibneineï) ‖ rendre un son clair et argentin com. celui de petites clochettes métalliques sans battant (qui frappent les unes contre les autres) ‖ peut avoir pour suj. de très petites clochettes métalliques sans battant, de très petites pendeloques quelconques, ou une p, un an, une ch. chargés de très petites clochettes métalliques sans battant ou de très petites pendeloques, p. ex. une fem. qui porte à son collier ou à ses bracelets de très petites pendeloques, un cheval dont le harnachement est orné de très petites pendeloques, un bijou, une selle ornés de très petites pendeloques, etc. ‖ ne peut pas avoir pour suj. des objets sonores qui, en s'entrechoquant, produisent un bruit un peu fort, com. des bracelets, des bijoux un peu lourds, de chaînettes, ni de p, des an, des ch. chargés d'objets de ce genre ‖ v. ci-dessus neineï.

— sebbeṇiṇi 3/1Ⅲ⊙ va. f.1; conj. 132 "seddeṛiderï"; (isbeneibeneï, iesîbeneibeneï, ed isebbeṇibeṇi, our isbeneibeneï) ‖ faire rendre un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant.

— tîbṇiṇi 3/1Ⅲ+ vn. f. 12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (itîbṇiṇi, our itebṇiṇi) ‖ rendre hab. un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant.

— sîbṇiṇi 3/1Ⅲ⊙ va. f.1.12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (isîbṇiṇi, our isebṇiṇi) ‖ faire hab. rendre un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant.

— ăbṇiṇi 3/1Ⅲ sm. nv. prim; ♀ (pl. ibṇiṇien 13/1Ⅲ), dar. ĕbṇiṇien ‖ fait de rendre un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant.

— ăseḅḅeṇiṇi 3/1Ⅲ⊙ sm. nv. f.1; ♀ (pl. iseḅḅeṇiṇien 13/1Ⅲ⊙), dar. seḅḅeṇi=ṇien ‖ fait de faire rendre un son clair et argentin com. celui de très petites clochettes métalliques sans battant.

— tébeneineït +3131Ⅲ+ sf. ♀ (pl. tibeneineîn 13131Ⅲ+), dar. tăbeneineït (tĕbeneineït), dar. tbeneineîn ‖ petit ornement en forme de sphère métallique creuse (munie d'un oeillet permettant de le suspendre) ‖ la tébeneineït est une petite sphère de 0m,006mm à 0m,012mm de diamètre, creuse et vide, hab. en cuivre, mince com. du papier. On en suspend hab. 2 ou plusieurs à un même anneau, de manière qu'elles battent l'une contre l'autre. Dans l'Ah. on s'en sert surtout pour orner les brides de chevaux; rarement on en met aux selles de chevaux; qlq. fem. de la plus basse classe en mêlent aux ornements qu'elles placent dans leurs cheveux ‖ v. ci-dessus ănaina.

— ŭbûṇiṇi 31Ⅲ sm. ♀ (pl. ibûṇien 131Ⅲ), dar. bûṇien ‖ très petite clochette métallique sans battant ‖ l'ăbûṇi est une petite clochette sans battant, munie

d'un oeillet permettant de la suspendre ; il est hab. en cuivre, mince com. du papier, en forme de cône ou de pyramide quadrangulaire ou triangulaire arrondi au sommet, haut de 0m,03c à 0m,04c ; le diamètre de sa base est environ la moitié de sa hauteur. On en suspend hab. 2 ou plusieurs à un même anneau ou très près les uns des autres, de manière qu'ils battent les uns contre les autres. Dans l'Ah. l'ăbûmi n'est guère utilisé que pour orner les selles de méhari des fem. ; dans l'Air, on s'en sert beaucoup pour orner les selles de méhari des hom. ‖ v. ci-dessus ănaina.

‖:∃| neiouel ‖:∃1 m. prim ; conj. 93 "beideğ" ; ΠΠ (neiouĕl, neiouâl, éd iennei = =ouel, our neiouel) ‖ être panard ‖ se dit des p. et des an. Se dit ?. un. parmi soit des 4 membres, soit de 2.

__ tâneiouâl ‖:∃1+ vn. f.7 ; conj. 230 "târeğâh" ; (itâneiouâl, our iteneiouil) ‖ être hab. panard.

__ tenneiouelt ΗΗ:∃1+ sf. nv. prim ; (pl. tenneiouelîn, ‖:∃1+) ‖ fait d'être panard ‖ signifie aussi "panardise (défaut consistant à être panard)".

__ ăneioual ‖:∃1 sm. n.d'é. prim ; CP (pl. ineiouâlen, ‖:∃1 ; fs. tăneioualt ΗΗ:∃1+ ; fpr. tineiouâlîn, ‖:∃1+), dar neiouâlen, dar tneiouâlîn ‖ hom. (ou an.) panard.

+∃| enniet +∃1 ✳ sf. (pl. ennietîn 1+∃1) ‖ bonne foi ; bonne volonté ; volonté ‖ peu us.

·:1 ténik ·:1+ sf. Φ (pl. tinîkîn 1·:1+), dar tănik (tĕnik), dar tnîkîn ‖ oxyde (métallique) ‖ tout oxyde d'un métal quelconque, com. la rouille, le vert-de-gris, l'oxide d'argent, &c, s'appelle ténik.

__ ténik n âman 1∃1·:1+ (m.à m. "oxyde d'eau") sf. Φ (pl. tinîkîn n âman 1∃1·:1+), dar tănik (tĕnik) n âman, dar tnîkîn n âman ‖ oiseau d'eau de taille moyenne (de taille égale ou supérieure à celle de la bécasse) ‖ v. ∃∃081 ăngermei.

·:1 tănouk ·:1+ sf. Φ (pl. tinoûkîn 1·:1+), dar tnoûkîn ‖ callosité du ventre (chez le chameau) (ar. "Kerkera") ‖ p. ext. "callosité du ventre et parties circonvoi- =sines" ‖ v. O∃V demer, taâmert.

·:1 nek ·:1 (nekkounan, 1·:1) pr. pers. sujet (isolé) ; 1e p.s. ‖ moi ‖ v. ∃ i (é).

__ nekkou ·:1 (Ăd, Ăir) pr. pers. suj. (isolé) ; 1e p.s. ‖ moi ‖ syn. de nek (nekkounan) ‖ non us. dans l'Ah.

·:1 ennek ·:1 pr. af. dép. des noms ; 2e p. ms. ‖ de toi ‖ v. ∃ i (é).

Π·:1 enkeb Π:!: va. prim ; conj. 26 "ekser" ; (inkĕb, inkâb, éd inkeb, our inkib) ‖ serrer [une p, un an, une ch. (contre une p, un an, une ch, en juxtaposant 2 de leurs côtés verticaux)] (qlq. soit la position, debout ou couchée, de ce qu'on serre et de ce contre quoi on serre) ‖ a aussi le s. pas. et pron. "être serré (d. les s. ci.d.)" et "se serrer (d. le s. ci.d.)" ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, une ch, dont on serre un côté vertical, soit en les poussant, soit en les soulevant et en les replaçant, contre qlq. ch. de vertical, qui peut être le côté vertical d'une p, d'un an, ou d'une

ch.. Ce contre quoi le suj. serre le rég. dir. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. S (es) "vers ; au moyen de" ‖ se dit, p. ex, d'une p. qu'on serre contre une autre, d'un an. qu'on serre contre un autre, d'un meuble, d'une caisse, d'un sac qu'on serre contre un mur, d'un livre, d'une boîte, qu'on serre contre qlq. ch. de vertical, &c. ‖ p. ext. "fermer en serrant [une ch. qlconque qui se ferme en serrant une ch. contre une autre]". Peut avoir pour rég. dir. tout ce qui se ferme en serrant une ch. contre une autre, p. ex. une porte, une caisse, une boîte, une bouteille, &c. ‖ fig. "fermer (rendre impossible, rendre impraticable, mettre obstacle à)". Le suj. peut être des p, des an, ou des ch.. Le rég. dir. ne peut être que des ch. ou des p. ou des an. regardés com. des choses, com. des marchandises. Se dit, p. ex, d'ennemis, de brigands, d'an. féroces, d'une inondation, d'une crue, qui ferment, rendent impossible, rendent impraticables, un chemin, une région, les voyages ou le pâturage dans une région ; de gens qui ferment, rendent impossible, rendent impraticable, la vente, dans leur pays, des esclaves, de certains an, de certaines denrées ; de gens qui ferment, dans leur pays, les esclaves, certains an, certaines denrées (c.à.d. qui empêchent la vente des esclaves, de certains an, de certaines denrées) ; du manque de qnde qui ferme à qlq'un une région, du manque de déf qui ferme à qlq'un une maison, d'une cause qlconque qui ferme à qlqun un lieu ‖ p. ext. "heurter (n)". Le suj. peut être une p, un an, une ch.. Ce que le suj. heurte se met au datif ; cela peut être une p, un an, ou une ch.. La partie dans laquelle le suj. heurte qlq. ch. est à l'abl. et accompagnée d'une prép. qui est hab. dạ "dans". Ce avec quoi le suj. heurte qlq. ch. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. S (es) "au moyen de". Se dit, p. ex, d'une p. qui heurte son pied à une pierre, sa tête à un mur, son œil avec sa main, qui heurte une p. à un endroit qlconque du corps avec le pied, le genou, le coude, la main, etc ; d'un an. qui heurte d'une manière qlconque un de ses membres, une p, un an, une ch ; d'une p. qui heurte à une porte, qui heurte une pierre de son pied, un mur de sa tête, &c ; d'une pierre qui heurte une p. au pied, d'un mur qui heurte une p. à la tête, &c. D. c. s, bien que neutre, enkeb a aussi les s. pas. et pron. (Ex. Kenân inkĕb i Biska dạ ĕḍer s ĕḍer ennît ⁒ K. a heurté B. dans le pied au moyen de son pied (K. a heurté B. au pied avec son pied) = enkĕbeṛ i ĕḍer in s ĕblal dạ ăbareḳḳa ⁒ j'ai heurté mon pied au moyen d'une pierre dans le chemin (j'ai heurté mon pied à une pierre dans le chemin) = Bêḍé inkĕb i tĕflout ⁒ B. a heurté la porte (B. a frappé à la porte) = ablal inkĕb i HeKKou dạ ĕḍer dạ ăbareḳḳa ⁒ une pierre a heurté H. dans le pied (au pied) dans le chemin = Mêmi tenkĕb ; inkĕb âs ĕblal ⁒ M. a été heurtée ; l'a heurtée une pierre (M. s'est heurtée ; une pierre l'a heurtée)) ‖ fig. "fermer la bouche [à qlq'un] (forcer à se taire [qlq'un]) (n)". Le suj. peut être une p, une parole, un fait, une cause qlconque. Celui à qui le suj. ferme la

bouche se met au datif. la parole, l'acte, &c. par lesquels on ferme la bouche à qlq'un est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. S (es) "au moyen de". D. ces, bien que neutre, enKeb a aussi les s. pas. et pron. "avoir la bouche fermée (être forcé à se taire)" et "se fermer la bouche (s'imposer silence à soi-même)" ‖ D. les s. "fermer en serrant", diffère d'erǧel "fermer [n'importe quoi, de n'importe quelle manière]". A la place d'enKeb "fermer en serrant", on peut tonj. se servir d'erǧel, mais non inversement ‖ D. les s. "fermer (rendre impossible, rendre impraticable, mettre obstacle à)", a qlf. mais non tonj. le même s. qu'aaxe "arrêter" ‖ D. les s. "heurter (n)"; diffère d'ettel "heurter [une p. ou un an.] (au pied, de manière à les faire trébucher ou tomber)".

— senKeb ⵎⵏⴽⴱ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (issĕnKeb, iessînKeb, éd isenKeb, our issenKeb) ‖ faire serrer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. aux s. act. et n.

— tenKeb ⵜⵏⴽⴱ m. f. 3bis; conj. 99 "bereǧ"; (ittĕnKeb, ietlînKeb, éd iettenKeb, our ittenKeb) ‖ être serré; se serrer ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nenKeb ⵏⵏⴽⴱ vn. f. 4; conj. 99 "bereǧ"; (innĕnKeb, iennînKeb, éd iennenKeb, our innenKeb) ‖ être serré réc. l'un contre l'autre; se serrer réc. l'un contre l'autre ‖ p. ext. "être heurté réc. l'un contre l'autre; se heurter réc. l'un contre l'autre" ‖ fig. "se fermer réc. la bouche l'un à l'autre" ‖ fig. "se rencontrer en se heurtant de front (se rencontrer face à face)", le suj. étant des p. de an. des troupes marchant en sens contraire.

— sennenKeb ⵙⵙⵏⴽⴱ va. f. 4.1; conj. 122 "seDDeKKel"; (isnenKeb, iesînenKeb, éd isennenKeb, our isnenKeb) ‖ serrer réc. l'un contre l'autre; faire se serrer réc. l'un contre l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— nâKKeb ⵏⴰⵅⵅⴱ va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâKKeb, our ineKKeb) ‖ serrer hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânKâb ⵙⴰⵏⴽⴰⴱ va. f. 1.7; conj. 230 "târeǧâh"; (isânKâb, our isenKib) ‖ faire hab. serrer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— tâtenKâb ⵜⴰⵜⵏⴽⴰⴱ vn. f. 3bis. 7; conj. 230 "târeǧâh"; (itâtenKâb, our itetenKib) ‖ être hab. serré; se serrer hab. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3bis.

— tînKâb ⵜⵉⵏⴽⴰⴱ vn. f. 3bis. 13; conj. 247 "tîKsân"; (itînKâb, our itenKib) ‖ m. s. q. le pr.

— tânenKâb ⵜⴰⵏⵏⴽⴰⴱ vn. f. 4.7; conj. 230 "târeǧâh"; (itânenKâb, our itenenKib) ‖ être hab. serré réc. l'un contre l'autre; se serrer hab. réc. l'un contre l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.

— sânenKâb ⵙⴰⵏⵏⴽⴰⴱ va. f. 4.1.7; conj. 230 "târeǧâh"; (isânenKâb, our isenenKib) ‖ serrer hab. réc. l'un contre l'autre; faire hab. se serrer réc. l'un contre l'autre ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 4.1.

— ănaKab ⴰⵏⴰⴽⴰⴱ sm. nv. prim; Ϙ (pl. ineKâben ⵉⵏⵅⴰⴱⵏ), dax neKâben ‖ fait de serrer ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être serré" et "fait de se serrer" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsenKeb ⴰⵙⵏⴽⴱ sm. nv. f. 1; Ϙ (pl. isenKîben ⵉⵙⵏⴽⵉⴱⵏ), dax senKîben ‖ fait

de faire serrer ‖ a r. le, s. c. à c. de la f. 1.

— ăt*e*nKeb ⊞⁝⁝+ sm. nv. f. 3bis; Φ (pl. it*e*nKîben 1⊞⁝⁝+), Dax tenKîben ‖ fait d'être serré ; fait de se serrer ‖ a r. le, s. c. à c. de la f. 3bis.

— ăn*e*nKeb ⊞⁝⁝1 sm. nv. f. 4 ; Φ (pl. in*e*nKîben 1⊞⁝⁝1), Dax nenKîben ‖ fait d'être serré réc. l'un contre l'autre ; fait de se serrer réc. l'un contre l'autre ‖ a r. le, s. c. à c. de la f. 4.

— ăsennenKeb ⊞⁝⁝1⊙ sm. nv. f. 4.1 ; Φ (pl. isennenKîben 1⊞⁝⁝1⊙), Dax sennenKîben ‖ fait de serrer réc. l'un contre l'autre ; fait de faire se serrer réc. l'un contre l'autre ‖ a r. le, s. c. à c. de la f. 4.1.

— anKeb ⊞⁝⁝ sm. Φ (pl. inKeben 1⊞⁝⁝), Dax ĕnKeb (ănKeb), Dax ĕnKeben ‖ tresse de cheveux de femme formée avec une partie des cheveux du derrière de la tête ‖ toute fem. pubère, dans l'Ăh, a 2 anKeb qui tombent naturelle=ment, l'un par dessus l'autre, derrière la tête ‖ v. ⊙I anes, énêsi ; ∃⁝⁝ ăheKKôd, tăheKKot.

— tanKebt +⊞⁝⁝+ sf. Φ (pl. tinKebîn 1⊞⁝⁝+), Dax tĕnKebt (tănKebt), Dax tĕnKebîn ‖ partie de la tête dont les cheveux servent à former les 2 tresses de femmes appelées anKeb (chez l'h. et chez la f.) ‖ v. ⊙I anes, énêsi. Dans la figure du mot énêsi, les parties de la tête 5 et 6, jointes ensemble, forment la tanKebt ‖ v. ⊙⁝⊙⁝ tăKerKort. Dans la figure de tăKerKort, la partie de la tête 8 est la tanKebt ; la tăKerêKert "partie du crâne située immédiatement au dessus de l'occiput" et la tăKelKebba "occiput" sont des parties de la tanKebt.

— neKebbet (Ta. 2) +⊞⁝1 vn. prim; conj. 47 "ǧereffet (Ta. 2)"; (inKebbet, ieniKabbet, éd inKebbet, our inKebbet) ‖ être fermé (avoir ses 2 extrémités rejointes l'une par l'autre) (le suj. étant une ch. ayant 2 extrémités pouvant se rejoindre ou ne pas se rejoindre) ; se fermer (d. les ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. toute ch., en n'importe quelle matière & de n'importe quelle forme, qui a 2 extrémités A et B qui peuvent se rejoindre ou ne pas se rejoindre ‖ se dit, p. ex., d'une ch. qui, par sa nature, est telle que ses extrémités se rejoignent ou se dis=joignent à volonté, com. une ceinture, un bracelet à fermoir, le pouce et un autre doigt formant anneau, les 2 bras s'ouvrant & se fermant pour embrasser ; d'une ch. qui est ouverte tant qu'elle n'est pas terminée ou qu'elle est dans la première période de son exécution, et qui est fermée quand elle est achevée ou arrivée à un certain point de sa facture, comme un enclos, une haie, les murailles d'une maison en construction, &c. ‖ fig. "être extrêmement étroit (avoir ses côtés qui se rejoignent presqu'entr'eux)", le suj. étant une vallée, des gorges, un ravin, un lit de cours d'eau, la bouche d'un vase, l'orifice d'un récipient quelconque à parois rigides.

— senneKebbet (Ta. 2) +⊞⁝1⊙ va. f. 1; conj. 134 "seǧǧereffet (Ta. 2)"; (isneKebbet, iesîneKebbet, éd isenneKebbet, our isneKebbet) ‖ fermer; faire se fermer ‖ a r. le, s. c. à c. du prim.

__tînKebbôut (Ta.8) +Ⅲ⁝⁝+ vn. f.16; conj. 255 "tägreffôut (Ta.8)"; (ilînKebbôut, our itenKebbout) ‖ être hab. fermé ; se fermer hab. ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

__sînKebbôut (Ta.8) +Ⅲ⁝⁝⊙ va. f.1.16; conj. 255 "tägreffôut (Ta.8)"; (isînKebbôut, our isenKebbout.) ‖ fermer hab ; faire hab. se fermer ‖ a t. le, s.c. à c. de la f.1.

__ănKebbou :Ⅲ⁝⁝ sm. nv. prim ; φ (pl. inKebbôuten 1+Ⅲ⁝⁝), dar. ĕnKebbôuten ‖ fait d'être fermé ; fait de se fermer ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

__ăsenneKebbou :Ⅲ⁝⁝⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isenneKebbôuten 1+Ⅲ⁝⁝⊙), dar. senne=
=Kebbôuten ‖ fait de fermer ; fait de faire se fermer ‖ a t. le, s.c. à c. de la f.1.

V⁝⁝1enKed V⁝⁝ vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (inKëd, inKâd, ëd inKed, our inKid) ‖ aller au devant (aller à la rencontre) [d'une p, d'un an, d'une ch.] ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou certaines ch. douées de mouvement com. un bateau, une voiture, &c. Le au devant de quoi va le suj. se met au datif ‖ signifie aller au devant d'une p, d'un an, ou d'une ch. à une distance quelconque, à qlq. pas ou à des centaines de kilomètres, pour n'importe quel motif, par politesse, par défé=
=rence, par affection, pour affaires, pour les piller, pour les combattre les armes à la main, pour leur chercher querelle, pour les empêcher d'aller plus loin, &c. ‖ fig. "empêcher d'arriver jusqu'à soi (tenir loin de soi, ne pas laisser s'approcher de soi, se préserver de) [une mauvaise action, un vice, un péché, des gens pervers, le froid, le chaud, le vent, le soleil, la pluie, une maladie contagieuse ou à laquelle on est sujet, etc.] (n)", le suj. étant une p.

__senKed V⁝⁝⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (issënKed, issênKed, ëd isenKed, our issenKed) ‖ faire aller au devant ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

__nemenKed V⁝⁝∃1 vn. f.2bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmenKed, inênmenKed, ëd inmenKed, our inmenKed) ‖ aller réc. au devant l'un de l'autre (aller réc. à la rencontre l'un de l'autre).

__nemenKad V⁝⁝∃1 vn. f.2bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmenKad, inênmenKad, ëd inmenKad, our inmenKad) ‖ m.s.q. le pr.

__nâKKed V⁝1 vn. f.5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâKKed, our ineKKed) ‖ aller hab. au devant ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

__sânKâd V⁝⁝⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânKâd, our isenKid) ‖ faire hab. aller au devant ‖ a t. le, s.c. à c. de la f.1.

__lînmenKid V⁝⁝∃1+ vn. f. 2bis.13 ; conj. 246 "tidekKôul" ; (ilînmenKid, our itenmenKid) ‖ aller hab. réc. au devant l'un de l'autre.

__lînmenKâd V⁝⁝∃1+ vn. f.2bis.13 ; conj. 246 "tidekKôul" ; (ilînmenKâd, our itenmenKad) ‖ m.s.q. le pr.

__ănaKad V⁝1 sm. nv. prim ; φ (pl. ineKâden 1V⁝1), dar. neKâden ‖ fait d'aller au devant ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

__taneKda ·V⁝⁝1+ sf. nv. prim ; φ (pl. tineKdiouîn 1:V⁝⁝1+), dar. tënekda (tănekda), dar. tneKdiouîn ‖ m.s.q. le pr.

__ăsenKed V⁝⁝⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isenKîden 1V⁝⁝⊙), dar. senKîden ‖ fait de

faire aller au devant ‖ a r. bs s.c. à c. de la f.1.

— ănmenKed V:I:3I sm. nv. f. 2 6ú ; Φ (pl. inmenKîden IV:I:3I), dax ĕnmen = =Kîden ‖ fait d'aller réc. au devant l'un de l'autre.

— ănmenKad V:I:3I sm. nv. f. 2 6ú = ; Φ (pl. inmenKâden IV:I:3I), dax ĕnmenKâden ‖ m. s. q. le pr.

— ămânKad V:I:3 sm. n. d'é. prim ; Φ (pl. imânKâden IV:I:3 ; fs. tămânKat +:I:3+ ; fp. timânKâdîn IV:I:3+), dax mânKâden, dax tmânKâdîn ‖ hom. qui va au devant [d'une p, d'un an, d'une ch.] ‖ ce au devant de quoi va un ămânKad se met au gén.

— menKed V:I:3 vn. f. 2 ; conj. gg "bereg" ; (immĕnKed, iemmînKed, éd iemmen = =Ked, our immenKed) ‖ se fatiguer en pure perte ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ou un an. ‖ se dit de toute p. ou de tout an. qui se fatiguent en pure perte, c. à d. sans obtenir le résultat cherché, l'effet voulu, le salaire espéré, &c : p. ex. d'un h. qui creuse un puits et n'y trouve pas d'eau, qui ensemence un champ et n'obtient pas de récolte, qui va qlq. part pour voir qlq'un et ne l'y trouve pas, qui va dans un lieu pour acheter qlq. ch. et ne peut se l'y procurer, qui se livre au commerce & obtient un gain nul ou presque nul, qui fait un travail dans l'espoir d'une récom= =pense ou sur la promesse d'un salaire et qui ne reçoit pas la récompense espérée ni le salaire promis, qui chasse toute la journée sans tuer de gibier, qui s'efforce de dresser un an. et n'y parvient pas, qui cherche à corriger une p. d'un défaut par des punitions, des conseils, des moyens qlconques, et n'y arrive pas, qui cherche, par des supplications, des prières, à obtenir qlq. ch. de qlq'un & n'y parvient pas ; d'un an. qui, de lui-même ou conduit par son maître, va en un lieu pour y trouver de l'eau ou du pâturage et n'en trouve pas, qui fait un travail pour lequel un salaire est promis et dont le salaire n'est pas payé ; &c. ‖ diffère de bennen et de betlex signifiant "ne rien gagner (être sans aucun profit)", qui peuvent avoir pour suj. non seulement des p. et des an. mais aussi des ch, ne renferment pas l'idée de fatigue contenue dans menKed, et se disent non seulement d'un suj. qui ~~n'obtient pas l'effet voulu bien qu'il agisse et se fatigue pour l'obtenir, mais aussi d'un sujet qui n'obtient rien parce qu'il ne fait rien~~ se fatigue pour obtenir et n'obtient pas, mais aussi d'un suj. qui ne fait rien pour obtenir et n'obtient pas : bennen et betlex peuvent se dire, p. ex, d'un h. qui ne gagne rien parce qu'il ne fait rien, d'un chameau qui ne rapporte rien parce qu'on ne le fait pas travailler, d'un champ qui ne pro= =duit rien parce qu'on ne l'ensemence pas.

— semmenKed V:I:3 ⊙ va. f. 2.1 ; conj. 122 "seddeKKel" ; (ismenKed, iesîmenKed, éd isemmenKed, our ismenKed) ‖ faire se fatiguer en pure perte.

— tâmenKâd V:I:3+ vn. f. 2.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâmenKâd, our itemenKid) ‖ se fatiguer hab. en pure perte.

— sâmenKâd V:I:3 ⊙ va. f. 2.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isâmenKâd, our isemenKid) ‖ faire hab. se fatiguer en pure perte.

— ămenKed V:I:3 sm. nv. f. 2 ; Φ (pl. imenKîden IV:I:3), dax menKîden ‖ fait

de se fatiguer en pure perte.

__tămenkit +⋮⋮⊐+ sf. nv. prim ; φ (pl. timenkâd V⋮⋮⊐+), dar. tmenkâd ‖ m.s.q. le pr.

__ăsemmenked V⋮⋮⊐⊙ sm. nv. f. 2.1 ; φ (pl. isemmenkîden IV⋮⋮⊐⊙), dar. sem=menkîden ‖ fait de faire se fatiguer en pure perte.

__ăsemmenkad V⋮⋮⊐⊙ sm. n.d'é. f. 2.1 ; φ (pl. isemmenkâden IV⋮⋮⊐⊙ ; fs. tăsemmenkat +⋮⋮⊐⊙+ ; fp. tisemmenkâdîn IV⋮⋮⊐⊙+), dar. semmenkâden, dar. tsemmenkâdîn ‖ hom. qui fait se fatiguer les gens en pure perte (h. qui est cause que les gens se fatiguent en pure perte) ‖ se dit, p. ex., d'un h. qui fait travailler les gens sans les payer, d'un h. qui, par malice, étourderie, ou inintelligence, donne aux gens des conseils ou des renseignements qui sont cause pour eux de fatigues en pure perte, &c.

∃⋮:ı enked ∃⋮⋮ va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (inkĕd, inkâd, éd inked, our inkid) ‖ couper (avec un objet coupant quelconque, épée, couteau, ciseaux, hache, scie, pierre tranchante, &c, ou avec les dents) [une p. ou un an. par le milieu, un membre, un arbre, une branche, une tige de plante, de la viande, du pain, du fromage, de la peau, du cuir, de la corde, de l'étoffe, du papier, les ongles, les cheveux, etc.] ‖ ~~p. ext. "cueillir (détacher de son pied, en rompant avec la main [une tige] ; détacher de l'arbre ou de la tige qui les porte~~ peut avoir pour suj. une p, un an, ou un objet coupant ‖ p. ext. "cueillir (détacher de son pied, en rompant avec la main [une tige] ; détacher de l'arbre ou de la tige qui les porte, en rompant avec la main [un fruit, un légume, une fleur, une branche])" ‖ fig. "couper (interrompre) [la parole, le travail, une occupation] [à qlq'un]". Le suj. peut être une p, un an, ou une ch. La p. à laquelle le suj. coupe la parole, le travail, ou une occupation, se met au datif ‖ v. ⊐+⋮: ekkem, sekketemmet (Ta.2).

__senked ∃⋮⋮⊙ va. f. 1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕnked, issînked, éd isenked, our issenked) ‖ faire couper ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a r. les s.c. à c. du prim.

__menked ∃⋮⋮⊐ vn. f. 2 ; conj. 99 "bereg" ; (immĕnked, iemmînked, éd iemmenked, our immenked) ‖ être coupé ; se couper ‖ a r. les s.c. à c. du prim.

__tenked ∃⋮⋮+ vn. f. 3^{bis} ; conj. 99 "bereg" ; (ittĕnked, iellînked, éd iettenked, our ittenked) ‖ m.s.q. le pr.

__nâkked ∃⋮:ı va. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâkked, our inekked) ‖ couper hab. ‖ a r. les s.c. à c. du prim.

__sânkad ∃⋮⋮⊙ va. f. 1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânkâd, our isenkid) ‖ faire hab. couper ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a r. les s.c. à c. de la f. 1.

__tâmenkâd ∃⋮⋮⊐+ vn. f. 2.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâmenkâd, our itemenkid) ‖ être hab. coupé ; se couper hab. ‖ a r. les s.c. à c. de la f. 2.

__tâtenkâd ∃⋮⋮++ vn. f. 3^{bis}.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâtenkâd, our itetenkid) ‖ m.s.q. le pr.

__tînkâd ∃⋮⋮+ vn. f. 3^{bis}.13 ; conj. 247 "tîksân" ; (itînkâd, our itenkid) ‖ m.s.q. le pr.

__ănakad ∃⋮:ı sm. nv. prim ; φ (pl. inekâden ⊐∃⋮:ı), dar. nekâden ‖ fait de couper

‖ a t. b, s.c. à c. du prim.

— ăsenkeḍ ⵙⵙⵏⴽⴷ sm. nv. f.1; φ (pl. isenkîḍen ⵉⵙⵙⵏⴽⵉⴷⵏ), dax senkîḍen ‖ fait de faire couper ‖ a t. b, s.c. à c. de la f.1.

— ămenkeḍ ⵎⵙⵏⴽⴷ sm. nv. f.2; φ (pl. imenkîḍen ⵉⵎⵙⵏⴽⵉⴷⵏ), dax menkîḍen ‖ fait d'être coupé; fait de se couper ‖ a t. b, s.c. à c. de la f.2.

— ătenkeḍ ⵜⵙⵏⴽⴷ sm. nv. f. 3b; φ (pl. itenkîḍen ⵉⵜⵙⵏⴽⵉⴷⵏ), dax tenkîḍen ‖ m.s. q. le pr.

— tămenkoṭ ⵜⵎⵙⵏⴽⵓⵟ sf. φ (pl. timenkâḍ ⵜⵉⵎⵙⵏⴽⴰⴷ), dax tmenkâḍ ‖ morceau de viande (coupé dans la chair d'un an. abattu) (d'une longueur qlconque inférieure à 0m, 15c) ‖ diffère de tămâlait "morceau de viande (coupé dans la chair d'un an. abattu) (d'une longueur qlconque inférieure à 0m, 35c)". Toute tămenkoṭ est une tămâlait, mais non inversement.

— neked neked ⵏⵙⴽⴷ ⵏⵙⴽⴷ va. prim; conj. 42 "lekeslekes"; (inked neked, ienîked neked, ẓed inked neked, our inked neked) ‖ couper hâtivement (d. la s. d'enkeḍ) ‖ a t. b, s.c. à celui d'enkeḍ excepté celui qui correspond à "couper (interrompre) [la parole, le travail, une occupation]" ‖ v. ⵜⵜⵙ: eklem, ketemketem.

— tînkedmekîḍ ⵜⵉⵏⵙⴽⴷⵎⴽⵉⴷ va. f.13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (îtînkedmekîḍ, our itenkedmekîḍ) ‖ couper hab. hâtivement ‖ a t. b, s.c. à c. du prim.

— ănkedmeked ⵏⵙⴽⴷⵎⴽⴷ sm. nv. prim; φ (pl. inkedmekîḍen ⵉⵏⵙⴽⴷⵎⴽⵉⴷⵏ), dax ĕn= =kedmekîḍen ‖ fait de couper hâtivement ‖ a t. b, s.c. à c. du prim.

— mekedmeked ⵎⵙⴽⴷⵎⴽⴷ vn. prim; conj. 42 "lekeslekes"; (inkedmeked, iemîked= =meked, ẓed inkedmeked, our imkedmeked) ‖ être coupé par petits morceaux (être coupé en un grand nombre de petits morceaux entièrement séparés les uns des autres) (avec un instrument tranchant qlconque, les dents ou les mains); se couper par petits morceaux ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ Syn. de ketemketem et de reouesreoues employés aux s. pas. et pron. ‖ v. ⵜⵜⵙ: eklem, ketemketem.

— semmekedmeked ⵙⵎⵙⴽⴷⵎⴽⴷ va. f.1; conj. 122 "seddekkel"; (ismekedmeked, iesîmekedmeked, ẓed isemmekedmeked, our ismekedmeked) ‖ couper par petits morceaux.

— tîmkedmekîḍ ⵜⵉⵎⵙⴽⴷⵎⴽⵉⴷ vn. f.13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (îtîmkedmekîḍ, our itemkedmekîḍ) ‖ être hab. coupé par petits morceaux; se couper hab. par petits morceaux.

— sîmkedmekîḍ ⵙⵉⵎⵙⴽⴷⵎⴽⵉⴷ va. f.1.13; conj. 246 "tîdekkoûl"; (isîmkedmekîḍ, our isemkedmekîḍ) ‖ couper hab. par petits morceaux.

— ămkedmeked ⵎⵙⴽⴷⵎⴽⴷ sm. nv. prim; φ (pl. imkedmekîḍen ⵉⵎⵙⴽⴷⵎⴽⵉⴷⵏ), dax ĕmkedmekîḍen ‖ fait d'être coupé par petits morceaux; fait de se couper par petits morceaux.

— ăsemmekedmeked ⵙⵎⵙⴽⴷⵎⴽⴷ sm. nv. f.1; φ (pl. isemmekedmekîḍen ⵉⵙⵎⵙⴽⴷⵎⴽⵉⴷⵏ), dax semmekedmekîḍen ‖ fait de couper par petits morceaux.

— ăsemmekedmekaḍ ⵙⵎⵙⴽⴷⵎⴽⴰⴷ sm. n. d'é. f.1; φ (pl. isemmekedmekâḍen

ⵜⵙⵎⵎⴽⴷⵎⴽⵜ ; fs. tăsemmeKeḍmeKat ; fp. Tisemmeked̠meKâḍîn ⵜⵙⵎⵎⴽⴷⵎⴽⵜ+), dar̠ semmeKeḍmeKâḍen, dar̠ tsemmeKeḍmeKâḍîn ‖ hom. (ou an.) qui coupe les ch. par petits morceaux (h. (ou an.) qui a la mau=
=vaise habitude de couper ou de déchirer en mille petits morceaux tout ce qui se trouve à sa portée) ‖ syn. d'ăr̠eoues̠r̠eouas.

ⵜⴰⵏⴽⴼⴰⵜ+ⵜⴰⵏⴽⴼⴰⵜ sf. Φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tineKfaîn ⵜⵉⵏⴽⴼⴰⵉⵏ+), dar̠ tneKfaîn ‖ nom d'une plante non persistante ("eruka aurea Batt." (B.T.)) (ar. "harra") ‖ la tăneKfait est un bon fourrage pour le bétail ; elle pousse à l'état sauvage dans l'Ah. ; on la cultive dans le Tidikelt et le Touat.

ⵏⴽⵀ enKeh ⵏⴽⵀ vn. prim ; conj. 26 "eKsen" ; (inKĕh, inKâh, éd inKeh, our inKih) ‖ être déplacé (en s'éloignant ; en se rapprochant ; sans s'éloigner ni se rapprocher) (d'une distance qlconque) ; se déplacer (d. les s. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. la p, l'an, la ch, le lieu vers lesquels le suj. se déplace, desquels il se rapproche, sont à l'abl. et accom=
=pagnés d'une prép. qui est hab. s (es) "vers" ou berin "vers". la p, l'an, la ch, le lieu par rapport auxquels le suj. se déplace en s'éloi=
=gnant, desquels il s'éloigne, sont à l'abl. et accompagnés d'une prép. qui est hab. foull "de sur", qlql. dar̠ "de dans", et qlql. r̠our "de chez" ‖ s'empl. pour exprimer un déplacement qlconque, si petit ou si grand qu'il soit, de qlq. centimètres ou de centaines de kilomètres ‖ enKeh, accompagné d'ed (ĕ, id, hid), particule signifiant le rapprochement, signifie "être déplacé (en se rapprochant) ; se déplacer (en se rapprochant)" ; enKeh, accompagné d'în (hîn) "là ; là-bas", signifie "être déplacé (en s'éloignant) ; se déplacer (en s'éloignant)" ‖ enKeh, accompagné d'ed (ĕ, id, hid) ou d'un rég. ind. accompagné d'une des prép. s (es) ou berin, peut hab. se traduire par "être rapproché ; se rapprocher". EnKeh, accompagné d'în (hîn) ou d'un rég. ind. accompagné d'une des prép. foull, dar̠, ou r̠our, peut hab. se traduire par "être éloigné ; s'éloigner" ou "être écarté ; s'écarter". EnKeh employé sans l'une ni l'autre des particules ed (ĕ, id, hid) et în (hîn) et sans rég. ind. accompagné d'une des prép. s (es), berin, foull, dar̠, r̠our signifie presque toujours "se déplacer (en s'éloignant)" ou "se déplacer (sans s'éloigner ni se rapprocher)", et peut hab. se traduire par "être écarté ; s'écarter" ‖ syn. d'areh, et beaucoup plus us. que lui ‖ diffère de heital "être tenu à distance (être empêché de venir tout près) (le suj. étant des p. ou des an)".

— ẓenKeh ⵥⵏⴽⵀ va. f. 1 ; conj. 150 "seKsen" ; (iẓẓĕnKeh, iẓẓînKeh, éd iẓenKeh, our iẓẓenKeh) ‖ déplacer ; faire se déplacer ‖ a t. les s. ci. à c. du prim. ‖ signifie aussi "être déplacé (n) ; se déplacer (n)" ; dans ces s. est syn du prim.

— mẓenKeh ⵎⵥⵏⴽⵀ vn. f. 1. 2 ; conj. 42 "leKesleKes" ; (imẓenKeh, iemîẓenKeh, éd imẓenKeh, our imẓenKeh) ‖ être déplacé réc. l'un par rapport à l'autre ;

se déplacer réc. l'un par rapport à l'autre ‖ at. bs, s.c. à c. du prim ‖ si bs, p, bs an, ou bs, ch. qui se déplacent réc. les uns par rapport aux autres ne sont pas tous sujets, ce par rapport à quoi le suj. se déplace est à l'abl. et accompagné de la prép. ə (eə) "avec" ‖ mezenKeh, accompagné d'eə (ə, iə, hiə), particule signifiant le rapprochement, signifie "être déplacé réc. l'un par rapport à l'autre (en se rapprochant l'un de l'autre); se déplacer réc. l'un par rapport à l'autre (en se rapprochant l'un de l'autre)". MezenKeh n'est jamais accompagné d'în (hîn) "là ; là-bas" ‖ mezenKeh, accom= =pagné d'eə (ə, iə hiə), peut hab. se traduire par "être rapproché réc. l'un de l'autre ; se rapprocher réc. l'un de l'autre". MezenKeh non accompagné d'eə (ə, iə, hiə) signifie toujours "se déplacer réc. l'un par rapport à l'autre (en s'éloignant l'un de l'autre)" ou "se déplacer réc. l'un par rapport à l'autre (sans s'éloigner ni se rapprocher l'un de l'autre)", et peut hab. se traduire par "être éloigné réc. l'un de l'autre ; s'éloigner réc. l'un de l'autre" ou "être écarté réc. l'un de l'autre ; s'écarter réc. l'un de l'autre".

— mezenKah ⁝⁝ψ𐤉 m. f. 1.2; conj. 42 "teKesleKes"; (imzenKah, iemîzenKah, eə imzenKah, our imzenKah) ‖ m. s. q. le pr.

— nâKKeh ⁝⁝1 vn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâKKeh, our ineKKeh) ‖ être hab. déplacé ; se déplacer hab. ‖ at. bs, s.c. à c. du prim.

— zânKâh ⁝⁝ψ va. f. 1.7; conj. 230 "târegâh"; (izânKâh, our izenKih) ‖ déplacer hab; faire hab. se déplacer ‖ at. bs, s.c. à c. de la f. 1.

— tîmzenKîh ⁝⁝ψ𐤉 + vn. f. 1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmzenKîh, our itemzenKih) ‖ être hab. déplacé réc. l'un par rapport à l'autre ; se dé= =placer hab. réc. l'un par rapport à l'autre ‖ at. bs, s.c. à c. de la f. 1.2.

— tîmzenKâh ⁝⁝ψ𐤉 + vn. f. 1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmzenKâh, our itemzenKah) ‖ m. s. q. le pr.

— ănaKah ⁝⁝1 sm. nv. prim; Φ (pl. ineKâhen 1⁝⁝1), dar. neKâhen ‖ fait d'être déplacé ; fait de se déplacer ‖ at. bs, s.c. à c. du prim.

— ăzenKeh ⁝⁝ψ sm. nv. f. 1; Φ (pl. izenKîhen 1⁝⁝ψ), dar. zenKîhen ‖ fait de déplacer ; fait de faire se déplacer ‖ at. bs, s.c. à c. de la f. 1.

— ămzenKeh ⁝⁝ψ𐤉 sm. nv. f. 1.2; Φ (pl. imzenKîhen 1⁝⁝ψ𐤉), dar. ĕmzen= =Kîhen ‖ fait d'être déplacé réc. l'un par rapport à l'autre ; fait de se déplacer réc. l'un par rapport à l'autre ‖ at. bs, s.c. à c. de la f. 1.2.

— ămzenKah ⁝⁝ψ𐤉 sm. nv. f. 1.2; Φ (pl. imzenKâhen 1⁝⁝ψ𐤉), dar. ĕmzenKâhen ‖ m. s. q. le pr.

3⁝1 enKi 3⁝⁝ va. prim; conj. 32 "egmi"; (inKĕi, inKâi, eə inKi, our inKéi) ‖ faire les mouvements de l'acte sexuel sur [une fem. ou un an. femelle] (le suj. étant un h. ou un an. mâle).

— nâKKei 3⁝1 va. f. 5; conj. 222 "gâmmei"; (inâKKei, our ineKKi) ‖ faire hab. les mouvements de l'acte sexuel sur.

— ănaKai 3⁝1 sm. nv. prim; Φ (pl. ineKaien 13⁝1), dar. neKaien ‖ fait de

faire les mouvements de l'acte sexuel sur.

__neKineKi 3·:1·:1 va. prim; conj. 45 "ǧemiǧemi"; (inKeineKei, ienîKeine = =Kei, éd inKineKi, our inKeineKei) ‖ faire les mouvements de l'acte sexuel avec [une p. ou un an. de sexe différent] (le suj. étant une p. ou un an. de n'importe quel sexe).

__ÎinKineKi 3·:1⁝+ va. f. 12; conj. 245 "tîheḍeḍi"; (iÎinKineKi, our itenKi = =neKi) ‖ faire hab. les mouvements de l'acte sexuel avec.

__ănKineKi 3·:1⁝ sm. nv. prim; Cp (pl. inKineKien 13·:1⁝), dar ĕnKineKien ‖ fait de faire les mouvements de l'acte sexuel avec.

__ănaKaineKai 3·:13·:1 sm. n. d'é. prim; Cp (pl. ineKaineKaien 13·:13·:1; fs. tăneKaineKait +3·:13·:1+; fp. tineKaineKaîn 13·:13·:1+), dar neKaineKaien, dar tneKaineKaîn ‖ masc. hom. qui a une grande hab. de faire les mou- =vements de l'acte sexuel avec les fem. — fém. fem. qui a une grande hab. de faire les mouvements de l'acte sexuel avec les hom.

·:·:1 inKaK ·:⁝ vn. prim; conj. 69 "ihal"; (ienKĭK, ienKîK, éd inKaK, our ienKiK) ‖ sangloter (pousser des sanglots) ‖ se dit de n'importe quels sanglots, faibles ou violents, accompagnés de pleurs quelconques, silencieux ou bruyants ‖ v. II1: heneffet (Ta.2).

__ÎinKâK ·:⁝+ vn. f. 18; conj. 260 "tûKiâḍ"; (iÎinKâK, our iinKaK) ‖ sangloter hab.

__ÎinKaKt +·:⁝+ sf. nv. prim; (pl. ÎinKâKîn 1·:⁝+), dar ÎinKâKîn ‖ fait de sangloter ‖ p. ext. "sanglot".

‖·:1 enKel ‖⁝ va. prim; conj. 26 "eKsen"; (inKĭl, inKâl, éd inKel, our in- =Kil) ‖ souiller ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être souillé" et "se souiller" ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch. Ce avec quoi le suj. souille le rég. dir. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. S (es) "au moyen de" ‖ quand le rég. dir. est une p, un an, une partie du corps, un vêtement, un objet mobilier, enKel signifie "souiller (d'une substance malpropre qui adhère, et qu'on ne peut faire disparaître que par lavage)". Quand le rég. dir. est une maison, une tente, un sol, enKel signifie "souiller (d'une substance quelconque, adhérente ou non, p. ex. de sang ou d'excréments, ou de cendre, de fétus de paille, de détritus légers apportés par le vent)" ‖ se dit, p. ex., d'une p. ou d'un an. qui souillent une p, un an, une ch, ou eux-mêmes de sang, d'urine, d'excrément, de pus, de boue, de malpropretés quelconques, d'ordures, de substances malpropres, &c; du vent, de la chûte d'un objet, d'une cause quelconque qui souillent une p, un an, une ch. de n'importe quoi de malpropre; de sang, d'urine, d'excrément, de pus, de boue, &c. qui souillent une p, un an, ou une ch; de détritus malpropres qui souillent le sol d'une maison; de restes d'aliments qui souillent de la vaisselle; de parcelles de beurre ou de lait qui souillent des parois de vases vides; &c. Se dit, au fig., d'une p. qui se souille, qui souille son coeur, ses

mains, de mauvaises actions, de crimes, de péchés ; de mauvaises actions, de crimes, de péchés, &c. qui souillent qlq'un, qui souillent le coeur, les mains, &c. de qlq'un. ‖ p. ext. "souiller (d'une impureté canonique musulmane) (rendre impur (au point de vue de la pureté canonique musulmane))". D. c. s., est l'oppose d'izzaġ "être pur (être exempt de toute impureté canonique musulmane)".

— senKel ‖⁝⊙ va. f. 1, conj. 150 "sekksen" ; (issĕnKel, iestînKel, éd isenKel, our issenKel) ‖ faire souiller ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. du prim. au s. act.

— nâKKel ‖·:1 va. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâKKel, our ineKKel) ‖ souiller hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron. ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânKâl ‖⁝⊙ va. f. 1. 7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isânKâl, our isenKil) ‖ faire hab. souiller ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ănaKal ‖·:1 sm. nv. prim ; Φ (pl. ineKâlen, ‖·:1), dax neKâlen ‖ fait de souiller ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être souillé" et "fait de se souiller" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— ăsenKel ‖⁝⊙ sm. nv. f. 1 ; Φ (pl. isenKîlen, ‖⁝⊙), dax senKîlen ‖ fait de faire souiller ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 1.

— ĕmînKel ‖⁝∃ sm. n. dé. prim ; Φ (pl. imînKelen, ‖⁝∃ ; fs. témînKelt ‖⁝∃+ ; fp. timînKelîn, ‖⁝∃+), dax ămînKel (ĕmînKel), dax mînKelen, dax tămînKelt (tĕmînKelt), dax tmînKelîn ‖ hom. souillé (h. malpropre dans sa personne ou ses vêtements ; h. malpropre dans son habitation (h. dont l'habitation est conj. malpropre) ; h. souillé de crimes ; h. souillé de mauvaises actions graves).

— enniKal ‖·:1 sm. (pl. enniKâlen, ‖·:1) ‖ gros excrément (de l'hom. et des quadrupèdes carnassiers) ‖ v. O∃ éḍix.

∃‖·:1 ĕneKlem ∃‖·:1 sm. Φ (pl. ineKlemen 1∃‖·:1), dax ănetKlem (ĕneKlem), dax neKlemen ‖ muqueuse de l'anus (chez les p. et les an.).

:‖·:1 neKlewi 3:‖·:1 va. prim ; conj. 49 "medeggou" ; W (inKlewa, ieniKlewa, éd inKlewi, our inKlewa) ‖ 1 être à l'aise pour [une ch, un acte] (être en état de faire facilement, sans gêne ni fatigue [une ch, un acte] ; être à l'aise, com. temps, pour (avoir très largement le temps nécessaire pour) [une ch, un acte]) (act) ; 2. avoir en abondance [des p, des an, des ch.] (act) ; 3. être riche en [p, an, ch.] (act) ; 4. être heureux en [p, an, ch] (act) ; 5. être à l'aise [pour une ch, un acte] (d. les s. ci. d.) (n) ; 6. être dans l'abondance [en fait de p, d'an, de ch.] (n) ; 7. être riche [en p, an, ch.] (n) ; 8. être heureux [en p, an, ch.] (n) ‖ ne peut avoir pour suj. que des p. ou des an. Au s. act., peut avoir pour rég. dir. toute ch. ou tout acte pour lesquels une p. ou un an. peuvent être à l'aise, et toutes p, an, ou ch qu'une p. ou un an. peuvent avoir en abondance, ou en lesquels ils peuvent être riches ou heureux. Au s. n., peut avoir pour rég. ind. les mêmes ch., actes, p, an, ch. ; ils sont à l'abl. et accompagnés d'une prép. qui est hab. dax "dans" et qlq. fouil

"pour" ‖ p. ext. "être à l'aise en toutes choses (être dans l'abondance de tous les biens, en sécurité, en tranquillité et au large) (n); être heureux (jouir de la possession de biens et de l'absence de maux qui constituent le bonheur) (n)" ‖ syn. de nouffli.

— senneKelouï 3:‖·:10 va. f.1; conj. 130 "sennendou"; Ø (isneKelouA, iesîneKelouA, éd isenneKelouï, our isneKelouA) ‖ 1. faire être à l'aise pour (se c. av. 2 acc.); 2. faire avoir en abondance (se c. av. 2 acc.); 3. rendre riche en (se c. av. 2 acc.); 4. rendre heureux en (se c. av. 2 acc.); 5. faire être à l'aise (se c. av. 1 acc.); 6. faire être dans l'abondance (se c. av. 1 acc.); 7. rendre riche (se c. av. 1 acc.); 8. rendre heureux (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. ls, s. c. à c. du prim.

— tînKelouï 3:‖:⁝+ va. f.12; conj. 244 "tînendou"; (itînKelouï, our itenKelouï) ‖ 1. être hab. à l'aise pour (act); 2. avoir hab. en abondance (act); 3. être hab. riche en (act); 4. être hab. heureux en (act); 5. être hab. à l'aise (n); 6. être hab. dans l'abondance (n); 7. être hab. riche (n); 8. être hab. heureux (n) ‖ a t. ls, s. c. à c. du prim.

— sînKelouï 3:‖:⁝⊙ va. f.1.12; conj. 244 "tînendou"; (isînKelouï, our isenKelouï) ‖ 1. faire hab. être à l'aise pour (se c. av. 2 acc.); 2. faire hab. avoir en abon=dance (se c. av. 2 acc.); 3. rendre hab. riche en (se c. av. 2 acc.); 4. rendre hab. heureux en (se c. av. 2 acc.); 5. faire hab. être à l'aise (se c. av. 1 acc.); 6. faire hab. être dans l'abondance (se c. av. 1 acc.); 7. rendre hab. riche (se c. av. 1 acc.); 8. rendre hab. heureux (se c. av. 1 acc.) ‖ a t. ls, s. c. à c. de la f.1.

— ănKelouï 3:‖·⁝ sm. nv. prim; φ (pl. inKelouîten 1+:‖:⁝), dar ĕnKelouîten ‖ 1. fait d'être à l'aise pour; 2. fait d'avoir en abondance; 3. fait d'être riche en; 4. fait d'être heureux en; 5. fait d'être à l'aise; 6. fait d'être dans l'abondance; 7. fait d'être riche; 8. fait d'être heureux ‖ a t. ls, s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "bonheur".

— lĕneKelouit +:‖·:1+ sf. nv. prim; φ (pl. lineKelouîtîn 1+:‖·:1+), dar tănekelouit (tĕneKelouit), dar tneKelouîtîn ‖ fait d'être à l'aise en toutes ch. (d. le s. du prim.); fait d'être heureux (d. le s. du prim.) ‖ p. ext. "bonheur" ‖ syn. d'ănKelouï empl. dans ces s.

— ăsenneKelouï 3:‖·:10 sm. nv. f.1; φ (pl. isenneKelouîten 1+:‖·:10), dar senneKelouîten ‖ 1. fait de faire être à l'aise pour; 2. fait de faire avoir en abondance; 3. fait de rendre riche en; 4. fait de rendre heureux en; 5. fait de faire être à l'aise; 6. fait de faire être dans l'abondance; 7. fait de rendre riche; 8. fait de rendre heureux ‖ a t. ls, s. c. à c. de la f.1

— ăsenneKelouA ·:‖·:10 sm. n. d'é. f.1; φ (pl. isenneKelouâten 1+:‖·:10; fs. tăsenneKelouat +:‖·:10+; fp. tisenneKelouâtîn 1+:‖·:10+), dar tenneKelouâten, dar tsenneKelouâtîn ‖ 1. hom. qui met à l'aise (pour ce qu'on a à faire: en donnant des moyens de le faire facilement, sans gêne ni fatigue; ou en donnant très lar=gement le temps nécessaire); 2. hom. qui met dans l'abondance (en donnant très largement tout ce qui est désirable); 3. hom. qui rend riche; 4. hom. qui rend

heureux ‖ ce qui met à l'aise, dans l'abondance, ce qui rend riche, heureux, un ăsennekelouc se met au gén. ‖ s'empl. qlq. sans complément d. le s.d' "h. qui rend les gens heureux (h. qui rend heureux ceux qui l'entourent et ceux qui l'approchent ; h. qui rend les gens heureux autour de soi)" ‖ le ms. ăsennekelouc signifie aussi "celui qui, par excellence, donne l'abondance, la richesse, le bonheur, l'aise dans la plénitude des biens (Dieu)". v. ‖ ⋛ Ialla.

ⵉⵏⵏⴻⵎⵎⴻⵜ neKemmet (Ta.?) ‖ v. ⵉⵏ Kemet (Ta.?).

ⵓⵏⵏⴻⴽⵎⴻⵔ senneKmer ‖ v. ⵓⵏ eKmer.

+ⵉⵏⵏⴽⵎⴻⵜ neKmet +ⵉⵏⵏ pr. af. dép. des noms ; 2e p. fp. ‖ de vous ‖ v. ⋛ i (é).

ⵏⵉⵏⵏⴽⴽⴰⵏⵉⵖ neKKaniγ ⵏⵉⵏⵏ pr. pers. sujet (isolé) ; 1e p. mp. ‖ nous ‖ v. ⋛ i (é).

neKKanetiγ ⵏⵉⵏⵏ pr. pers. sujet (isolé) ; 1e p. fp. ‖ nous ‖ v. ⋛ i (é).

ⵏⵉⵏⵏⴽⴽⵓⵏⴰⵏ neKKounan ‖ v. ⵏⵉⵏⵏ neK.

ⵏⵉⵏⵏⴽⴽⴰⵏⵉⵜⵉγ neKKanetiγ ‖ v. ⵏⵉⵏⵏ neKKaniγ.

ⵓⵏⵏⴻⵏⴽⴻⵔ enKer ⵓⵏⵏ vn. prim ; conj. 26 "eKsen" ; (inKĕr, inKâx, éγ inKer, our inKic) ‖ se lever (le suj. étant une p. ou un an.) ‖ enKer, accompagné d'eγ (ɣ, iγ, hiγ) particule signifiant le rapprochement, signifie "se lever pour venir ici (partir pour venir ici ; venir ici)" ; enKer, accompagné d'în (hîn) "là ; là-bas", signifie "se lever pour aller là-bas (partir pour aller là-bas ; aller là-bas)". (Ex. inn âK Biska : enKer-eγ ⁒ t'a dit B : lève-toi pour venir ici (B. te fait dire : "viens ici" (B. te fait dire d'aller près de lui)) = mani s et-tenKĕred ? — enKĕrex-eγ day Taouat ⁒ d'où t'es-tu levé pour venir ici ? (d'où es-tu parti pour venir ici ? d'où viens-tu ?). — je me suis levé pour venir ici de dans le Touat (je suis parti pour venir ici du T ; je viens du T.) = enKĕrex-eγγ enγ-ahel day ĂseKrem ⁒ je me suis levé pour venir ici hier de dans Ă. (je suis parti pour venir ici hier d'Ă.) = Dâssin tenKĕr-eγγ enγ ahel γour HeKKou ⁒ D. s'est levée pour venir ici hier de chez H. (D. est partie pour venir ici hier de chez H.) = enKer-în es Taouat ⁒ lève-toi pour aller là-bas vers le T. (pars pour aller là-bas au T. ; va au T.)). v. V eγ (ɣ, iγ, hiγ) ‖ p. ext. "se lever et partir ; se lever et s'en aller ; partir ; s'en aller". (Ex. Biska, enKer ⁒ B, lève-toi (B, lève-toi et pars ; B, lève-toi et va-t'en ; B, va-t'en) = nenKerît ! ⁒ levons-nous ! (levons-nous et partons ! levons-nous et allons-nous en ! allons-nous en !) = enKeret ⁒ levez-vous (levez-vous et partez ; levez-vous et allez-vous en ; allez-vous en) = midden enKĕren, mix animir ? — enKĕren enγ ahel ⁒ les h. se sont-ils levés, ou pas encore ? (les h. sont-ils partis ou pas encore ?). — ils se sont levés hier (ils sont partis hier)) ‖ enKer day êdes "se lever de dans le sommeil (se lever du sommeil)" signifie "s'éveiller" ; p. ext. enKer signifie qlq. "s'éveiller" ‖ enKer foull "se lever pour" signifie sour. "se lever pour prendre la défense de (se lever pour prendre la protection de ; prendre la défense de ; prendre la protection de) [une p, un an, une ch. attaqués ou qui redoutent une attaque]" ‖ enKer day "se lever dans" signifie qlq. "se lever contre [un ennemi (en marchant à lui pour le combattre) ; un chef (en se révoltant contre lui) ; une p. qlconque [avec des coups, des injures,

des reproches](en l'en accablant)]". Enker dar signifie aussi alg. "se lever dans (se lever pour s'occuper de ; se mettre à s'occuper de ; s'occuper de) [une p, un an, une ch, un travail, une affaire]"; (ex. a s eggĕhar averem, Biska inkĕr dar i, ismegaret i, ismegaret amis in % ce que dans je suis entré dans le village, B. s'est levé dans moi, il m'a donné l'hospitalité de la nourriture, il a donné l'hospitalité de la nourriture à mon chameau (lorsque je suis entré dans le village, B. s'est occupé de moi, il m'a donné l'hospitalité de la nourriture et il l'a donnée à mon chameau) = Iddĕr inkĕr dar tămett ennit ; terîn ; ikf êt ûdi, ikf êt isân, ikf êt ăk % I. s'est levé dans sa femme ; elle est malade ; il lui a donné du beurre, il lui a donné de la chair, il lui a donné du lait (I. s'est occupé de sa f. ; elle est malade ; il lui a donné du beurre, de la viande et du lait) = Dûa inkĕr dar tlemîn nît, iwân tenet imân nît % D. s'est levé dans ses chamelles, il les paît lui-même (D. s'est occupé de ses chamelles ; il les surveille lui-même au pâturage) = enker dar ăfaraġ ennek % lève-toi dans ton jardin (occupe-toi de ton jardin) = enker dar elkedmet ennem % lève-toi dans ton travail (occupe-toi de ton travail)) ‖ fig. enker, ayant pour suj. oul "coeur", signifie sour. "battre (être ému)". S'emploie exclusivement pour exprimer les émotions de plaisir, de joie, d'ardeur, de colère ; ne s'emploie pas pour exprimer les émotions d'effroi, ni de douleur. Les émotions d'effroi ou de douleur s'expriment par un des 3 verbes emmet (Ta. ivr), ebded, ou eggad, ayant pour suj. oul "coeur". (Ex. a s nĕiex éneri hin, inkĕr oul in % ce que dans j'ai vu mon ami, s'est levé mon coeur (lorsque j'ai vu mon ami, mon coeur a battu [de joie]) = a s nĕiex iheñga, inkĕr oul in % ce que dans j'ai vu les ennemis, s'est levé mon coeur (lorsque j'ai vu les ennemis, mon coeur a battu [d'ardeur guerrière]) = a s eslix i imzad, inkĕr oul in % ce que dans j'ai entendu le violon, s'est levé mon coeur (lorsque j'ai entendu le violon, mon coeur a battu [de plaisir])). v. I emmet (Ta. ivr.) ‖ fig. enker, ayant pour suj. oumfas "respiration" signifie "se précipiter". (Ex. inkĕr dar i oumfas % s'est précipitée dans moi la respiration (je respire d'une manière précipitée ; j'ai la respiration précipitée)). v. ⁞⁞ mehakket (Ta. I) ‖ fig. "se lever (s'élever ; se faire entendre ; commencer)", le suj. étant un cri, un bruit de voix, la poudre (la fusillade), le vent, la guerre, &c. ‖ p. ext. "ressusciter (revenir de la mort à la vie)(n) ; être ressuscité (être fait revivre ; être suscité de nouveau)", le suj. étant une p. qui ressuscite miraculeusement avant la fin du monde, ou qui ressuscite à la fin du monde lors de la résurrection générale du jugement dernier. Fig. "reprendre de la vie (redevenir en bon état physique)", le suj. étant des p, des an, des végétaux malades ou languissants. Fig. "ressusciter (n) ; être ressuscité", le suj. étant une vieille affaire, une vieille querelle, une vieille histoire, une vieille guerre, une vieille dette, etc, qui étaient oubliées et com. enterrées qui sont remises au jour, soulevées de nouveau, suscitées de nouveau ; ou bien une ch. qui était comme morte et

qui est ramenée à la vie, com. un puits à sec, un canal de captation ou d'adduction d'eau à sec, qui retrouvent de l'eau, un champ abandonné qui est cultivé de nouveau, &c. ‖ p. ext. "sortir de terre", le suj. étant un végétal quelconque ‖ p. ext. "se dresser (se tenir debout)", le suj. étant des cheveux, des poils ‖ p. ext. "partir (détonner, produire une détonation)", le suj. étant une arme à feu, une mine, une cartouche, de la poudre, un feu d'artifice, etc. ‖ p. ext. "faire partir sa détente", le suj. étant un piège contenant qlq. ch. de tendu, ou un mécanisme à détente ‖ fig. "se dresser", le suj. étant une montagne, une dune, un grand arbre, etc. ‖ fig. "commencer à se faire sentir (commencer à faire mal ; faire mal) ; recommencer à se faire sentir (recommencer à faire mal ; faire mal de nouveau)", le suj. étant une maladie, une infirmité, ou une partie du corps sujette à une maladie ‖ p. ext. "être en érection ; entrer en érection", le suj. étant un h, un an, une verge d'h. ou d'an. ‖ le participe passé inKĕren, tenKĕret, enKĕrnîn, précédé d'un substantif ou du pr. ind. i (pl. i ; fs. ti ; fp. ti) "celui [qlq' il soit] qui", signifie qlq. "le 1er venu ; les 1ers venus ; la 1ère venue ; les 1ères venues". InKĕren, tenKĕret, enKĕrnîn s'emploient ainsi en parlant de p, d'an, ou de ch., que ce qui est le 1er venu soit sujet, rég. dir., ou rég. ind., dans des propositions affirmatives ou négatives ; ils sont syn. du verbe as "trouver" employé pour exprimer "le 1er venu", et d' illĕn (pl. ellĕnîn ; fs. tellĕt ; fp. ellĕnîn), d' i illĕn (pl. i llĕnîn ; fs. ti tellĕt ; fp. ti llĕnîn), et d' ẹ tt illĕn (pl. ẹ tt ellĕnîn ; fs. ẹ t tellĕt ; fp. ẹ tt ellĕnîn) signifiant "le 1er venu". (Ex. âles i inKĕren dax hanân ẹ hâK iKen ăouzlou nneK ⁄ l'h. celui quelqu'il soit qui s'étant levé dans les tentes, t'arrangera ton affaire (le 1er h. venu dans le campement t'arrangera ton affaire) = ti tenKĕret ẹ hi tẹzmi aoua-h ⁄ celle qlq'elle soit qui s'étant levée te coudra cela (la 1ère venue te coudra cela) = ernes Kexâ̆det oulli enKĕrnîn ⁄ saisis 3 chèvres s'étant levées (prends les 3 premières chèvres venues) = ekf ẹ i inKĕren dax Kassen ⁄ donne-lui celui qlq'il soit qui s'étant levé dans les vases (donne-lui le 1er venu de vases)) ‖ v. 12 : orechchen.

— senKer O!!⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seKsen" ; (issĕnKer, iessînKer, ẹd isenKer, our issenKer) ‖ faire se lever ‖ a.r. les s.c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "le 1er venu" ‖ p. ext. "envoyer [une p.]".

— mesenKer O!!⊙I vn. f.1.2 ; conj. 42 "leKesleKes" ; (imsenKer, iemîsenKer, ẹd imsenKer, our imsenKer) ‖ se faire réc. se lever l'un contre l'autre (pour se combattre les armes à la main ; pour se disputer avec voies de fait ou en paroles ; pour contester) (chacun étant la cause qui fait l'autre se lever) ‖ peut avoir pour suj. des p. ou des collections de p, familles, tribus, peuples, &c. Si ceux qui se font réc. se lever l'un contre l'autre ne sont pas tous sujets, celui qui n'est pas suj. est à l'abl. et accompagné de d (de) "avec". Les p, an, ou ch., au sujet desquels des p. se font réc. se lever l'une contre l'autre, sont à l'abl. et accompagnés de foull "pour" ‖ se dit, p. ex., de 2 h. dont chacun dit qu'un même chameau, un même jardin, sont sa propriété,

qu'une même femme sera épousée par lui et ne le sera par aucun autre, que le pouvoir suprême sera à lui et ne sera à aucun autre ; dont chacun dit que l'autre l' a volé, l'a calomnié, lui a fait tort injustement ; dont l'un veut attaquer qlq'un que l'autre veut défendre ; qui veulent, 2 p. s'attaquant mutuellement, l'un défendre l'une, l'autre défendre l'autre ; de 2 peuples dont l'un veut attaquer une nation que l'autre veut défendre ; qui veulent, 2 nations étant en guerre entr'elles, l'un prendre le parti de l'une, l'autre prendre celui de l'autre ; &c.

__mesenKar O'⁝⊙I vn. f.1.2; conj. 42 "leKesleKes"; (imsenKar, iemîsenKar, éd imsenKar, our imsenKar) ‖ m.s.q. le pr.

__nâKKer O·⁝1 vn. f.5; conj. 220 "Kâssen"; (inâKKer, our ineKKer) ‖ se lever hab. ‖ a.t. le, s.c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "le 1er venu"

__sânKâr O'⁝⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târeǧâh"; (isânKâr, our isenKir) ‖ faire hab. se lever ‖ a.t. le, s.c. à c. de la f.1.

__tîmsenKîr O'⁝⊙I+ vn. f.1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (ilîmsenKîr, our itemsenKir) ‖ se faire hab. réc. se lever l'un contre l'autre.

__tîmsenKâr O'⁝⊙I+ vn. f.1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (ilîmsenKâr, our itemsenKar) ‖ m.s.q. le pr.

__taneKra ·O·⁝1+ sf. nv. prim; ℙ (pl. tineKriouîn 1O·⁝1+), dar. tĕneKra (tăneKra), dar. tneKriouîn ‖ fait de se lever ‖ a.t. le, s.c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "le 1er venu".

__ănaKar O·⁝1 sm. nv. prim; ℙ (pl. ineKâren 1O·⁝1), dar. neKâren ‖ m.s.q. le pr. ‖ très peu us.

__ăsenKer O'⁝⊙ sm. nv. f.1; ℙ (pl. isenKîren 1O'⁝⊙), dar. senKîren ‖ fait de faire se lever ‖ a.t. le, s.c. à c. de la f.1.

__ămsenKer O'⁝⊙I sm. nv. f.1.2; ℙ (pl. imsenKîren 1O'⁝⊙I), dar. ĕmsenKîren ‖ fait de faire réc. se lever l'un contre l'autre.

__ămsenKar O'⁝⊙I sm. nv. f.1.2; ℙ (pl. imsenKâren 1O'⁝⊙I), dar. ĕmsenKâren ‖ m.s.q. le pr.

__tineKKerîn 1O·⁝1+ sf. ℙ (pl.s.s.), dar. tneKKerîn ‖ accès de vivacité (accès de léger emportement) ‖ se dit d'accès de vivacité subits, courts, sans importance, et qui ne laissent pas de trace.

__isessenKâr O'⁝⊙⊙ sm. ℙ (pl.s.s.), dar. sessenKâr ‖ purge (médicament purgatif ; aliment purgatif ; boisson purgative).

__tănKart +O'⁝+ sf. (pl. tănKârîn 1O'⁝+) ‖ arrière-gorge (pharynx buccal) (partie du corps qui, chez les p. et les an., forme le passage entre la bouche et le gosier, et qui comprend la luette, les amygdales, et la partie du gosier située derrière la langue qui fait face aux amygdales) ‖ tănKart toudă : v. ∃ oud ou.

__sessenKer O'⁝⊙⊙ vn. f.1.1; conj. 122 "seddeKKel"; (issenKer, iesîsenKer, éd isessenKer, our issenKer) ‖ se mettre en route avant le jour (se mettre en route pendant le tiers de la nuit) ‖ signifie se mettre en route pendant le dernier tiers

de la nuit avant le commencement de la toufat, c.à.d. pendant le dernier tiers de la nuit avant l'apparition de la 1ère lueur blanche qui se montre au ciel le matin ‖ v. :V adoc.

—sâsenKâr O:⁝⊙⊙ vn. f.1.1.7; conj. 230 "târeẓâh"; (isâsenKâr, our isesenKir) ‖ se mettre hab. en route avant le jour.

—tesessenKert +O:⁝⊙⊙+ sf. nv. f.1.1; φ (pl. tisessenKâr O:⁝⊙⊙+), dar tsessen=Kâr ‖ fait de se mettre en route avant le jour ‖ p.ext. "heure du départ avant le jour (heure à laquelle on part lorsqu'on se met en route avant le jour; dernier tiers de la nuit (dernier tiers de la nuit avant le commencement de la toufat, c.à.d. avant l'apparition de la 1ère lueur blanche qui se montre au ciel le matin))" ‖ v. :V adoc, tădeggat.

—meẓenKer O:⁝#I vn. f.1.2; conj. 42 "leKesleKes"; (imẓenKer, iemîẓenKer, éd imẓenKer, our imẓenKer) ‖ se lever de tous côté avec violence (éclater de tous côté avec violence) (le suj. étant le vent, la fusillade, la poudre (c.à.d. la fusillade ou la canonnade), des cris, des bruits de voix, le tonnerre, &c.).

—meẓenKar O:⁝#I vn. f.1.2; conj. 42 "leKesleKes"; (imẓenKar, iemîẓenKar, éd imẓenKar, our imẓenKar) ‖ m.s.q. le pr.

—ẓemmeẓenKer O:⁝#I# va. f.1.2.1; conj. 122 "seddeKKel"; (iẓmeẓenKer, ieẓî=meẓenKer, éd iẓemmeẓenKer, our iẓmeẓenKer) ‖ faire se lever de tous côté avec violence.

—tîmẓenKîr O:⁝#I+ vn. f.1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmẓenKîr, our itemẓenKir) ‖ se lever hab. de tous côté avec violence.

—tîmẓenKâr O:⁝#I+ vn. f.1.2.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itîmẓenKâr, our itemẓenKar) ‖ m.s.q. le pr.

—ẓîmẓenKîr O:⁝#I# va. f.1.2.1.13; conj. 246 "tîdeKKoûl"; (iẓîmẓenKîr, our iẓemẓenKir) ‖ faire hab. se lever de tous côté avec violence.

—ămẓenKer O:⁝#I sm.nv. f.1.2; φ (pl. imẓenKîren 10:⁝#I), dar ĕmẓenKîren ‖ fait de se lever de tous côté avec violence.

—ămẓenKar O:⁝#I sm.nv. f.1.2; φ (pl. imẓenKâren 10:⁝#I), dar ĕmẓenKâren ‖ m.s.q. le pr.

—ăẓemmeẓenKer O:⁝#I# sm.nv. f.1.2.1; φ (pl. iẓemmeẓenKîren 10:⁝#I#), dar ẓemmeẓenKîren ‖ fait de faire se lever de tous côté avec violence.

—neKerneKer O:10:1 vn. prim; conj. 42 "leKesleKes"; (inKerneKer, ienîKerne=Ker, éd inKerneKer, our inKerneKer) ‖ se lever çà et là (sortir de terre çà et là) (le suj. étant des végétaux qui commencent à poindre) ‖ p.ext. "avoir des végétaux qui se lèvent çà et là (avoir des végétaux qui sortent de terre çà et là) (le suj. étant un sol, une vallée, une région, un champ, un lieu quelconque où les végétaux commencent à poindre)" ‖ p.ext. "ressusciter çà et là (reprendre de la vie çà et là) (le suj. étant des végétaux malades ou languis=sants, ou un sol, un lieu, dont les végétaux sont malades ou languissants)".

—tînKerneKîr O:10:⁝t vn. f.13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (itînKerneKîr, our itenKerneKir) ‖ se lever hab. çà et là ‖ a.t. les s.c. à c. de prim.

__ănKerneKer 0:!10⁝. sm. nv. prim ; φ (pl. inKerneKîren 10:!10⁝.), dar. ĕnkerneKîren ‖ fait de se lever ça et là ‖ a.t. bs, s.c. à c. du prim.

__neKiret (Ta.1) +0:!1 m. prim ; conj. 56 "deǧiǧet (Ta.1)";p(inKaret, ienîKaret, ed inKiret, our inKaret) ‖ souffler bruyamment (par suite d'excès de nourriture) (respirer bruyamment et péniblement en poussant des sortes de ronflements (par suite d'excès de nourriture)) (le suj. étant une p. ou un an.) ‖ v. :⁝ meheKKet (Ta.1).

__senneKiret (Ta.1) +0:!10 va. f.1 ; conj. 147 "seDDeǧiǧet (Ta.1)";p(isneKaret, iesîneKaret, ed isenneKiret, our isneKaret) ‖ faire souffler bruyamment.

__tînKîrît (Ta.7) +0⁝+ vn. f.16 bis ; conj. 256 "tîDǧîǧît (Ta.7)";(itînKîrît, our itenKirit) ‖ souffler bruyamment hab.

__sînKîrît (Ta.7) +0⁝⊙ va. f.1.16 bis ; conj. 256 "tîDǧîǧît (Ta.7)";(isînKîrît, our isenKirit) ‖ faire hab. souffler bruyamment.

__ănKîri 30⁝. sm. nv. prim ; φ (pl. inKîrîten 1+0⁝.), dar. ĕnKîrîten ‖ fait de souffler bruyamment.

__ăsenneKîri 30:!10 sm. nv. f.1 ; φ (pl. isenneKîrîten 1+0:!10), dar. sennekîrî=ten ‖ fait de faire souffler bruyamment.

0:!1 ounkar 0⁝. ✳ va. prim ; conj. 71 "ouksəd" ; (ienKour, ienKûr, ed iounKar, our ienKour) ‖ renier (désavouer [sa parole, son écrit, son acte, une p.] ; déclarer contre la vérité n'avoir rien de commun avec [une parole, un écrit, un acte, une p.] ; déclarer ne plus rien avoir de commun avec [une p, une ch, un acte, une religion]) ‖ p.ext. "avoir en horreur extrême (détester, abhorrer, exécrer) [une p, un an, une ch.]" ‖ d. le s. "avoir en horreur extrême", est syn. de Kenîher ‖ très peu us.

__tounKart +0⁝+ sf. nv. prim ; (pl. tounKârîn 10⁝+) ‖ fait de renier ‖ a.t. bs, s.c. à c. du prim.

__éneKir 0:!1 sm. n.d'é. prim ; φ (pl. ineKîren 10:!1 ; fs. téneKirt +0:!1+ ; fp. tineKîrîn 10:!1+), dar. ăneKir (ĕneKir), dar. neKîren, dar. tăneKirt (tĕneKirt), dar. tneKîrîn ‖ scélérat (hom. scélérat) ‖ p.ext. le fém. téneKirt signifie "fem. prostituée". Ce sens est très-fréquent ; aussi le mot téneKirt ne se prononce-t-il pas devant des p. à qui on doit le respect ‖ le masc. éneKir peut s'employer soit sérieusement, soit en plaisantant.

__énesneKir 0:!10⁝ sm. n.d'é. prim ; φ (pl. inesneKîren 10:!10⁝ ; fs. ténes=neKirt +0:!10⁝+ ; fp. tinesneKîrîn 10:!10⁝+), dar. ănesneKir (ĕnesneKir), dar. nesneKîren, dar. tănesneKirt (tĕnesneKirt), dar. tnesneKîrîn ‖ scélérat (hom scélérat) ‖ s'emploie rarement en plaisantant, presque toujours sérieusement.

__éneKir 0:!1 sm. φ (pl. ineKrân 10:!1), dar. ăneKir (ĕneKir), dar. neKrân ‖ scélératesse (crime ; acte exécrable).

__elmenKour 0⁝⁝!1‖ sm. (pl. elmenKôuren 10⁝⁝!1‖) ‖ m.s.q. le pr.

__elmenKour 0⁝⁝!1 ‖ sm. (pl. elmenKôuren 10⁝⁝!1‖ ; fs. telmenKourt +0⁝⁝!1‖+ ; fp. telmenKôurîn 10⁝⁝!1‖+) ‖ hom. exécré (h. abhorré de tout le monde)

I⊙·:I nekerfel ‖ v. I⊙·:I nekerfel.

⊙·:I enkes ⊙⁝ va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (inkĕs, inkâs, ĕd inkes, our inkis) ‖ téter ‖ le suj. peut être une p. ou un an. Le rég. dir. peut être une femme, une femelle d'an, une mamelle, ou du lait.

— senkes ⊙⁝⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕnkes, issînkes, ĕd isenkes, our issenkes) ‖ faire téter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ signifie souvent "faire [un enfant, un petit d'an.] téter [son propre lait s.e.] (allaiter [un enfant, un petit d'an.])", le suj. étant une femme ou une femelle d'an.

— menkes ⊙⁝I va. f.2 ; conj. 99 "bereg" ; (immĕnkes, icmmînkes, ĕd icmmenkes, our immenkes) ‖ téter ensemble [une même femme ; une même femelle d'an ; une même mamelle ; un même lait] (sans être ni frère, ni soeurs) (act) ‖ peut avoir pour suj. des enfants ou de petits d'an. Si ceux qui tètent ensemble ne sont pas tous sujets, ceux avec qui les suj. tètent ensemble sont à l'abl. et accompagnés de ə (eə) "avec" ‖ p. ext. "être frère de lait (n) ; être soeur de lait (n) ; être frère et soeur de lait (n)" Dans l'Ah., on est frère (ou soeur) de lait de toute p. de laquelle on n'est pas frère (ou soeur) naturel, et qui a tété à une époque quelconque et pendant un temps quelconque le lait d'une femme dont on a soi-même tété le lait pendant un temps quelconque si court qu'il soit.

— nemenkes ⊙⁝I1 va. f.2 6ü ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmenkes, icnêmenkes, ĕd inmenkes, our inmenkes) ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

— nemenkas ⊙⁝I1 va. f.2 6ü ; conj. 42 "lekeslekes" ; (inmenkas, icnêmenkas, ĕd inmenkas, our inmenkas) ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

— tenkes ⊙⁝+ vn. f. 3 6ü ; conj. 99 "bereg" ; (ittĕnkes, icttînkes, ĕd icttenkes, our ittenkes) ‖ être tété.

— nâkkes ⊙·:I va. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâkkes, our inekkes) ‖ téter hab.

— sânkâs ⊙⁝⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânkâs, our isenkis) ‖ faire hab. téter ‖ se c. av. 2 acc. ‖ ar. les s.c. à c. de la f.1.

— tâmenkâs ⊙⁝I+ va. f.2.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâmenkâs, our itemenkis) téter hab. ensemble ‖ ar. les s.c. à c. de la f.2.

— tînmenkîs ⊙⁝I1+ va. f.2 6ü.13 ; conj. 246 "tîdekkûel" ; (itînmenkîs, our itenmenkis) ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

— tînmenkâs ⊙⁝I1+ va. f.2 6ü.13 ; conj. 246 "tîdekkûel" ; (itînmenkâs, our itenmenkas) ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

— tâtenkâs ⊙⁝++ vn. f. 3 6ü.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (itâtenkâs, our itetenkis) ‖ être hab. tété.

— tînkâs ⊙⁝+ vn. f. 3 6ü.13 ; conj. 247 "tiksân" ; (itinkâs, our itenkis) ‖ m.s.q. le pr.

— ănakas ⊙·:I sm. nv. prim ; φ (pl. inekâsen 10·:I), dar. nekâsen ‖ fait de téter.

— ăsenkes ⊙⁝⊙ sm. nv. f.1 ; φ (pl. isenkîsen 10⁝⊙), dar. senkîsen ‖ fait de faire téter ‖ ar. les s.c. à c. de la f.1.

__ăməṇkes ʘ'i:I sm.nv.f.2; φ (pl. imeṇkîsen ʘ'i:I), dax menkîsen ‖ fait de téter ensemble ‖ a t. b, s.c.à c. de la f.2.

__ămməṇkes ʘ'i:I1 sm.nv.f.2$^{b\ddot{u}}$; φ (pl. immeṇkîsen ʘ'i:I1), dax ĕməṇ=kîsen ‖ m.s.q.le pr. ‖ peu us.

__ămməṇkas ʘ'i:I1 sm.nv.f.2$^{b\ddot{u}}$; φ (pl. immeṇkâsen ʘ'i:I1), dax ĕməṇkâsen ‖ m.s.q.le pr. ‖ peu us.

__ătenkes ʘ'i:+ sm.nv.f.3$^{b\ddot{u}}$; φ (pl. itenkîsen ʘ'i:+), dax tenkîsen ‖ fait d'être têté.

__ĕməṇkes ʘ'i:I sm.n.d'é.prim; φ (pl. imeṇkesen ʘ'i:I; fs. témeṇkest ʘ'i:I+; fp. timeṇkesîn ʘ'i:I+), dax ămeṇkes (ĕməṇkes), dax meṇkesen, dax tămeṇkest (tĕməṇkest), dax tmeṇkesîn ‖ hom. qui tète la femelle, des an. ‖ syn. d'émeḍeḍ.

#:I eṇkeẓ #'i: va.prim; conj. 26 "eksen"; (iṇkĕẓ, iṇkâẓ, éḍ iṇkeẓ, our iṇkŭẓ) ‖ envier [qlq.ch.] (à qlq'un); être envieux de [qlq'un] (à cause d'un bien qu'il a) ‖ d. le 1er s, ce qu'on envie est à l'acc; cela peut être une p, un an, une ch, une qualité; celui à qui on envie qlq.ch. est au datif. D. le 2e s, celui duquel on est envieux est à l'acc; ce à cause de quoi on est envieux de lui se traduit par une proposition accompagnée d'une expr. signifiant "à cause de" ou "parce que"; cela peut être une p, un an, une ch, une qualité ‖ p.ext. "avoir mauvaise volonté au sujet de [qlq.ch. envers qlq'un] (refuser [qlq.ch. à qlq'un (par mauvaise volonté envers lui)]; ne pas vouloir d'[un bien pour qlq'un]; désirer la non-obtention (ou la non-conservation) d'[un bien, pour qlq'un]; mettre obstacle à l'obtention d'[un bien à qlq'un]; être peiné d'[un bien, pour qlq'un (d'un bien qu'a qlq'un)]". Le au suj. de quoi on a mauvaise volonté envers qlq'un est à l'acc; cela peut être une p, un an, une ch, une qualité. Celui envers lequel on a mauvaise volonté au sujet de qlq.ch. est au datif. ‖ d. le s. "avoir mauvaise volonté au sujet de [qlq.ch. envers qlq'un]", et syn. d'ekmer ‖ d. le s. "être peiné d'[un bien pour qlq'un (d'un bien qu'a qlq'un)]", et syn. de mouñheẓ.

__iẓeṇkeẓ #'i:# va.f.1; conj. 150 "seksen"; (iẓiẓĕṇkeẓ, ieẓiẓîṇkeẓ, éḍ iẓeṇkeẓ, our iẓiẓeṇkeẓ) ‖ faire envier; rendre envieux de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. b, s.c.à c. du prim.

__neməṇkeẓ #'i:I1 va.f.2$^{b\ddot{u}}$; conj. 42 "leksleksles"; (imeṇkeẓ, ieneîməṇkeẓ, éḍ imeṇkeẓ, our imeṇkeẓ) ‖ s'envier réc. l'un à l'autre [qlq.ch.] (act); être réc. envieux l'un de l'autre (n) ‖ a t. b, s.c.à c. du prim.

__neməṇkaẓ #'i:I1 va.f.2$^{b\ddot{u}}$; conj. 42 "leksleksles"; (imeṇkaẓ, ieneîməṇkaẓ, éḍ imeṇkaẓ, our imeṇkaẓ) ‖ m.s.q.le pr.

__touṇkeẓ #'i:+ vn.f.3; conj. 190 "touksen"; (ittouṇkeẓ, ieltouṇkeẓ, éḍ iettouṇkeẓ, our ittouṇkeẓ) ‖ être envié (à qlq'un) (le suj. étant qlq.ch.); être envié (à cause d'un bien qu'on a) (le suj. étant une p.) ‖ a t. b, s.c.à c. du prim.

__touṇkaẓ #'i:+ vn.f.3; conj. 190 "touksen"; (ittouṇkaẓ, ieltouṇkaẓ, éḍ iettouṇkaẓ, our ittouṇkaẓ) ‖ m.s.q.le pr.

__tenKeż #⁝+ vn. f. 3bú ; conj. 99 "bereq" ; (ittĕnKeż, iettînKeż, éd iettenKeż, our ittenKeż) ‖ m. s. q. le pr.

__nâKKeż #⁚1 va. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâKKeż, our ineKKeż) ‖ envier hab ; être hab. envieux de ‖ a t. b, s. c. à c. du prim.

__żânKâż #⁝# va. f. 1.7 ; conj. 230 "târeǧâh" ; (iżânKâż, our iżenKiż) ‖ faire hab. envier ; rendre hab. envieux de ‖ re c. av. 2 acc. ‖ a t. b, s. c. à c. de la f. 1.

__tînmenKîż #⁝⁚1+ va. f. 2bú. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itînmenKîż, our itenmenKiż) ‖ s'envier hab. réc. l'un à l'autre (act) ; être hab. réc. envieux l'un de l'autre (n) ‖ a t. b, s. c. à c. de la f. 2bú.

__tînmenKâż #⁝⁚1+ va. f. 2bú. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itînmenKâż, our itenmenKaż) ‖ m. s. q. le pr.

__tîtouenKîż #⁝⁚++ vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîtouenKîż, our itetouenKiż) ‖ être hab. envié ; être hab. envié ‖ a t. b, s. c. à c. de la f. 3.

__tîtouenKâż #⁝⁚++ vn. f. 3. 13 ; conj. 246 "tîdeKKôul" ; (itîtouenKâż, our itetouenKaż) ‖ m. s. q. le pr.

__tâtenKâż #⁝++ vn. f. 3bú. 7 ; conj. 230 "târeǧâh" ; (itâtenKâż, our itetenKiż) ‖ m. s. q. le pr.

__tînKâż #⁝+ vn. f. 3bú. 13 ; conj. 247 "tîksân" ; (itînKâż, our itenKiż) ‖ m. s. q. le pr.

__ănaKaż #⁚1 sm. nv. prim ; φ (pl. ineKâżen 1#⁚1), dar. neKâżen ‖ fait d'envier ; fait d'être envieux de ‖ a t. b, s. c. à c. du prim.

__enneKaż #⁚1 sm. nv. prim ; (pl. enneKâżen 1#⁚1) ‖ m. s. q. le pr.

__ăżenKeż #⁝# sm. nv. f. 1 ; φ (pl. iżenKîżen 1#⁝#), dar. żenKîżen ‖ fait de faire envier ; fait de rendre envieux de ‖ a t. b, s. c. à c. de la f. 1.

__ănmenKeż #⁝⁚1 sm. nv. f. 2bú ; φ (pl. inmenKîżen 1#⁝⁚1), dar. ĕnmenKîżen ‖ fait de s'envier réc. l'un à l'autre ; fait d'être réc. envieux l'un de l'autre ‖ a t. b, s. c. à c. de la f. 2bú.

__ănmenKaż #⁝⁚1 sm. nv. f. 2bú ; φ (pl. inmenKâżen 1#⁝⁚1), dar. ĕnmenKâżen ‖ m. s. q. le pr.

__ătouenKeż #⁝⁚+ sm. nv. f. 3 ; φ (pl. itouenKîżen 1#⁝⁚+), dar. ĕtouenKîżen ‖ fait d'être envié ; fait d'être envié ‖ a t. b, s. c. à c. de la f. 3.

__ătouenKaż #⁝⁚+ sm. nv. f. 3 ; φ (pl. itouenKâżen 1#⁝⁚+), dar. ĕtouenKâżen ‖ m. s. q. le pr.

__ătenKeż #⁝+ sm. nv. f. 3bú ; φ (pl. itenKîżen 1#⁝+), dar. tenKîżen ‖ m. s. q. le pr.

__ămânKaż #⁝⁚1 sm. n. d'é. prim ; φ (pl. imânKâżen 1#⁝⁚1 ; fs. tămânKażt #⁝⁚1+ ; fp. timânKâżîn 1#⁝⁚1+), dar. mânKâżen, dar. tmânKâżîn ‖ hom. envieux.

1⁚⁚⁚1 tâneKKef ‖ v. 1⁚⁚1 éref.

⊙⁚⁚⁚1 nouKKes ‖ v. ⊙⁚⁚1 nouKKes.

⊙⁚⁚1 sounKer ⊙⁚⁚1⊙ m. f. 1 ; conj. 162 "souksed" ; (iessŏunKer, iessôunKer, éd isounKer, our iessounKer) ‖ ronfler (en dormant) (le suj. étant une p. ou

un an) ‖ v. ⁘ mehekKet (Ta.1).

— sŏunK"ôur O::1⊙ vn. f.1, 18; conj. 260 "tŏuksâd"; (isŏunK"ôur, our isounK"our) ‖ ronfler hab.

— ăsounK"er O::1⊙ sm. nv. f.1; Φ (pl. isouniK"ôuren 10::1⊙), dar. sounK"ôuren ‖ fait de ronfler ‖ sign. aussi "ronflement; ronflements".

— émessînK"er O::1⊙I sm. n.d'é. f.1; Φ (pl. imessŏunK"âr O::1⊙I; ps. témessînK"ert +O::1⊙I+; pr. timessŏunK"âr O::1⊙I+), dar. ămessînK"er (ĕmessînK"er), dar. messŏunK"âr, dar. tămessînK"ert (tĕmessînK"ert), dar. tmessŏunK"âr ‖ ronfleur (h. qui a l'hab. de ronfler).

O::1 enK"er ‖ v. OO1 ensex.

⊙::1 enK"es ⊙::1 ✳ va. prim; conj. 26 "eksen"; (inK"ĕs, inK"âs, éd inK"es, our inK"is) ‖ altérer par l'addition d'une quantité excessive de cuivre [de l'or; de l'argent] ‖ a aussi le s. pas. "être altéré par l'addition d'une quantité excessive de cuivre (le suj. étant de l'or ou de l'argent)" ‖ fig. "corrompre (moralement) [une p.]" ‖ d. le s. "corrompre (moralement)", et syn. d'erhed ‖ très peu us.

— nâK"Kes ⊙::1 va. f.5; conj. 220 "Kâssen"; (inâK"Kes, our ineK"Kes) ‖ altérer hab. par l'addition d'une quantité excessive de cuivre ‖ a aussi le s. pas. ‖ a.r. les s.c. à c. du prim.

— ănaK"as ⊙::1 sm. nv. prim; Φ (pl. ineK"âsen 10::1), dar. neK"âsen ‖ fait d'altérer par l'addition d'une quantité excessive de cuivre ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être altéré par l'addition d'une quantité excessive de cuivre" ‖ a.r. les s.c. à c. du prim.

‖1 anella ·111 sm. Φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. inellâten 1+111), dar. ĕnella (ănella), dar. nellâten ‖ nom d'un arbuste (ar. "henna") ‖ l'anella est l'arbuste appelé en français "henné", dont les feuilles servent aux habitants de certaines parties du Nord de l'Afrique à se teindre en rouge les ongles, l'intérieur des mains, les cheveux, &c. ‖ p. ext. "feuilles d'anella séchées" ‖ l'arbuste appelé anella n'existe pas dans l'Ăh; les feuilles d'anella y sont peu employées.

‖1 tănâla ·111+ sf. Φ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. tinâlioûn 1::111+), dar. tnâlioûn ‖ nom d'une plante non persistante ("ipomaea repens Lam." (Chudeau)) ‖ la tănâla est un poison.

‖1 énélé 3‖1 sm. Φ (col. s.n. d'u.) (pl. de div. inélîten 1+‖1), dar. ănélé (ĕnélé), dar. nélîten ‖ sorgho à petits grains (mil à petits grains; bechna à petits grains) ‖ p. ext. "grains de sorgho à petits grains" ‖ les grains d'énélé sont soit de forme sphérique et de $0^m,002^{mm}$ de diamètre, soit en forme de poire avec $0^m,001$ de diamètre max. et $0^m,003^{mm}$ de long ‖ l'énélé se cultive dans l'Ăh. ‖ diffère d'ăbôra "sorgho à gros grains (de l'espèce ordinaire)" ‖ diffère de tăllak "sorgho à gros grains d'une espèce particulière (différent du sorgho à gros grains ordinaire appelé ăbôra)".

— ténélét +‖1+ sf. Φ (col. s.n. d'u.) (pl. de div. tinélîlîn 1+‖1+), dar. tănélét (tĕnélét), dar. tnélîlîn ‖ fleurs de tăbarekKat; fleurs d'ăzaoua; fleurs

d'ăxesou ‖ signifie aussi "graines de tăbarekkat ; graines d'ăzaoua ; graines d'ăxesou".

‖ | ténellé ⵜⵏⵍⵉ sf. φ (pl. tineloua ⵜⵉⵏⵍⵓⵄ), dax tănellé (tĕnellé), dax tneloua ‖ fil à coudre épais (en laine, poil de chèvre, poil de chameau, coton, chanvre, &c.) ‖ se dit de fil épais en n'importe quelle matière servant à coudre des choses grossières ‖ diffère d'ahed "fil à coudre mince".

ⵔⵏ | nouleſ ⵔⵏⵍ vn. prim ; conj. 39 "houreǧ" ; p(ienŏuleſ, ienôuleſ, éd inouleſ, our inouleſ) ‖ être brûlé de douleur (le suj. étant une p, le cœur d'une p, l'âme d'une p.) ‖ se dit de qlq'un qui est brûlé de douleur moralement ou physiquement.

— sennouleſ ⵔⵏⵍⵙ va. f. 1 ; conj. 138 "sekkeroukeḍ" ; p(isnaleſ, iesênaleſ, éd isennouleſ, our isnaleſ) ‖ brûler de douleur (act).

— tînôûlôûf ⵜⵏⵍⵜ nm. f. 14 ; conj. 24 g "tikroûkôûḍ" ; (itînôûlôûf, our ite=nouluf) ‖ être hab. brûlé de douleur.

— sînôûlôûf ⵙⵏⵍⵙ va. f. 1. 14 ; conj. 24 g "tikroûkôûḍ" ; (isînôûlôûf, our isenoulouf) ‖ brûler hab. de douleur (act).

— ănôûleſ ⵏⵏⵍ sm. nv. prim ; φ (pl. inôûlôûfen ⵉⵏⵍⵜ), dax nôûlôûfen ‖ fait d'être brûlé de douleur.

— ăsennôûleſ ⵙⵏⵏⵍⵙ sm. nv. f. 1 ; φ (pl. isennôûlôûfen ⵉⵙⵏⵏⵍⵜ), dax sennôûlôûfen ‖ fait de brûler de douleur (act).

ⵉⵏ | ănellouǧ ⵉⵏⵍⵓⵊ sm. φ (n. d'u. et col.) (pl. inellôûǧen ⵉⵏⵍⵓⵊⵏ, inelǧân ⵉⵏⵍⵊⵏ), dax nellôûǧen, dax nelǧân ‖ fourmi (de n'importe quelle espèce) ‖ le pl. inelǧân est peu us. ‖ v. ⵊⵏ ettef, tĕattouft.

— tănellouk ⵜⵏⵍⵓⴽ sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. tinellôûǧîn ⵜⵉⵏⵍⵓⵊⵉⵏ), dax tnellôû=ǧîn ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— tănellouk exĕyet ⵜⵏⵍⵓⴽ ⵄⵢⵜ (m. à m. "fourmi ayant été jaune (fourmi jaune)") sf. φ (n. d'u. et col.) (pl. tinellôûǧîn exâyenîn ⵜⵉⵏⵍⵓⵊⵉⵏ ⵄⵢⵏⵉⵏ), dax tnellôûǧîn exâyenîn ‖ fourmi de couleur argentée d'une espèce particulière ‖ v. ⵊⵏ ettef, tĕattouft.

— ănellouǧ ⵉⵏⵍⵓⵊ sm. φ ‖ syn. d'ănellouǧ ‖ expression incorrecte.

— tănellouk ⵜⵏⵍⵓⴽ sf. φ ‖ syn. de tănellouk ‖ expression incorrecte.

ⵏⵏⵍ | inna-lillahi ‖ v. ⵍⵍ Ialla.

ⵏⵎ | enem ⵏⵎ va. prim ; conj. 30 "ebeḍ" ; p(inĕm, inâm, éd inem, our inim) ‖ être habitué à (être accoutumé à) [une p, un an, une ch, un acte, etc.] (par un usage prolongé ou par des actes répétés) (de manière à le trouver agréable ou supportables, à pouvoir le faire ou le supporter facilement) ; s'habituer à (d. les. ci. d.) ‖ ne peut avoir pour suj. que des p, des an, le cœur, l'esprit, une partie du corps. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, une ch, un aliment, un vêtement, un lieu, un pays, un acte bon ou mauvais, &c. ‖ p. ext. "être habitué et attaché à (avoir l'habitude et l'amour de) ; s'habituer et s'attacher à (d. les. ci. d.)". Le suj. peut être une p. ou un an. Le rég. dir. peut être une p, un an., une ch, un lieu, un acte, &c. ‖ p. ext. "s'habituer vite à [toutes les p.] (devenir vite comme

une vieille connaissance avec [toute, les, p.] (le suj. étant une p.) ; être très sociable avec [toute, les, p.] (le suj. étant une p.) ; devenir vite très apprivoisé avec [toute, les, p.] (le suj. étant un an.) ; devenir vite très familier avec [toute, les, p.] (le suj. étant un an.)) " ‖ fig. "être habitué à (être fait à) [une ch.] (être rendu (par l'usage ou par une manipulation) tel qu'il faut être relativement à [une ch.]) (act) ; être habitué (être fait) (être rendu (par l'usage ou par une manipulation) tel qu'il faut être) (n)", le suj. étant une ch. qui, par sa nature, n'est pas telle qu'elle doit être pour pouvoir bien servir aux usages auxquels elle est destinée tant qu'elle est tout à fait neuve, p. ex. une outre, une cruche poreuse, une sandale, une marmite poreuse, une pierre plate servant à faire cuire le pain, &c. ‖ p. ext. " être habituée à se laisser téter par [un petit dont elle n'est pas la mère] (act) ; être habituée à se laisser téter [par un petit dont elle n'est pas la mère] (n) ", le suj. étant la femelle d'un an. Se dit surtout des chamelles et des vaches ‖ p. ext. " être habituée à [une femelle d'an. qui allaite un petit qu'elle allaite aussi] (être compagne assidue, pour cause d'allaitage commun d'un même petit, d' [une femelle d'an. qui allaite un petit qu'elle allaite aussi]) (act) ; être habituée [à une femelle d'an. qui allaite un petit qu'elle allaite aussi] (d. les s. ci. d.) (n) ", le suj. étant la femelle d'un an. Se dit surtout des chamelles et des vaches. Un petit peut être allaité en même temps par 2 ou plusieurs femelles, dont l'une peut être sa mère ; de chacune d'elles, y compris sa mère, on peut dire tenâm "elle est habituée à", le rég. dir. étant l'une quelconque des autres ou toutes les autres. Quand un chamelon est allaité par plusieurs chamelles, il suit touj. l'une d'elles ; ses autres nourrices, dont chacune le croit son enfant, le suivent toutes ; toutes les chamelles nourrices du même chamelon restent ainsi compagnes, assidues les unes des autres tant que dure l'allaitement ‖ diffère d'ensi " avoir l'habitude de [l'acte de manger (l'acte de boire, de prendre, de voler, de recevoir, d'obtenir, de faire qlq. ch. d'analogue)] ".

— senem ∃10 va. f. 1 ; conj. 113 "sebed" ; p (isnem, iesînem, éd isenem, our isnem) ‖ habituer à ; faire s'habituer à ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a r. les s. c. à c. du prim.

— nenem ∃,1 vn. f. 4 ; conj. 99 "bereg" ; (innênem, iennînem, éd iennenem, our innenem) ‖ être habitué réc. l'un à l'autre ; s'habituer réc. l'un à l'autre ‖ a r. les s. c. à c. du prim. au s. act. excepté celui qui correspond à "s'habituer vite à" ‖ quand nenem a plusieurs sujets, le plus digne est le 1er, et les autres suivent par ordre de dignité ; p. ex, s'il a pour suj. des p. et des an. et des ch., les p. se mettent en 1er lieu, puis les an, puis les ch. Si tout ce qui est habitué réc. l'un à l'autre n'est pas suj, ce avec quoi le suj. a une habitude réc. est à l'abl. et accompagné de d (ed) "avec" ; ce qui est plus digne est suj., ce qui est moins digne est rég. ind.

— ennâm ∃1 va. f. 5 ; conj. 218 "-bbâd" ; (innâm, our innim) ‖ être hab. habitué à ; s'habituer hab. à ‖ a r. les s. c. à c. du prim.

— sânâm ⵉ⵿ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isânâm, our isenim) ‖ habituer hab. à ; faire hab. s'habituer à ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. b. s. c. à c. de la f. 1.

— tânenâm ⵉ,ⵏ nn. f. 4. 7; conj. 230 "târegâh"; (itânenâm, our itenenim) ‖ être hab. habitué réc. l'un à l'autre ; s'habituer hab. réc. l'un à l'autre ‖ a t. b. s. c. à c. de la f. 4.

— énîm ⵉⵏ sm. nv. prim; ⵚ (pl. inîmen ⵏⵉⵏ), dar. ănîm (ĕnîm), dar. nînen ‖ fait d'être habitué à ; fait de s'habituer à ‖ a t. b. s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "habitude".

— tănâma ⵜⵉⵏ sf. nv. prim; ⵚ (pl. tinâmiouîn ⵜⵉⵏ), dar. trâmiouîn ‖ m. s. q. le pr.

— asnem ⵏ⵿ sm. nv. f. 1; ⵚ (pl. isnînen ⵏⵉ⵿), dar. ĕsnem (ăsnem), dar. ĕsnînen ‖ fait d'habituer à ; fait de faire s'habituer à ‖ a t. b. s. c. à c. de la f. 1.

— annem ⵉⵏ sm. nv. f. 4; ⵚ (pl. innînen ⵏⵉⵏ), dar. ĕnnem (ănnem), dar. ĕnnînen ‖ fait d'être habitué réc. l'un à l'autre ; fait de s'habituer réc. l'un à l'autre ‖ a t. b. s. c. à c. de la f. 4.

— ănenam ⵉ,ⵍ sm. n. d'é. prim ; ⵚ (pl. inenâmen ⵏⵉ,ⵍ ; fs. tănenamt ⵜⵉ,ⵏⵜ ; fp. tinenâmîn ⵜⵉ,ⵏⵜ), dar. nenâmen, dar. tnenâmîn ‖ hom. (ou an.) habitué [à une p, un an, une ch, un acte] ‖ ce à quoi un ănenam est habitué se met au gén. ‖ s'empl. elliptiquement sans complément d. le s. d' "hom. qui est com. habitué à tout le monde (h. qui accueille toute p. com. s'il la connaissait depuis longtemps ; h. qui a un accueil amical et des manières affectueuses pour tout venant com. si c'était une vieille connaissance) ; an. qui est com. habitué à tout le monde (an. nullement sauvage, très apprivoisé avec tout le monde ; an. très familier avec tout le monde)".

— ténimt ⵜⵉⵏⵜ sf. ⵚ (pl. tinînîn ⵜⵉⵏⵜ), dar. tănimt (tĕnimt), dar. trînîn ‖ femelle d'an. habituée à se laisser téter [par un petit dont elle n'est pas la mère] ‖ le petit par lequel une ténimt se laisse téter se met au gén. ‖ se dit surtout des chamelles et des vaches ‖ p. ext. "femelle d'an. habituée [à une femelle d'an. qui allaite un petit qu'elle allaite aussi] (femelle d'an. compagne assidue, pour cause d'allaitage d'un même petit, [d'une femelle d'an. qui allaite un petit qu'elle allaite aussi])". Les femelles auxquelles une femelle est habituée pour cause d'allaitage d'un même petit sont au génitif. Se dit surtout des chamelles et des vaches. v. le prim. enem ‖ si un même petit est hab. allaité par plusieurs femelles dont l'une est sa mère, toutes, sa mère exceptée, sont ses ténimt ; toutes, y compris sa mère, sont les ténimt les unes des autres.

ⵉⵏ ennem ⵉⵏ pr. af. dép. des noms ; 2e p. fs. ‖ de toi ‖ v. ⵉ i (é).

ⵏⵉⵏ ennemli ⵉⵏⵏⵉⵏ ✳ sm. ⵚ (s. s. pl.) ‖ poudre à fusil très fine d'une espèce particulière ‖ syn. d' ătou n ennemli, d' ătou n sâsâf et de sâsâf employé d. ce s. ‖ très peu us.

ⵓⵉⵏ tănemmirt ⵜⵓⵉⵏ sf. ⵚ (pl. tinemmirîn ⵜⵓⵉⵏ), dar. tnemmirîn ‖ merci ‖

formule de remercîment ‖ s'empl. au pr. alsl. pour remercier Dieu, hab. pour remercier le hom.; s'empl. au fig. assez souv. pour exprimer sa reconnaissance envers le an. ou le ch.. Quand on reçoit un bienfait, un don, un service, un bon office de n'importe quelle importance de qlq'un, on lui dit : tănemmirt "merci". On peut lui dire aussi : tănemmirt ennek (ennem) "merci de toi (je te remercie)", lorsque ce dont on remercie est exprimé par un subs., ce subs. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour" ‖ tănemmirt suivi d'un subs. au génitif signifie souv. "je remercie [ce dont le nom est au génitif]". (Ex. tănemmirt en Biska ⁄ merci de B. (je remercie B.) = tănemmirt en Mess-înex ⁄ merci de Dieu (je remercie Dieu) = tănemmirt en hanân nuoven ⁄ merci de vos tentes (je remercie votre campement) = tănemmirt n ăkâl ouâ-rex ⁄ merci de ce pays-ci (je remercie ce pays-ci) = tănemmirt n eddûnet ennem ⁄ merci de tes gens (je remercie tes gens) = tănemmirt n ăsafâr ouâ-rex ⁄ merci de ce médicament (je remercie ce médicament)) ‖ tănemmirt suivi d'un pron. af. dép. des noms signifie souv. "je remercie [ce dont le pronom tient la place]". (Ex. tănemmirt ennek ⁄ merci de toi (je te remercie) = tănemmirt ennît ⁄ merci de lui (ou : d'elle) (je le (ou : je la) remercie) = tănemmirt nekmet ⁄ merci de vous (je vous remercie)) ‖ Ex. enn âs tănemmirt ⁄ dis-lui merci = Kûeka tenn âk : tănemmirt, tănemmirt, tănemmirt teggît, teggît, teggît ⁄ K. t'a dit : merci, merci, merci étant en grande quantité, étant en grande quantité, étant en grande quantité (K. te fait dire : merci, merci, beaucoup, beaucoup, beaucoup de mercis) = inn âk tănemmirt mix Kala ? — inn i tănemmirt ; eslix i tănemmirt ennît ⁄ t'a-t-il dit merci ou non ? — il m'a dit merci ; j'ai entendu son merci (j'ai entendu son mot "merci").

— sennemmex OJIO vn. f.1; conj. 122 "seddekkal"; (inemmex, icsînemmex, éd isennemmex, our isnemmex) ‖ remercier (dire merci à) ‖ ce que le suj. remercie se met au datif ; cela peut être Dieu, une p, un an, ou une ch. Lorsque ce dont on remercie est exprimé par un subs, ce subs. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "pour".

— sînemmôur OJIO vn. f.1.13; conj. 246 "tidekkûil"; (isînemmôur, our isenemmour) ‖ remercier hab.

— ăsemmemmex OJIO sm. nv. f.1; φ (pl. isemmemmîxen 10JIO), dax sennem=mîxen ‖ fait de remercier.

— ăsennemmax OJIO sm. n.d'é. f.1; φ (pl. isennemmâxen 10JIO; fs. tă=sennemmaxt +0JIO+; fp. tisennemmâxîn 10JIO+), dax sennemmâxen, dax tsennemmâxîn ‖ hom. qui remercie (h. qui a l'hab. de remercier lorsqu'il reçoit un bienfait, un don, un service, un bon office) ‖ s'empl. touj. en bonne part.

OJI animix ‖ v. OJ énix.

/l anen /l vn. prim; conj. 66 "ajex"; p (iounĕn, iounân, éd ianen, our iounin)

‖ être dressé (être instruit et rendu docile ; être formé et rendu docile) (le suj. étant un an.) ; se dresser (v. le s. ci-d.) ‖ peut avoir pour suj. tout an. qui, par un dressage, est instruit de certaines ch., formé à un certain service, rendu docile à certains actes ‖ fig. "être bien dressé (savoir bien faire son service ; être docile et obéissant) (le suj. étant une p.)" ‖ fig. "être facile (être aisé à la marche)", le suj. étant un chemin ‖ fig. "être frayé (être battu, être très fré-quenté)", le suj. étant un chemin ‖ fig. ăbareḳḳa iounânen "le chemin étant frayé (le chemin battu, le chemin que prend tout le monde)" signifie qlqf. "la mort" ‖ v. les. "être facile (être aisé à la marche) (le suj. étant un chemin)", est syn. d'ifrax et d'inhal.

— sinen, IO va. f.1 ; conj. 172 "siǧer" ; p (iessoŭnen, iessôunen, éd isinen, our iessounen) ‖ dresser ‖ a.t. les s.c. à c. du prim.

— tânen, I+ vn. f.6 ; conj. 228 "tâǧer" ; (itânen, our itinen) ‖ être hab. dressé ; se dresser hab. ‖ a.t. les s.c. à c. du prim. ‖ p.ext. "être en train d'être dressé (être en dressage)".

— sânân, IO va. f.1.7 ; conj. 233 "sâǧâr" ; (isânân, our isinin) ‖ dresser hab. ‖ a.t. les s.c. à c. de la f.1. ‖ p.ext. "être en train de dresser".

— tounnount T1+ sf. nv. prim ; (pl. tounnoûnîn 1,1+) ‖ fait d'être dressé ; fait de se dresser ‖ a.t. les s.c. à c. du prim.

— ăsînen, IO sm. nv. f.1 ; φ (pl. isînînen 1,IO), dax sînînen ‖ fait de dresser ‖ a.t. les s.c. à c. de la f.1.

— ămânoun, I1 sm. n.d'é. prim ; φ (pl. imoûnân, I1 ; ps. tămânount T11+ ; fp. timoûnân, I1+), dax moûnân, dax tmoûnân ‖ chameau de selle dressé (chameau de selle complétement dressé, dont le dressage est terminé) (d'âge qlconque).

— ăsânan, IO sm. n.d'é. f.1 ; φ (pl. isânânen 1,IO ; ps. tăsânant T1O+ ; fp. tisânânîn 1,1O+), dax sânânen, dax tsânânîn ‖ chameau de selle (ou cheval) en dressage (chameau de selle (ou cheval) qui est dans la période de son dressage) ‖ un chameau de selle et un cheval sont de ăsânan du jour où leur dressage commence à celui où il est terminé.

/ennen, I va. prim ; conj. 27 "eddel" ; (innĕn, innân, éd innen, our innin) ‖ épeler (lire en épelant) ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être épelé" et "s'épeler" ‖ peut avoir pour rég. dir. n'importe quel écrit, n'importe quels caractères (appartenant à un alphabet et à une langue qlconques) ‖ signifie épeler n'importe comment, intérieurement & sans mouvement de lèvres, à voix basse, à mi-voix, ou à haute voix ‖ diffère d'ezex "lire [n'importe quelle écriture, n'importe quel écrit, n'importe quels caractères (appartenant à un alphabet et à une langue qlconques)] (intérieurement et sans mouvement de lèvres, ou à voix basse, ou à mi-voix, ou à haute voix)" ‖ comme il est rare, par suite du manque de voyelles, de séparation entre les mots, et de ponctu-ation, qu'on puisse lire l'écriture touarègue autrement qu'en épelant

lentement et en tâtonnant, c'est hab. le verbe ennen, et non le verbe exer, qui est employé pour exprimer la lecture de caractères touaregs.

— tânnen /1+ va. f. 6 ; conj. 226 "tâddel" ; (itânnen, our itennen) ‖ épeler hab. ‖ a aussi les s. pas. et pron.

— ûnûûn /1 sm. nv. prim ; (pl. ûnûûnen 1/1) ‖ fait d'épeler ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être épelé" et "fait de s'épeler".

/1 nounnoc :/1 (dial. Berb. séd. R. et G.) smf. (s.s. pl.) ‖ mon frère ; ma soeur ‖ mot enfantin ‖ les petits enfants appellent indistinctement tous leurs frères et soeurs, aînés ou cadets, nounnoc ‖ non us. dans l'Ahaggar.

— nounniet (Ta.2) +3/1 va. prim ; conj. 98 "nounniet (Ta.2)" ; (iennoûnneciet, iennâûnneciet, id innounniet, our iennounneciet) ‖ taquiner (familièrement en paroles, com. on le fait entre frères) ‖ ne peut avoir pour suj. et rég. dir. que des p. ‖ syn. de zebboubeh.

— lînenniôût (Ta.8) +3/1+ va. f. 16 ; conj. 255 "ligreffoût (Ta.8)" ; (itînenniôût, our itenenniout) ‖ taquiner hab.

— ănounnioc :3/1 sm. nv. prim ; Φ (pl. inenniôûten 1+3/1), dar. nenniôûten ‖ fait de taquiner.

— nounnia :3/1 sm. nv. prim ; (pl. nounniâten 1+3/1) ‖ m. s. q. le pr.

— ănennĕa :3/1 sm. Φ (pl. inennĕâten 1+3/1), dar. nennĕâten ‖ chaînette unissant la branche du mors à la rêne de bride ‖ à l'extrémité de chaque branche du mors, est fixé le bout d'une chaînette longue de 0m,20c à 0m,30c dont l'autre bout est fixé à l'extrémité de la rêne de bride du même côté ; cette chaînette s'appelle ănennĕa. A tout mors sont fixés 2 ănennĕa, dont chacun relie une de ses branches à l'une des rênes de bride.

/1 innîn /1 pi. conj. ‖ que ‖ syn. d'ininnîn et de s-innîn, qui ont tous les sens d'innîn, s'emploient com. lui, et ne diffèrent de lui que : 1° en ce qu'ils sont moins us. que lui, 2° en ce qu'ils ne peuvent se joindre à d'autres particules, tandisqu'innîn se joint à certaines particules telles que s, d, foull, hound ‖ quand le sens de la phrase s'y prête, on peut faire suivre un verbe par le pron. af. rég. ind. des v. de la 3e p. s. âs "à lui" signifiant "à cela (pour cela, en ce qui concerne cela, à ce sujet)" ayant un sens explétif. Lorsqu'un verbe suivi d'âs employé d. ce s. doit être suivi de la conj. "que", on peut ou bien traduire "que" par une des 3 particules innîn, ininnîn, s-innîn, ou bien ne le traduire par aucune d'elles, "que" étant sous-entendu ‖ bien qu'innîn soit usité, et qu'âs "à lui (signifiant "à cela)" soit usité aussi, ils ne sont jamais nécessaires dans une phrase, et il est toujours plus élégant de ne pas les exprimer, le "que" français restant sous-entendu dans la phrase tou-=-reque. Âs "à lui (à cela)" employé d. le s. explétif, innîn, ininnîn, s-innîn employés d. le s. de "que", sont toujours des longueurs inutiles et des inélégances. v. 3 i (é). (Ex. 1. elmed innîn rîk_kai (elmed ininnîn rîk_kai ; elmed s-innîn rîk_kai) "j'apprends que je t'aime" = 2. elmed âs innîn rîk_kai

(elmeð âs ininnîn xîḳ_ḳai ; elmeð âs s-innîn xîḳ_ḳai) ⁒ apprends à lui (à cela) que je t'aime (apprends pour cela (en ce qui concerne cela) que je t'aime; apprends que je t'aime) = 3. elmeð âs xîḳ_ḳai ⁒ apprends à lui (à cela) je t'aime (apprends pour cela (en ce qui concerne cela) [que] je t'aime ; apprends que je t'aime) = 4. elmeð xîḳ_ḳai ⁒ apprends je t'aime (apprends [que] je t'aime (apprends que je t'aime). Ces 4 phrases sont syn. ; toutes sont correctes ; la 4e est de beaucoup la plus élégante. — 1. xîẓ innîn éð eglex (xîẓ ininnîn éð eglex ; xîẓ s-innîn éð eglex) ⁒ je veux que je partirai (je veux partir) = 2. xîẓ éð eglex ⁒ je veux je partirai (je veux partir). Ces 2 phrases sont syn. ; toutes 2 sont correctes ; la 2de est de beaucoup la plus élégante. Dans ces 2 phrases, on ne peut pas faire suivre le 1er verbe d'âs "à lui (à cela)" employé d. le s. explétif.) ‖ qlqf., mais non toujours, les mots a s "ce que dans" peuvent s'employer d. le s. de "que" ; ils s'emploient, dans ces cas, comme innîn quand celui-ci signifie "que". Quand la phrase comporte l'emploi d'âs "à lui (à cela)" explétif, et que le verbe est accompagné de "que", le mot "que" peut, ad lib., se traduire par a s "ce que dans", par innîn, ininnîn, ou s-innîn ou ne pas se traduire et rester sous entendu. Les mots a s "ce que dans" signifiant "que" sont, com. âs explétif et com. innîn "que" et ses syn., de longueurs inutiles et inélégantes, qui peuvent touj. se supprimer dans la phrase où elles sont et qu'il vaut mieux supprimer. (Ex. 1. elmeð a s xîḳ_ḳai ⁒ apprends ce que dans je t'aime (apprends que je t'aime) = 2. elmeð âs a s xîḳ_ḳai ⁒ apprends à lui (à cela) ce que dans je t'aime (apprends pour cela (en ce qui concerne cela) que je t'aime ; apprends que je t'aime) = 3. elmeð xîḳ_ḳai ⁒ apprends je t'aime (apprends [que] je t'aime ; apprends que je t'aime). Ces 3 phrases sont syn. ; toutes sont correctes ; la 3e est de beaucoup la plus élégante. — 1. iǧrâẓ âsen innîn Kenân iglă (iǧrâẓ âsen ininnîn Kenân iglă ; iǧrâẓ âsen s-innîn Kenân iglă) ⁒ il leur plait que K. est parti (il leur plait que K. soit parti) = 2. iǧrâẓ âsen a s Kenân iglă ⁒ il leur plait ce que dans K. est parti (il leur plait que K. soit parti) = 3. iǧrâẓ âsen Kenân iglă ⁒ il leur plait K. est parti (il leur plait [que] K. soit parti ; il leur plait que K. soit parti). Ces 3 phrases sont syn. ; toutes 3 sont correctes ; la 3e est de beaucoup la plus élégante. Dans ces 3 phrases, on ne peut pas faire suivre le 1er verbe d'âs "à lui (à cela)" employé d. le s. explétif. — Dans la phrase xîẓ innîn éð eglex, on ne peut pas remplacer innîn par a s "ce que dans" signifiant "que".) ‖ innîn signifie p. ext. "parce que ; pour que" ‖ s-innîn signifie "que", et p. ext. "parce que ; pour que", v. ⊙ s (es) ‖ ð-innîn signifie "parce que ; pour que". v. V ð (eð) ‖ foull innîn "pour que" signifie "parce que ; pour que". v. ‖ɪɪ afella, foull ‖ hound innîn "comme que" signifie hab. "comme si". v. VI hound ‖ d. le s. "que", est syn. d' ininnîn, de s-innîn et d' a s ‖ d. le s. "parce que",

est syn. d'ininnîn, de s-innîn, de d-innîn, de foull innîn, de foull âs, et de foull âs innîn ‖ d.le s. "pour que", est syn. d'ininnîn, de s-innîn, de d-innîn, et de foull innîn.

__ininnîn /,| pi. conj. ‖ que ‖ p.ext. "parce que ; pour que" ‖ v.ci-dessus innîn.

__a s innîn /,⊙ (m.à m. "ce que dans que") pi. conj. ‖ m.s.q. le pr. ‖ expression incorrecte.

/,|oûnîn /,⁝ (ûnîn /,|, ênîn /,|) pi. exclam. ‖ ah! ‖ exclam. exprimant hab. le blâme ou le dédain.

/,|nanna ‖ v. | ănna.

≠,|téneññé ‖ v. ≠ eñ.

/,|înân ‖ v. |⁝ éhen.

⁝/,|nounniet (Ta.2) ‖ v. /,| nounnou.

⁝:/,|ănennetka ⁝:,| sm. φ (pl. inennetkâten |+⁝:,|), dar. nennetkâten ‖ ravin (affluent ou sous-affluent d'un éxahar "vallée", en montagne) ‖ syn. d'inzex et beaucoup moins us. que lui ‖ v. 0+|'| ăgentoux.

__tănennetkat +⁝:,|+ sf. φ (pl. tinennetkâtîn |+⁝:,|+), dar. tnennetkâtîn ‖ dim. du pr. ‖ syn. de Tinzert et beaucoup moins us. que lui ‖ v. 0+|'| ăgentour.

0,|ănanar 0,| sm. φ (pl. inounâr 0,|), dar. nounâr ‖ enclos solide pouvant se fermer (destiné à emmagasiner certaines denrées et qlqf. à enfermer certains bes=tiaux) ‖ il n'y a pas d'ănanar dans l'Ah. ; il y en a beaucoup dans le Tidikelt et le Touat, où on les appelle du mot ar. "menchâr" ; ils sont hab. séparés des maisons d'habitation et sour. isolés au milieu des jardins ; on y emmagasine la paille, les légumes, les fruits ; qlqf. on y aménage un enroit pour le bétail ; qlqf. ils contiennent une petite maison servant de magasin ; les ănanar du Tidikelt et du Touat sont presque tous de vrais enclos maçonnés.

⁝/,|nounnexet (Ta.2) +⁝/,| va. prim ; conj. 97 "Doubet (Ta.2)" ; (iennoûnnexet, iennoûnnexet, éd innounnexet, our iennounnexet) ‖ frotter et comprimer par des pressions fortes et répétées [une p, un an, une ch. molle] ‖ a aussi le s. pas. "être frotté et comprimé par des pressions fortes et répétées," ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, un ch. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, une ch. quelconque molle et compressible ‖ se dit, p.ex, d'une p. qui frotte & comprime par des pressions fortes et répétées du linge pour le laver, une peau pour l'assouplir, ses yeux parce qu'ils la démangent, une enflure pour la faire disparaître, une partie du corps avec un médicament pour la frictionner, du sucre imprégné d'eau pour le faire fondre, un adversaire tombé pour l'accabler ; d'un an. qui se roule sur un adversaire tombé pour l'écraser (com. font qlqf. les chameaux sur les p.), d'un an. qui comprime et écrase de herbes, des plantes, en marchant sur elles ; d'une pierre anguleuse qui comprime douloureusement des parties du corps d'une p. couchée ou assise sur elle, d'une charge composée de matières dures (comme planches, perches, pains de sucre, gros fragments de sel, etc) qui frottent et compriment des parties du corps

de la bête de somme qui le porte ; de qlq. ch. d'inconnu qui frotte et com= =prime qlq'un dans l'intérieur de son ventre (c. à d. qui lui fait mal et le tord pour ainsi dire à l'intérieur de son ventre) ; etc. ‖ v. ⊙I:I ‖ elfes.

— sennennexet (Ta.2) +:,10 va. f.1 ; conj. 134 "seǧǧexeffet (Ta.2)" ; (isnennexet, iesînennexet, ed isennennexet, our isnennexet) ‖ faire frotter et comprimer par des pressions fortes et répétées ‖ se c. av. 2 acc.

— tînennexôut (Ta.8) +:,1+ va. f.16 ; conj. 255 "tiǧreffôut (Ta.8)" ; (ilînen= =nexôut, our itenennexout) ‖ frotter et comprimer hab. par des pressions fortes et répétées ‖ a aussi le s. pas.

— sînennexout (Ta.8) +:,10 va. f.1.16 ; conj. 255 "tiǧreffôut (Ta.8)" ; (isînen= =nexôut, our isenennexout) ‖ faire hab. frotter et comprimer par des pressions forte, et répétée ‖ se c. av. 2 acc.

— ănounnexou :,1 sm. nv. prim ; cp (pl. inennexôuten 1+:,1), dax nennexôu= =ten ‖ fait de frotter et de comprimer par des pressions fortes et répétées ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être frotté et comprimé par des pressions fortes et répétées".

— ăsennennexou :,10 sm. nv. f.1 ; cp (pl. isennennexôuten 1+:,10), dax sen= =nennexôuten ‖ fait de faire frotter et comprimer par des pressions fortes & répétées.

— tănennexat +:,1+ sf. cp (pl. tinennexâtîn 1+:,1+), dax tnennexâtîn ‖ diarrhée douloureuse (sanguinolente ou non) ‖ diffère de tăddaouîn "dysenterie".

— ănennexa :,1 sm. cp (pl. inennexâten 1+:,1), dax nennexâten ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

:,1 nenex :,1 pr. af. dép. des noms ; 1e p. pl. ‖ de nous ‖ v. ⵉ i (é).

:1 tănaout +:1+ sf. cp (pl. tinaouîn 1:1+), dax tnaouîn ‖ poignée [de bouclier] ‖ âles en tănaout "h. de poignée [de bouclier]" et les expr. analogues signifient "h. qui sait manier le bouclier (h. habile à l'escrime avec le bouclier & l'épée ; h. habile à porter les coups d'épée et à parer avec le bouclier)" ‖ poét. i n tănaout s'empl. dans le s. de "bouclier".

1:1 naouen 1:1 pr. af. dép. des noms ; 2e p. mp. ‖ de vous ‖ v. ⵉ i (é).

0:1 tanouart +0:1+ sf. cp (pl. tinouârîn 10:1+), dax tĕnouart (tănouart), dax tĕnouârîn ‖ outre en peau mince et sans poil ‖ la tanouart sert à mettre le lait, l'eau, l'ăxehâra. Dans l'Ăh, on fabrique touj. le beurre en agitant le lait dans une tanouart ‖ p. ext. ăk en tĕnouart signifie qlf. "lait ayant formé son beurre et dont le beurre a été extrait" ; quand ăk en tĕnouart a ce sens, il est syn. d' ăk indâouen. v. I:: ekef, ikfai ‖ diffère d' ăǧiouîr "vieille outre en peau mince et sans poil (vieille tanouart presqu' usée)".

— anouar 0:1 sm. cp (pl. inouâren 10:1), dax ĕnouar (ănouar), dax ĕnouâren ‖ outre en peau mince et sans poil de grande dimension (grande tanouart) ‖ peu us.

0:1 tinouâr ‖ v. 0: ăour.

01 enex 01 vn. prim ; conj. 30 "ebeḍ" ; p (inĕx, inâx, éḍ inex, our inix) ‖ manquer d'entraînement (ne pas être en condition ; être allourdi et incapable d'un fort travail immédiat par suite d'un long repos) (le suj. étant un an. de selle ou de bât ou une p.) ‖ est l'opposé d'iousi "être entraîné (être en condition ; être en état tel qu'on a toutes ses forces et toute sa légéreté, les muscles ayant leur maximum de vigueur, et toute la graisse inutile ayant disparu) (le suj. étant un an. de selle ou de bât ou une p.)".

__senex 010 va. f.1 ; conj. 113 "sebeḍ" ; p (isnex, iesînex, éḍ isenex, our isnex) ‖ faire manquer d'entraînement.

__ennâx 01 vn. f. 5 ; conj. 218 "ebbâḍ" ; (innâx, our innix) ‖ [illegible] hab. d'entraînement.

__sânâx 010 va. f. 1.7 ; conj. 230 "târegâḥ" ; (isânâx, our isenix) ‖ faire hab. manquer d'entraînement.

__énîx 01 sm. nv. prim ; Φ (pl. inîxen 101), dax ănîx (ĕnîx), dax nîxen ‖ fait de manquer d'entraînement.

__asnex 010 sm. nv. f.1 ; Φ (pl. isnîxen 1010), dax ĕsnex (ăsnex), dax ĕsnîxen ‖ fait de faire manquer d'entraînement.

01 enex 01 va. prim ; conj. 30 "ebeḍ" ; p (inĕx, inâx, éḍ inex, our inix) ‖ guider (servir de guide à) [une p, une troupe, un convoi, un troupeau (en leur montrant le chemin)] ‖ a hab. pour suj. un h. qui montre le chemin et remplit les fonctions de guide ; peut aussi avoir pour suj. certaines choses qui servent pour ainsi dire de guide, p. ex. des étoiles, la boussole, des signaux-indicateurs en pierre ou en maçonnerie, etc. ‖ fig. "guider (diriger par des conseils) [une p. (vers le bien, le mal, des actes déshonnêtes)]".

__senex 010 va. f.1 ; conj. 113 "sebeḍ" ; p (isnex, iesînex, éḍ isenex, our isnex) ‖ faire guider ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. hab. s.c. à c. du prim.

__mener 011 vn. f.2 ; conj. 99 "bereǧ" ; (imnĕner, iemnînex, éḍ iemmenex, our immenex) ‖ se guider réc. l'un l'autre (se servir de guide réc. l'un à l'autre) ‖ se dit, p. ex, de p. dont l'une sert de guide à l'autre pendant une partie d'un trajet, et dont la 2de sert de guide à la 1ère pendant une autre partie de ce trajet.

__tounex 01:+ vn. f.3 ; conj. 190 "touksen" ; (ittounex, ieltounex, éḍ ittounex, our ittounex) ‖ être guidé ‖ a t. hab. s.c. à c. du prim.

__tounax 01:+ vn. f.3 ; conj. 190 "touksen" ; (ittounax, ieltounax, éḍ ittounax, our ittounax) ‖ m.s.q. le pr.

__tenex 01+ vn. f. 3bis ; conj. 99 "bereǧ" ; (ittĕnex, iettînex, éḍ iettenex, our ittenex) ‖ m.s.q. le pr.

__ennâx 01 va. f.5 ; conj. 218 "ebbâḍ" ; (innâx, our innix) ‖ guider hab. ‖ a t. hab. s.c. à c. du prim.

__sânâx 010 va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâḥ" ; (isânâx, our isenix) ‖ faire hab. guider ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. hab. s.c. à c. de la f.1.

— tâmenâr 01I+ vn. f.2.7; conj. 230 "târegâh"; (itâmenâr, our itemenir) ‖ se guider hab. réc. l'un l'autre.

— titouenîr 01:++ vn. f. 3.13; conj. 246 "tîdeKKôel"; (itîtouenîr, our itetouenir) ‖ être hab. guidé ‖ a t. les s. c. à c. de la f. 3.

— titouenâr 01:++ vn. f. 3.13; conj. 246 "tîdeKKôel"; (itîtouenâr, our itetouenar) ‖ m.s.q. le pr.

— tâtenâr 01++ vn. f. 3bis.7; conj. 230 "târegâh"; (itâtenâr, our itetenir) ‖ m.s.q. le pr.

— tănâra 01+ sf. nv. prim; Φ (pl. tenerioûn 1:01+), dar. tnerioûn ‖ fait de guider ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ peu us.

— temmenera 01I+ sf. nv. prim; (pl. temmenerioûn 1:01I+) ‖ m.s.q. le pr.

— asner 010 sm. nv. f.1; Φ (pl. isnîren 101O), dar. ĕsner (ăsner), dar. ĕsnîren ‖ fait de faire guider ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

— amner 01I sm. nv. f. 2; Φ (pl. imnîren 101I), dar. ĕmner (ămner), dar. ĕmnîren ‖ fait de se guider réc. l'un l'autre.

— ătouener 01:+ sm. nv. f. 3; Φ (pl. itouenîren 101:+), dar. ĕtouenîren ‖ fait d'être guidé ‖ a t. les s.c. à c. de la f. 3.

— ătouenar 01:+ sm. nv. f. 4; Φ (pl. itouenâren 101:+), dar. ĕtouenâren ‖ m.s.q. le pr.

— atner 01+ sm. nv. f. 3bis; Φ (pl. itnîren 101+), dar. ĕtner (ătner), dar. ĕtnîren ‖ m.s.q. le pr.

— émenir 01I sm. n. d'é. prim; Φ (pl. immâr 01I; ps. témenirt +01I+; pp. timmâr 01I+), dar. ămenir (ĕmenir), dar. ĕmmâr, dar. tămenirt (tĕmenirt), dar. tĕmmâr ‖ guide (hom. qui accompagne qlq'un pour lui montrer le chemin).

— émesennen 010I sm. Φ (pl. imesennenen 1010I), dar. ămesennen (ĕmesennen), dar. mesennenen ‖ signal – indicateur en pierre (formé soit d'une seule pierre dressée, soit d'une pyramide ou d'un cône en pierres sèches ou en maçonnerie) ‖ les émesennen peuvent être de n'importe quelle dimension. On en jalonne les routes dans les endroits où il est facile de s'égarer, com. les vastes plaines et les dunes; on en met sur les hauteurs voisines des points d'eau pour signaler leur présence; on en met com. bornes aux limites des territoires et partout où leur présence peut être utile ‖ syn. d'émesekni empl. d. ces s.

— ténéré 301+ sf. Φ (pl. tînârioûn 1:01+), dar. tĕnéré (tănéré), dar. tnârioûn ‖ plaine (étendue assez grande de terrain plat, sans montagne ni dune de sable) ‖ se dit de toute plaine d'une certaine étendue, qu'elle soit cultivée ou non, et qlq. soit la situation, qu'elle soit dans un bas-fond, ou qu'elle forme plateau au sommet d'un massif montagneux ‖ p. ext. "plaine déserte; désert non montagneux; désert plat; désert" ‖ ténéré nellet "plaine ayant été blanche (plaine blanche)" signifie qlq. "plaine unie et sans

végétation (plaine absolument plate, sans aucune asperité ni végétation)". Se dit de plaines de toute dimension, de 2 ou 3 Kil. ou de plusieurs centaines de Kil. de longueur ‖ p. ext. "extérieur (dehors) (par rapport à une maison, une tente, un campement, un village, une ville, un lieu habité, un pays, un territoire)". (Ex. ens dax ăhen ; nek éd ensex dax tĕnéré ⁄ couche dans la tente ; moi je coucherai dans l'extérieur (moi je coucherai dehors) = eġmeḍ es tĕnéré ⁄ sors vers l'extérieur (sors au dehors ; sors hors de ce lieu) = eġmeḍ ĕhen ; ẋaim dax tĕnéré ⁄ sors de la tente ; reste dans l'extérieur (ou : assieds-toi dans l'extérieur) (reste dehors (ou : assieds-toi dehors))) ‖ p. ext. "cabinets (lieux d'aisance ; endroit (alconque) où on fait les évacuations naturelles)". (Ex. iKKă ténéré ⁄ il est allé à la plaine (il est allé à l'extérieur ; il est allé aux cabinets) = édeg en tĕnéré, mani ? ⁄ le lieu de la plaine, où ? (le lieu de l'extérieur (le lieu où on peut aller aux cabi = = nets), où est-il ?))) ‖ n tĕnéré "de l'extérieur", accompagnant un mot signifiant une p., signifie sono. "d'un autre pays (d'un pays étranger, d'une nation étrangère)", par opposition avec n ăKâl "du pays" signifiant "de ce pays-ci". L'expr. n tĕnéré ne signifie pas "d'une autre tribu", ni "d'une autre famille", mais "d'une autre nation" ; elle diffère d'énemmeñ = = hex "étranger (h. d'un autre pays, ou d'une autre tribu)" et d'ămaġar "étranger (h. d'un autre pays, d'une autre tribu, d'une autre famille)" ; tout âles en tĕnéré peut être appelé ènemmeñhex ou ămaġar, mais non inversement, car on n'appelle pas âles en tĕnéré un h. de sa nation, même quand il est d'une autre tribu et qu'on ne le connait pas ‖ p. ext. i n tĕnéré "un de la plaine" signifie alql. "bâtard". Toutes les phrases ana = = logues, dans lesquelles on dit qu'un enfant est "de la plaine" signifient souvent qu'il est bâtard. v. OII effex, afara ‖ ou-tĕnéré (m. à m. "fils du désert") (pl. Kel-tĕnéré ; f oult-tĕnéré ; fp. chêt-tĕnéré) signifie "mau = = vais esprit (génie (ax. "jenn") qui nuit aux humains dans les ch. terrestres, mais ne tente pas)". v. I⁝ ‖ ălhin ‖ ens ténéré "aller passer la nuit à la plaine" signifie "passer la nuit sans avoir de repas du soir (passer la nuit sans avoir rien à manger com. repas du soir)". Se dit de quiconque passe la nuit sans avoir rien à manger com. repas du soir, en qlq. lieu qu'il soit, qu'il soit dans sa propre maison, chez des amis, dans une ville, un village, ou dans la campagne. Ens ténéré signifie touj. "passer la nuit sans avoir de repas du soir" ; il ne signifie jamais "aller passer la nuit dans une plaine" ; quand on veut exprimer qu'on passe la nuit dans une plaine ou un désert, on se sert d'ens "passer la nuit (n)", le mot qui signifie "plaine" ou "désert" étant à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dax "dans" ; (ex. enḍ ĕhoḍ nensă dax tĕnéré ⁄ la nuit passée, nous avons passé la nuit dans une plaine (ou : dans le désert)). (Ex. enḍ ĕhoḍ nensă ténéré ⁄ la nuit passée nous avons passé la nuit sans avoir de

repas du soir = ténéré, ensiK Ket Kerad hağân daṛ hanân en Kenân/ la plaine, je suis allé passer la nuit à elle 3 nuits dans les tentes de K. (j'ai passé sans avoir de repas du soir 3 nuits dans le campement de K ; on m'a laissé passer 3 nuits sans me donner de repas du soir dans le campement de K.) = ténéré, ensĕn tet midden ouî-reṛ daṛ ĕkrem/ la plaine, sont allés passer la nuit à elle ces h. dans le village (ces h. ont passé la nuit sans avoir de repas du soir dans le village)). v. l'expr. ekel tăžaout à 11.: ekel ‖ d. le s. "désert", diffère de tăneğrouft "vaste désert plat et stérile sans eau ni pâturage" et de autres mots qui signifient "désert sans eau ni pâturage". Tous les déserts sans eau ni pâturage sont des ténéré, mais non inversement, car une ténéré peut avoir, dans une mesure quelconque, des eaux et des pâtura= =ges ‖ diffère d'ağăma "campagne (terrain qui n'est ni ville ni village)". Un ağăma peut être montagneux ou couvert de dunes ; une ténéré peut être couverte de maisons.

01 énir 01 sm. cf (pl. inîren 101 ; fs. ténirt +01+ ; fp. tinîrîn 101+), daṛ ănir (ĕnix), daṛ nîren, daṛ tănirt (tĕnivt), daṛ tnîrîn ‖ antilope mohor (ar. "mehor") ‖ l'antilope mohor existe dans l'Ăh. ‖ en poésie et en langage figuré, ténirt est sow. employé pour signifier une jeune femme ‖ diffère d'édexi "antilope oryx", d'ămellal "antilope addax", d'éhem "antilope d'une espèce particulière (ar. "ouerg")", d'ézem "m.s.q. le pr." ‖ v. à # ăža le s. d'ăža n nîren et d'ăža n tnîrîn.

01 énir 01 sm. cf (pl. inîren 101), daṛ ămir (ĕnix), daṛ nîren ‖ bougie, cierge ; chandelle ; lampe (en matière quelconque, à un ou plusieurs becs, de la forme des lampes romaines antiques, destinée à contenir de l'huile et une ou plusieurs mèches) ‖ p. ext. "lampe (quelconque, servant à éclairer par n'importe quel procédé)" ‖ la mèche des bougies, des cierges, des chan= =delles, ainsi que celle des lampes s'appelle téfetilt ‖ les seuls énir actuellement en usage dans l'Ăh. sont les bougies de provenance française ; elles y sont une rareté et un objet de luxe. Aucun touareg de l'Ăh. n'a de lampe, à cause de la difficulté de se procurer de l'huile. Dans l'Ăj., il y a qlq. énir "lampe (de la forme des lampes romaines antiques)".

01 énar 01 sm. cf (pl. ănâren 101), daṛ ănar (ĕnax) ‖ sourcil.

01 innăr 01 (latin : "januarius") sm. (s.s.pl.) ‖ janvier (mois de janvier du ca= =lendrier julien) ‖ p. ext. "époque du milieu de l'hiver" ‖ v. ‖ tallit.

01 ennar 01 pi. conj. ‖ si (exprimant le souhait, ou bien la condition unie au souhait) ‖ le verbe qui suit ennar ne peut être qu'au passé ou au présent ; il ne peut pas être au futur. Ennar, ne signifiant que le souhait, sans condi= =tion exprimée, est touj. suivi d'un verbe au passé ; ennar, signifiant la condition unie au souhait, est suivi d'un verbe au passé ou au présent ‖ Sur l'emploi d'ennar, son sens, sa différence avec Kouî, v. V.: Kouî ‖

ennex daẓ. "si encore (si de plus ; si en outre)" signifie souv. "si seulement (suivi d'un souhait, ou d'une condition unie à un souhait)". Dans cette expr., daẓ n'est qu'une longueur inutile qui n'ajoute rien au sens et qui, par conséquent, est une inélégance. Au lieu d'ennex daẓ "si seulement", on peut toujours mettre ennex "si" ; le sens est le même, et c'est beaucoup plus élégant. (Ex. ennex daẓ emmŏuẓex ! ⁄ si seulement je suis mort ! (si seulement je mourais !) = ennex daẓ eslĕn i ŏaûâl in, ou ten eṛẓin heiẓa ! ⁄ si seulement ils ont écouté mes paroles, ne les ont pas tués les ennemis ! (si seulement ils avaient écouté mes paroles, les ennemis ne les auraient pas tués !) = ennex daẓ ezzâiex Mîmi ixŏû, aouiek ket ! ⁄ si seulement je connais M., il est ancien, je la prendrais ! (si seulement j'avais connu M. autrefois, je l'aurais épousée !)). Dans tous ces ex., on peut supprimer le mot daẓ ; le sens reste le même et c'est plus élégant ‖ s'emploie aussi substantivement d. le s. de "défaut (imperfection (physique, morale, matérielle, petite ou grande) ; vice (léger ou grave))", pour exprimer qu'une p, un an, une ch. laissent à souhaiter, laissent à désirer ; employé ainsi, ennex est sm. et a un plur. enneren. Quand une ch. a des défauts, on dit : "si seulement elle avait ceci ! si seulement elle n'avait pas cela ! &c." : d'où ce sens d'ennex. (Ex. Kŏuka, ou tet ih ennex oul ien ⁄ K, n'est dans elle de si aucun (K, il n'y a dans elle aucun défaut) = amis ennek il enneren Kexad ; ennex ennît ien, tăfaḍé ; ennex ennît ien, tăouâla ; ennex ennît ien, êri nnît ẓezzŏûl ⁄ ton chameau a 3 si : son si un, une écorchure ; son si un, le fait de faire des sauts ; son si un, son cou est court (ton chameau a 3 défauts : un de ses défauts, c'est une écorchure sur le dos ; un de ses défauts, c'est de faire des sauts [de gaîté ou de malice] ; un de ses défauts, c'est une encolure trop courte) = ăkâl ouâ-ien ou d es néiex enneren ar essin : iba n âman et tôitsé ⁄ ce pays, je n'ai pas vu dans lui de si excepté 2 : le fait de ne pas y avoir d'eau & la chaleur (ce pays, je ne lui ai vu que 2 défauts : le manque d'eau et la chaleur)).

01 ennex 01 (ĂḌ, ĂiR, Toul.) pi. ‖ qu'est ? qui est ? quel est ? lequel est ? quelle est ? laquelle est ? que sont ? qui sont ? quels sont ? lesquels sont ? quelles sont ? lesquelles sont ? (interrogatif) ; ce qu'est ; qui est ; quel est ; lequel est ; quelle est ; laquelle est ; ce que sont ; qui sont ; quels sont ; lesquels sont (dubitatif, non interrogatif) ‖ ennex est syn. de ma ienoûs, ma tenoûs, ma môûsen, ma môûsnet employés dans le sens ci-dessus, et il s'emploie comm. eux. ‖ ex. ennex aoua-h ? ⁄ qu'est cela ? = ennex ăbareḳḳa oua teǧid ? ⁄ quel est le chemin que tu as fait ? (quel est le chemin que tu as pris ?) = ennex tămeṭ ta tessĕnnet inẓad d-î-rex ? ⁄ quelle est la fem. qui ayant su le violon ici ? (quelle est la f. qui sait jouer du violon ici ?) = ennex midden ouî-rex ? — BiSka d Kenân ⁄ qui sont ces h-ci ? ~~qui sont ces h.-ci~~ . — B. et K. ‖ très peu us. dans l'Ăh.

— ennes ⊙1 (Ăd, Ăir, loul.) pi. ‖ m.s.q.le pr. ‖ non us. dans l'Ăh.

ƎO1 inerḍen 1ƎO1 sm. Φ (pl.s.s.), dax nerḍen ‖ muscles de l'avant-bras (chez l'h. et chez les quadrupèdes); muscles de la jambe (chez l'h. et chez les quadrupèdes) ‖ toute p. et tout quadrupède a 4 inerḍen : les 2 inerḍen des ămâsour "avant-bras", et les 2 inerḍen des êlex "jambe".

— énerḍé ƎƎO1 sm. Φ (pl. inerḍiouen 1:ƎO1), dax ănerḍé (ĕnerḍé), dax nerḍiouen ‖ coin inférieur de petit côté [d'un vêtement rectangulaire de la forme d'un abroz] qu'on place le 1er et qu'on laisse pendre sur la partie antérieure du corps (en l'enveloppant de la manière exprimée par le v. ehlex) ‖ tout h. ou f. qui s'enveloppe d'un vêtement rectangulaire de la manière signifiée par ehlex a un énerḍé à ce vêtement et ne peut en avoir qu'un; on a d'énerḍé que quand on s'enveloppe de la façon exprimée par ehlex ‖ v. ⁝‖⁝ ehlex.

ƎO1 ănarḍa ƎO1 ✳ sm. Φ (pl. inarḍâten 1+ƎO1), dax narḍâten ‖ mercredi.

IIO1 nouref ‖ v. IIO souref.

ƎIIO1 tănârfoṭ ƎIIO1+ sl. Φ (pl. tinôurfâḍ ƎIIO1+), dax tnôurfâḍ ‖ extrémité inférieure et munie d'un double renflement [de l'humerus; du cubitus; du femur; du tibia] (chez les p.); extrémité inférieure et munie d'un double renflement [du radius; du métacarpe; du tibia; du métatarse] (chez les quadrupèdes) ‖ toute p. et tout quadrupède ont 8 tănârfoṭ. Toute tănârfoṭ a 2 tériẓt ‖ v. ƎΨI mezzei, izemmezẓai.

1O1 ănâraǧ ‖ v. 1O ⁝ hareǧ.

⁝O1 énerih ⁝O1 sm. Φ (pl. inerihen 1⁝O1), dax ănerih (ĕnerih), dax nerihen ‖ gémissements plaintifs ‖ signifie des gémissements plaintifs de p. ou d'an, assez forts et assez continus, plus forts et plus continus que ceux exprimés par henelfet (Ia.2) "pousser de petits gémissements plaintifs". L'énerih peut avoir pour cause une douleur physique ou morale ‖ v. II1 ⁝ henelfet (Ia.2).

— zennereh ⁝O1Ψ nn. f.1; conj. 122 "seddeKKel"; (iznereh, iezînereh, ed izennereh, our iznereh) ‖ pousser des gémissements plaintifs ‖ se dit de p. ou d'an. qui poussent des gémissements plaintifs assez forts et assez continus, par suite de douleur physique ou morale ‖ v. II1 ⁝ henelfet (Ia.2).

— zânerâh ⁝O1Ψ nn. f. 1.7; conj. 230 "târeǧâh"; (izânerâh, our izenerih) ‖ pousser hab. des gémissements plaintifs.

— ăzennereh ⁝O1Ψ sm. nv. f.1; Φ (pl. izennerîhen 1⁝O1Ψ), dax zennerîhen ‖ fait de pousser des gémissements plaintifs ‖ signifie aussi "gémissements plaintifs". D. as, et syn. d'énerih.

— ăzennerah ⁝O1Ψ sm. n.dé. f.1; Φ (pl. izennerâhen 1⁝O1Ψ, fs. tăzenneraht +⁝O1Ψ+; fp. tizennerâhîn 1⁝O1Ψ+), dax zennerâhen, dax tzennerâhîn ‖ hom. qui pousse des gémissements plaintifs.

III·:O1 énerKeb III·:O1 ✳ sm. Φ (pl. inerKeben III·:O1), dax ănerKeb (ĕnerKeb), dax nerKeben ‖ étrier.

⁝1 einẓ ⁝1 va. prim; conj. 11 "els"; Ω (inẓă, inẓâ, ed einẓ, our inẓé) ‖

tuer (donner la mort à ; faire mourir) ‖ peut avoir pour suj. Dieu, une p, un an, une ch, toute cause produisant la mort. Peut avoir pour rég. dir. une p. ou un an. ‖ ne signifie pas "faire mourir de mort violente", par opposition à "faire mourir de mort naturelle" ; signifie "faire mourir (de mort alconque, naturelle ou violente)". — Le v. einẹ n'a ni le s. passif, ni de forme dérivée ayant le s. passif ; pour exprimer l'idée d' "être tué", on se sert d' emmet (Ta. ivr.) "mourir (de mort alconque, naturelle ou violente)". — Le v. emmet (Ta. ivr.) n'a pas de forme dérivée factitive ayant le sens de "faire mourir" ; pour exprimer l'idée de "faire mourir", on se sert d' einẹ ‖ fig. "mettre à bout de forces (faire n'en plus pouvoir)", le rég. dir. étant une p. ou un an. Se dit, p. ex, du froid, du chaud, de coups, de mauvais traitements, de criailleries, de la faim, de la soif, de l'ennui, du chagrin, du rire, de l'amour, du sommeil, &c. qui font alq'un n'en plus pouvoir ; on dit, de même, en français "l'ennui, le chagrin, l'amour me tuent ; il m'a fait mourir de froid, de faim, de rire ; &c.". v. ⊐ emmet (Ta. ivr) ‖ fig. "gourmander fortement (réprimander rudement en paroles) ; battre (rudoyer en frappant à plusieurs reprises) [une p.] ; tourmenter (à un degré alconque, depuis le plus faible jusqu'au plus fort) [une p, un an.] (le suj. étant une p, un an, une ch.)" ‖ einẹ, ayant pour rég. dir. un œil ou les yeux sign. "fermer [un œil ; les yeux]". Se dit de alq'un qui ferme ses propres yeux, au pr. en abaissant les paupières ou en se couvrant les yeux de mains ou de n'importe quoi, au fig. en faisant semblant de ne pas voir ; se dit aussi de alq'un qui ferme les yeux à une autre p. ou à un an, au pr. en leur couvrant les yeux de la main ou de n'importe quoi, au fig. en les empêchant de se rendre compte de la vérité par un moyen alconque. Lorsque la p. ou l'an. auxquels le suj. ferme les yeux sont exprimés, ils sont hab. au datif ‖ einẹ, ayant pour rég. dir. une oreille ou les oreilles, signifie "boucher [une oreille ; les oreilles]". Se dit de alq'un qui bouche ses propres oreilles, au pr. avec les doigts ou n'importe quoi, au fig. en refusant d'entendre ; se dit aussi de alq'un qui bouche les oreilles à une autre p. ou à un an. avec ses mains ou avec n'importe quoi ; s'empl. touj. au pr. quand le suj. bouche les oreilles à un autre que soi. Quand la p. ou l'an. auxquels le suj. bouche les oreilles sont exprimés, ils sont hab. au datif. D. ces, einẹ est syn. d' ehen "boucher" ‖ p. ext., le suj. étant un chameau et le rég. dir. une chamelle, "s'accoupler avec (accomplir l'acte sexuel avec)". D. ces, est syn. de segen et d' ăout. v. l'ǂ ehęg.

— souenẹi ǂ1:⊙ va. f.1 ; conj. 116 "souenẹi" ; ⓦ (isouenẹa, iesîouenẹa, ĕd isouenẹi, our isouenẹa) ‖ faire tuer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a r. b, s. c. à c. du prim.

— souenẹ ǂ1:⊙ va. f.1 ; conj. 116 "souenẹ" ; ⓦ (isouenẹ, iesîouenẹ, ĕd isouenẹ, our isouenẹ) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— nemenẹi ǂ1∃1 vn. f. 2ᵉᵘ ; conj. 49 "nedeggoe" ; (inmenẹa, ienêmenẹa, ĕd inmenẹi, our inmenẹa) ‖ s'entretuer (se combattre réc. les armes à la

main) ‖ se dit de p. qui se combattent bs armes, à la main en cherchant à s'entre=
=tuer, qlq. soit le nombre des combattants et la nature des armes, en parlant d'un
combat singulier com. d'une bataille entre 2 armées. Ne se dit pas de p. qui
combattent par jeu ou pour s'exercer, en faisant des assauts d'armes ou des si=
=mulacres de combat, ni de p. qui luttent en cherchant à s'entretuer mais qui
le font sans armes ‖ fig. "se battre l'un contre l'autre (en cherchant à se faire
autant de mal que possible) (le suj. étant des an.)" ‖ fig. "se livrer combat l'un
à l'autre (le suj. étant une p. et sa propre âme, une p. et son propre coeur, une p.
et une autre (en paroles))". Se dit d'une p. qui se livre un combat intérieur, qui
discute avec qlq'un, ou qui fait effort auprès de qlq'un par des paroles ‖ v. O'l' egex,
meğex.

— nemeiṇx :ıƎı m. f. 2^{bis}; conj. 183 "nemeiṇx"; (inmeiṇx, ieṇîmeiṇx, ěd inmeiṇx, our inmeiṇx) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— sennemeiṇxi ɜ:ıƎıo va. f 2^{bis}. 1; conj. 130 "sennemědou"; ω (isnemeiṇxa, ieṣîneneiṇxa, ěd isennemeiṇxi, our isnemeiṇxa) ‖ faire s'entretuer ‖ a t. bs s. c. ā c. de la f. 2^{bis}.

— Sennemeiṇx :ıƎıo va. f. 2^{bis}. 1; conj. 124 "seğğeğğ"; ω (isnemeiṇxa, ieṣîne=
=meiṇxa, ěd isennemeiṇx, our isnemeiṇxa) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— nâḳḳ ···ı va. f. 5; conj. 217 "lâss"; ω (inâḳḳ, our ineḳḳ) ‖ tuer hab. ‖ a t. bs s. c. à c. du prim. ‖ v. Ǝ emmet (Ta. ivr.).

— sâoueiṇxa ·:ı:o va. f. 1. 10; conj. 238 "tâxeğğa"; ω (isâoueiṇxa, our iseoueiṇxi) ‖ faire hab. tuer ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. bs s. c. ā c. de la f. 1.

— Ţînneiṇxi ɜ:ıƎı+ vn. f. 2^{bis}. 12; conj. 244 "Ţimendou"; (ilînneiṇxi, our itenneiṇxi) ‖ s'entretuer hab. ‖ a t. bs s. c. à c. de la f. 2^{bis}.

— sînneiṇxi ɜ:ıƎıo va. f. 2^{bis}. 1. 12; conj. 244 "Ţimendou"; (isînneiṇxi, our isenneiṇxi) ‖ faire hab. s'entretuer ‖ a t. bs s. c. à c. de la f. 2^{bis}. 1.

— Ţeneṇxé ɜ:ı+ sf. nv. prim; ℓ (pl. Ţineṇxiouîn ı::ı+), dax ţăneṇxé (ţěneṇxé), dax tneṇxiouîn ‖ fait de tuer ‖ a t. bs s. c. à c. du prim.

— ăsoneiṇxi ɜ:ı:o sm. nv. f. 1; ℓ (pl. isoneiṇxîten ı+:ı:o), dax ěsoneiṇxîten ‖ fait de faire tuer ‖ a t. bs s. c. à c. de la f. 1.

— ănneiṇxi ɜ:ıƎı sm. nv. f. 2^{bis}; ℓ (pl. inneiṇxîten ı+:ıƎı), dax ěnneiṇxîten ‖ fait de s'entretuer ‖ a t. bs s. c. à c. de la f. 2^{bis} ‖ Signifie aussi "combat (dans tous bs s. de la f. 2^{bis})".

— ăsennemeiṇxi ɜ:ıƎıo sm. nv. f. 2^{bis}. 1, ℓ (pl. isennemeiṇxîten ı+:ıƎıo), dax sennemeiṇxîten ‖ fait de faire s'entretuer ‖ a t. bs s. c. à c. de la f. 2^{bis}. 1.

— ěmeiṇxi ɜ:ıƎ sm. n. d'é. prim; ℓ (pl. imeiṇxân ı:ıƎ; fs. Ţemeiṇxit +:ıƎ+; fp. Ţimeiṇxâţîn ı+:ıƎ+), dax ămeiṇxi (ěmeiṇxi), dax meiṇxân, dax ţămeiṇxit (ţěmeiṇxit), dax tmeiṇxâţîn ‖ tueur (h. (ou an) qui tue) ‖ ce que tue un ěmeiṇxi se met au gén. ‖ a t. bs s. c. ā c. du prim. ‖ s'empl. qlqf. sans complément dans le sens d'"an. qui tue ses cavaliers (an. de selle qui cherche hab. à jeter son cava=
=lier par terre et qui est dangereux à monter)".

— meixo ::1I sm. (pl. meixôten 1+::1I) ‖ colique.

— ăneixou ::1 sm. Φ (pl. ineixôuten 1+::1), dax neixôuten ‖ maladie de peau consistant en taches blanches accompagnés de fortes démangeaisons ‖ l'ăneixou peut atteindre les p. dans n'importe quelle partie du corps ; lorsqu'il est fort, un peu de pus sort de taches blanches ; il atteint les p. de tout âge ; il n'atteint pas les an. ‖ v. OII tafouré.

— tănaḳḳat +···1+ sf. Φ (n. d'u. et col.) (pl. de dim. ou p.n. tinaḳḳâtîn 1+···1+), dax tnaḳḳâtîn ‖ nom d'une plante persistante ("euphorbia globulosa Cosson" (B.T.) ; "euphorbia calyptrata Cosson var. involucrata Batt." (B.T.)) ‖ ainsi nommée parce qu'elle rend malades et qlq. tue les moutons, chèvres & chameaux qui en mangent.

::1 enex ::1 vn. prim ; conj. 30 "ebeḍ" ; p(inex, inâx, ed inex, our inix) ‖ s'abstenir de s'approcher [d'une p, d'un an, d'une ch.] (le suj. étant une p. ou un an) ; être forcé de s'abstenir de s'approcher (d. le s.ci.d.) ‖ le suj. ne peut être qu'une p. ou un an.. Ce dont le suj. s'abstient de s'approcher est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. foull "de sur" ‖ p. ext. "s'abstenir [d'une ch, d'un acte] (le suj. étant une p.) ; être forcé de s'abstenir (d. le s.ci.d.)" ‖ v. ::1O : ekrem.

— senex ::1O va. f.1 ; conj. 113 "sebeḍ" ; p(isnex, iesînex, ed isenex, our isnex) ‖ faire s'abstenir de s'approcher ‖ a t. les s.c.à c. du prim.

— ennâx ::1 vn. f. 5 ; conj. 218 "ebbâḍ" ; (innâx, our innix) ‖ s'abstenir hab. de s'approcher ; être hab. forcé de s'abstenir de s'approcher ‖ a t. les s.c.à c. du prim.

— sânâx ::1O va. f.1.7 ; conj. 230 "târeǧâh" ; (isânâx, our isenix) ‖ faire hab. s'abstenir de s'approcher ‖ a t. les s.c.à c. de la f.1.

— ênîx ::1 sm. nv. prim ; Φ (pl. inîxen 1::1), dax ănîx (ĕnîx), dax nîxen ‖ fait de s'abstenir de s'approcher ; fait d'être forcé de s'abstenir de s'approcher ‖ a t. les s.c.à c. du prim.

— asnex ::1O sm. nv. f.1 ; Φ (pl. isnîxen 1::1O), dax ĕsnex (ăsnex), dax ĕsnîxen ‖ fait de faire s'abstenir de s'approcher ‖ a t. les s.c.à c. de la f.1.

::1 ennex ::1 va. prim ; conj. 27 "eddel" ; (innĕx, innâx, ed innex, our innix) ‖ orner de dessins (faits par n'importe quel procédé) [une ch. qlconque] ‖ a aussi les s. pas. et pron. "être orné de dessins" et "s'orner de dessins" ‖ le suj. ne peut être qu'une p. Le rég. dir. peut être une ch. qlconque ‖ se dit, p. ex, de qlq'un qui orne son visage, ses mains, un objet en métal, en bois, en peau, en tissu, en matière qlconque, de dessins multicolores, d'une seule couleur, incolores (p. ex. par sculpture, gravure, impression), par n'importe quel procédé, traits ou dessins faits au pinceau ou avec n'importe quel instrument, broderies de tout genre, application de morceaux de peau ou de tissu découpés, sculpture, ciselure, impression, &c.

— sounex ::1O va. f.1 ; conj. 163 "soudel" ; p(iessôunex, iessôunex, ed isounex, our iessounex) ‖ faire orner de dessins ‖ se c. av. à acc.

— tânnex ::1+ va. f. 6 ; conj. 226 "tâddel" ; (itânnex, our itennex) ‖ orner hab. de dessins ‖ a aussi les s. pas. et pron.

__sôunôuṛ :1⊙ va. f.1.18; conj. 260 "tôuksâd"; (isôunôuṛ, our isounouṛ) ‖ faire hab. ornex de dessins ‖ se c. av. 2 acc.

__ôunôuṛ :1 sm. nv. prim; (pl. ôunôuṛen 1:1) ‖ fait d'ornex de dessins ‖ a aussi les s. pas. et pron. "fait d'être orné de dessins" et "fait de s'orner de dessins".

__ăsôunex :1⊙ sm. nv. f.1; cf (pl. isôunôuṛen 1:1⊙), dax sôunôuṛen ‖ fait de faire ornex de dessins.

__tinniḳ ::1+ sf. (pl. tinnaṛ :1+), dax tinnaṛ ‖ dessin servant à ornex (ornement consistant en un dessin; ornement consistant en dessins) ‖ se dit de tout dessin, fait par n'importe quel procédé, sur une ch. quelconque, pour l'orner (d. les s. du prim.) ‖ p. ext. "objet élégant et luxueux". Se dit, au pr, d'un objet mobilier élégant et somptueux, vêtement, bijou, selle, objet de harnachement, &c, ornés ou non, mais élégants & riches; se dit, au fig., d'un animal élégant et de prix, p. ex. d'un cheval ou d'un méhari élégants et de prix, ou d'une p. brillante d'élégance et de beauté ‖ les expressions dans lesquelles un nom commun est suivi des mots n tinniḳ, p. ex. ăbernaḥ en tinniḳ, ăselsou n tinniḳ, ahbeg en tinniḳ, amis en tinniḳ, tămet en tinniḳ, ne signifient pas que ce qui est suivi des mots n tinniḳ est chargé de dessins servant à ornex, mais que c'est "un objet élégant et luxueux". La traduction des expressions précédentes est "burnous d'objet élégant et luxueux (burnous qui est un objet élégant et luxueux)", "vêtement (bracelet, chameau, femme) d'objet élégant et luxueux (vêtement (bracelet, chameau, femme) qui est un objet élégant et luxueux)".

:1 ăinx :1 sm. (pl. ăinxioucen 1::1) ‖ palais (de la bouche) (chez les p. kls. an.).

:1 ânex :1 pr. pers. Sujet (isolé); 1e p. pl. (forme irrégulière) ‖ nous ‖ v. ⩾ i (é).

__nex :1 (înex :1) pr. af. dép. des noms; 1e p. pl. (forme irrégulière) ‖ de nous ‖ v. ⩾ i (é).

__ânex :1 (hânex :1::) pr. af. rég. dir. des v.; 1e p. pl. ‖ nous ‖ v. ⩾ i (é).

__ânex :1 pr. af. rég. dir. des v.; 1e p. pl. (forme irrégulière) ‖ nous ‖ v. ⩾ i (é).

__ânex :1 (hânex :1::) pr. af. rég. ind. des v.; 1e p. pl. ‖ à nous ‖ v. ⩾ i (é).

__nex :1 (enex :1, înex :1) pr. af. rég. des particules; 1e p. pl. ‖ nous ‖ v. ⩾ i (é).

:1 nex :1 pr. prép. ‖ voici; voilà ‖ ne s'emploie que suivi d'un des 8 pronoms relatifs et démonstratifs ouâ-nex, oua, oua-ḥ, oua-i-dex, oua-dĭ, oua-dĭ-ḥ, ou-în, ou-în-dex, ou d'un des 4 pronoms relatifs et démonstratifs exprimant l'éloignement dans le temps passé seul oua-n-dĭ, oua-n-dĭ-ḥ, oua-n-d-în, oua-n-d-în-dex. Nex, suivi d'un des 8 pronoms ouâ-nex, oua, oua-ḥ, &c., signifie "le voici, la voici, les voici", ou "le voilà, la voilà, les voilà", selon que le pronom exprime la proximité ou l'éloignement. Nex, suivi d'un des 4 pronoms oua-n-dĭ, oua-n-dĭ-ḥ, &c, signifie "voilà celui de là (celui d'alors) qui, voilà celui de là (celui d'alors) que, voilà celle de là (celle d'alors) qui,

voilà celle ve là (celle d'alors) que, &c.", ou "voilà celui de là-bas (celui d'alors) qui, voilà celui de là-bas (celui d'alors) que, voilà celle de là-bas (celle d'alors) qui, voilà celle de là-bas (celle d'alors) que, &c.", selon que le pronom exprime un éloignement modéré ou absolu dans le temps passé ‖ ex. Biska, nex ouâ-rex ⁄ B., le voici = amis ennek, nex oua ⁄ ton chameau, le voici (ou: le voilà) = tămet ta s hi tennĭt, nex ta-h ⁄ la f. que à (pour laquelle) tu m'as dit, la voici (ou: la voilà) (la f. au sujet de laquelle tu m'as parlé (la f. de laquelle tu m'as parlé), la voici (ou: la voilà)) = midden oui nĕicx end ahel, nex ou-î-dex ⁄ le h. que j'ai vus hier, le voici (ou: le voilà) = nex ta-dĭ, tămett in ⁄ la voici, ma f. (ou: la voilà, ma f.) = nex t-în, oulli nnem ⁄ les voilà, tes chèvres = iselsa nnem, nex ou-în-dex ⁄ tes vêtements, les voilà = ăouâl, nex oua-n-dĭ hi tennĭt ⁄ les paroles, voilà celles de là (celles d'alors) que tu m'as dites (voilà les paroles d'alors que tu m'as dites) = âles, nex oua-n-d-în hi innĕn aoua-h ⁄ l'hom., voilà celui de là-bas (celui d'alors) qui m'ayant dit cela (voilà l'h. d'autrefois qui m'a dit cela) ‖ v. V da "voici ; voilà".

II:1 tânekkef ‖ v. II: exef.

:::1 zouixeh :::1Ψ va. f.1; conj. 162 "Soukseḍ"; (iezzŏuixeh, iezzŏuixeh, ed izouixeh, our iezzouixeh) ‖ amener les mucosités du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge (n); amener du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge [des mucosités; du sang; du pus; etc.] (act) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ‖ v. 0::10:: Kerenkerat (Ta.1).

— zŏuixôuh :::1Ψ va. f.1.18; conj. 260 "toukssâḍ"; (izŏuixôuh, our izouixouh) ‖ amener hab. les mucosités du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge (n); amener hab. du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge (act).

— ăzouixeh :::1Ψ sm. nv. f.1; Φ (pl. izouixôuhen 1:::1Ψ), dax zouixôuhen ‖ fait d'amener les mucosités du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge; fait d'amener du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge.

— tăzouixeht +:::1Ψ+ sf. Φ (pl. tizouixah :::1Ψ+), dax tzouixah ‖ mucosité amenée du nez (ou de la poitrine) dans la bouche avec un bruit rauque de la gorge.

3:1 nexiiet (Ta.1) +3:1 vn. prim; conj. 48 "qediiet (Ta.1)"; (inxeiiet, ienŭxeiiet, ed inxiiet, our inxeiiet) ‖ être assis en étant affaissé sur soi-même (être assis le dos courbé et dans une attitude d'affaissement); s'asseoir affaissé sur soi-même (d. le s. ci. d.) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. ‖ se dit de p. assises n'importe comment et n'importe où, par terre, sur un siège, sur un an. de selle ou de bât, &c.

— sennexiiet (Ta.1) +3:10 va. f.1; conj. 135 "seggediiet (Ta.1)"; (isnexeiiet, iesîne-xeiiet, ed isennexiiet, our isnexeiiet) ‖ faire être assis en étant affaissé sur soi-même; faire s'asseoir affaissé sur soi-même.

— tîinṛiiît (Ta.7) +3:1+ vn. f.16; conj.254 "tîtreggît (Ta.7)"; (tîinṛiiît, our iteinṛiiît) ‖ être hab. assis en étant affaissé sur soi-même; s'asseoir hab. affaissé sur soi-même.

— sîinṛiiît (Ta.7) +3:1⊙ va. f.1.16; conj.254 "tîtreggît (Ta.7)"; (isîinṛiiît, our iseinṛiiît) ‖ faire hab. être assis en étant affaissé sur soi-même; faire hab. s'asseoir affaissé sur soi-même.

— ăinṛiii 3:1 sm. nv. prim; Φ (pl. inṛiiîten 1+3:1), dar ĕinṛiiîten ‖ fait d'être assis en étant affaissé sur soi-même; fait de s'asseoir affaissé sur soi-même

— ăsennerṛiii 3:1⊙ sm. nv. f.1; Φ (pl. isennerṛiiîten 1+3:1⊙), dar sennerṛiiîten ‖ fait de faire être assis en étant affaissé sur soi-même; fait de faire s'asseoir affaissé sur soi-même.

— ănerṛiia 3:1 sm. n.d'é. prim; Φ (pl. inerṛiiâten 1+3:1; fs. tănerṛiiat +3:1+; fp. linerṛiiâlîn 1+3:1+), dar nerṛiiâten, dar trerṛiiâlîn ‖ hom. qui se tient hab. affaissé sur soi-même lorsqu'il est assis.

3:1 ouinṛai 3:1 vn. prim; conj. 71 "ouksad"; (ieinṛŏui, ieinṛôui, éd iouinṛai, our ieinṛoui) ‖ être sans appétit (n'avoir de goût pour aucune nourriture) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. ‖ se dit de p. ou d'an. qui sont sans goût pour aucune nourriture pour n'importe quelle cause, satiété excessive, disposition pas=sagère ou habituelle, état maladif, etc.

— souinṛi 3:1⊙ va. f.1; conj. 164 "soufi"; (issŏuinṛei, issôuinṛei, éd isouinṛi, our issouinṛei) ‖ rendre sans appétit.

— tôuinṛâi 3:1+ vn. f.18; conj. 260 "tôuksâd"; (itôuinṛâi, our itouinṛai) ‖ être hab. sans appétit.

— sôuinṛôui 3:1⊙ va. f.1.18; conj. 260 "tôuksâd"; (isôuinṛôui, our isouinṛoui) ‖ rendre hab. sans appétit.

— touinṛait +3:1+ sf. nv. prim; Φ (pl. touinṛâin 1+3:1+) ‖ fait d'être sans appétit.

— ăsouinṛi 3:1⊙ sm. nv. f.1; Φ (pl. isouinṛien 1+3:1⊙), dar souinṛien ‖ fait de rendre sans appétit.

‖:1 einṛel ‖:1 vn. prim; conj. 26 "eksen"; (inṛĕl, inṛâl, éd inṛel, our inṛil) ‖ être répandu [sur une surface quelconque] (le suj. étant un liquide, une sub=stance en poudre, une substance en petits fragments); se répandre (d.l.s. ci.d.) ‖ peut avoir pour suj. n'importe quel liquide, eau, sang, huile, beurre fondu, &c. en quantité quelconque, si grande ou si petite qu'elle soit, n'im=porte quelle substance en poudre ou en petits fragments qui se répand en s'étendant lorsqu'on la verse, com. de la farine, de la cendre, du sable, de grains de céréales quelconques, des dattes, des fruits ou des légumes, de petite dimension, &c. ‖ ne se dit pas de ce qui on verse dans un récipient; ne se dit que de ce qui est répandu volontairement ou non, ou de ce qui se répand de soi-même, sur une surface en s'y étendant librement et irrégulièrement, com. le contenu d'une outre qui est répandu par terre, le contenu d'un encrier qui est répandu sur une table, le contenu d'un sac de blé qui est répandu sur une couverture, le contenu d'une cuiller d'huile qui est répan=

= du sur un vêtement, &c. ‖ p. ext. ənṣel peut avoir pour suj., au lieu du liquide, de la substance en poudre, de la substance en petits fragments, qui sont répandus, les récipients desquels ils sortent en se répandant, p. ex. une outre, une bouteille, un verre, une cuillère, un encrier, un sac, un panier, &c. ‖ p. ext. "être semé (être mis en terre pour germer) (le suj. étant des graines de céréales ou des semences de légumes ou d'autres végétaux); se semer (d. le s. ci. d.)" ‖ p. ext. "être ensemencé (le suj. étant une terre, un champ, un sol)" ‖ fig. "être au dernier degré de maigreur et de faiblesse (n'avoir que les os et la peau et pouvoir à peine se tenir debout) (le suj. étant une p. ou un an.)". v. ::Ⅲ‖ elbeK ‖ v. ::1Ⅲ benKeou.

__sənṣel ‖::1⊙ va. f. 1; conj. 150 "seKsen"; (issənṣel, iessînṣel, ed isənṣel, our issənṣel) ‖ répandre; faire se répandre ‖ a r. les s. c. à c. de prim.

__nâKKel ‖:::1 nn. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâKKel, our inəKKal) ‖ être hab. répandu; se répandre hab. ‖ a r. les s. c. à c. du prim.

__sâinṣâl ‖::1⊙ va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isâinṣâl, our isənṣil) ‖ répandre hab; faire hab. se répandre ‖ a r. les s. c. à c. de la f. 1.

__ănaṣal ‖::1 sm. nv. prim; ♀ (pl. inəṣâlen, ‖::1), dax nəṣâlen ‖ fait d'être répandu; fait de se répandre ‖ a r. les s. c. à c. du prim.

__tanəṣla ·‖::1+ sf. nv. prim; ♀ (pl. tinəṣlioûn 1:‖::1+), dax tənəṣla (tănəṣla), dax tnəṣlioûn ‖ m. s. q. le pr.

__ăsənṣel ‖::1⊙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. isənṣâlen, ‖::1⊙), dax sənṣâlen ‖ fait de répandre; fait de faire se répandre ‖ a r. les s. c. à c. de la f. 1.

Ⅰ‖::1 nəṣoulef Ⅰ‖::1 m. prim; conj. 52 "KəroukəḌ"; sp (inṣalef, ienîṣalef, ed inṣoulef, our inṣalef) ‖ être évanoui (être sans connaissance); s'évanouir (perdre connaissance) ‖ ne peut avoir pour suj. que des p. ‖ v. ∃::‖ lehouəḌ.

__sennəṣoulef Ⅰ‖::1⊙ va. f. 1; conj. 138 "seKKəroukəḌ"; sp (isnəṣalef, iesînəṣalef, ed isennəṣoulef, our isnəṣalef) ‖ faire être évanoui; faire s'évanouir.

__tînṣôulôuf Ⅰ‖::1+ nn. f. 14; conj. 249 "tiKrouKôuḌ"; (itînṣôulôuf, our itənṣoulouf) ‖ être hab. évanoui; s'évanouir hab.

__sînṣôulôuf Ⅰ‖::1⊙ va. f. 1. 14; conj. 249 "tiKrouKôuḌ"; (isînṣôulôuf, our isənṣoulouf) ‖ faire hab. être évanoui; faire hab. s'évanouir.

__ănṣôulef Ⅰ‖::1 sm. nv. prim; ♀ (pl. inṣôulôufen 1Ⅰ‖::1), dax ənṣôulôufen ‖ fait d'être évanoui; fait de s'évanouir; évanouissement.

__tănṣâlift+Ⅰ‖::1+ sf. nv. prim; ♀ (pl. tinṣôulâf Ⅰ‖::1+), dax tənṣôulâf ‖ m. s. q. le pr. ‖ leur us. q. le pr.

__ăsennəṣôulef Ⅰ‖::1⊙ sm. nv. f. 1; ♀ (pl. isennəṣôulôufen 1Ⅰ‖::1⊙), dax sennəṣôulôufen ‖ fait de faire être évanoui; fait de faire s'évanouir.

Ⅰ::1 tănəṣmit +Ⅰ::1+ sf. ♀ (n. d'u. et col.) (pl. de div. ou p. n. tinəṣmîtîn 1+Ⅰ::1+), dax tnəṣmîtîn ‖ safran (plante de jardin) (ar. "zaʕfrân") ‖ sign. aussi "safran (stigmates de safran séchés et pulvérisés)" ‖ on cultive un peu de safran dans qlq. villages de l'Ăh.

Ⅰ::1 tinəṣmîn ‖ v. 0:: iṣax, əṣrem.

ːːIːI ennəṛəṇəṛ ːIːI ✳ sf. (n.d'u. et col.) (pl. de div. ou p.n. ennəṛəṇəṛən IːIːI) ‖ menthe (plante de jardin) ‖ signifie aussi "feuille de menthe séchée," ‖ très peu us.

ːːI tânəṛəṇəṛet ‖ v. ːː əṛəṇ.

OːI inṛəṛ OːI sm. (pl. ăinṛârən 10ːI) ‖ ravin (affluent ou sous-affluent d'un əṛahar "vallée", en montagne) ‖ v. O+I'I' ăgəntour.

— tiniṛərt +OːI+ sf. (pl. tăinṛârîn 10ːI+) ‖ dim. de pr. ‖ v. O+I'I' ăgəntour.

OːI ennəṛəṛ OːI (Ăj) sm. (pl. ennəṛəṛən 10ːI) ‖ serrure en bois (s'ouvrant et se fermant de l'intérieur et de l'extérieur au moyen d'une grosse clef en bois ou en métal) ‖ v. O:IC éfeKer ‖ non us. dans l'Ăh.

ⅢOːI nəṛəṛebbet (Ia.2) ‖ v. ⅢOː ṛəṛebbet (Ia.2).

ǁICOːI énəṛəṛefel ǁICOːI ✳ sm. Φ (pl. inəṛəṛfelen, ǁICOːI), dar ănəṛəṛfel (ěne = = ṛəṛfel), dar nəṛəṛfelen ‖ clou de girofle.

ːOːI zeinṛireh ːOːIΨ vn. f.1; conj. 170 "zeinṛireh" ;p (izzěinṛareh, iezzînṛareh, éd izeinṛireh, our izzeinṛareh) ‖ crier de toutes ses forces, la bouche grande ouverte, sans articuler de son (le suj. étant une p. ou un an.) ‖ se dit de toute p. ou an. qui crie de toutes ses forces, la bouche grande ouverte, sans articuler de son, qlq. soit la cause qui le fait crier, que ce soit en pleu = = rant ou non ‖ p. ext. "beugler (le suj. étant un boeuf ou une vache)".

— zînṛîṛîh ːOːIΨ vn. f. I.14; conj. 249 "tiKrouKoud."; (izînṛîṛîh, our izei = = ṛiṛih) ‖ crier hab. de toutes ses forces, la bouche grande ouverte, sans arti = = culer de son ‖ a.r. le s.c. à c. de la f.1.

— ăzeinṛîreh ːOːIΨ sm. nv. f.1; Φ; (pl. izeinṛîṛîhen IːOːIΨ), dar zeinṛîṛîhen ‖ fait de crier de toutes ses forces, la bouche grande ouverte, sans articuler de son ‖ a.r. le, s.c. à c. de la f.1. ‖ p. ext. "cri inarticulé poussé avec toute la force possible, la bouche grande ouverte; beuglement".

— ăzeinṛârah ːOːIΨ sm. n. d'é. f.1; Φ (pl. izeinṛârâhen IːOːIΨ; fs. tăzei = ṛâraht +ːOːIΨ+; fp. tizeinṛârâhîn IːOːIΨ+), dar zeinṛârâhen, dar tzeinṛârâhîn ‖ hom. (ou an.) qui a l'hab. de crier de toutes ses forces, la bouche grande ouverte, sans articuler de son ‖ p. ext. "beugleur (boeuf qui beugle beaucoup)".

— tăzeinṛeriht +ːOːIΨ+ sf. Φ (pl. tizeinṛerah ːOːIΨ+), dar tzeinṛerah ‖ nom d'une danse de nègres ‖ la tăzeinṛeriht est accompagnée de sons gutturaux, de chants et de battements de mains; elle doit son nom aux sons gutturaux inarticulés qui l'accompagnent ‖ syn. de tekemmekemt ‖ diffère de tehîgalt, nom d'une autre danse de nègres.

⊙I nouKKes ⊙ ···I vn. prim; conj. 95 "DouKKel"; (iennoûKKes, iennoûKKes, éd iennouKKes, our iennouKKes) ‖ être distribué à la ronde tănaKKast par tănaKKast (être distribué à la ronde ration d'un repas par ration d'un repas) [à des p. qui reçoivent chacune une tănaKKast c.à d. une mesure pleine de nourriture constituant la ration d'un repas] (le suj. étant un aliment solide cru ou cuit pouvant se mesurer au moyen d'une mesure de

capacité) ; se distribuer à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast (d. les. ci. d.) ‖ ne peut pas avoir pour suj. un liquide ‖ signifie être distribué à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast, le mot tănaḳḳast signifiant "mesure de capacité égale à une ration d'un repas" et non pas "mesure de capacité d'un demi-litre" ‖ se dit, p. ex., de blé, d'orge, de sorgho, de dattes concassées, de farine, de bouillie de farine, &c. ‖ fig. "être raconté à la ronde (le suj. étant des paroles, une nouvelle, un dire, un fait, une anecdote, une histoire vraie ou fausse sur le prochain, une histoirette, un conte, &c.) ; se raconter à la ronde (d. le s. ci. d.)" ‖ diffère d'ouḏrar "être distribué à la ronde (le suj. étant une boisson) ; se distribuer à la ronde (d. les. ci. d.)", qui signifie p. ext. "se répandre à la ronde (le suj. étant une nouvelle, une réputation, une opinion)" ‖ diffère de melkeou "être distribué à la ronde (la part de chacun étant puisée d'un récipient avec qlq. ch. qui est tenu à la main) (le suj. étant une boisson)". Melkeou diffère lui-même d'ouḏrar, en ce qu'il précise la manière dont est versée à chacun sa part de liquide, ce que ne fait pas ouḏrar ; de toute boisson dont on dit immĕlkeou on peut dire ieḏrŏur, mais non réc. ; une boisson dont on dit ieḏrŏur peut avoir été versée à la ronde d'une cruche, d'une outre, d'une bouteille, &c. com. elle peut avoir été distribuée de la manière exprimée par melkeou ‖ v. l'# ẓẓeẓ, ẓouẓeẓ.

— senneḳḳes ⊙···1⊙ va. f. 1 ; conj. 122 "seddeḳḳel" ; (isneḳḳes, iesîneḳḳes, éd isen=neḳḳes, our isneḳḳes) ‖ distribuer à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖ at. b, s. c. à c. du prim ‖ diffère de ẓouẓeẓ "distribuer à la ronde [leur repas du soir (qlq. soient les aliments dont il se compose)] (à des p.) (se c. av. 1 acc.)", qui se dit de la distribution d'un repas du soir composé de n'importe quoi, d'un ou de plusieurs aliments solides, liquides, ou pâteux, cuits ou crus, p. ex. de pain, de dattes, de fromage, ou de lait, ou de tous les 4.

— îneḳḳôus ⊙···1+ vn. f. 13 ; conj. 246 "îdeḳḳôul" ; (îîneḳḳôus, our ieneḳḳous) ‖ être hab. distribué à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ; se distribuer hab. à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖ at. b, s. c. à c. du prim.

— sîneḳḳôus ⊙···1⊙ va. f. 1. 13 ; conj. 246 "îdeḳḳôul" ; (isîneḳḳôus, our isneḳ=ḳous) ‖ distribuer hab. à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖ at. b, s. c. à c. de la f. 1. ‖ p. ext. "bavarder (babiller ; tenir des propos insignifiants)".

— ănouḳḳes ⊙···1 sm. nv. prim ; ♀ (pl. ineḳḳôusen 1⊙···1), dar neḳḳôusen ‖ fait d'être distribué à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ; fait de se distribuer à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖ at. b, s. c. à c. du prim.

— ăsenneḳḳes ⊙···1⊙ sm. nv. f. 1 ; ♀ (pl. isenneḳḳîsen 1⊙···1⊙), dar senneḳḳîsen ‖ fait de distribuer à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖ at. b, s. c. à c. de la f. 1.

— ăsenneḳḳas ⊙···1⊙ sm. n. d'é. f. 1 ; ♀ (pl. isenneḳḳâsen 1⊙···1⊙ ; fs. tăsenneḳ=ḳast +⊙···1⊙+ ; fp. tisenneḳḳâsîn 1⊙···1⊙+), dar senneḳḳâsen, dar tsen=neḳḳâsîn ‖ hom. qui distribue à la ronde tănaḳḳast par tănaḳḳast ‖

fig. "diseur de paroles vaines sur le compte du prochain (faiseur de papo=
=tages sur le compte du prochain)". D. ce s, est touj. employé en mauvaise part.

__tănaḳḳast +⊙ⵎ1+ sf. φ (pl. tinaḳḳâsîn 1⊙ⵎ1+), dax tnaḳḳâsîn ‖ 1. me=
=sure de capacité égale à une ration d'un repas (servant à donner à chaque membre de la famille une ration constituant un repas, de l'aliment solide en petit fragments, en poudre, ou en bouillie, qui forme le repas); 2. mesure de capacité d'un demi-litre ‖ d. t. s. 1, signifie une mesure de capacité de dimension variable, souvent un peu plus petite, qlq. un peu plus grande qu'un demi-litre, qui est différente dans chaque famille ‖ D. t. s. 2, signifie ~~signifie~~ une mesure de capacité fixe, d'un demi-litre, servant à mesurer les liquides, les substances en poudre, les grains et les sub=
=stances en petits fragments com. le sel concassé, les dattes concassées, &c. la môuda "mesure de capacité d'un litre" contient 2 tănaḳḳast; la tănaḳḳast contient 2 ăzgen "mesure de capacité d'un quart de litre". v. l'l' ġaġġ, ăġeġġeġ.

__tăneḳḳist +⊙ⵎ1+ sf. φ (pl. tineḳḳâs ⊙ⵎ1+), dax tneḳḳâs ‖ historiette (conte) ‖ tout ce qui est historiette, conte, fable, apologue, parabole, anecdote, récit vrai ou faux d'aventure ou d'événement, est une tăneḳḳist ‖ p. ext. "bavardage (babillage; propos insignifiant)" ‖ p. ext. "paroles vaines sur le compte du prochain (papotage sur le compte du prochain)" ‖ v. ⅡⅧ tâŋgalt.

1+:1 nexettem ‖ v. 1+: nexettem.

⊙1ens ⊙1 m. prim; conj. 11 "els"; W (imă, imâ, éd iens, our imé) ‖ être couché; se coucher ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ‖ ayant pour suj. une p, signifie être couché sur le dos, le ventre, ou le côté, sans être accroupi ni accoudé, dans une position d'ailleurs qlconque, les membres allongés ou plus ou moins repliés, qlq. soient le lieu et le temps en lesquels on est couché et la cause pour laquelle on est couché ‖ ayant pour suj. un an, signifie être couché sur le côté ou sur le dos, sans être accroupi ni couché sur le ventre, dans une position d'ailleurs qlconque, en un lieu, en un temps et pour un motif qlconques ‖ ayant pour suj. une ch., signifie "être posé à plat [sur le sol, sur un meuble, ou sur une ch. qlconque]" ‖ p. ext. "être étendu mort", le suj. étant une p. ou un an. ‖ p. ext. "être posé (être placé) (dans une position qlconque)", le suj. étant un objet mobilier ‖ p. ext. "être mis de côté (être mis en réserve)", le suj. étant un objet mobilier, des vivres, une ch. qlconque capable d'être mise en réserve ‖ p. ext. "aller passer la nuit à (aller coucher à; arriver, de manière à y passer la nuit, à) (act.); aller passer la nuit chez (aller coucher chez; arriver, de manière à passer chez lui la nuit, chez) (act.); coucher à [un lieu] (act.); passer la nuit (coucher (n)) (n). Quand ens signifie "passer la nuit (n)", la p. chez laquelle on passe la nuit ou l'an. auprès duquel on passe la nuit sont à l'abl. et accompagnés de ɣour "chez; auprès de", le lieu ou la ch. dans lesquels on passe la nuit sont à l'abl. et accompagnés de dar "dans", la p, l'an, le lieu, la ch.

vers lesquels on passe la nuit sont à l'abl. et accompagnés d'une prép. qui est hab. berin "vers". v. :V adou ‖ quand la partie du corps sur laquelle sont couchés une p. ou un an. est exprimée, ou que la partie d'une ch. sur laquelle celle-ci est couchée est exprimée, elles sont à l'abl. et accompagnées d'une prép. qui est hab. s (es) "au moyen de". (Ex. Biska insâ s ădis ⁄ B. est couché au moyen du côté (B. est couché sur le côté) = ensiv s ăvôivi ⁄ je me suis couché au moyen du dos (je me suis couché sur le dos)) ‖ ens ténéré : v. 01 enex, ténéré ‖ v. 3010 bounbi.

— sens 010 va. f. 1; conj. 157 "sels"; ω (issĕnsa, iesînsa, éd isens, ouv issensa) ‖ coucher (act); faire se coucher (act) ‖ a t. le s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "coucher en joue [une p, un an, une ch.] (avec un fusil) (n)". Ce que le suj. couche en joue se met au dat. Diffère d'ettef dav "tenir dans" signifiant "viser (avec une arme à feu)", qui signifie viser avec une arme à feu quelconque, tandis que sens signifier coucher en joue avec un fusil, en visant, ou sans viser avec précision.

— nemensi 3011 vn. f. 2bis; conj. 49 "medeggou"; (innensa, ienînensa, éd innensi, ouv innensa) ‖ être couché ensemble; se coucher ensemble ‖ le suj. peut être des p, des an, des ch. en nombre quelconque, couchés les uns près des autres dans un même lieu, en n'importe quel temps & pour n'importe quelle cause ‖ quand les p, an, ou ch. qui sont couchés ensemble ne sont pas tous sujets, ceux qui ne sont pas sujets sont à l'abl. et accompagnés de d (ed) "avec" ‖ p. ext. "passer la nuit couchés ensemble", le suj. étant des p, des an, ou des ch. qui passent la nuit couchés les uns près des autres pour n'importe quelle cause.

— nemens 0113 vn. f. 2bis; conj. 183 "nemeive"; (innens, ienînens, éd innens, ouv innens) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— mesensi 3010 vn. f. 1.2; conj. 49 "medeggou"; (imsensa, iemîsensa, éd imsensi, ouv insensa) ‖ être couché l'un à côté de l'autre; être couché l'un sur l'autre ‖ d. le s. "être couché l'un à côté de l'autre", peut avoir pour ~~pour Suj. des p. vivantes, des an. vivants, ou des ch.. D. le s. "être couché~~ suj. des p. vivantes ou mortes, des an. vivants ou morts, ou des ch. D. le s. "être couché l'un sur l'autre", peut avoir pour suj. des p. mortes, des an. morts, ou des ch. ‖ quand les p, an, ou ch. qui sont couchés les uns à côté des autres, ou les uns sur les autres, ne sont pas tous sujets, ceux qui ne sont pas sujets sont à l'abl. et accompagnés de d (ed) "avec" ‖ p. ext. "être posé l'un à côté de l'autre (être placé l'un à côté de l'autre) (dans une position quelconque)", le suj. étant des objets mobiliers ‖ p. ext. "être étendu mort l'un à côté de l'autre; être étendu mort l'un sur l'autre", le suj. étant des p. ou des an.

— mesens 0103 vn. f. 1.2; conj. 206 "nehèjj"; (imsens, iemîsens, éd imsens, ouv imsens) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

— Semmensi 3013 10 va. f. 2bis. 1; conj. 130 "semmendou"; ω (ĭsmensa, iesînemensa, éd isemmensi, ouv ismensa) ‖ coucher ensemble (act);

faire se coucher ensemble (act.) ‖ a t. le, s.c.à c. de la f. 2bis.

— sennemens ⊙1∃1⊙ va. f. 2bis.1; conj. 124 "seǧǧeǧǧ"; ω (isnemensa, iesînemensa, éd isennemens, our isnemensa) ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

— semmesensi ∃01⊙∃⊙ va. f. 1.2.1; conj. 130 "semmendou"; ω (ismesensa, iesîmesensa, éd isemmesensi, our ismesensa) ‖ coucher l'un à côté de l'autre (act); coucher l'un sur l'autre (act) ‖ a t. le, s.c.à c. de la f. 1.2.

— semmesens ⊙1⊙∃⊙ va. f. 1.2.1; conj. 216 "semmeſeKK"; ω (ismesens, iesîmesens, éd isemmesens, our ismesens) ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

— nâss ⊙1 vn. f. 5; conj. 217 "lâss"; ω (inâss, our iness) ‖ être hab. couché; se coucher hab. ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

— sânsa ·⊙1⊙ va. f. 1.10; conj. 238 "tânezǧa"; ω (isânsa, our isensi) ‖ coucher hab. (act); faire hab. se coucher (act) ‖ a t. le, s.c.à c. de la f. 1.

— tînmensi ∃01∃1+ vn. f. 2bis.12; conj. 244 "timendou"; (itînmensi, our itenmensi) ‖ être hab. couché ensemble; se coucher hab. ensemble ‖ a t. le, s.c. à c. de la f. 2bis.

— tînsensi ∃01⊙∃+ vn. f. 1.2.12; conj. 244 "timendou"; (itînsensi, our itensensi) ‖ être hab. couché l'un à côté de l'autre; être hab. couché l'un sur l'autre ‖ a t. le, s.c. à c. de la f. 1.2.

— sînmensi ∃01∃1⊙ va. f. 2bis.1.12; conj. 244 "timendou"; (isînmensi, our isenmensi) ‖ coucher hab. ensemble (act); faire hab. se coucher ensemble (act) ‖ a t. le, s.c. à c. de la f. 2bis.1.

— sînsensi ∃01⊙1⊙ va. f. 1.2.1.12; conj. 244 "timendou"; (isîmsensi, our isemsensi) ‖ coucher hab. l'un à côté de l'autre (act); coucher hab. l'un sur l'autre (act) ‖ a t. le, s.c.à c. de la f. 1.2.1.

— ténessé ∃01+ sf. nv. prim; ℭ (pl. tiness ⊙1+, tinessiouîn 1:⊙1+), dax tănessé (tĕnessé), dax tness, dax tnessiouîn ‖ fait d'être couché; fait de se coucher ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

— ăsensi ∃01⊙ sm. nv. f. 1; ℭ (pl. isensîten 1+⊙1⊙), dax sensîten ‖ fait de coucher (act); fait de faire se coucher ‖ a t. le, s.c.à c. de la f. 1.

— ănmensi ∃01∃1 sm. nv. f. 2bis; ℭ (pl. innensîten 1+⊙1∃1), dax ĕnmensîten ‖ fait d'être couché ensemble; fait de se coucher ensemble ‖ a t. le, s.c.à c. de la f. 2bis.

— ănsensi ∃01⊙∃ sm. nv. f. 1.2; ℭ (pl. insensîten 1+⊙1⊙∃), dax ĕnsensîten ‖ fait d'être couché l'un à côté de l'autre; fait d'être couché l'un sur l'autre ‖ a t. le, s.c. à c. de la f. 1.2.

— ăsennemensi ∃01∃1⊙ sm. nv. f. 2bis.1; ℭ (pl. isennemensîten 1+⊙1∃1⊙), dax sennemensîten ‖ fait de coucher ensemble (act); fait de faire se coucher ensemble (act) ‖ a t. le, s.c. à c. de la f. 2bis.1.

— ăsemmesensi ∃01⊙1⊙ sm. nv. f. 1.2.1; ℭ (pl. isemmesensîten 1+⊙1⊙1⊙), dax semmesensîten ‖ fait de coucher l'un à côté de l'autre (act); fait de coucher l'un sur l'autre (act) ‖ a t. le, s.c.à c. de la f. 1.2.1.

__ăsensou :010 sm. Φ (pl. isensa :010), dax sensa ‖ tombe (place qui renferme les restes d'un mort ; place destinée à renfermer les restes d'un mort) ‖ syn. d' azeKKa.

__ăsensou :010 sm. (s.s.pl.) ‖ lieu de couchée (en voyage) (lieu où on passe la nuit en voyage) ‖ tout lieu où qlq'un passe une nuit, dans un voyage quelconque, est pour lui un ăsensou dans ce voyage ‖ peu us.

__témesensit +0101+ sf. Φ (pl. timesensâtin 1+0101+), dax tămesensit (tĕma=sensit), dax tmesensâtin ‖ m.s.q. le pr.

__menseou :011 va. prim; conj. 99 "bereg"; (immĕnseou, iemmînseou, éd iem=menseou, our immenseou) ‖ prendre le repas du soir (n); prendre comme repas du soir (manger (ou boire) com. repas du soir) (act) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. ‖ ce qu'on prend com. repas du soir peut être à l'acc., ou bien être à l'abl. et accompagné d'une des prép. S "au moyen de, avec (au moyen de)" ou dax "de dans, de" ‖ ex. temmĕnseoued, mix animix? — emmĕnseouer isăn. — neK emmĕnseouex s ăK ? as-tu pris le repas du soir, ou pas encore? — j'ai pris com. repas du soir de la viande. — moi j'ai pris le repas du soir avec du lait ‖ syn. de megen ‖ diffère de mekleou "prendre com. repas du milieu du jour [un aliment] (act); prendre le repas du milieu du jour (n)".

__semmenseou :011O va. f.1; conj. 131 "sebbedi"; (ismenseou, iesîmenseou, éd isemmenseou, our ismenseou) ‖ faire prendre le repas du soir (se c. av. 1 acc.); faire prendre com. repas du soir (se c. av. 2 acc.).

__tâmensâou :011+ va. f.7; conj. 230 "târegâh"; (itâmensâou, our ite=mensiou) ‖ prendre hab. le repas du soir (n); prendre hab. com. repas du soir (act.).

__sâmensâou :011O va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâmensâou, our isemen=siou) ‖ faire hab. prendre le repas du soir (se c. av. 1 acc.); faire hab. prendre com. repas du soir (se c. av. 2 acc.).

__ămensou :011 sm. nv. prim; Φ (pl. imensiouen 1:011), dax mensiouen ‖ fait de prendre le repas du soir; fait de prendre com. repas du soir.

__ăsemmensou :011O sm. nv. f.1; Φ (pl. isemmensiouen 1:011O), dax sem=mensiouen ‖ fait de faire prendre le repas du soir; fait de faire prendre com. repas du soir.

__ămensi 3011 sm. Φ (pl. imensiouen 1:011), dax mensiouen ‖ repas du soir ‖ syn. d' ămagin et d' ăzoûzeg.

__ămensou :011 sm. Φ (pl. imensiouen 1:011), dax mensiouen ‖ m.s.q. le pr. ‖ expression incorrecte.

011 ennes 01 va. prim; conj. 27 "eddel"; (innĕs, innâs, éd innes, our innis) ‖ nettoyer [un os (en en enlevant toutes les parcelles de viande); la viande (qui est adhérente à un os, en l'enlevant)] ‖ a aussi le s. pas. "être nettoyé

(d. les. ci. d.) ‖ peut avoir pour Suj. une p, un an, ou ce avec quoi une p. ou un an. enlèvent les parcelles de viande adhérentes à un os, p. ex. les dents, la main, un couteau, &c. Peut avoir pour rég. dir. soit un os cru ou cuit dépouillé de chairs mais auquel adhèrent encore qlq. parcelles de viande, soit de la viande dont qlq. parcelles adhèrent encore à un os dont tout ce qui a qlq. importance com. chairs a été enlevé ‖ se dit d'une p. ou d'un an. qui nettoient un os ou des parcelles de viande adhérentes à un os par n'importe quel moyen, avec les dents, la main, un couteau, une pierre tranchante, &c. ‖ ex. ennes isân foull ăṣes ⁄, nettoie la chair de sur l'os (enlève les parcelles de viande qui restent adhérentes à l'os) = ennes éṣes, ennes foull âs isân ⁄ nettoie l'os, nettoie de sur lui la chair (nettoie l'os, enlèves-en les parcelles de viande qui y sont encore adhérentes) ‖ fig. "nettoyer de ses chairs (amaigrir complètement (avec ou sans déperdition de forces)) [une p. ou un an.] (act); nettoyer de ses chairs [les os [d'une p. ou d'un an.] (en amaigrissant complètement la p. ou l'an. (avec ou sans déperdition de forces))] (act); nettoyer [les chairs [d'une p. ou d'un an.] (en amaigrissant complètement la p. ou l'an. (avec ou sans déperdition de forces))] (act)". v. ·:III ‖ elbeḳ.

—tânnes ⊙I+ va. f. 6; conj. 226 "tâddel"; (itânnes, our itennes) ‖ nettoyer hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. les s. ci. à c. du prim.

—ôunôus ⊙I sm. nv. prim; (pl. ôunôusen 1⊙I) ‖ fait de nettoyer ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être nettoyé" ‖ a t. les s. ci. à c. du prim.

—ôunsen 1⊙I sm. (pl. s. s.) ‖ parcelles de viande (adhérentes à un os dont tout ce qui a qlq. importance com. viande a été enlevé).

⊙I tănast +⊙I+ sf. ♀ (pl. tinassîn 1⊙I+), dar. tnassîn ‖ cadenas ‖ p. ext. "épingle de sûreté". D. ce s., et syn. de tăsorgelt et de tăseṛnest.

⊙I ounnous ⊙I sm. (pl. ounnôusen 1⊙I) ‖ poteau de tente de côté (nom de certains d'entre les poteaux auxquels s'attache le velum de tente) ‖ v. ⊙V eddes, tasdest.

⊙I tinsé 3⊙I+ sf. (pl. tinsaoûn 1:⊙I+), dar. tinsaoûn ‖ doigt de pied (chez les p.); pied (chez les an.) ‖ en parlant de p, signifie un doigt de pied alconque; toute p. a 10 tinsé. En parlant des an, se dit des quadrupèdes et des oiseaux, et signifie "pied (tout entier, sabot ou ongles, chair et os)" ‖ p. ext. "pied et jambe (depuis le pied jusqu'au genou ou au jarret) (chez les an.); pied et patte (d. les. ci. d.)" ‖ v. 0∃ aḍer.

⊙I ennes ‖ v. +I ennît.

⊙I ennes ‖ v. OI ennex (Ăd, Ăir, Ioul.).

III⊙I tănassabt +⊞⊙I+ ✳ sf. ♀ (pl. tinassâbîn III⊙I+), dar. tnassâbîn ‖ flèche ‖ syn. d'ămor et plus us. que lui.

'I⊙I enseǧ 'I⊙I va. prim; conj. 26 "eksen"; (inseǧ, insâǧ, éd inseǧ, our insiǧ) ‖ aspirer avec les narines ‖ peut avoir pour Suj. une p, un an, ou des narines. Peut avoir pour rég. dir. toute odeur, tout gaz, toute substance en poudre,

tout liquide, qu'on aspire volontairement avec les narines de prè, ou de loin, mais seulement ceux qu'on aspire volontairement ‖ se dit p.ex. de qlq'un qui aspire volontairement avec les narines une odeur qlconque, bonne ou mauvaise, venant de p, d'an, ou de ch. proche, ou lointains ; qui aspire volontairement avec les narines, en le prisant, du tabac en poudre, du camphre, n'importe quelle matière en poudre ; qui aspire volontairement avec les narines un liquide, com. remède, ou pour une autre cause ; &c. ‖ p.ext. "aspirer avec les narines (volontairement) l'odeur d' [une p, un an, une ch.]". Le suj. peut être une p, un an, ou des narines. Le rég. dir. peut être une p, un an, une ch. proche ou lointaine ‖ p.ext. "priser [du tabac]"; d.ce s, s'empl. sour. sans rég. dir., un rég. dir. signifiant "tabac" étant s.e. ‖ enseġ ămaḍâl : v. ‖ ∃I ămâḍal ‖ syn. d' essex ‖ diffère d' ăout "sentir (percevoir) [une odeur]", qui se dit de toutes les odeurs, bonnes ou mauvaises, qu'on perçoit, volontairement ou non, de prè, ou de loin ‖ diffère de zehel ayant pour rég. dir. âḍor "odeur" exprimé ou s.e. et signifiant "sentir la direction d' [une odeur] (sentir de quelle direction vient [une odeur] ; sentir de divers côtés pour savoir de quel côté vient [une odeur])" ‖ diffère de sounseġ "flairer (sentir, en aspirant l'odeur à plusieurs reprises, et dans plusieurs directions, et en faisant effort pour la percevoir)".

— Senseġ 'I⊙I⊙ va. f.1 ; conj. 150 "sekŝen" ; (issĕnseġ, iessînseġ, ĕd isenseġ, our issenseġ) ‖ faire aspirer avec les narines ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

— nemenseġ 'I⊙I∃I m. f. 2bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (innenseġ, ienînenseġ, ĕd innenseġ, our innenseġ) ‖ aspirer réc. avec les narines l'odeur l'un de l'autre.

— nemensaġ 'I⊙I∃I m. f. 2bis ; conj. 42 "lekeslekes" ; (innensaġ, ienînensaġ, ĕd innensaġ, our innensaġ) ‖ m.s. q. le pr.

— tenseġ 'I⊙I+ m. f. 3bis ; conj. 99 "bereġ" ; (ittĕnseġ, iettînseġ, ĕd iettenseġ, our ittenseġ) ‖ être aspiré avec les narines ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

— nâsseġ 'I⊙I va. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâsseġ, our inesseġ) ‖ aspirer hab. avec les narines ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

— sânsâġ 'I⊙I⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (isânsâġ, our isensiġ) ‖ faire hab. aspirer avec les narines ‖ a t. le, s.c. à c. de la f.1.

— tînnensîġ 'I⊙I∃I+ m. f. 2bis.13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (ittînnensîġ, our itennensiġ) ‖ aspiré hab. avec les narines, l'odeur l'un de l'autre.

— tînnensâġ 'I⊙I∃I+ m. f. 2bis.13 ; conj. 246 "tîdekkôul" ; (ittînnensâġ, our itennensaġ) ‖ m.s. q. le pr.

— tâtensâġ 'I⊙I++ vn. f. 3bis.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (itâtensâġ, our itetensiġ) ‖ être hab. aspiré avec les narines ‖ a t. le, s.c. à c. de la f. 3bis.

— ănasaġ 'I⊙I sm. nv. prim ; Pl (pl. inesâġen 'I⊙I), dar nesâġen ‖ fait d'aspirer avec les narines ‖ a t. le, s.c. à c. du prim.

— ăsensęg ⠍⠎⠊⠎ sm. nv. f.1; Φ (pl. isensîgen ⠊⠍⠎⠊⠎), dax sensîgen ‖ fait de faire aspirer avec le, narines ‖ a t. le, s. c. à c. de la f.1.

— ănmensęg ⠍⠝⠎⠊⠑ sm. nv. f.2bis; Φ (pl. inmensîgen ⠊⠍⠎⠊⠎⠑), dax ĕnmen=sîgen ‖ fait d'aspirer réc. avec le, narines l'odeur l'un de l'autre.

— ănmensaġ ⠍⠝⠎⠊⠑ sm. nv. f.2bis; Φ (pl. inmensâġen ⠊⠍⠎⠊⠑), dax ĕnmen=sâġen ‖ m. s. q. le pr.

— ătensęg ⠍⠞⠎⠊⠋ sm. nv. f.3bis; Φ (pl. itensîgen ⠊⠍⠞⠎⠊⠋), dax tensîgen ‖ fait d'être aspiré avec le, narines ‖ a t. le, s. c. à c. de la f.3bis.

— ămânsaġ ⠍⠍⠝⠎⠑ sm. n. d'é. prim; Φ (pl. imânsâġen ⠊⠍⠍⠝⠎⠑; fs. tămânsak ⠞⠍⠍⠝⠎⠅; fp. timânsâġîn ⠞⠊⠍⠍⠝⠎⠑⠔), dax mânsâġen, dax tmânsâġîn ‖ hom. qui aspire hab. avec le, narines ‖ ce qu' aspire hab. un ămânsaġ se met au gén.

— sounsęġ ⠍⠎⠥⠝⠎⠑ va. f.1; conj. 162 "souksęd"; (issŏunsęġ, issôunsęġ, éd isoun=sęġ, our issounsęġ) ‖ flairer (sentir, en aspirant l'odeur à plusieurs reprises et dans plusieurs directions, et en faisant effort pour la percevoir) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Peut avoir pour rég. dir. une p, un an, une ch, une odeur, qu'on flaire de près ou de loin ‖ fig. " flairer (soupçonner, conjecturer) [une ch.] ", le suj. étant une p.

— sôunsôięġ ⠍⠎⠥⠝⠎⠕⠑⠛ va. f.1.18; conj. 260 "toûksâd"; (isoûnsôięġ, our isounsouġ) ‖ flairer hab. ‖ a t. le, s. c. à c. de la f.1.

— ăsounsęg ⠍⠎⠥⠝⠎⠑ sm. nv. f.1; Φ (pl. isounsôugen ⠊⠍⠎⠥⠝⠎⠕⠛⠑⠝), dax sounsôugen ‖ fait de flairer ‖ a t. le, s. c. à c. de la f.1.

301 ensi ⠼⠉⠁ va. prim; conj. 32 "ęgmi"; (insĕi, insâi, éd insi, our insei) ‖ avoir l'habitude de [l'acte de manger (l'acte de boire, de prendre, de voler, de recevoir, d'obtenir, de faire qlq. ch. d'analogue)]; prendre l'habitude de (d. le s. ci. d.) ‖ peut avoir pour suj. une p. ou un an. Ne peut avoir pour rég. dir. qu'un nom verbal de verbe signifiant manger, boire, prendre, voler, recevoir, obtenir, ou qlq. ch. d'analogue ‖ p. ext. "avoir l'habitude de manger (de boire, de prendre, de voler, de recevoir, d'obtenir, de faire qlq. ch. d'analogue au sujet de) [un an, une ch.]; prendre l'habitude de manger (d. le s. ci. d.)". Ne s'emploie d. ce s. que quand la phrase est assez claire pour qu'il soit inutile d'exprimer le nom d'action d'un des verbes manger, boire, prendre, &c. ‖ v. ⠼⠁ enem.

— sensi ⠼⠁⠚ va. f.1; conj. 153 "ęgmi"; (issĕnsei, iessînsei, éd isensi, our issensei) ‖ faire avoir l'habitude de (donner à [une p, un an.] l'habitude de); faire prendre l'habitude de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le, s. c. à c. du prim.

— nâssei ⠼⠁ va. f.5; conj. 222 "ĝâmmei"; (inâssei, our inessi) ‖ avoir hab. l'habitude de; prendre hab. l'habitude de ‖ a t. le, s. c. à c. du prim.

— sânsâi ⠼⠁⠚ va. f.1.7; conj. 231 "tâdenkâi"; (isânsâi, our isensi) ‖ faire hab. avoir l'hab. de; faire hab. prendre l'hab. de ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. le, s. c. à c. de la f.1.

__ănasai 3⊙1 sm. nv. prim ; ♀ (pl. inesaien 13⊙1), dax nesaien ‖ fait d'avoir l'habitude de ; fait de prendre l'habitude de ‖ at. b, s.c. à c. du prim.

__ăsensi 3⊙1⊙ sm. nv. f.1 ; ♀ (pl. isensien 13⊙1⊙), dax sensien ‖ fait de faire avoir l'habitude de ; fait de faire prendre l'habitude de ‖ at. b, s.c. à c. de la f.1.

__ămânsai 3⊙1I sm. n.dé. prim ; ♀ (pl. imânsaien 13⊙1I ; fs. tămânsait +3⊙1I+ ; fp. timânsaîn 13⊙1I+), dax mânsaien, dax tmânsaîn ‖ hom. qui, lorsqu'une p. lui a donné une ou 2 fois qlq. ch, vient constamment lui demander de nouveaux dons (h. qui harcèle de demandes de dons quiconque lui a fait des dons une ou 2 fois).

I⊙1I tănesmint +I⊙1I+ sf. ♀ (n.d'ü. et col.) (pl. de div. ou p.n. tinesmân I⊙1I+), dax tnesmân ‖ oseille sauvage (ax. "hemmîḍ").

⊙I⊙1 ănesmix ‖ v. ⊙I⊙ esmex.

1⊙1 nesen 1⊙1 pr. af. dép. de, nous ; 3e p. mp. ‖ d'eux.

__ nes-net +1⊙1 pr. af. dép. de, nous ; 3e p. fp. ‖ d'elles.

⊙⊙1 enser ⊙⊙1 vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (insĕr, insâr, éd inser, our insix) ‖ être déchiré ; se déchirer ‖ peut avoir pour suj. le bois, la pierre, la peau des p. et des an, les étoffes, les peaux, les murailles, de, ch. quelconques ‖ s'emploie pour exprimer les déchirures, les fentes, les crevasses, les gerçures de toute espèce produites par n'importe quelle cause, divisant les ch. en 2 ou non, entr'ouvrant les ch. en leur milieu ou à partir de leur bord ‖ enser est le v. hab. employé pour exprimer que la peau d'une p. ou d'un an. est déchirée, crevassée par des gerçures. Le mot signifiant "gerçure" est adri ‖ v. ⁝‖I. efleh.

__ sensex ⊙⊙1⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕnsex, iessînsex, éd isensex, our issensex) ‖ déchirer ; faire se déchirer.

__ nâsser ⊙⊙1 vn. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâsser, our inessex) ‖ être hab. déchiré ; se déchirer hab.

__ sânsâr ⊙⊙1⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânsâr, our isensix) ‖ déchirer hab. ; faire hab. se déchirer.

__ ănasar ⊙⊙1 sm. nv. prim ; ♀ (pl. inesâren 1⊙⊙1), dax nesâren ‖ fait d'être déchiré ; fait de se déchirer.

__ ăsenser ⊙⊙1⊙ sm. nv. f.1 ; ♀ (pl. isensîren 1⊙⊙1⊙), dax sensîren ‖ fait de déchirer ; fait de faire se déchirer.

__ enker ⊙::1 vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (inkĕr, inkâr, éd inker, our inkix) ‖ syn. d'enser.

__ senker ⊙::1⊙ va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (issĕnker, iessînker, éd isenker, our issenker) ‖ syn. de sensex.

__ nâkker ⊙::1 vn. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâkker, our inekker) ‖ syn. de nâsser.

__ sânkâr ⊙::1⊙ va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isânkâr, our isenkix) ‖

syn. de sânsâr.

—ănaKar 0::1 sm. nv. prim ; Φ (pl. ineKâren 10::1), dar neK:âren ‖ syn. d'ănasar.

—ăsenKer 0::10 sm. nv. f.1 ; Φ (pl. isenKîren 10::10), dar senK:îren ‖ syn. d'ăsenser.

001 insîren 1001 sm. (pl.s.s.), dar insîren ‖ mucosités du nez (humeur visqueuse qui s'écoule par les narines) ‖ se dit de p. et de an.

—sinser 0010 va. f.1 ; conj. 162 "soukseđ" ; (iessĭnser, iessînser, éd isinser, our iessinser) ‖ faire sortir par les narines (en les comprimant et en les faisant souffler) [les mucosités du nez, du sang, ou autre chose] (à soi-même ou à un autre) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Peut avoir pour rég. dir. tout ce qui sort par les narines, mucosités, sang, tabac à priser, &c. La p. à qui on fait sortir qlq. ch. par les narines est au datif ‖ s'emploie très souv. sans rég. dir., un rég. dir. signifiant "mucosités du nez" étant s.e., dans le sens de "se moucher ; moucher [qlq'un]" ; la p. que le suj. mouche se met au datif. (Ex. sinser ⁄ fait sortir par les narines [les mucosités s.e.] [à toi-même s.e.] (mouche-toi) = sinser i ăbarađ ⁄ fait sortir par les narines [les mucosités s.e.] à l'enfant (mouche l'enfant)).

—sînsîr 0010 va. f.1.18 ; conj. 260 "toukšâđ" ; (isînsîr, our isinsir) ‖ faire hab. sortir par les narines ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

—ăsinser 0010 sm. nv. f.1 ; Φ (pl. isinsîren 10010), dar sinsîren ‖ fait de faire sortir par les narines ‖ a t. les s.c. à c. de la f.1.

001 ensex 001 ✳ va. prim ; conj. 26 "eKsen" ; (insĕr, insâr, éd inser, our insir) ‖ être victorieux (n) ; rendre victorieux (act) ‖ fig. "être excellent (être de qualité supérieure) (n)", le suj. étant une p, un an, une ch. ‖ fig. "avoir bon caractère (avoir le caractère doux et facile) (n)", le suj. étant une p. ou un an. ‖ très peu us.

—ănasar 001 sm. nv. prim ; Φ (pl. inesâren 1001), dar nesâren ‖ fait d'être victorieux ; fait de rendre victorieux ‖ a t. les s.c. à c. du prim.

—ennesret +001 sf. nv. prim ; (pl. ennesretîn 1+001) ‖ m.s.q. le pr. ‖ signifie aussi "victoire ; excellence ; bon caractère".

—elmansôuri 3001 ‖ sm. (col.s.n.d'u. et sans pl.) ‖ nom d'une espèce de blé ‖ v. VO êred

001 Nesex ‖ v. 001 Mesex.

:01 ensex :01 vn. prim ; conj. 26 "eKsen" ; (insĕr, insâr, éd inser, our insir) ‖ siffler (produire un son aigu com. un coup de sifflet) (le suj. étant une p. qui siffle avec la bouche seule ou avec un instrument, un oiseau, une ch.) ‖ se dit de p, de certains oiseaux, et de certaines ch. telles que les sifflets, les locomotives, &c. ‖ ensex accompagné d'un rég. ind. au dat. désignant une p. ou un an, signifie "siffler à (siffler pour) [une p., un an.]", en vue d'obtenir d'eux un effet qlconque. Se dit, p. ex, d'une p. qui siffle à qlq'un pour qu'il fasse attention, qu'il vienne, qu'il réponde, qu'il sache qu'elle est là, qu'il fasse qlq. ch, qui siffle à un chien pour qu'il vienne, qui siffle à un chameau pour qu'il boive tran-

=quillement, à une vache pour qu'elle se laisse traire sans remuer, &c.

__ sensex ⁝⊙1⊙ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issĕnsex, iessînsex, éd isensex, our issensex) ‖ faire siffler.

__ nâssex ⁝⊙1 vn. f. 5; conj. 220 "kâssen"; (inâssex, our inossex) ‖ siffler hab.

__ sânsâx ⁝⊙1⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isânsâx, our isensix) ‖ faire hab. siffler.

__ ănasax ⁝⊙1 sm. nv. prim; ♀ (pl. inesâxen 1⁝⊙1), dax nesâxen ‖ fait de siffler.

__ ăsensex ⁝⊙1⊙ sm. nv. f.1; ♀ (pl. isensîxen 1⁝⊙1⊙), dax sensixen ‖ fait de faire siffler.

__ tăsensik ⁝⊙1⊙+ sf. ♀ (pl. tisensax ⁝⊙1⊙+), dax trensax ‖ très petite fente accidentelle (traversant de part en part un objet) ‖ se dit, p. ex, d'une très petite fente à peine perceptible survenue dans une outre, un sac, une peau ou une étoffe quelconques, un papier, &c, par usure ou par accident ‖ v. ⅁∃ΠΣ fedei, tăfettouit.

+1 ent ⊤ vn. prim; conj. 11 "els"; (intă, intâ, éd ient, our inté) ‖ être commencé (le suj. étant un travail, un ouvrage, une ch.) ‖ peut avoir pour suj. tout travail intellectuel ou matériel, tout acte, toute occupation, toute ch. qui se confectionne par le travail ‖ p. ext. "avoir son origine [dans un lieu, un pays, un peuple, une famille, une race] (le suj. étant une p, un an, une ch.)" ‖ p. ext. "être solidement fixé [dans un lieu, un pays] (le suj. étant une p.); être solidement fixé [dans le sol] (le suj. étant un arbre, un poteau, une montagne, un rocher, un mur, etc.)". Se dit, p. ex, d'une p. qui est solidement fixée dans un lieu parce qu'elle y habite depuis longtemps, y a des enfants, des propriétés, beaucoup d'amis, &c; d'une ch. qui est solidement fixée dans le sol parce qu'elle s'y enfonce profondément, y a des racines profondes, un fondement profond et solide, etc. ‖ p. ext., le suj. étant une chevelure, "être commencé à être laissé grandir définitivement (être rasé partiellement, le pourtour étant rasé, et une plaque circulaire de cheveux de 0m, 10c à 0m, 12c de diamètre étant laissée au sommet de la tête pour ne plus jamais être rasée et croître désormais progressivement)". Se dit de la chevelure des filles et plaf. de celle des garçons. Chez les Kel-Âh., dans la 1ère enfance des filles on leur rase entièrement la tête; vers l'âge de 5 ans, on commence à leur laisser grandir définitivement les cheveux; mais on le fait progressivement, au début, on leur réserve au sommet de la tête une plaque de cheveux de 0m, 10c à 0m, 12c de diamètre destinée à croître sans être coupée à l'avenir; c'est le fait de laisser pour la 1ère fois cette plaque de cheveux définitive qui est exprimé par ent; dans la suite, chaque fois qu'on rase le pourtour de la plaque, on élargit un peu celle-ci; vers l'âge de 12 ans, la petite fille a sa plaque centrale tellement élargie qu'elle comprend presque toute la chevelure; on cesse alors de rien lui raser. plaf. on laisse une plaque de

cheveux de même diamètre que celle des filles grandir définitivement au sommet de la tête des garçons ; ent a le même sens en parlant de la chevelure des garçons qu'en parlant de celle des filles ‖ d. les s. "être commencé", "avoir son origine", "être commencé à être laissé grandir définitivement"; est syn. d'ernoc et plus us. que lui.

— sent TO va. f.1; conj. 157 "sels"; W (issĕnta, iessînta, éo isent, our issenta) ‖ commencer (act) ‖ peut avoir pour suj. des p, des an, ou des ch. ayant une sorte de vie com. la pluie, le tonnerre, les éclairs, etc. Peut avoir pour rég. dir. tout travail intellectuel ou matériel, tout acte, toute ch. qui se confectionne par le travail ‖ est souv. employé sans rég. dir., avec un rég. ind. accompagné de dax "dans". P.ex, au lieu de dire issĕnt ăouâl ennût "il a commencé ses paroles (il a commencé à parler)", on dit souvent issĕnta dax ăouâl ennût "il a commencé dans ses paroles (il a commencé à parler)" ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— nementi 3TJ1 vn. f.2bis; conj. 49 "medeggou"; (innenta, ienînenta, éo innenti, our innenta) ‖ être commencé (par des p. venues de côté et d'autre pour le faire ensemble) (le suj. étant un travail, un ouvrage, une ch.).

— nâtt +1 vn f.3; conj 217 "lâss"; (inâtt, our inett) ‖ être hab. commencé ‖ a t. les s. c. à c. du prim.

— sânta TO va. f.1.10; conj. 238 "târeżża"; W (isânta, our isenti) ‖ commencer hab. (act.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1.

— tînmenti 3TJ1+ vn. f.2bis.12; conj. 244 "tîmendou"; (itînmenti, our iten = = menti) ‖ être hab. commencé (d. les s. de la f.2bis).

— énetti 3+1 sm. nv. prim; Φ (pl. inettîten 1++1, inettân 1+1), dax ănetti (ĕnetti), dax nettîten, dax nettân ‖ fait d'être commencé ‖ a t. les s. c. à c. du prim. ‖ p. ext. "commencement" ‖ p. ext. "origine" ‖ p. ext. "établissement solide [dans un lieu, un pays] (en parlant d'une p.); fondement solide [dans le sol] (en parlant d'un arbre, d'un poteau, d'une montagne, d'un rocher, d'un mur, etc.)" ‖ le mot "fondations (partie d'un mur, d'un pilier, d'un ouvrage quelconque en maçonnerie, qui est complètement enfoncée sous terre, & sur laquelle est fondée la partie de la maçonnerie qui s'élève au dessus du sol)" n'a pas d'équivalent en tăm.; la partie la plus basse d'un ouvrage en maçonnerie, qu'elle soit enfoncée sous terre, ou qu'elle ne commence qu'à fleur de sol, est appelée énetti "commencement", ăsenti "m. s. q. le pr", ou tăsentit "m. s. q. le pr." ‖ d. les s. "commencement", "origine", "établissement solide; fondement solide", est syn. d'ăsenti et de tăsentit ‖ d. les s. "origine", est syn. d'ăsenti, de tăsentit et de mentetou ‖ le pl. inettân est peu us.

— ăsenti 3TO sm. nv. f.1; Φ (pl. isentîten 1+TO), dax sentîten ‖ fait de commencer (act.) ‖ a t. les s. c. à c. de la f.1. ‖ p. ext. "commencement" ‖ p. ext. "origine" ‖ p. ext. "établissement solide (d. les s. ci. d.); fondement solide (d. les s. ci. d.) ‖ v. ci-dessus énetti.

— tăsentit +T⊙+ sf. nv. f.1; Φ (pl. tisentîtîn 1+T⊙+), dar. tsentîtîn ‖ m.s.q. la pr.

— ănmenti ƷTƎI sm. nv. f. 2 bú; Φ (pl. innentîten 1+TƎI), dar. ĕnnen=tîten ‖ fait d'être commencé (d. les s. de la f. 2 bú).

— mentetoŭ :+TƎ sm. (pl. mentetoûten 1+TƎ) ‖ origine ‖ se dit de l'origine des p, des an, et des ch. ‖ syn. d'énetti, d'ăsenti et de tăsentit empl. d. ces s. ‖ v. le prim. ent.

+1 tounté ƷT+ ✳ sf. (pl. tountaoûn 1:T+) ‖ être de sexe féminin (p. de sexe féminin; an. de sexe féminin (femelle); végétal de sexe féminin); être de genre féminin (mot de genre féminin).

+1 enta :T pr. pers. sujet (isolé); 3e p. s. ‖ lui; elle ‖ v. Ƹ i (é).

— entat +T(Ăd) pr. pers. sujet (isolé); 3e p. fs. ‖ elle ‖ syn. d'enta empl. d. ces s. ‖ non us. dans l'Ăh.

+1 ennît +1 pr. af. dép. des noms; 3e p. s. ‖ de lui; d'elle ‖ v. Ƹ i (é).

— ennes ⊙1 (Ăd, Âir) pr. af. dép. des noms; 3e p. s. ‖ m.s.q. la pr. ‖ non us. dans l'Ăh.

— înet +1 pr. af. rég. dir. des v.; 3e p. fp. (forme irrégulière) ‖ elles.

+≠ ăñet ‖ v. : ioui.

ƆC+1 entef ƆCT vn. prim; conj. 26 "eKsen"; (intĕf, intâf, éd intef, our intif) ‖ tomber ‖ syn. d'oeḍor ‖ non us. ‖ mot ancien tombé en désuétude.

ƆC+1 nentef ƆCT1 ✳ vn. f. 4; conj. 99 "bereg"; (innĕntef, iennînteſ, éd iennentef, our innentef) ‖ être réécorché et ouvert de nouveau (par une contusion, une égratignure, un coup de bec, une p, un an, une ch. qui frappent, égratignent, donnent des coups de bec) (le suj. étant une blessure fraîche ou plus ou moins proche d'être guérie, une partie du corps blessée, une p. ou un an. blessés) ‖ se dit, p. ex., d'une p. blessée au pied qui, en marchant, heurte la partie blessée de son pied contre une pierre de telle sorte que la blessure s'ouvre de nouveau; d'une p. blessée à la main qui est égratignée par qlq'un à l'endroit blessé et dont la blessure s'ouvre de nouveau; d'un chameau blessé sur le dos qui reçoit des coups de bec d'un corbeau dans sa blessure qui se rouvre ‖ fig. "être réécorché et ouvert de nouveau (par un fait qlconque qui accroît la douleur) (le suj. étant une douleur du coeur ou de l'âme, le coeur, l'âme, une p. qui souffre dans son coeur ou son âme)".

— sennentef ƆCT1⊙ va. f. 4.1; conj. 122 "seDDeKKel"; (isnentef, iesînentef, éd isennentef, our isnentef) ‖ réécorcher et ouvrir de nouveau ‖ a.t. les s. ci-à c. de la f. 4.

— tânentâf ƆCT1+ vn. f. 4.7; conj. 230 "târegâh"; (itânentâf, our itenentif) ‖ être hab. réécorché et ouvert de nouveau ‖ a.t. les s.c. à c. de la f. 4.

— sânentâf ƆCT1⊙ va. f. 4.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isânentâf, our isenentif) ‖ réécorcher hab. et ouvrir de nouveau ‖ a.t. les s.c. à c. de la f. 4.1.

— ănentef ƆCT1 sm. nv. f. 4; Φ (pl. inentîfen 1ƆCT1), dar. nentîfen ‖ fait d'être réécorché et ouvert de nouveau ‖ a.t. les s.c. à c. de la f. 4.

— ăsennentef ⵉⵙⵏⵏⵏⵜⴼ sm. nv. f 4.1; cf (pl. isennentîfen ⵉⵙⵏⵏⵏⵜⵉⴼⵏ), dar. sennentîfen ‖ fait de réécorcher et d'ouvrir de nouveau ‖ a t. b, s.c. ăc. de la f. 4.1.

ⵉ'T+I enteg ⵉ'T va. prim; conj. 26 "eKsen"; (intĕg, intâg, éd integ, our intig) ‖ pousser avec le côté (pousser avec l'épaule, le flanc, ou la hanche) (le suj. étant une p. ou un an.); pousser de côté (pousser vers la droite ou vers la gauche, avec une partie quelconque du corps) (le suj. étant une p.) ‖ peut avoir pour rég. dir. une p, un an, ou une ch, que le suj. pousse si faiblement ou si fortement que ce soit, pour n'importe quel motif ‖ p. ext. "faire galoper [un chameau qu'on monte] (act); galoper (le suj. étant un chameau monté ou en liberté, ou une p. montant un chameau) (n)". Signifie faire galoper ou galoper à n'importe quelle vitesse, si lentement ou si vite que ce soit. v. ⵉⵅ ahel "courir" ‖ p. ext. "pousser vers le pâturage (pour qu'elle y paissent en liberté) [de chamelle, (dont on a attaché le petit au campement)]". Les chamelles dont on a attaché les petits au campement ne veulent pas quitter ceux-ci, et il faut les pousser pour qu'elles aillent au pâturage; on les laisse paître en liberté parce qu'elles reviennent d'elles-mêmes chaque soir auprès de leurs petits ‖ v. ⵉⵅⵊ emhel.

— senteg ⵉ'Tⵙⵏⵜⴳ va. f.1; conj. 150 "seKsen"; (issĕnteg, iessînteg, éd isenteg, our issenteg) ‖ faire pousser avec le coté; faire pousser de coté ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. b, s.c. à c. du prim.

— nementeg ⵉ'Tⵊⵏⵏⵜⴳ vn. f. $2^{6\frac{1}{2}}$; conj. 42 "leKesleKes"; (inmenteg, ienîmenteg, éd inmenteg, our inmenteg) ‖ se pousser réc. l'un l'autre avec le côté; se pousser réc. l'un l'autre de côté.

— nementag ⵉ'Tⵊⵏⵏⵜⴰⴳ vn. f. $2^{6\frac{1}{2}}$; conj. 42 "leKesleKes"; (inmentag, ienîmentag, éd inmentag, our inmentag) ‖ m.s.q. le pr.

— tenteg ⵉ'T+ⵜⵏⵜⴳ vn. f. $3^{6\frac{1}{2}}$; conj. 99 "bereg"; (ittĕnteg, iettînteg, éd iettenteg, our ittenteg) ‖ être poussé avec le côté; être poussé de côté ‖ a t. b, s.c. à c. du prim. excepté celui qui correspond à "faire galoper; galoper".

— nâtteg ⵉ'T+ⵏⴰⵜⵜⴳ va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâtteg, our inetteg) ‖ pousser hab. avec le côté; pousser hab. de côté ‖ a t. b, s.c. à c. du prim.

— sântâg ⵉ'Tⵙⵏⵜⴰⴳ va. f. 1.7; conj. 230 "târegâh"; (isântâg, our isentig) ‖ faire hab. pousser avec le côté; faire hab. pousser de côté ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a t. b, s. c. à c. de la f. 1.

— tînmentîg ⵉ'Tⵊⵏⵏⵜⵉⴳ+ vn. f. $2^{6\frac{1}{2}}$. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (ilînmentîg, our itenmentig) ‖ se pousser hab. réc. l'un l'autre avec le côté; se pousser hab. réc. l'un l'autre de côté.

— tînmentâg ⵉ'Tⵊⵏⵏⵜⴰⴳ+ vn. f. $2^{6\frac{1}{2}}$. 13; conj. 246 "tîdeKKôul"; (ilînmentâg, our itenmentag) ‖ m.s.q. le pr.

— tâtentâg ⵉ'T++ vn. f. $3^{6\frac{1}{2}}$. 7; conj 230 "târegâh"; (itâtentâg, our itetentig) ‖ être hab. poussé avec le coté; être hab. poussé de côté ‖ a t. b, s.c. à c. de la f. $3^{6\frac{1}{2}}$.

— tîntâǧ ⵜⵏⵜ+ nn. f. 3bis. 13; conj. 247 "tiksân"; (ilîntâǧ, our itentiǧ) ‖ m.s.q. le pr.

— ănataǧ ⵜⵏⵜ+ sm. nv. prim; Φ (pl. inetâǧen ⵉⵏⵜ+), dax netâǧen ‖ fait de pousser avec le côté; fait de pousser de côté ‖ a.r. le s.c. à c. du prim. ‖ p.ext. "galop (allure du galop) (en parlant d'un chameau)" ‖ p.ext. "temps de galop (temps plus ou moins long pendant lequel on va sans interruption au galop) (en par= =lant d'un chameau monté ou en liberté, ou d'une p. montant un chameau)".

— ăsenteǧ ⵉⵏⵜⵙ sm. nv. f 1; Φ (pl. isentiǧen ⵉⵏⵜⵙ), dax sentiǧen ‖ fait de faire pousser avec le côté; fait de faire pousser de côté ‖ a.r. le s.c. à c. de la f. 1. ‖ p.ext. "temps de galop (d. le s. ci.d.) (en parlant d'un chameau monté ou de la p. qui le monte)".

— ănmenteǧ ⵉⵏⵜⵎ sm. nv. f. 2bis; Φ (pl. inmentiǧen ⵉⵏⵜⵎ), dax ĕnmentiǧen ‖ fait de se pousser réc. l'un l'autre avec le côté; fait de se pousser réc. l'un l'autre de côté.

— ănmentaǧ ⵜⵏⵎ sm. nv. f. 2bis; Φ (pl. inmentâǧen ⵉⵏⵜⵎ), dax ĕnmentâǧen ‖ m.s.q. le pr.

— ăenteǧ ⵉⵏⵜ+ sm. nv. f. 3bis; Φ (pl. ientiǧen ⵉⵏⵜ+), dax tentiǧen ‖ fait d'être poussé avec le côté; fait d'être poussé de côté ‖ a.r. le s.c. à c. de la f. 3bis.

— tămantak ⵜⵎⵏⵜ+ sf. Φ (pl. timentâǧ ⵜⵎⵏⵜ+), dax tmentâǧ ‖ chamelle qu'on pousse vers le pâturage pour qu'elle y paisse en liberté (après avoir attaché son petit au campement).

ⵜ+ⵏ enteh ⵜⵏ va. prim; conj. 26 "eksen"; (intĕh, intâh, éd inteh, our intih) ‖ arracher (détacher en tirant avec force et faisant effort) ‖ peut avoir pour suj. et pour rég. dir. des p, des an, ou des ch.. ~~se dit, p.ex, au pr., d'une p. qui ar~~ Le dont le suj. arrache qlq. ch. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. dax "de dans". Le avec quoi le suj. arrache qlq. ch. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "au moyen de" ‖ se dit, au pr., p.ex. d'une p. qui arrache qlq'un de son siège, une plante de la terre, une branche d'un arbre, son bras de la main de qlq'un qui le tient, une dent des gencives, un cheveu de la tête, un clou, un piquet, un pieu de n'importe où; d'un an. qui arrache un lambeau de chair d'une p. ou d'un an, un végétal qlconque ~~du plus grand arbre à la plus petite herbe~~ de la terre, une branche d'un arbre, une ch. qlconque du lieu où elle est; d'un torrent, d'une inondation, d'un ouragan qui arrachent des arbres, de pinces qui arrachent des dents, de tenaille, qui arrachent des clous, &c.. Se dit, au fig, p.ex. de qlq'un qui arrache un h. à sa famille, une f. à son mari, des enfants à leur père, des troupeaux, des champs, des objets mobiliers, de propriétés qlconques à qlq'un, qui arrache un h. à son travail, à son pays, qui arrache une faveur, un consentement, des paroles à qlq'un, d'une nouvelle, d'un fait qui arrachent le cœur, l'âme, des larmes à qlq'un, &c. ‖ diffère d'eKKes "ôter", bien que celui-ci puisse qlf. se traduire par "arracher"; eKKes signifie ôter n'importe comment, en tirant ou sans

tirer, avec ou sans effort ‖ diffère d'elbi "extraire" et d'estel syn. d'elbi, bien que ceux-ci puissent qlql. se traduire par "arracher"; elbi et estel signifient extraire soit par simple traction soit par arrachement, avec ou sans effort.

__zenteh ⁞TΨ va. f.1; conj. 150 "sekksen"; (izzenteh, iezzînteh, éd izenteh, our izzenteh) ‖ faire arracher ‖ se c. av. 2 acc.

__nementeh ⁞T∃I va. f.2$^{6u}_{-}$; conj. 42 "bekkesbekkes"; (innementeh, ienîmementeh, éd innementeh, our innementeh) ‖ s'arracher réc. l'un à l'autre (act.).

__nementah ⁞T∃I va. f.2$^{6u}_{-}$; conj. 42 "bekkesbekkes"; (innementah, ienîmementah, éd innementah, our innementah) ‖ m.s.q. le pr.

__touenteh ⁞T:+ vn. f.3; conj. 190 "toukksen"; (ittouenteh, ietîouenteh, éd iettouenteh, our ittouenteh) ‖ être arraché; s'arracher.

__touentah ⁞T:+ vn. f.3; conj. 190 "toukksen"; (ittouentah, ietîouentah, éd iettouentah, our ittouentah) ‖ m.s.q. le pr.

__tenteh ⁞T+ vn. f.3$^{6u}_{-}$; conj. 99 "bereq"; (itténteh, ietînteh, éd iettenteh, our ittenteh) ‖ m.s.q. le pr.

__nâtteh ⁞+I va. f.5; conj. 220 "kâssen"; (inâtteh, our inetteh) ‖ arracher hab.

__zântâh ⁞TΨ va. f.1.7; conj. 230 "târeqâh"; (izântâh, our izentih) ‖ faire hab. arracher ‖ se c. av. 2 acc.

__tînmentîh ⁞T∃I+ va. f.2$^{6u}_{-}$.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itînmentîh, our itenmentih) ‖ s'arracher hab. réc. l'un à l'autre (act.).

__tînmentâh ⁞T∃I+ va. f.2$^{6u}_{-}$.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itînmentâh, our itenmentah) ‖ m.s.q. le pr.

__tîtouentîh ⁞T:++ vn. f.3.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîtouentîh, our itetouentih) ‖ être hab. arraché; s'arracher hab.

__tîtouentâh ⁞T:++ vn. f.3.13; conj. 246 "tîdekkôul"; (itîtouentâh, our itetouentah) ‖ m.s.q. le pr.

__tâtentâh ⁞T++ vn. f.3$^{6u}_{-}$.7; conj. 230 "târeqâh"; (itâtentâh, our itetentih) ‖ m.s.q. le pr.

__tîntâh ⁞T+ vn. f.3$^{6u}_{-}$.13; conj. 247 "tîksân"; (itîntâh, our itentih) ‖ m.s.q. le pr.

__ănatah ⁞+I sm. nv. prim; ℘ (pl. inetâhen 1⁞+I), dax netâhen ‖ fait d'arracher.

__ăzenteh ⁞TΨ sm. nv. f.1; ℘ (pl. izentîhen 1⁞TΨ), dax zentîhen ‖ fait de faire arracher.

__ănmenteh ⁞T∃I sm. nv. f.2$^{6u}_{-}$; ℘ (pl. innentîhen 1⁞T∃I), dax ĕnmentîhen ‖ fait de s'arracher réc. l'un à l'autre.

__ănmentah ⁞T∃I sm. nv. f.2$^{6u}_{-}$; ℘ (pl. innentâhen 1⁞T∃I), dax ĕnmentâhen ‖ m.s.q. le pr.

__ătouenteh ⁞T:+ sm. nv. f.3; ℘ (pl. itouentîhen 1⁞T:+), dax ĕtouentîhen ‖ fait d'être arraché; fait de s'arracher.

ătouentah ⁞T:+ sm. nv. f. 3 ; Φ (pl. itouentâhen 1⁞T:+), dax ětouentâhen ‖ m.s.q. le pr.

ătenteh ⁞T+ sm. nv. f. 3bis ; Φ (pl. itentîhen 1⁞T+), dax tentîhen ‖ m.s.q. le pr.

·⁞+1 antouKKen (anteKKen) ‖ v. ȝOƎI medri.

‖+1 entel ‖T nm. prim ; conj. 26 "eKsen" ; (intĕl, intâl, ĕd intel, our intil) ‖ être mis sous [une ch.] (pour recevoir de petits solides ou de gouttes de liquide qui tombent de qlq. ch.) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une ch. La ch. sous laquelle est mis le suj. se met au datif ‖ se dit, p. ex, d'une étoffe ou d'une peau qui sont mises sous une meule dormante pour recevoir la farine à mesure qu'elle est moulue et qu'elle tombe, d'une étoffe ou d'une peau qui sont mises par terre sous un arbre fruitier pour recevoir les fruits à mesure qu'ils tombent, d'un vase mis sous une outre suspendue qui fuit pour recevoir le liquide à mesure qu'il tombe, &c. ‖ ex. ĕlem intĕl i tehount '/. la peau a été mise sous à la meule dormante (la peau a été mise sous la meule dormante) ‖ fig. "se mettre sous le couvert de [une p, un an, une ch, un prétexte] (pour faire qlq. ch. plus facilement) (act) ; être mis sous le couvert de [une p, un an, une ch, un prétexte) (pour que qlq. ch. puisse se faire plus facilement) (act) ", le suj. étant une p, un an, une ch, un acte. Peut qlqf. se traduire par "profiter d'[une occasion] (act) ; être fait à la faveur d'[une occasion] (act) ; prétexter [une cause, une p, un an, une ch.] (act) ; être fait sous le prétexte d'[une cause, une p, un an, une ch.] (act) ". Se dit, p. ex, de Kenân qui, voulant se faire donner un chameau par Biska, lui dit, avec vérité ou en mentant : "ton père te fait dire de me donner un chameau " ; se dit d'une p. qui se met sous le couvert des ténèbres pour voler, pour aller qlq. part sans être vue, pour faire n'importe quoi qu'elle n'oserait faire si elle était vue ; d'une p. qui se met sous le couvert d'un déguisement pour aller qlq. part sans être reconnue, qui profite d'une foule pour parler à qlq'un sans être remarquée, de l'absence de qlq'un ou d'une occasion favorable qlconque pour faire n'importe quoi ; d'une p. qui prétexte n'importe quoi pour arriver à n'importe quelle fin ; d'un an. qui se met sous le couvert des ténèbres pour chasser, rôder, chercher une proie ; de paroles qui sont mises sous le couvert d'une p, X. qui le dit déclarant, vraiment ou faussement, que c'est Z. qui l'a chargé de le dire ; d'un acte qui est mis sous le couvert d'une ch, com. un vol est mis sous le couvert des ténèbres, c.à.d. fait à la faveur des ténèbres ; d'une p, d'un an, ou d'une ch. qui sont mis sous le couvert d'une p, d'un an, ou d'une ch, comme une p, un an, une ch. sont demandés par X. à Z. sous le prétexte de telle p, tel an, telle ch ; &c. (Ex. Biskă intĕl Dôua, innă ent a hâs innĕn : "egmi amis your Ôuekseu" '/. B. s'est mis sous le couvert de D, il a dit lui ce qui lui ayant dit : "cherche un chameau de chez Ôu." (B. s'est mis sous le couvert de D, il a dit que c'est celui-ci qui lui a dit : "demande un chameau à Ôu") = ĕbeggi intĕl tihai, ĕKK oullĕ, inză senâtet '/. un chacal s'est mis sous le couvert des ténèbres, il est allé aux chèvres, il a tué 2 (un chacal a profité

des ténèbres, il est allé aux chèvres, il en a tué 2) = Kenân intêl ăouizlore ien, iggĕh ehen en KŏuKa, iouKĕr ăKous // K. s'est mis sous le couvert d'une affaire, il est entré dans la tente de K., il a volé un vase (K. a prétexté une affaire, il est entré dans la tente de K., il a volé un vase) = KŏuKa tentĕl timentâl tiiod, teKKă BisKa, tesrĕi d es // K. s'est mise sous le couvert de qlq. prétextes, elle est allée chez B, elle a pratiqué la liberté de moeurs avec lui (K. a prétexté de, prétextes, elle est allée chez B, elle a pratiqué avec lui la liberté de moeurs)) ‖ p. ext. "s'envenimer gravement (se remplir intérieurement de matières malsaines qui sont com. un venin, rendent la guérison difficile, et peuvent mettre la vie en danger)(le suj. étant une blessure, une plaie, un abcès, une partie du corps atteinte d'une blessure, d'une plaie, d'un abcès) (n); être gravement envenimé (d. le s. ci.d.)(n); être le siège d'une résorption purulente (le suj. étant une blessure, une plaie, un abcès, une partie du corps atteinte d'une blessure, d'une plaie, d'un abcès)(n)" ‖ d. le s. "s'envenimer gravement", diffère d'enfeq "être envenimé (le suj. étant une blessure, une plaie, un abcès); s'envenimer (d. le s. ci.d.)", qui se dit d'un envenimement quelconque, du plus léger com. du plus grave. On peut toujours se servir d'enfeq à la place d'entel, mais non inversement.

— sentel ‖TO va. f.1; conj. 150 "seKsen"; (issĕntel, iessîntel, ĕd isentel, our issentel) ‖ mettre sous ‖ a t. le s. c. à c. du prim. ‖ d. le s. "mettre sous", diffère de seǧdel "opposer [une ch. capable de recevoir][à qlq. ch. qui va se déverser] (mettre [une ch. capable de recevoir] dans une position correspondante [à qlq. ch. qui va se déverser, de manière à recevoir ce qui va tomber])". Dans certains cas, on peut employer indistinctement seǧdel ou sentel; dans d'autres, on ne peut employer que seǧdel; dans d'autres, on ne peut employer que sentel. P. ex, en parlant d'une étoffe ou d'une peau qu'on met par terre sous un arbre fruitier pour recevoir les fruits à mesure qu'ils tombent, ou d'un vase qu'on met sous une outre qui est suspendue et qui fuit pour recevoir le liquide à mesure qu'il tombe, on peut employer ad lib. sentel ou seǧdel; en parlant d'une étoffe ou d'une peau qu'on met sous une meule dormante pour recevoir la farine à mesure qu'elle tombe, on peut employer sentel, mais non seǧdel; en parlant d'un vase qu'on met sous un an. qu'on trait pour recevoir le lait, des mains, d'un pan de vêtement qu'on tend pour qu'on y mette n'importe quoi, on peut employer seǧdel, mais non sentel.

— nâttel ‖+1 nn. f. ŏ; conj. 220 "Kâssen"; (inâttel, our inettel) ‖ être hab. mis sous ‖ a t. le s. c. à c. du prim.

— sântâl ‖TO va. f.1.7; conj. 230 "târeǧâh"; (isântâl, our isentîl) ‖ mettre hab. sous ‖ a t. le s. c. à c. de la f.1.

— ănatal ‖+1 sm. nv. prim; Φ (pl. inetâlen, ‖+1), dar. netâlen ‖ fait d'être mis sous ‖ a t. le s. c. à c. du prim.

— ennetal ‖+1 sm. nv. prim; (pl. ennetâlen, ‖+1) ‖ fait de s'envenimer gravement; fait d'être gravement envenimé; fait d'être le siège d'une résorption purulente ‖

p.ext. "envenimement grave ; résorption purulente" ‖ d.le s. "fait de s'envenimer gravement ; fait d'être gravement envenimé ; fait d'être le siége d'une résorption purulente", est syn. d'ănatal.

— ăsentel ‖TO sm. nv. f.1 ; Φ (pl. isentîlen, ‖TO), dar. sentîlen ‖ fait de mettre sous ‖ a.t. le s.c. à c. de la f.1.

— ăsentel ‖TO sm. Φ (pl. isentâl ‖TO), dar. sentâl ‖ objet propre à être mis sous qlq. ch. (pour recevoir de petits solides ou de gouttes de liquide qui tombent de cette ch.) ‖ se dit, p.ex. d'une étoffe ou d'une peau qu'on met sous une meule dormante pour recevoir la farine à mesure qu'elle tombe, d'une étoffe ou d'une peau qu'on met par terre sous un arbre fruitier pour recevoir les fruits à mesure qu'ils tombent, d'un vase qu'on met sous une outre qui est suspendue et qui fuit pour recevoir le liquide à mesure qu'il tombe, &c. ‖ diffère d'ăsejdel "objet propre à recevoir qlq. ch. qui va se déverser", de la même manière que sentel diffère de sejdel. v. ci-dessus sentel.

— tămentilt ⵜⵎⵏⵜⵍⵜ sf. Φ (pl. timentâl ‖T⵷t), dar. tmentâl ‖ motif ; cause ‖ le pl. timentâl s'emploie souv. comme syn. du sing. ; il est beaucoup plus us., d.le s. du sing., que le singulier lui-même, qui est d'un emploi rare ‖ la p., l'an, la ch., l'acte, le fait qui sont la cause d'un acte, d'un fait, d'une p., d'un an, d'une ch., sont leur tămentilt ‖ ex. timentâl n aoua tt illĕn imdâ, Mess-ênex ⁄ la cause de ce qui l'ayant été il est entier, Dieu (la cause de tout ce qui existe, c'est Dieu) = timentâl n ôuĝôuh en tĕmsé, ibeKKâden ; timentâl n ôuĝôuh n elhennet, inerkîden ⁄ la cause de l'entrée du feu, les péchés ; la cause de l'entrée du ciel, les mérites religieux (la cause de l'entrée en enfer, ce sont les péchés ; la cause de l'entrée au ciel, ce sont les mérites religieux) ‖ p.ext. "motif allégué (vrai ou faux) ; prétexte". (Ex. Kôuka tejă timentâl ĕihéd ennît a tegmâi, enta bahou, Biska a teKKâ ⁄ K. a fait prétexte son âne ce qu'elle cherche, lui (cela) mensonge, B. ce que elle va à (K. a pris comme prétexte que c'est son âne qu'elle cherche, c'est un mensonge, c'est chez B. qu'elle va ; K. est partie donnant comme prétexte qu'elle allait à la recherche de son âne égaré, c'est un mensonge, elle est allée chez B.)) ‖ d.le s. "prétexte", est syn. d'ouvroue.

— mentel ‖TI m. f.2 ; conj. gg "bereĝ" ; (immĕntel, iemmîntel, ĕd iemmentel, our immentel) ‖ être la cause [à (pour) une p., un an, une ch.] ‖ le suj. peut être une p., un an, une ch. ‖ ex. amis ennek iesîĝadel ; ma hâs immĕntelen iesîĝadel ? — ablal oua foull iouădă, ent a hâs immĕntelen ⁄ ton chameau boîte ; quoi à lui ayant été la cause [que] il boîte ? (ton chameau boîte ; qu'est-ce qui lui a été la cause de sa boiterie ?). — une pierre que sur il est tombé, elle ce que à lui ayant été la cause (une pierre sur laquelle il est tombé, c'est elle qui lui a été la cause [de sa boiterie]) ‖ p.ext. "être la cause du fait de ne plus être (être la cause du fait de ne plus exister ; être la cause du fait d'être mort, d'être consommé, brisé, perdu, &c.) [à (pour) une p., un an, une ch.]". (Ex. midden, immĕntel âsen faâ ⁄ les h., a été la cause du fait de ne plus être à eux la soif (les h., a été cause du fait d'être mort pour eux la soif ; les h., la soif

a été cause de leur mort ; 6 h. sont morts de soif) = kerâḍet oulli, immĕntel âs-net ăbeggi enḍ éhoḍ ⁒ 3 chèvres, a été la cause du fait de ne plus être à elle un chacal la nuit passée (3 chèvres, a été cause du fait d'être mort pour elle un chacal la nuit passée ; 3 chèvres, un chacal a été cause de leur mort la nuit passée ; un chacal a tué 3 chèvres la nuit passée) = ăḳ emût, emmĕntelex âs ⁒ son lait, j'ai été pour lui la cause du fait de ne plus être (son lait, j'ai été cause qu'il n'y en a plus (soit en le donnant, soit en le buvant, soit en le vendant, soit en le répandant par terre, &c.))) ‖ peu us.

— tâmentâl ‖TI+ vn. f. 2.7 ; conj. 230 "târeǧâh" ; (itămentâl, our itementil) ‖ être hab. la cause ‖ a t. les s.c.ăc. de la f. 2.

— ămentel ‖TI sm. nv. f. 2 ; Φ (pl. imentîlen, ‖TI), dax mentilen ‖ fait d'être la cause ‖ a t. les s.c.ă c. de la f. 2.

I+1 entem IT vn. prim ; conj. 26 "eksen" ; (intĕm, intâm, ed intem, our intim) ‖ être solide ‖ peut avoir pour suj. une p, un an, ou une ch. ‖ se dit d'une p. ou d'un an. qui sont solides, physiquement, de ch. qlconque qui sont solides matériellement ‖ p. ext. "se tenir solidement ; tenir solidement (n)", le suj. étant une p, un an, ou une ch. ‖ fig. "être ferme", le suj. étant une p, le caractère, l'intelligence, le coeur, les paroles, la science, la vertu, une qualité morale qlconque. S'emploie pour exprimer qu'une p. a de la force de caractère, qu'un caractère est fort et constant, qu'une intelligence est vigoureuse ; qu'un coeur est fort et inébranlable, que des paroles sont vraies, invariables, sûrs, &c ; s'emploie aussi pour exprimer qu'une p. est ferme dans un acte, un travail, un ouvrage, c.à.d. qu'elle les exécute avec fermeté, qu'elle est ferme dans une qualité, c.à.d. qu'elle y persévère avec constance, &c. ‖ p. ext. "être dur (être ferme, consistant, difficile à entamer, coriace)", le suj. étant une ch. qlconque, p. ex. le sol, un terrain, un roche, du bois, de la viande, du pain, un coussin, &c. ‖ fig. "être fortement attaché [à une p, un an, une ch] (le suj. étant une p.)". Ce à quoi le suj. est fortement attaché est à l'abl. et accom=pagné de la prép. dax "dans" ‖ fig. "être l'objet d'un fort attachement [de la part d'une p.] (le suj. étant une p, un an, une ch.)". La p. de la part de laquelle le suj. est l'objet d'un fort atta=chement est à l'abl. et accompagnée de la prép. rour "chez" ‖ fig. "arrivé de l'influence (être influent) [dans une collection de p. petite ou grande] (le suj. étant une p.)". La collection de p. ou le lieu dans lequel le suj. a de l'influence sont à l'abl. et accompagné de la prép. dax "dans". Se dit, p. ex. d'une p. qui est influente dans sa famille, sa tribu, sa nation, son village, son pays, &c. ‖ p. ext. "être difficile (être malaisé ; présenter de la difficulté)". Se dit de tout acte, toute ch, difficile, dans un ordre qlconque, d'un terrain difficile à la marche, d'une p. difficile de caractère, difficile dans les rapports, d'un an. difficile de caractère, peu maniable, &c. ‖ d. les s. "être solide", "se tenir solidement ; tenir solidement (n)", "être ferme", "être for=tement attaché", "être l'objet d'un fort attachement", est syn. de sceḍ ‖ d. les s. "être solide", "être ferme", "être dur", "être l'objet d'un fort attachement", "être difficile", est syn. de souchet (Ta.2) ‖ d. les s. "être difficile", est syn. d'alxet (Ta.3)

dont il a tous les sens ‖ d. le s. "être dur", et syn. d'iṛax.

—sentem ⅄TO va. f.1 ; conj. 150 "sekṣen" ; (issĕntem, iessîntem, ĕd isentem, our issentem) ‖ rendre solide ‖ a t. le, s. c. à c. du prim. ‖ s'empl. sour. sans rég. dir, le rég. dir. inân "âme" suivi d'un pr. af. dép. de, noms étant s. c., dans le sens de "se rendre solide (se tenir solidement)", "se rendre ferme (être ferme)", "se rendre fortement attaché (être fortement attaché) [à une p, un an, une ch.]". Ainsi employé, sentem a le même sens qu'entem signifiant "se tenir solidement", "être ferme", "être fortement attaché".

—nâttem ⅄+1 vn. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâttem, our inettem) ‖ être hab. solide ‖ a t. le, s. c. à c. du prim.

—sântâm ⅄TO va. f.1.7 ; conj. 230 "târegâh" ; (isântâm, our isentim) ‖ rendre hab. solide ‖ a t. le, s. c. à c. de la f.1.

—antoum · ⅄T sm. nv. prim ; ♀ (pl. intôumen ⅄I⅄T), dar. ĕntoum (ăntoum), dar. ĕntôumen ‖ fait d'être solide ‖ a t. le, s. c. à c. du prim.

—ăsentem ⅄TO sm. nv. f.1 ; ♀ (pl. isentîmen ⅄I⅄TO), dar. sentîmen ‖ fait de rendre solide ‖ a t. le, s. c. à c. de la f.1.

⅄1+1 entanid ⅄I⅄T pr. pers. sujet (isolé) ; 3e p. mp. ‖ eux ‖ v. ⅄ i (é).

—entanelid ⅄+I⅄T pr. pers. sujet (isolé) ; 3e p. fp. ‖ elles ‖ v. ⅄ i (é).

⅄+1+1 entanelid ‖ v. ⅄1+1 entanid.

O+1 enter OT ✳ va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (intĕr, intâr, ĕd inter, our intix) ‖ 1. enfoncer en faisant effort [une ch. sous une autre ch. (qui penche trop bas ou menace de tomber, pour la soutenir)] (act) ; 2. soutenir [une ch. (qui penche trop bas ou menace de tomber) au moyen d'une autre ch. (qu'on enfonce sous la 1ère en faisant effort)] (act) ; 3. maintenir (dans la position voulue) [une ch. (qui tend à sortir de sa position et à se rapprocher d'une 2de) au moyen d'une 3e ch. (qu'on enfonce entre la 1ère et la 2de en faisant effort)] (de manière que l'écartement reste invariable entre la 1ère et la 2de) (act) ; 4. maintenir (dans la position voulue) [une ch. (qui tend à en sortir) au moyen d'une ch. (qu'on enfonce, en faisant effort, contre la 1ère, faisant avec elle un angle d'environ 45° et formant arc-boutant)] (act) ‖ a aussi le s. pas. "1. être enfoncé hab. en faisant effort ; 2. être soutenu ; 3. être maintenu ; 4. être maintenu" ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. Ne peut avoir pour rég. dir. qu'une ch. ‖ d. le s. 1, la ch. sous laquelle le suj. enfonce le rég. dir. est à l'abl. et accompagnée de la prép. dăou (dăg) "sous". D. le s. 2, la ch. au moyen de laquelle le suj. soutient le rég. dir. est à l'abl. et accompagnée de la prép. s (es) "au moyen de". D. le s. 3 et 4, la ch. au moyen de laquelle le suj. maintient le rég. dir. est à l'abl. et accompagnée de la prép. s (es) "au moyen de" ‖ d. le s. 1, se dit, p. ex., de qlq'un qui enfonce une perche verticale ou oblique sous une branche d'arbre qui pend trop bas pour la relever, ou sous une poutre de plafond qui plie pour l'empêcher de se rompre ; de qlq'un qui enfonce une pierre sous une dalle qui penche pour la rendre horizontale, ou sous une pierre peu solide d'un mur en pierres sèches pour l'empêcher de tomber ; &c. D. le s. 2, se dit, p. ex., de qlq'un

qui soutient une branche d'arbre qui pend trop bas, une poutre de plafond qui plie, une dalle qui penche au lieu d'être horizontale, &c. D. le s. 3, se dit, p. ex., de qlq'un qui maintient une poutre horizontale faisant partie du coffrage d'un puits dans une direction parallèle à une autre poutre & à une distance invariable de celle-ci, au moyen d'une perche qu'il enfonce entre les 2; de qlq'un qui maintient un côté d'un cadre en bois, qui doit être parallèle à un autre et à une distance invariable de lui, dans la position voulue, au moyen d'une pièce de bois qu'il enfonce entre les 2 côtés; de qlq'un qui maintient un vase en bois fraîchement façonné et dont les parois ont une tendance à se rapprocher dans un sens, et lui conser= =ve la forme voulue, en enfonçant un morceau de bois entre ses parois à l'endroit où elles tendent à se rapprocher pour que leur écartement reste invariable; etc. D. le s. 4, se dit, p. ex, de qlq'un qui maintient dans la position voulue une cloison, une claie, une clôture en clayonnage, un poteau vertical, au moyen de pièces de bois à 45° formant arc-boutants; &c. ‖ peu us.

— sentex OTO va. f. 1; conj. 150 "seksen"; (issĕntex, iessĕntex, ĕd isentex, our issentex) ‖ 1. faire enfoncer en faisant effort; 2. faire soutenir; 3. faire maintenir; 4. faire maintenir ‖ se c. av. 2 acc.

— nâttex 0+1 va. f. 5; conj. 220 "Kâssen"; (inâttex, our inettex) ‖ 1. enfoncer hab. en faisant effort; 2. soutenir hab; 3. maintenir hab.; 4. maintenir hab. ‖ a aussi le s. pas.

— sântâx OTO va. f. 1. 7; conj. 230 "târegâh"; (isântâx, our isentix) ‖ 1. faire hab. enfoncer en faisant effort; 2. faire hab. soutenir; 3. faire hab. maintenir; 4. faire hab. maintenir ‖ se c. av. 2 acc.

— ănatax 0+1 sm. nv. prim; Φ (pl. inetâren 10+1), dax netâren ‖ 1. fait d'enfoncer en faisant effort; 2. fait de soutenir; 3. fait de maintenir; 4. fait de maintenir ‖ a aussi le s. pas. "1. fait d'être enfoncé en faisant effort; 2. fait d'être soutenu; 3. fait d'être maintenu; 4. fait d'être maintenu".

— ăsentex OTO sm. nv. f. 1; Φ (pl. isentîren 10TO), dax sentîren ‖ 1. fait de faire enfoncer en faisant effort; 2. fait de faire soutenir; 3. fait de faire main= =tenir; 4. fait de faire maintenir.

— ănattax 0+1 sm. Φ (pl. inattâren 10+1), dax nattâren ‖ 1. ch. propre à être enfoncée en faisant effort (sous une autre ch. qui penche trop bas ou menace de tomber, pour la soutenir); 2. ch. propre à soutenir (une ch. qui penche trop bas ou menace de tomber, en étant enfoncée sous celle-ci avec effort); 3. ch. propre à maintenir dans la position voulue (une ch. qui tend à sortir de sa position et à se rapprocher d'une autre, en étant enfoncée avec effort entre les 2, de manière à les maintenir à une distance invariable l'une de l'autre); 4. ch. propre à maintenir dans la position voulue (une ch. qui tend à en sortir, en étant enfoncée avec effort contre elle, faisant avec elle un angle d'environ 45° et formant arc-boutant) ‖ toute ch. propre à servir

aux usages ci-dessus, poutre, perche, morceau de bois, pièrre, &c, est un ănattar ‖ p. ext. "très petit clou (de métal); très petite cheville (de bois)" Se dit de clous et de chevilles très minces, ayant au maximum $0^m, 01^c$ de long.

⊙+1 entes ⊙T va. prim; conj. 26 "eksen"; (intĕs, intâs, éd intes, our intis) ‖ incendier (consumer par les flammes) ‖ a aussi le s. pas. "être incendié" ‖ peut avoir pour suj. une p. ou le feu. Peut avoir pour rég. dir. des p, des an, des ch, tout ce qui est capable d'être incendié ‖ s'empl. au fig, ayant pour suj. la douleur, l'amour, la colère, &c, et pour rég. dir. une p, le coeur, l'âme, &c. ‖ s'empl. au fig, ayant pour suj. le soleil, l'été, la chaleur, un feu, la sèche=resse, &c, et pour rég. dir. des p, des an, des parties du corps, des végétaux, le sol, &c. ‖ fig. "incendier (tourmenter) [qlq'un par des disputes criardes]", les mots "par des disputes criardes" étant exprimés ou s. e. ‖ v. : ouKou.

__sentes ⊙T⊙ va. f.1; conj. 150 "seksen"; (issĕntes, iessîntes, éd isentes, our issentes) ‖ faire incendier ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a r. le, s. c. à c. du prim. au s. act.

__nâttes ⊙+1 va. f.5; conj. 220 "kâssen"; (inâttes, our inettes) ‖ incendier hab. ‖ a aussi le s. pas. ‖ a r. le, s. c. à c. du prim.

__sântâs ⊙T⊙ va. f.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isântâs, our isentis) ‖ faire hab. incendier ‖ se c. av. 2 acc. ‖ a r. le, s. c. à c. de la f.1.

__ănatas ⊙+1 sm. nv. prim; Φ (pl. inetâsen 1⊙+1), dar netâsen ‖ fait d'incendier ‖ a aussi le s. pas. "fait d'être incendié" ‖ a r. le, s. c. à c. du prim.

__ăsentes ⊙T⊙ sm. nv. f.1; Φ (pl. isentîsen 1⊙T⊙), dar sentîsen ‖ fait de faire incendier ‖ a r. le, s. c. à c. de la f.1.

__ământas ⊙TI sm. n. d'é. prim; Φ (pl. imântâsen 1⊙TI; fs. tământast +⊙TI+; fp. timântâsîn 1⊙TI+), dar mântâsen, dar tmântâsîn ‖ hom. insatiable de plaisirs amoureux; hom. (ou an.) insatiable de nourriture ‖ Syn. d'émexri, d'ămôuzed et d'émedes.

__énêtas ⊙+1 sm. Φ (pl. inêtâsen 1⊙+1), dar ănêtas (ĕnêtas), dar nê=tâsen ‖ incendie (grand embrasement causé par qlq. ch. de considérable qui est consumé par le flammes) ‖ se dit, p. ex, de l'incendie d'une ville, d'un village, d'une maison, d'une hutte, d'une forêt, de broussailles, de récoltes, d'une meule de fourrage, &c.

__mentes ⊙TI m. f.2; conj. 99 "bereg"; (immĕntes, iemmîntes, éd iemmentes, our immentes) ‖ être attisé ‖ peut avoir pour suj. un feu, des tisons, des morceaux de bois en train de brûler; &c. ‖ s'empl. au fig, ayant pour suj. la douleur, l'amour, la colère, une dispute, une inimitié, une révolte, &c.

__semmentes ⊙TI⊙ va. f.2.1; conj. 122 "seddeKKel"; (ismentes, iesîmentes, éd isemmentes, our ismentes) ‖ attiser.

__tâmentâs ⊙TI+ vn. f.2.7; conj. 230 "târegâh"; (itâmentâs, our itementis) ‖ être hab. attisé.

__sâmentâs ⊙TI⊙ va. f.2.1.7; conj. 230 "târegâh"; (isâmentâs, our isementis)

‖ attiser hab.

__ămentes ⊙T1 sm.nv. f.2; Φ (pl. imentîsen 1⊙T1), dar. mentîsen ‖ fait d'être attisé.

__ăsemmentes ⊙T1⊙ sm.nv. f.2.1; Φ (pl. isemmentîsen 1⊙T1⊙), dar. semmen=tîsen ‖ fait d'attiser.

__ăsemmentas ⊙T1⊙ sm.n.d'é.f.2.1; Φ (pl. isemmentâsen 1⊙T1⊙; fs. iă=semmentast +⊙T1⊙+; fp. tisemmentâsîn 1⊙T1⊙+), dar. semmentâsen, dar. tsemmentâsîn ‖ attiseur de querelles (h. qui a l'hab. d'attiser de querelles); attiseur d'inimitié (h. qui a l'hab. d'attiser la inimitiés); attiseur de désordres (h. qui a l'hab. d'attiser la désordres, la mécontentements, la mouvement popu=laires, la insurrections, la révolte, dans la pays).

__ăsemmantes ⊙T1⊙ sm. Φ (pl. isemmountâs ⊙T1⊙), dar. semmountâs ‖ attisoir (bâton ou tige de métal servant à attiser le feu) ‖ fig. "hom. qui est l'intermédiaire [de qlq'un] dans de relations avec une p. ou une collection de p. redoutables (et dont l'entremise préserve celui dont il est l'intermédiaire d'être brûlé dans ces relations périlleuses, com. l'usage de l'attisoir préserve la main d'être brûlée par le feu)".

++1 entat ‖ v. +1 enta.

++1 mentetou ‖ v. +1 ent.

⊙I∃1 tănetfirt ‖ v. ⊙I∃1 tănetfirt.

⊙I∃1 netfes ‖ v. ⊙I∃1 netfes.

#1 enj #1 vn. prim; conj. 11 "els"; (injă, injâ, ed ienj, our injé) ‖ être fortifié intérieurement (le suj. étant une marmite en terre non émaillée) [avec du beurre, de la viande, de dattes, ou de la bouillie claire de farine (qu'on y fait cuire avant de s'en servir, lorsqu'elle est encore neuve, et dont la cuisson a pour objet de boucher à l'intérieur les pores de la marmite et de rendre ses parois plus denses)] ‖ toutes les marmites en terre non émaillées subissent, avant qu'on s'en serve, l'opé=ration exprimée par enj; elles ne la subissent qu'une fois. Ce avec quoi on fait cette opération, beurre, viande, dattes, &c. est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. s (es) "au moyen de" ‖ fig. "être fortifié intérieurement (au moyen d'une bonne nourriture) (le suj. étant une p. ou un an.); être fortifié intéri=eurement (au moyen d'eaux abondantes) (le suj. étant un arbre, un végétal, un fruit de la terre)" ‖ fig. "être dense intérieurement (être compact dans ses élé=ments constitutifs et lourd relativement à son volume) (le suj. étant de la pierre ou du bois)".

__ĭenj #1# va.f.1; conj. 157 "sels"; (i) (iziĕnja, iezizînja, ed izenj, our izizenja) ‖ fortifier intérieurement ‖ a r. le s.c. à c. du prim.

__nâzj #1 vn. f.5; conj. 217 "lâss"; (inâzj, our inezj) ‖ être hab. fortifié intéri=eurement ‖ a r. le s.c. à c. du prim.

__ĭânja #1# va. f.1.10; conj. 238 "tânezja"; (i) (izânja, our izenji) ‖ for=tifier hab. intérieurement ‖ a r. le s.c. à c. de la f.1.

__ténezjé 3#1+ sf. nv. prim; Φ (pl. tinezjiouîn 1:#1+), dar. tănezjé (tenezjé),

dar tnežžiouûn ‖ fait d'être fortifié intérieurement ‖ a.t. bs s.c.à c.du prim.

— ăženži 3#1# sm. nv. f.1 ; Φ (pl. iženžîten 1+#1#), dar ženžîten ‖ fait de fortifier intérieurement ‖ a.t. bs s.c.à c.de la f.1.

— enžou :#1 vn. prim ; conj. 14 "endou" ‖ syn. d'enž ‖ expression incorrecte.

— ženžou :#1# va. f.1 ; conj. 169 "sendou" ; Ω ‖ syn. de ženž ‖ expression incorrecte.

— nôužžou :#1 vn. f.5 ; conj. 223 "nôuddou" ‖ syn. de nâžž ‖ expression incorrecte.

— žînžou :#1# va. f.1.12 ; conj. 244 "tînendou" ‖ syn. de žânža ‖ expression incorrecte.

— tăneždžaout +:#1+ sf. nv. prim ; Φ ‖ syn. de tenežžé ‖ expression incorrecte.

— ăženžou :#1# sm. nv. f.1 ; Φ ‖ syn. d'ăženži ‖ expression incorrecte.

#1 anež va. prim ; conj. 66 "aġer" ; ƥ(iounež, iounâž, éd ianež, ouv iouniž) ‖ 1. mettre son plein dans (mettre tout ce qui peut être contenu dans) [un récipient (propre à transporter bs liquides en voyage)] d' [un liquide (propre à servir de boisson)] (le suj. étant une p.) (se c. av. 2 acc.) ; 2. mettre son plein dans (mettre tout ce qui peut être contenu dans) [un récipient (propre à transporter bs liquides en voyage)] [d'un liquide (propre à servir de boisson)] (le suj. étant une p. ou un liquide) (se c. av. 1 acc.) ; 3. mettre son plein de (mettre tout ce qui peut être contenu de) [un liquide (propre à servir de boisson)] [dans un récipient (propre à transporter bs liquides en voyage)] (le suj. étant une p.) (se c. av. 1 acc.) ‖ a aussi le s. pas. " 1. avoir son plein d' [un liquide] (le suj. étant un récipient) (se c. av. 1 acc.) ; 2. avoir son plein (le suj. étant un récipient) (n) ; 3. avoir son plein mis (le suj. étant un liquide) (n) " ‖ d. le s. 2, si le suj. est une p, le liquide est à l'abl. et accompagné d'une prép. qui est hab. S (es) "au moyen de" ou dar "au moyen de". D. le s. 3, le récipient est à l'abl. et accompagné de la prép. dar "dans" ‖ p. ext. "prendre son plein d'eau (remplir tous ses récipients de toute la quantité d'eau qu'ils peuvent contenir) (n)", le suj. étant une p, les récipients étant des récipients propres à transporter l'eau en voyage ; dans ce s. n'a pas de passif.

— žinež #1# va. f.1 ; conj. 172 "siger" ; ƥ(ieždžounež, ieždžôunež, éd ižinež, ouv ieždžounež) ‖ 1. faire mettre son plein dans [un récipient] de (se c. av. 3 acc.) ; 2. faire mettre son plein dans (se c. av. 2 acc.) ; 3. faire mettre son plein de (sec. av. 2 acc.) ‖ a t. bs s.c.à c. du prim, aussi s. act. et n.

— tânež #1+ va. f.6 ; conj. 228 "tâger" ; (itânež, ouv itinež) ‖ 1. mettre hab. son plein dans [un récipient] de (se c. av. 2 acc.) ; 2. mettre hab. son plein dans (sec. av. 1 acc.) ; 3 mettre hab. son plein de (se c. av. 1 acc.) ‖ a aussi le s. pas. ‖ a t. bs s.c.à c. du prim.

— žânâž #1# va. f.1.7 ; conj. 233 "sâgâr" ; (ižânâž, ouv ižiniž) ‖ 1. faire hab. mettre son plein dans [un récipient] de (se c. av. 3 acc.) ; 2. faire hab. mettre son plein dans (se c. av. 2 acc.) ; 3. faire hab. mettre son plein de (se c. av. 2 acc.) ‖ a t. bs s. c.à c. de la f.1.

— ănnaž #1 sm. nv. prim ; (pl. ănnâžen 1#1) ‖ 1. fait de mettre son plein dans [un récipient] de ; 2. fait de mettre son plein dans ; 3. fait de mettre son plein de ‖ a aussi le s. pas. " 1. fait d'avoir son plein de ; 2. fait d'avoir son plein ; 3. fait d'avoir son plein mis " ‖ a t. bs s.c.à c. du prim.

— ăẓînež #1# sm. nv. f.1 ; Φ (pl. iẓînîžen 1#1#), dar. ẓînîžen ‖ 1. fait de faire mettre son plein dans [un récipient] de ; 2. fait de faire mettre son plein dans ; 3. fait de faire mettre son plein de ‖ al. bi s. c. à c. de la f.1.

— ăẓânež #1# sm. Φ (pl. iẓûnâẓ #1#), dar. ẓûnâẓ ‖ distance qu'on ne peut parcourir qu'après avoir pris son plein d'eau (d. le s. ci. d.) (distance sans eau entre 2 points d'eau, telle qu'on ne peut la franchir qu'après avoir pris son plein d'eau à celui d'entr'eux qu'on quitte) ‖ toute distance sans eau de 2 jours de marche ou davantage entre 2 points d'eau est un ăẓânež ; un ăẓânež de 2 jours de marche est un ăẓânež court ; un ăẓânež de 4 ou 5 jours est un ăẓânež long.

Ⴟ1 enẓ ‖ v. ⵉⵏ eñh .

'#1 enẓeġ '1#1 va. prim ; conj. 26 "eksen" ; (inẓĕġ, inẓâġ, éd inẓeġ, our inẓiġ) ‖ cligner [un oeil ; les yeux] (en rapprochant brusquement les paupières, ou en fermant l'oeil à demi) (le suj. étant une p.) (act.) ; cligner un oeil (ou les yeux) (le suj. étant une p.) (n) ; cligner (le suj. étant un oeil) (n) ‖ lorsqu'on cligne de l'oeil à qlq'un pour lui faire signe, la p. à laquelle on cligne de l'oeil se met au dat. (Ex. BisKa inẓĕġ Tit i Kenân ⁄ B. a cligné un oeil à K. (B. a cligné d'un oeil à K.) = Kôuka tenẓĕġ i Mîmi ⁄ K. a cligné un oeil (ou : les yeux) à M. (K. a cligné d'un oeil (ou : des yeux) à M.) ‖ diffère d'ouenekket (Ta.1) "entrouvrir un peu les yeux et les refermer (le suj. étant une p. ou un an.) ; s'entrouvrir un peu et se refermer (le suj. étant les yeux d'une p. ou d'un an.)".

— ẓenẓeġ '1#1# va. f.1 ; conj. 150 "seksen" ; (iẓẓĕnẓeġ, ieẓẓînẓeġ, éd iẓenẓeġ, our iẓẓenẓeġ) ‖ faire cligner (se c. av. 2 acc.) ; faire cligner un oeil (se c. av. 1 acc.) ; faire cligner (se c. av. 1 acc.) .

— nâẓẓeġ '1#1 va. f. 5 ; conj. 220 "kâssen" ; (inâẓẓeġ, our ineẓẓeġ) ‖ cligner hab. (act) ; cligner hab. un oeil (n) ; cligner hab. (n).

— ẓânẓâġ '1#1# va. f. 1.7 ; conj. 230 "târeġâh" ; (iẓânẓâġ, our iẓenẓiġ) ‖ faire hab. cligner (se c. av. 2 acc.) ; faire hab. cligner un oeil (se c. av. 1 acc.) ; faire hab. cligner (se c. av. 1 acc.).

— ănaẓaġ '1#1 sm. nv. prim ; Φ (pl. ineẓâġen 1'1#1), dar. neẓâġen ‖ fait de cligner ; fait de cligner un oeil ; fait de cligner ‖ signifie aussi "clignement ; clignement d'oeil ; clignement d'yeux".

— ăẓenẓeġ '1#1# sm. nv. f.1 ; Φ (pl. iẓenẓîġen 1'1#1#), dar. ẓenẓîġen ‖ fait de faire cligner ; fait de faire cligner un oeil ; fait de faire cligner.

‖#1 ẓennezẓel ‖ v. ‖# eẓẓel .

ⵊⴼ1 tănzant ‖ v. Ⴟ1 tănzant .

Ⴟ1 tănzant ⵜⴼ1+ sf. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. tănzânîn /Ⴟ1+) ‖ nom d'une sorte de petit haricot ‖ la tănzant est plus grosse que le pois et plus petite que le haricot ordinaire ‖ pour exprimer un petit haricot ou un nombre déterminé de petits haricots de l'espèce appelée tănzant, on se sert des mots taḍaḳ en tănzant "grain de tănzant" ‖ syn. de tădellaḳ ‖ peu us.

__tănzaṇt ⊐Ψ1+ sf. (col. s. n. d'u.) (pl. de div. tănzâmîm 1⊐Ψ1+) ‖ m. s. q. le pr. ‖ peu us.

0#1 enzer 0#1 vn. prim; conj. 86 "eKsen"; (inzĕr, inzâr, éd inzer, our inzix) ‖ défier les forces (mettre au défi les forces) [d'une p, d'un an, d'une ch.] ‖ le suj. peut être une p, un an, une ch. Ce dont le suj. défie les forces se met au dat. ‖ se dit de tout ce qui est complètement au-dessus des forces d'une p, d'un an, ou d'une ch. de manière à être pour eux une sorte de défi, p. ex. d'un peuple puissant qui défie les forces d'un autre plus faible (en ce que celui-ci ne peut lui nuire), d'un h. puissant qui défie les forces de ses concitoyens (en ce que ceux-ci ne peuvent lui nuire), d'une f. qui défie les forces des autres f. par sa beauté (en ce qu'elles sont incapables de l'égaler), d'un travail de couture, de broderie, de ciselure, de menuiserie, qui défie les forces de tout le monde (en ce que nul n'est capable de l'égaler), d'un chameau ou d'un cheval qui défient les forces des autres par leur vitesse (en ce que ceux-ci ne peuvent l'égaler), d'un toit qui défie les forces de la pluie (en ce qu'elle est impuissante à le traverser), d'une tente qui défie les forces du vent (en ce qu'il est impuissant à la renverser), d'un casque, d'une cuirasse, qui défient les forces de balle, des sabres, de javelots (en ce que ceux-ci sont impuissants à les traverser), d'un arbre qui défie les forces d'une hache (en ce que celle-ci est incapable de le couper), d'un acte quelconque, d'un travail quelconque, qui mettent au défi les forces de qq'un (en ce qu'il est incapable de le faire), etc. ‖ ex. ăzamai ouâ-rer inzâr i Dâssin ⁄ ce travail de couture défie les forces à D. (ce travail de couture défie les forces de D. (en ce qu'elle est incapable de l'égaler)) = inzâr âm ét tegeu ăzamai houmd ouâ-rer ⁄ il défie les forces à toi tu feras un travail de couture com. celui-ci (cela défie tes forces de faire un travail de couture com. celui-ci (parce que tu en es incapable)) = Kŏuĕka tenzâr i ḍiḍîn dar thôusai ⁄ K. défie les forces aux f. dans la beauté (K. défie les forces des f. en beauté (en ce que les autres f. sont incapables d'égaler sa beauté)) = Ăhaggar inzâr i Ăjjer ⁄ l'Ăh. défie les forces à l'Ăj. (l'Ăh. défie les forces de l'Ăj. (en ce que l'Ăj. est trop faible pour lui nuire)) = Biska inzâr i Kenân ⁄ B. défie les forces à K. (B. défie les forces de K. (en ce que K. est trop faible pour lui nuire)).

__nâzzer 0#1 vn. f. ḍ; conj. 220 "Kâssen"; (inâzzer, our inezzer) ‖ défier hab. les forces.

__ănazar 0#1 sm. nv. prim; Φ (pl. inezâren 10#1), dar nezâren ‖ fait de défier les forces.

__ennezar 0#1 sm. (pl. ennezâren 10#1) ‖ chose qui défie les forces (p. (an, ch, collection de p, d'an, de ch.) qui met au défi les forces) [d'une p, d'un an, d'une ch.] ‖ ce dont un ennezar défie les forces se met au datif ‖ s'empl. qlqf. sans complément d. le s. de "chose qui défie les forces de tout le monde".

__tinzart +0#1+ sf. Φ (pl. tinezerîn 10#1+), dar tnezerîn ‖ parcelle de graisse non fondue (restée compacte après la fusion du reste d'une masse de graisse qu'on a

cuite pour la fondre) ‖ quand on verse dans un récipient de la graisse liquide qu'on vient de faire fondre, il reste sour., au fond de la marmite dans laquelle on l'a fait fondre, des parcelles de graisse qui n'ont pas fondu ; chacune de ces parcelles est une tinzart.

— ounzar O#1 va. prim; conj. 71 "outsad"; (ienzoux, ienzoux, éd iounzar, our ienzour) ‖ poser com. énigme [à qlq'un] (act) ; poser une énigme à [qlq'un] (avec telle ou telle paroles) (act) ‖ ne peut avoir pour suj. qu'une p. D. le 1er s, l'énigme est rég. dir. ; la p. à laquelle on la pose est au datif. D. le 2e s, la p. à laquelle on pose l'énigme est rég. dir ; l'énigme est à l'abl. et accompagnée de S (es, se) "au moyen de" ‖ ex. enzoûrex âK a hegrîn our en itegg i mess is têlé. — ăllax ⁒ je te pose com. énigme ce qui étant long ne faisant pas à son maître d'ombre (je te pose com. énigme : qlq. ch. de long qui ne donne pas d'ombre à son maître). — [c'est] un javelot = enzoûreK. Kai s a hegrîn our en itegg i mess is têlé. — our essiner ⁒ je te pose une énigme au moyen de ce qui étant long ne faisant pas à son maître d'ombre (je te pose une énigme avec ceci : qlq. ch. de long qui ne donne pas d'ombre à son maître). — je ne sais pas (je ne devine pas l'é = =nigme).

— toûnzâr O#1+ va. f. 18; conj. 260 "toûksâd"; (itoûnzâr, our itounzar) ‖ poser hab. com. énigme ; poser hab. une énigme à.

— tounzart +O#1+ sf. nv. prim; (rl. tounzârîn 1O#1+) ‖ fait de poser com. énigme; fait de poser une énigme à ‖ p. ext. "énigme" ‖ v. ‖81 tăngalt.

1O#1 tănezrouft+1O#1+ sf. cp (pl. tinezrâf 1O#1+), dar. tnezrâf ‖ vaste désert plat et stérile sans eau ni pâturage ‖ se dit de tous les déserts à peu près plats, stériles, dépourvus d'eau et de pâturage, depuis ceux qui ont 100 à 150 kil. de longueur jusqu'aux plus vastes ‖ Syn. d'ămenmas empl. d. ce s. ‖ diffère de ténéré "désert", qui se dit d'un désert quelconque ; toute tănezrouft est une ténéré, mais non inversement ‖ diffère d'ağăma "campagne (terrain qui n'est ni ville ni village)". Un ağăma peut être couvert de culture, ou de pâturages et avoir des eaux abondantes ‖ diffère d'axlal, d'émesker et d'ămeskour employés d. le s. "désert plat et stérile sans eau ni pâturage (de dimension quelconque, en n'importe quelle situation)" ‖ diffère d'asial "vaste plaine absolument plate (vaste plaine sans aucune ondulation) (avec ou sans végétation, avec ou sans eau, avec ou sans habitants)", qui signifie p. ext. "vaste plaine absolument plate et déserte (avec ou sans végétation, avec ou sans eau)" ‖ diffère d'éteklel "terrain plat (étendue de terrain absolu- =ment plate ayant plus de 100 mètres de diamètre, avec ou sans végétation, avec ou sans eau)".

##1 enzeğ ##1 va. prim; conj. 26 "eksen"; (inzeğ, inzâğ, éd inzeğ, our inziğ) ‖ mettre au défi de [la victoire (du fait de vaincre, de l'emporter, etc.)]; un défaut (du fait de trouver un défaut, de remarquer un défaut, etc.); l'également

(ou fait d'égaler, d'être égal, de faire qlq. ch. d'égal, &c.) ; etc.] ‖ peut avoir pour suj. Dieu, une p, un an, ou une ch. A pour rég. dir. ce dont le suj. met au défi ; cela peut être un acte, un fait, une p, un an, une ch ; ce dont le suj. met au défi est tantôt exprimé par un nom, tantôt exprimé par une proposition, souv. s.e.. Ce que le suj. met au défi se met au datif ; cela peut être une p, un an, ou une ch. ‖ ex. Ăjjer inžĕž i Ăhaggar ternou innît ⁄ l'Ăj. a mis au défi l'Ăh. du fait de vaincre de lui (l'Ăj. a mis l'Ăh. au défi de le vaincre) = enžâžer âK met ăouâl ichchâden foull i a iemôus ⁄ je vous mets au défi de paroles étant mauvaises sur moi ce qu'il est (je vous mets au défi de pouvoir dire avec vérité des paroles mauvaises sur moi qlq'elles soient ; je vous mets au défi de pouvoir dire avec vérité quoi que ce soit de mal sur mon compte) = Dâssin tenžâž-âK met tôulout en thôusai ennît ⁄ D. vous met au défi du fait d'être pareil de sa beauté (D. vous défie d'égaler sa beauté) = enžâžer âouen tôulout n ăžamai ouâ-rex ⁄ je vous mets au défi du fait d'être pareil de ce travail de couture (je vous mets au défi de faire le pareil de ce travail de couture) = ăK, talemt tâ-rex tenžâž t i tlemîn ⁄ le lait, cette chamelle met au défi de lui le, chamelle, (le lait, cette chamelle met les autres chamelles au défi d'égaler le sien (com. qualité ou com. quantité) ; cette chamelle met les autres chamelles au défi d'égaler son lait) = ăžamai ouâ-rex inžâž i žemaien enâân ⁄ ce travail de couture met au défi les travaux de couture ils sont complets (ce travail de couture met au défi tous les autres travaux de couture [de l'égaler]) = ais ouâ-rex inžâž i eddôunet enâân ⁄ ce cheval met au défi les gens ils sont complets (ce cheval met au défi tout le monde [de le monter ; ou de le dresser ; ou de lui trouver le moindre défaut]) = ais ouâ-rex inžâž i üsân enâân ⁄ ce cheval met au défi les chevaux ils sont complets (ce cheval met au défi tous les autres chevaux [de l'égaler]) ‖ enžĕž, ayant pour suj. Dieu, signifie souv. "Dieu [lui-même s.e.] met [une p, un an, une ch.] au défi de [la victoire ; un défaut ; l'également ; etc.]". (Ex. inžĕž âK Ialla ăžamai hound ouâ-rex ⁄ t'a mis au défi Dieu d'un travail de couture com. celui-ci (Dieu lui-même te met au défi de faire un travail de couture com. celui-ci) = innă Kenân éd iaher aoua telĭd imdâ. — enn âs : inžĕž âK Ialla, inžĕž i ti K, inžĕž i ti s en ti K, inžĕž i eddôunet enneK enâân ⁄ a dit K. il prendra ce que tu as eu il est entier (K. a dit qu'il prendra par violence tout ce que tu as). — dis-lui : Dieu t'a mis au défi, il a mis au défi ton père, il a mis au défi le père de lui de ton père, il a mis au défi tes gens ils sont complets (dis-lui : Dieu lui-même t'en met au défi, il en met au défi ton père, ton grand' père et toute ta famille)) ‖ enžĕž, ayant pour suj. Dieu, signifie qlqf. "Dieu [lui-même s.e.] met [telle ou telle personne] au défi de [me nuire (nous nuire) s.e.]" ; cette phrase s'empl. p. ext. com. exclam. d. le s. de "peu m'importe !

peu nous importe !" ou de "volontiers ! soit !". (Ex. éo ! én neKK Tăouat. — inžĕž âK Talla ! endaou âner ! % viens ! nous irons au Touat (viens ! allons au T.). — Dieu t'a mis au défi [de me nuire] ! faisons compagnie, nous ! (peu importe ! allons ensemble ! (volontiers ! allons ensemble !)) = ousĕn-d megâren neraou. — inžĕž âsen Talla, Koud emôusen senâtet tine = = rouîn ! % sont arrivés ici dix hôtes. — Dieu les a mis au défi [de me nuire], si ils sont 20 ! (peu m'importe, fussent-ils même 20 ! (je les reçois volon = = tiers ; fussent-ils 20, je les recevrais volontiers !))) ‖ p. ext. "mettre au défi de [une p, un an, une ch.] (mettre au défi de pouvoir dire avoir donné [une p, un an, une ch. (au sujet)] (le suj. étant une p)"; la p. que le suj. met au défi se met au datif. (Ex. neK a Kai iKfĕn HeKKou ; egmĕiex âK Ket, egrĕouex âK Ket. — enžâžex âK Ket ; tex i imân nît ; eddûnet emît a hi tet iKfĕn % moi ce qui t'ayant donné H ; je te l'ai cherchée, je te l'ai trouvée (c'est moi qui t'ai donné H. [pour épouse] ; je l'ai demandée pour toi et je l'ai obtenue pour toi). — je te mets au défi d'elle (je te mets au défi de pouvoir dire que tu me l'as donnée) ; elle m'aime elle-même (elle m'aimait elle-même) ; ses gens ce qui me l'ayant donnée (c'est sa famille qui me l'a donnée [en mariage]) = enžâžex âK aoua lix a iemôus ; our enžižex i Mess-înex ; ent a hi iKfĕn a lix % je te mets au défi de ce que j'ai en quoi que ce soit ; je ne mets pas au défi Dieu ; lui ce qui m'ayant donné ce que j'ai en (je te mets au défi de pouvoir dire que tu m'as donné quoi que ce soit de ce que j'ai ; je ne mets pas Dieu au défi de pouvoir dire qu'il m'a donné [qlq. ch.] ; c'est lui qui m'a donné [tout] ce que j'ai)) ‖ p. ext. " baisser considérablement (le suj. étant le cours d'un cours d'eau petit ou grand ou celle d'un réservoir d'eau naturel qlconque) (n) ; baisser considérablement com. eau (le suj. étant un cours d'eau petit ou grand ou un réservoir naturel qlconque) (n) ". Se dit de toute baisse considérable, depuis une diminution de la moitié du volume primitif jusqu'à un desséchement presque total, dans les eaux d'un cours d'eau qlconque, depuis les plus grands fleuves jusqu'aux plus petits ruisseaux, ou dans celles d'un réservoir d'eau naturel qlconque, depuis les plus grands lacs jusqu'aux plus petites mares.

— nâžižež ##1 va. f. 5 ; conj. 220 "Kâssen" ; (inâžižež, our inežižež) ‖ mettre hab. au défi ‖ a t. les s.c. à c. du prim. excepté ceux qui correspondent aux sens du prim. ayant pour suj. Dieu.

— ănažaž ##1 sm. nv. prim ; Cp (pl. inežâžen 1##1), Dar nežâžen ‖ fait de baisser considérablement (d. les s. ci. d.) ; fait de baisser considéra = = blement com. eau (d. les s. ci. d.).

— ennežaž ##1 sm. nv. prim. (pl. ennežâžen 1##1) ‖ fait de mettre au défi de ‖ a t. les s. c. à c. du prim. excepté ceux qui correspondent à "baisser considérablement ; baisser considérablement com. eau".

— menzôuzi ȝ##IȝI sm. nv. prim ; (pl. menzôuzîten I+##IȝI) ‖ m.s.q. le pr. ‖ peu us.

OU :

: iouï ȝ: m. prim ; conj. 23 "iouï" ; (iouă, iouâ, ed iouï, our ioué) ‖ naître ‖ les expr. a ouïz, a touïd, a iouă, etc. "ce que je suis né ; ce que tu es né ; ce qu'il est né ; &c." signifient "depuis que je suis né ; depuis que tu es né ; depuis qu'il est né ; &c.". Lorsqu'elles accompagnent des phrases positives, leur sens est "depuis que je suis au monde (toujours, depuis que je suis au monde) ; depuis que tu es au monde (toujours, depuis que tu es au monde) ; etc.". Lorsqu'elles accompagnent des phrases négatives, leur sens est "de ma vie (jamais de ma vie) ; de ta vie (jamais de ta vie) ; &c.". (Ex. Kenân, a iouă itâKer ⁄ K., depuis qu'il est au monde, vole (K, depuis qu'il est au monde, ne cesse de voler) = Dâssin, a touă tehôsei ⁄ D, depuis qu'elle est au monde, est belle (D, depuis qu'elle est au monde, a toujours été belle) = Biska, a iouă iəddân ⁄ B, depuis qu'il est au monde, paît (B, depuis qu'il est au monde, surveille les troupeaux au pâturage) = Mîmi ə Helba, a ouënet ih înet ăgaə ⁄ M. et H, depuis qu'elles sont au monde est dans elle, la dispute criarde (M. et H, depuis qu'elles sont au monde, font aux gens des disputes criardes) = a ouïz, our nèiez Dâha ⁄ de ma vie, je n'ai vu D. = tenniđ a touïđ our tenniđ bahou ; bahou, nez ouâ-rez ien ⁄ tu as dit [que] de ta vie tu n'as dit de mensonge ; un mensonge voici celui-ci un (tu dis que de ta vie tu n'as dit de mensonge ; en voici déjà un) = Biska our ioukir a iouă ⁄ B. n'a pas volé de sa vie (de sa vie, B. n'a volé) = a ouën, Iddĕr ed Bêdé our ekkin Tăouat ⁄ de leur vie, I. et B. ne sont allés au Touat).

— tîouï ȝ:+ vn. f. 67 ; conj. 25 g "tîoudou" ; (itîouï, our itîouï) ‖ naître hab.

— tîouît +:+ sf. nv. prim ; (pl. tîouîtîn I+:+) ‖ fait de naître ‖ signifie aussi "naissance".

— ăou : (ou :, ăg ȝ) sm. μ (pl. ăit +ȝ, dăg ȝV) ‖ fils de ‖ ăou a pour fém. oult (oulet) (pl. chêt) "fille de" ‖ le pl. dăg semble composé de la prép. d "avec" et d'ăg "fils de". v. ȝ é "ceux qui ; celles qui" et son emploi avec d "avec" ‖ les mots ou, ăg, ăit, dăg, oult, chêt appartiennent tous à la classe des mots μ ‖ les sing. ăou, ou, ăg et les pl. ăit, dăg ne s'emploient pas indifféremment. Le sing ăou ne s'empl. que précédant le mot Âdem "Adam" ; il ne s'empl. dans aucun autre cas. Le sing. ou peut s'employer devant tous les np. de tribu, de nation, de lieu, commençant par une consonne, & devant un certain nombre de noms communs commençant par une consonne ; il ne peut s'employer ni devant les np. de p., ni devant le mot elet "fille de ; filles de". Le sing. ăg peut s'employer devant tous les np. d'h. ou de f., devant le mot elet "fille de ;